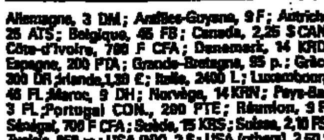
CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15602 – 7 F

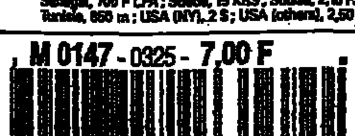
Le Monde

SAMEDI 25 MARS 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 780 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.





M. Balladur et M. Chirac s'affrontent sur la maîtrise des dépenses de santé

Les candidats de droite se disputent la faveur du corps médical

ÉDOUARD BALLADUR et Jacques Chirac devaient se rendre, vendredi 24 mars, devant les assises du Centre national des professions de santé pour présenter leurs positions sur l'avenir de la protection sociale et du système de soins. Le premier ministre devait plaider pour la poursuite de la maîtrise des dépenses avec le concours des médecins. Le maire de Paris devait confirmer qu'il rejette toute maîtrise comptable et tout plafonnement des dépenses par rapport à la richesse nationale : une promesse bien reçue par le corps médical, qui craint un rationnement des soins et une baisse de ses revenus. Alors que le déficit de la Sécurité sociale atteindra 110 milliards de francs fin 1995 (dont 60 milliards pour l'assurance-maladie), M. Jospin accuse les deux candidats de droite de refuser une rigoureuse maîtrise des dépenses médicales et d'ouvrir ainsi la voie aux assurances privées.

Lire pages 7 et 20



Les Etats-Unis et la Russie constatent leurs divergences

Les diplomates des deux pays n'ont réussi à s'entendre ni sur l'OTAN ni sur l'Iran

LES RESPONSABLES des diplomaties russe et américaine n'ont pas réussi à aplanir leurs divergences lors de leur rencontre à Genève, mercredi 22 et jeudi 23 mars. Andreï Kozyrev et Warren Christopher sont restés sur leurs positions tant pour ce qui concerne l'élargissement de l'OTAN auquel s'oppose Moscou que sur les relations avec l'Iran auquel la Russie s'apprête à vendre du matériel nucléaire, destiné – affirme-t-elle – à une utilisation civile. Ils ont cependant annoncé la création d'un groupe de travail sur les problèmes liés à la prolifération nucléaire.

« La lune de miel est terminée, mais ce n'est pas encore le divorce (...). Ce que nous voulons éviter, c'est l'infidélité », a déclaré le ministre russe des affaires étrangères au cours d'une conférence de presse. La pleine participation de Boris Eltsine au sommet du G 7, le groupe des pays les plus industrialisés, au mois de juin à Halifax, est un autre sujet de discorde ; le président russe voudrait être associé aux discussions sur l'économie, *alors qu'il est seulement invité* pour la partie politique. MM. Kozyrev et Christopher se retrouveront en avril à New York pour préparer le sommet Eltsine-Clinton qui doit avoir lieu à Moscou à l'occasion du cinquantième anniversaire de la victoire sur l'Allemagne nazie.

Les entretiens sur la Bosnie semblent, en revanche, avoir permis un rapprochement des points de vue. M. Kozyrev a présenté à son collègue américain le plan russe qui doit être soumis la semaine prochaine au groupe de contact (Etats-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne et Russie). Les détails n'ont pas été rendus publics, mais les Etats-Unis seraient prêts à faire un pas en direction des exigences du président serbe Milosevic, qui demande une levée des sanctions avant d'envisager la reconnaissance de la Bosnie (et de la Croatie) ; les sanctions seraient progressivement levées en fonction des assurances serbes concernant l'intégrité territoriale et le respect des Constitutions de la Bosnie et de la Croatie. Les pays du groupe de contact s'efforcent de sauver un fragile cessez-le-feu expirant fin avril.

Lire page 2

Le « modèle néerlandais » sans pilule contraceptive

LA HAYE
de notre correspondant

La femme la moins populaire des Pays-Bas ces temps-ci est certainement le ministre de la santé, Els Borst-Eilers. Elle vient de présenter au Parlement un plan d'économies de 3 milliards de florins, soit un peu plus de 9 milliards de francs, dont l'objectif est de ramener de 2,3 % à 1,3 % la croissance annuelle du budget de la santé, qui se monte à 59,3 milliards de florins en 1995, soit environ 9 % du PIB. Le projet passe par l'introduction d'un ticket modérateur de 200 florins (630 francs) pour nombre de soins hospitaliers, la réduction des investissements pour les hôpitaux universitaires, la baisse forcée, par voie législative, du prix des médicaments, plus élevé aux Pays-Bas que dans le reste de l'Europe, et le passage au crible du remboursement des médicaments.

Sur ce dernier point, plusieurs commissions d'experts venus de divers horizons du monde médical et paramédical jugeront sur la base de quatre critères du bien-fondé du paiement par la sécurité sociale ou par les assurances privées des traitements médicamenteux : leur fonction purement médicale (par opposition au concept de médicament de confort), leur capacité curative, l'adéquation de leur mode de prescription, et la possibilité pour le consommateur de les prendre à sa propre charge. Le processus durera plusieurs années, mais, d'ores et déjà, le ministre de la santé a annoncé que la pilule contraceptive ne sera plus remboursée aux femmes de plus de dix-huit ans.

Or cette mesure a déclenché de vives protestations chez les féministes et les travailleurs sociaux. Les premières s'élèvent contre ce qu'elles considèrent comme un intolérable retour en arrière et ont lancé par voie de presse une pétition nationale. Les sexologues et les démographes tirent la sonnette d'alarme. L'un d'entre eux, Evert Ketting, affirme même que la suppression du remboursement de la pilule entraînera inévitablement la fin de ce que l'on appelle « le modèle néerlandais ». Car les Pays-Bas, rappelle-t-il, affichent depuis vingt ans le taux le plus bas au monde des avortements : moins de 6 pour mille contre 19,8 pour mille pour la Suède, 29 pour mille pour les Etats-Unis, ou 180 pour mille dans l'ex-URSS ! Dans un article extrêmement critique, le directeur de l'Institut néerlandais pour l'étude des comportements sexuels et sociologiques démontre que le plan Borst poussera *« 10 à 20 % des femmes à arrêter la pilule »*, ce qui débouchera sur *« 8 000 à 16 000 grossesses non désirées »* : adieu le modèle néerlandais !

Els Borst-Eilers est convaincue que ses compatriotes sont suffisamment responsables pour ne pas laisser une question d'argent influencer leur choix, d'autant, affirme-t-elle, que la pilule sera désormais disponible dans les officines de para-pharmacie, ce qui ramènera les prix de 8 florins par mois actuellement (25 francs) à 6 florins (19 francs). En défendant son plan devant les députés, Mme Borst-Eilers a même fait cette déclaration pour le moins étrange : *« Mon parti, le D66, a été l'un des acteurs du remboursement par la sécurité sociale de la pilule contraceptive. Le fait que nous soyions à l'origine de son retrait de la liste des traitements remboursés constitue l'ultime apothéose de l'émancipation. »*

Alain Franco

L'armée turque dans l'ombre de Mme Ciller



TANSU CILLER

SOURIRE à l'Occident, coup de poing en Orient. Tansu Ciller, le premier ministre turc, a reçu fort courtoisement, jeudi 23 mars, en compagnie du président de la République, Suleyman Demirel, les ministres des affaires étrangères représentant l'Union européenne. Pendant ce temps, l'opération de grande envergure lancée par l'armée turque, lundi 20 mars, contre les positions du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dans le nord de l'Irak se poursuivait. La « troïka » européenne, formée de l'Allemand Klaus Kinkel, du Français Alain Juppé et de l'Espagnol Javier Solana, a exprimé des critiques non pas sur le principe de l'intervention turque *« dans un territoire où ne s'exerce aucune autorité d'Etat »*, mais sur son caractère massif. Ces reproches, bien qu'enrobés, tranchent avec l'attitude américaine toute de discrétion et de *« compréhension »*.

C'est que les Européens s'inquiètent de l'évolution de la Turquie, un pays avec lequel ils ont récemment conclu un accord d'union douanière, en surmontant de nombreuses réticences. Les promesses de démocratisation et de plus grande attention portée aux droits de l'homme réitérées par Mme Ciller pèseront-elles bien lourd face aux objectifs de l'armée, qui vient de prouver, en Irak, qu'elle fait à peu près ce qu'elle veut ?

Lire page 3

Les syndicats, spectateurs engagés

A L'ISSUE de son turbulent congrès de Montpellier, la CFDT apparaît déterminée à *« peser »* sur l'actuel débat électoral, en faisant entendre ses priorités sur l'emploi, l'exclusion, la réduction de la durée du temps de travail ou la protection sociale. Mais cette campagne présidentielle ne ressemble décidément pas aux précédentes. Jusqu'alors plus engagées dans les controverses politiques, les confédérations semblent se comporter en spectateurs, se gardant d'entrer sur la scène électorale, hésitant presque à interpeller les candidats, d'abord soucieuses de valoriser l'autonomie des *« partenaires sociaux »* face à l'Etat.

Comme si les syndicats, préoccupés de voir que les aspirants à l'Elysée tournent autour de la *« fracture sociale »* du pays sans apporter de solutions vraiment nouvelles, n'avaient plus guère d'illusions sur la politique ou en jugeaient le voisinage dangereux. Rien à voir avec les cinq précédentes élections présidentielles au suffrage universel direct où, à des degrés divers, les centrales s'étaient aventurées dans l'arène.

L'exemple de 1981 est à cet égard éloquent. Chaque confédération avait alors joué le rôle qu'on attendait d'elle, entre celles qui, comme la CGT et la CFDT, désireuses d'un changement politique ouvrant la voie à la transformation sociale, laissaient apparaître leurs préférences, et celles qui, comme FO, la CFTC et la CGC, au nom d'une conception stricte de l'indépendance syndicale, refusaient toute consigne de vote. La CGT avait « roulé » pour Georges Marchais, avant de rallier au second tour François Mitterrand. La CFDT avait, implicitement au premier tour et explicitement au second, soutenu le futur élu. FO s'était gardée traditionnellement de toute recommandation, mais André Bergeron, membre du Parti socialiste tendance « SFIO-maintenue », était intervenu dans le débat interne au PS en jugeant que M. Mitterrand avait plus de chances de l'emporter que M. Rocard... Même la CGC avait contribué au basculement des cadres en faveur de M. Mitterrand, en demandant la démission de Raymond Barre et en envisageant même, à l'initiative de Paul Marchelli, de présenter son propre candidat...

Michel Noblecourt

Lire la suite page 20
et nos informations page 9

BLOCAGE Sept heures de conversations entre le secrétaire d'État américain, Warren Christopher, et son homologue russe, Andreï Kozyrev, mercredi 22 et jeudi 23 mars à Genève, n'ont pas permis de débloquer les principaux sujets de contentieux entre Moscou et Washington. Les deux hommes doivent se retrouver en avril pour préparer la rencontre au sommet qui doit réunir le 11 mai à Moscou les présidents Clinton et Eltsine. ● L'élargissement de l'OTAN à certains pays d'Europe centrale et orientale reste au cœur du différend américano-russe, qui porte aussi sur la livraison par Moscou de réacteurs nucléaires à l'Iran. ● L'AFFAIRE CLAES, qui voit le secrétaire général de l'OTAN mis en cause dans une vieille affaire de pots-de-vin, affaiblit l'Organisation au moment de la *difficile négociation en cours* avec la Russie et l'Europe de l'Est.

Moscou et Washington constatent leurs divergences sur l'OTAN

« La lune de miel est terminée, mais ce n'est pas le divorce », déclare Andreï Kozyrev après sa rencontre avec Warren Christopher. A Genève, le ministre russe et le secrétaire d'État américain sont restés divisés sur la question de l'élargissement de l'organisation

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Si besoin était, les sept heures d'entretien que le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, et son homologue russe, Andreï Kozyrev, ont eu, mercredi 22 mars, dans la soirée, et jeudi 23 mars à Genève, auront davantage souligné les points de désaccords qu'apporté des solutions aux problèmes en suspens entre les deux pays.

Que ce soit sur l'élargissement de l'OTAN, la vente de centrales nucléaires à l'Iran, une participation plus active de Moscou au prochain sommet du G 7 (le groupe dit « des sept pays les plus industrialisés »), voire la Bosnie, chacun a campé sur ses positions tandis que le conflit en Tchétchénie continue de peser sur leurs relations. A en juger par les déclarations des deux ministres à l'issue de leurs conversations, les maigres résultats de cette rencontre tranchent avec l'enthousiasme encore affiché la veille par M. Kozyrev à son arrivée à Genève. Se félicitant de la décision du président Bill Clinton d'avoir accepté l'invitation du président Boris Eltsine à se rendre le 9 mai à Moscou pour assister à la célébration de la victoire des Alliés sur le nazisme, le chef de la diplomatie russe n'avait pas hésité à déclarer que les deux pays étaient *« en bonne voie de devenir des alliés en temps de paix »*.

SOMMET A NEW YORK

Moins de vingt-quatre heures plus tard, M. Kozyrev devait cependant tempérer ses propos en lançant lors de la conférence de presse commune : *« La lune de miel est terminée mais ce n'est pas le divorce. Nous sommes devenus plus réalistes et mieux à même de résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés. Ce que nous voulons éviter, c'est l'infidélité. »* Tout en prenant soin de se ménager mutuellement, cette formule imagée est aussi une manière de reconnaître que la réunion de Genève était loin d'avoir suffi à déblayer le terrain en prévision du sommet de mai prochain à Moscou. D'ailleurs les deux ministres devront encore se retrouver au moins une fois pour parachever les préparatifs dans le courant du mois d'avril à New York. L'une des principales pierres d'achoppement demeure l'OTAN. La Russie entendant accepter son élargissement qu'en contrepartie d'une coopération très étroite et privilégiée avec l'Alliance atlantique. Rappelant que Moscou avait, en principe, décidé de participer à un programme de coopération avec l'OTAN le Partenariat pour la paix, M. Christopher a indiqué que c'était dans ce cadre que devait se poursuivre le dialogue pour déterminer les relations futures entre la Russie et l'OTAN. Autre pomme de discorde : le refus de Moscou de renoncer à son projet de vente de réacteurs nucléaires à Téhéran. Pressé par le Congrès, la Maison Blanche se montre d'autant plus opposée à cette transaction qu'elle craint de voir l'Iran se doter de l'arme atomique alors que Moscou ne semble nullement disposé à céder.

Par souci d'apaisement, les deux hommes ont néanmoins annoncé la création d'un groupe de travail chargé d'étudier les problèmes liés à la prolifération nucléaire. En revanche, aucune entente ne s'est dégagée entre Russes et Américains sur une participation plus active de Boris Eltsine aux travaux du prochain sommet du (G 7) qui doit se tenir en juin à Halifax (Canada). M. Kozyrev a fait valoir que le président Eltsine devrait être associé aux discussions économiques car *« la Russie est non seulement un pays lourdement endetté mais aussi l'un des principaux créanciers du monde »*. Mais M. Christopher s'est refusé à envisager *« tout changement majeur* du *niveau de la participation russe par rapport à l'an dernier »* du fait de la situation en Tchétchénie.

Si l'on en croit le *New York Times*, les Etats-Unis seraient disposés à faire un pas en direction de la position de la Russie : pour isoler les Serbes de Bosnie, et gagner la bonne volonté du président de la république de Serbie, Slobodan Milosevic, Washington n'exigerait plus de ce dernier qu'il reconnaisse formellement les frontières de la Bosnie-Herzégovine et de la Croatie, avant de voir allégées les sanctions pesant contre Belgrade.

Jean-Claude Buhrer



Difficile examen d'entrée pour les candidats à l'Alliance atlantique

POUR tenter de calmer « l'appétit d'OTAN » des anciens pays communistes d'Europe centrale et orientale (les PECO), l'Organisation atlantique, à l'initiative des Etats-Unis, avait inventé le Partenariat pour la paix – sorte d'accords de coopération lâche avec l'OTAN. Mais à la fin de 1994 l'administration américaine a cédé aux instances des PECO et a mis en route un processus d'adhésion à l'OTAN, provoquant l'embarras de ses alliés ouest-européens et la colère de Moscou.

Au sommet atlantique de décembre, il a été décidé qu'un document serait préparé pour le prochain Conseil atlantique qui exposerait le « comment » et le « pourquoi » de l'élargissement, la question du « faut-il ou ne faut-il pas » étant en principe résolue positivement, celle du « qui » et « quand » étant renvoyée à plus tard. Cette procédure complexe, qui aboutira seulement après une décision unanime des seize membres actuels de l'Alliance atlantique et la ratification par les Parlements (il faut une majorité des deux tiers au Sénat américain), offre une marge de manœuvre aux Occidentaux... et un champ d'action à la diplomatie russe. Le Kremlin va essayer d'obtenir des contreparties dans l'organisation du système paneuropéen de sécurité, en poursuivant le bras de fer avec les Américains, dont la rencontre de Genève n'est qu'un épisode. Le prochain est déjà programmé pour la visite de Bill Clinton à Moscou le 9 mai.

L'adhésion à l'OTAN des PECO pose des problèmes que les Américains eux-mêmes ne sous-estiment pas. L'élargissement doit d'abord, dit-on à Washington, renforcer la sécurité de tout le continent, y compris des pays qui ne sont et ne seront pas membres. Il ne servirait à rien de laisser entendre que l'indépendance et l'intégrité territoriale de certains pays laissés en dehors de l'OTAN sont secondaires pour les Occidentaux. Ce serait désigner des victimes potentielles. Exemple l'Ukraine, voire les pays baltes qui ont déjà fait acte de candidature, mais qui représentent un sujet particulièrement sensible pour la Russie, étant donné leurs liens séculaires.

La participation à l'OTAN donne des droits ; un pays membre faisant l'objet d'une menace extérieure est en droit d'attendre, conformément à l'article 5 de la charte de Washington, l'assistance de ses alliés. Y compris dans les cas extrêmes, le « parapluie » nucléaire des Etats-Unis. Mais cette participation crée aussi des obligations, comme celle de venir en aide à un allié menacé. Les pays de l'Est ont tendance à ne considérer que le premier aspect ; les tensions entre certains d'entre eux sont encore telles qu'on imagine mal, à court terme, la mise en œuvre de cette solidarité. Les degrés d'intégration dans l'OTAN peuvent aussi être divers ; entre la situation de la France et celle des Pays-Bas, toutes les nuances sont envisageables. Il en va de même pour la présence de troupes étrangères sur le territoire des Etats-membres ou le stationnement d'armes nucléaires.

Dans un article de la revue *Foreign Affairs*, le sous-secrétaire d'Etat américain Richard Holbrooke a rappelé les conditions posées aux candidats : un régime démocratique et une économie de marché, un contrôle parlementaire et civil sur l'armée, la capacité à contribuer à la défense de toute l'Alliance. Cette dernière clause englobe la réforme des armées des pays de l'Est, la restructuration de leur commandement et des unités, encore très marqués par l'héritage du pacte de Varsovie, pour les mettre en conformité avec les normes de l'OTAN. Les premières manœuvres communes entre des armées occidentales et est-européennes ont mis en évidence tous les progrès à accomplir. Un autre obstacle concerne la standardisation des armements, bien que des spécialistes fassent justement remarquer que celle-ci est loin d'être actuellement réalisée entre les alliés ; il n'en reste pas moins qu'une reconversion de l'équipement des pays de l'Est ouvrirait un marché considérable aux industries occidentales de l'armement.

« Ni surprise ni veto ». Les dirigeants occidentaux résument par cette formule leur attitude envers Moscou. L'extension de l'OTAN ne se fera pas secrètement et la Russie ne sera pas placée devent le fait accompli. En revanche, il ne lui sera reconnu aucun droit de regard ni sur le calendrier ni sur la liste des impétrants. Les plus chauds partisans de l'élargissement rappellent le précédent allemand ; en 1990, Mikhaïl Gorbatchev avait mis à la réunification des conditions draconiennes avant d'accepter finalement que l'Allemagne dans son ensemble, y compris les territoires de l'ancienne RDA, fasse partie intégrante de l'OTAN. Les plus prudents font remarquer que les Russes disposent de moyens de rétorsion, comme la remise en cause de la réduction des forces classiques en Europe (accords CFE, dont ils ont déjà demandé la révision) ou des mesures de confiance (notification des manœuvres, présence d'observateurs, etc.). Les Occidentaux essaient de développer une *« double stratégie »* : extension de l'Organisation atlantique et dialogue avec le Kremlin. Pour le moment, celui-ci fait monter les enchères, en poursuivant son vieux rêve d'une Europe sans l'OTAN ou avec la Russie dans l'OTAN, ce qui revient au même.

Daniel Vernet

Les arguments de Moscou

Pour justifier son opposition à l'élargissement de l'OTAN, la Russie avance plusieurs types d'arguments. L'extension de l'organisation *atlantique vers l'Est créerait de nouvelles divisions en Europe* : elle provoquerait des tensions avec Moscou qui serait *de facto* exclue de la plus importante institution de sécurité européenne ; elle amènerait selon toute vraisemblance les forces de l'OTAN aux frontières de la Russie ; elle encouragerait les pays d'Europe centrale à se montrer plus intransigeants dans leurs rapports avec Moscou ; elle obligerait l'état- major russe à redéployer des forces vers l'ouest et amènerait une augmentation des dépenses militaires qui grèverait un budget déjà insuffisant pour assurer le financement des réformes ; elle renforcerait, enfin, les tendances nationalistes dans une classe politique qui se sent déjà humiliée par la dépendance de la Russie vis-à-vis de l'Occident.

L'OTAN gêné par la mise en cause de Willy Claes dans l'affaire Agusta

BRUXELLES
de notre correspondant

Les ambassadeurs à l'OTAN sont dans une situation piquante: habitués à se livrer à des considérations planétaires, ces diplomates doivent se pencher sur le microcosme belge pour essayer de deviner si l'Alliance atlantique pourra conserver son secrétaire général, Willy Claes, déstabilisé par les affaires de pots-de-vin au profit du Parti socialiste flamand. Quand l'affaire Agusta a rebondi *en février, les représentants* permanents des alliés à Bruxelles avaient *« réitéré unanimement leur confiance »* à M. Claes. Dans certaines délégations, on précise maintenant qu'il s'agit simplement de *« prendre acte »* des déclarations de l'intéressé et qu'il n'appartient pas aux alliés d'influer sur le cours d'une affaire à régler entre Belges.

Quoi qu'il en soit, la mise en cause de M. Claes tombe à un très mauvais moment pour une organisation ayant à faire des choix importants. A l'OTAN, le pouvoir de décision appartient au Conseil de l'Atlantique nord, c'est-à-dire aux gouvernements et aux *ambassadeurs qui les représentent*. Mais le secrétaire général joue un rôle non négligeable. Président du Conseil atlantique, il est chargé de promouvoir et de diriger le processus de consultation. Il peut influer sur les compromis résultant de la recherche obligatoire du consensus entre alliés. Il doit donner des impulsions et des conseils fondés sur ses contacts personnels avec les alliés et les dirigeants d'autres pays.

UN DÉBUT DE DÉCEPTION

Le premier des dossiers chauds a trait aux relations de l'OTAN avec la Russie. M. Claes a reçu un camouflet le 1er décembre 1994 quand Andreï Kozyrev, *accueilli* par les alliés au siège de l'OTAN, a refusé à la dernière minute d'approuver le « programme de partenariat individuel » qui devait amorcer une véritable coopération entre l'Alliance et Moscou. Il s'agissait de s'engager au-delà des discours vagues prononcés dans le cadre du Conseil de coopération nord-atlantique qui rassemble les Seize et leurs anciens ennemis du pacte de Varsovie.

Moscou n'a pas caché la raison de ce refus : les projets d'élargissement de l'Alliance à d'anciens satellites de l'URSS, avec une garantie de sécurité impliquant éventuellement la création de bases militaires. Les Seize rabâchent actuellement qu'ils s'en tiennent au très général examen du *« comment »* et du *« pourquoi »*, remettant à plus tard celui du *« qui »* et du *« quand »*. Pour faire patienter la Pologne et la Hongrie et les amener à prendre en considération certaines contingences diplomatiques, il faut un secrétaire général influent et crédible.

Un début de déception est déja perceptible à la « cellule de planification du partenariat » inaugurée en juin 1994 à proximité immédiate du SHAPE, près de Mons, pour une coopération militaire allant au-delà des bonnes paroles. Dans l'esprit de plusieurs pays de l'ancien bloc communiste qui ont envoyé là-bas des *officiers de liaison, cette présence* n'a de sens que si elle constitue une étape vers l'adhésion. Dans l'immédiat, l'Alliance est confrontée à la perspective de l'« extraction » des contingents de la Forpronu en Bosnie. Depuis plusieurs semaines, ses militaires travaillent à la planification de cette opération, qui pourrait mobilier 60 000 hommes pendant trois mois. Déja fortement représentée dans la Forpronu, la France sera de la partie, malgré son absence des structures militaires intégrées de l'OTAN. Elle souhaite que tout se passe sous le contrôle politique du Conseil atlantique, ce qui implique une participation active du secrétaire général.

Celui-ci devra aussi faire preuve de diplomatie à l'égard de l'ONU . En effet, les Américains ne veulent pas entendre parler de « double clé » pour l'« extraction », ayant été échaudés par le mécanisme de coordination mis en œuvre pour les frappes aériennes décidées par le Conseil de sécurité. En même temps que les préparatifs militaires, un débat, à *ce stade purement abstrait, mais* lourd de conséquences, bat son plein à l'OTAN. Il s'agit du concept de « groupe de forces interarmées multinationales » (GFIM) présenté aux alliés par les Américains. Cette initiative vise à sortir des lourdes procédures des grands commandements régionaux en Europe et à mettre en place des commandements mobiles, prêts à réagir à toute une gamme de menaces. En principe les GFIM devraient permettre à l'Union de l'Europe occidentale (UEO) d'utiliser des moyens de l'OTAN pour *des opérations dans* lesquelles les Etats-Unis ne souhaiteraient pas s'engager. Mais les Américains veulent que ces GFIM demeurent dans les structures intégrées de l'OTAN. Il n'est pas question, disent-ils, que le général Joulwan, commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR : *Supreme Allied Commander Europe)*, soit un simple *« magasinier »* de l'UEO. Les Français voudraient au contraire que les GFIM sortent du commandement intégré. Pour le moment, il y a un blocage. Le secrétaire général est traditionnellement un Européen, alors que le SACEUR est un Américain. Raison *de plus*, pour l'Union européenne, que M. Claes puisse participer à ce débat sans penser à ses ennuis personnels.

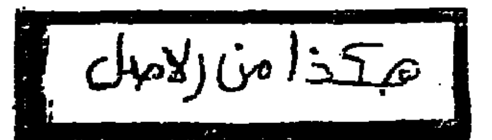
Jean de la Guérivière

La Bosnie pourrait s'opposer à un nouveau mandat de l'ONU

L'ARMÉE BOSNIAQUE se serait emparée des hauteurs de Stolice, dans la région de Tuzla, où se trouve une importante tour de communications, a déclaré, à Sarajevo, mercredi 23 mars, un porte-parole de l'ONU, le lieutenant-colonel Gary Coward. L'offensive de l'armée bosniaque, déclenchée en début de semaine, contre les positions serbes qui encerclent la région de Tuzla, au *nord-est de la Bosnie, enregistre*rait ainsi sa première victoire. Une victoire significative compte tenu de l'importance stratégique du relais émetteur de Stolice, situé à l'est de Tuzla et contrôlé depuis le début de la guerre par les forces serbes de Bosnie, qui s'en servent pour les communications entre les différentes régions dont ils se sont emparés.

Le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, menace de lancer une contre-offensive si *« la communauté internationale continue de tolérer l'offensive musulmane »*. Jeudi, ses milices ont tiré plus de sept cents obus près de Kalesija, au sud-est de Tuzla.

De son côté, le gouvernement *bosniaque* a menacé à mots couverts de s'opposer au renouvellement du mandat de la Forpronu sur son territoire, qui expire le 31 mars, si rien n'est fait d'ici à cette date pour résoudre le conflit en ex-Yougoslavie. Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros Ghali, le président Alija Izetbegovic demande que le mandat de la Forpronu ne soit prorogé que de trente jours, période qui devrait, selon lui, permettre de modifier le mandat actuel des « casques bleus » en Bosnie. Cette requête, qui ressemble fortement à celle de son homologue croate, intervient au moment où d'intenses négociations sont en cours pour redéfinir la mission des « casques bleus » en Croatie. Le Conseil de sécurité des Nations unies devrait rédiger dans les prochains jours une résolution sur l'avenir des opérations de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie.– *(AFP, Reuter)*



L'Union européenne s'inquiète de l'ampleur de l'opération turque au Kurdistan irakien

Ankara est invité à mettre fin à l'intervention « le plus tôt possible »

A la différence des États-Unis, qui ont évité toute critique, les représentants de la diplomatie européenne, invités jeudi 23 avril du gouvernement turc, ont exprimé leur « préoccupation » devant le caractère massif de l'offensive lancée contre les bases du PKK dans le nord de l'Irak et les risques qu'elle fait courir aux populations civiles. Ils ont rappelé que la solution de la question kurde ne pouvait être exclusivement militaire.

ANKARA
de notre envoyée spéciale

Les Européens ne veulent pas rompre le processus de rapprochement engagé depuis quelques mois avec la Turquie. Aussi est-ce en des termes soigneusement pesés qu'Alain Juppé a exprimé, jeudi 23 mars à Ankara, la position de l'Union européenne sur l'intervention de l'armée turque en Irak et les *« préoccupations »* qu'elle suscite.

« La Turquie, a-t-il dit, *est fondée à défendre sa sécurité en combattant des sanctuaires terroristes qui se trouvent dans un territoire où ne s'exerce aucune autorité d'Etat. Mais nous sommes préoccupés par le caractère massif et l'absence de délai assignés à cette opération, qui vont au-delà du simple exercice du droit de suite. Nous sommes inquiets des dommages qui peuvent en résulter pour les populations civiles. Nous souhaitons qu'elle puisse se terminer le plus tôt possible. »*

L'Union européenne ne condamne donc pas le principe de l'intervention, mais son ampleur (35 000 hommes qui ont pénétré jusqu'à 40 kilomètres au-delà de la frontière) ; elle demande à être informée sur la façon dont cette opération se déroule et refuse qu'elle débouche sur l'établissement durable d'une « zone-tampon » dans le nord de l'Irak.

M. Juppé, qui se trouvait à Ankara avec ses homologues allemand, Klaus Kinkel, et espagnol, Javier Solana, a d'autre part précisé la position des Européens sur le problème kurde en Turquie. *« Nous condamnons le terrorisme et le séparatisme, nous sommes attachés à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Turquie »*, a-t-il déclaré, en ajoutant toutefois que le problème kurde ne se limitait pas à la lutte contre le PKK, que sa solution ne pouvait être exclusivement militaire, mais supposait également l'octroi de *« droits sociaux, politiques, culturels, aux citoyens d'origine kurde»*.

Cette dernière partie du discours n'a guère été entendue, semble-t-il, par le premier ministre, Tansu Ciller, ni par le président Suleyman Demirel, qui s'en sont tenus, dans leurs entretiens avec les trois ministres européens, à l'argumentation turque traditionnelle selon laquelle les Kurdes sont des citoyens comme les autres et bénéficient des mêmes droits. M. Juppé a toutefois cru déceler chez Mme Ciller et chez le président de l'Assemblée nationale, M. Cindoruk, une réelle détermination à faire évoluer les institutions turques vers plus de démocratie, comme le demande l'Union européenne. L'un et l'autre croient pouvoir compter sur une majorité au Parlement pour amender la Constitution et le code pénal, peut-être avant l'été, afin d'en extirper les articles qui autorisent les excès et l'arbitraire de la répression. Une telle réforme ferait, par exemple, tomber les charges qui pèsent actuellement sur l'écrivain Yachar Kemal. Une amnistie est également promise par le premier ministre depuis des mois, à laquelle le président Demirel reste toutefois hostile.

Les Européens ont signé, le 6 mars, avec Ankara un accord d'union douanière qui a reçu, sauf dans les milieux islamistes résolument anti-occidentaux, une large approbation en Turquie et a été mis à l'actif du premier ministre. Pour se concrétiser, cet accord doit cependant encore recevoir à l'automne l'aval du Parlement européen, qui ne le donnera que si des progrès sensibles ont été réalisés en matière de droits de l'homme et de démocratisation.

C'est sur ce « levier » que misent les dirigeants de l'Union européenne, et le ton mesuré qu'ils ont adopté jeudi à Ankara était une façon de soutenir les secteurs réformistes turcs. Il est vraisemblable, d'autre part, que le Parlement européen ne donnerait pas son feu vert à l'accord d'union douanière si l'opération militaire actuellement menée en Irak se poursuivait encore à l'automne.

Mais la décision sur ce point échappe aux interlocuteurs qu'ont rencontrés, jeudi, les ministres européens ; c'est l'armée qui en est maître.

Claire Tréan

L'armée semble en passe d'atteindre ses objectifs

AU QUATRIÈME JOUR de l'offensive contre les Kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dans le nord de l'Irak, l'armée turque semblait contrôler l'essentiel d'une zone frontalière longue de 220 kilomètres et large de 40, qui correspond à l'objectif qu'elle s'était fixé, selon un journaliste de l'AFP de retour de la région.

Les avions turcs, décollant de la base de Diyarbakir, ont effectué dix sorties jeudi 23 mars pour pilonner les positions du PKK en territoire irakien, dans la zone montagneuse délimitée par les trois frontières entre la Turquie, l'Iran et l'Irak. Quelque 10 000 soldats turcs continuaient leur avancée vers le camp de Hakourk, l'un des principaux camps du PKK.

Les pertes du PKK depuis le début de l'opération lundi 20 mars s'élèvent à 128 personnes contre 14 morts et 19 blessés du côté turc, a indiqué le porte-parole de l'armée turque. Un bilan totalement inverse de celui communiqué par le PKK : l'agence Kurd-ha, basée à Cologne, fait état de 179 soldats turcs tués contre 11 combattants kurdes.

Selon des témoignages recueillis par une envoyée spéciale de l'AFP à Zakho, la ville irakienne la plus proche de la frontière turque, *« la plupart des gens du PKK sont partis vers l'Est »*, ne laissant qu'une petite arrière-garde pour combattre les Turcs.

Le représentant à Ankara du Parti démocratique du Kurdistan d'Irak (PDK), qui contrôlait la zone où se déroule l'offensive turque, a déclaré n'avoir reçu aucune information indiquant qu'il y ait eu des victimes parmi la population civile d'Irak du Nord.

Par ailleurs, les vols de reconnaissance alliés de l'opération « Provide Comfort », chargée de surveiller la zone d'interdiction de vol pour les avions irakiens et d'acheminer de l'aide aux populations kurdes, ont repris jeudi après trois jours d'interruption dus à l'opération militaire turque dans la région, a indiqué un porte-parole américain de la base d'Incirlik, quartier général de cette opération.

L'Irak a appelé jeudi au retrait des forces turques de son territoire, parlant d'une *« violation de sa souveraineté »*. – *(AFP, Reuter.)*

Le CICR reste écarté des zones de combat

GENÈVE
de notre correspondante

Depuis qu'a commencé l'intervention turque, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) n'a pu obtenir d'Ankara l'autorisation de se rendre dans la région. Depuis 1984, l'organisation humanitaire n'a toujours pas pu exercer son mandat dans le Sud-Est anatolien.

Or, selon des sources généralement fiables, les nouvelles les plus alarmantes parviennent à Genève sur les mauvais traitements subis par des prisonniers kurdes, civils et militaires, aux mains des Turcs. Des civils de nationalité turque seraient rapatriés de force du nord de l'Irak vers la Turquie.

Le 22 mars, le CICR a alerté Ankara par l'intermédiaire de la mission permanente de Turquie auprès des Nations unies à Genève. La Turquie, a signé et ratifié les conventions de Genève, dont la IVe (relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre) stipule à l'article 3 (commune aux quatre conventions) applicable aux *« conflits armés non internationaux »* que *« sont et demeurent prohibés (...) : a) les atteintes portées à la vie et à l'intégrité corporelle, notamment le meurtre sous toutes ses formes, les mutilations, les traitements cruels, tortures et supplices ; b) les prises d'otages ; c) les atteintes à la dignité des personnes, notamment les traitements humiliants et dégradants »*. Le CICR insiste sur la nécessité de se voir accorder l'accès immédiat aux combattants et aux civils capturés par les Turcs. Il n'a pas eu de réponse.

Pour sa part, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) avait remis, en janvier dernier, au CICR une « déclaration » dans laquelle il s'engageait à respecter unilatéralement les conventions humanitaires de Genève. Le CICR, qui a ouvert trois bureaux dans le Kurdistan irakien, à Erbil, Dohuk et Suleimanieh, y dispense notamment une aide médicale à la population et maintient des contacts avec des responsables du PKK dans divers pays de la région.

Isabelle Vichniac

■ **REDISTRIBUTION** des cartes au gouvernement : Tansu Ciller, premier ministre turc et chef du Parti de la juste voie (DYP), et le chef du Parti républicain du peuple (CHP), le vice-premier ministre social-démocrate Hikmet Cetin, ont signé un protocole de gouvernement donnant au deuxième parti de la coalition davantage de pouvoirs en matière économique. L'*« accélération de la démocratisation »* sera l'une des priorités du nouveau gouvernement, a déclaré M. Cetin. – *(AFP, Reuter.)*

Soumis au chantage de militants gays, deux prélats de l'Eglise anglicane avouent leur homosexualité

LONDRES
de notre correspondant

L'Eglise anglicane, dont les lieux de culte sont de plus en plus désertés par les fidèles et qui se remet lentement d'aventureux placements financiers, n'avait pas besoin de cela. Alors qu'elle vient de célébrer, discrètement, le premier anniversaire de l'ordination de femmes en Angleterre, la voilà rattrapée par le siècle dans un des domaines les plus délicats pour elle, celui de la sexualité. Le *Sunday Times* a ainsi publié, le 19 mars, le nom de la première femme prêtre à reconnaître qu'elle était lesbienne. Son évêque a dénoncé le chantage auquel se serait livré la correspondante religieuse de l'hebdomadaire pour forcer cette confession.

Mais les deux événements qui ont médiatisé une question hantant le clergé britannique ont été la confession télévisée de l'ancien évêque de Glasgow, Mgr Derek Rawcliffe, et la décision de Mgr David Hope, évêque de Londres, au troisième rang dans la hiérarchie anglicane, de répondre publiquement aux insinuations de Peter Thatchell, porte-parole d'« OutRage ! ». Au soir de sa vie, après la mort de son épouse, Mgr Rawcliffe a reconnu son homosexualité, affirmant que *« Dieu nous aime en dépit de nos péchés »*.

La situation de Mgr Hope était plus délicate. Comme d'autres prélats, il avait été contacté par « OutRage ! », qui s'est donné pour mission de contraindre les homosexuels à sortir de l'ombre. Déjà dénoncé, l'évêque de Portsmouth a choisi d'entrer au couvent. Peter Thatchell avait écrit à l'évêque de Londres qu'*« il était bien connu de nombreux homosexuels, de spécialistes des questions religieuses, de membres du clergé et de l'administration de l'Eglise d'Angleterre que vous êtes gay »* et qu'il disposait d'*« un tas d'informations détaillées sur votre vie privée »*. Il ajoutait qu'il ne les avait pas publiées parce qu'il pensait que Mgr Hope aurait *« l'honnêteté et le courage (...) de rendre publiques ses convictions (...) et de devenir un agent de la libération des lesbiennes et des gays »*.

« UNE CERTAINE AMBIGUÏTÉ »

Mgr Hope a répliqué en rendant la lettre publique et en accusant son auteur de *« grave intimidation »*. Ajoutant qu'il avait été *« profondément affecté et blessé »* par cette campagne, il a toutefois reconnu *« une certaine ambiguïté »* dans sa sexualité. Les attaques de M. Thatchell ont suscité une levée de boucliers dans l'Eglise anglicane, qui a volé au secours de Mgr Hope.

Marquées par d'autres affaires de pédophilie et de liaisons entre pasteurs et paroissiennes, les Eglises seraient-elles plus « perverses » que la société ? Non, nous répond un prêtre anglican, elles sont affectées par la culture dans laquelle elles vivent. Si l'homosexualité est une question brûlante dans la société, elle l'est aussi pour son Eglise. Si une partie des anglicans condamne sans appel l'homosexualité, lors d'une conférence internationale des évêques anglicans à la mi-mars, Mgr George Carey, archevêque de Cantorbéry et primat de la Communion anglicane, avait déclaré que les homosexuels étaient faits *« à l'image de Dieu »*. Les participants ont reconnu que ceux qui avaient des relations stables pouvaient mener une vie de *« caractère véritablement chrétien »*. On n'en est toutefois pas à envisager l'union homosexuelle de prêtres.

Mais, dans une Eglise anglicane qui admet le mariage des prêtres, la situation est différente de celle des catholiques, qui prônent le célibat et l'abstinence. A partir du moment où un prêtre peut se marier, au nom de quoi un confrère homosexuel serait-il nécessairement voué au célibat ? Et, pour aller plus loin, à partir du moment où l'on reconnaît à l'acte sexuel deux finalités – la procréation et la manifestation de l'union entre deux êtres –, pourquoi serait-il plus un péché entre personnes du même sexe qu'entre hétérosexuels ? Ces questions dépassent les milieux homosexuels pour se poser à l'Eglise entière et à une société qui reste, malgré les apparences, pudibonde.

Patrice de Beer

Le financement par la BERD d'une centrale nucléaire slovaque est remis en cause

L'Autriche réclame la fermeture de Mochovce

TOUT semblait pourtant parfaitement ficelé. Après quatre ans de discussions, de négociations âpres où la politique avait souvent pris le pas sur la technique, les Européens pensaient que le beau projet qu'ils avaient lancé pour achever la centrale nucléaire slovaque de Mochovce allait enfin aboutir. On n'attendait plus que l'accord de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), qui devait débloquer un prêt de 412 millions de marks (1.442 million de francs) nécessaire à l'engagement du début des travaux. Mercredi 22 mars, ce bel édifice a été remis en cause par une volte-face venue non pas des Européens mais, paradoxalement, des Slovaques eux-mêmes.

Sur le site de Mochovce, situé à une centaine de kilomètres à l'est de Bratislava, quatre réacteurs à eau pressurisée de conception russe – des VVER 213 de 440 mégawatts chacun – dorment, inachevés, depuis près de six ans. Faute d'argent, le chantier a été abandonné en 1989, laissant la tranche 1 achevée à 90 %, la 2 à 75 %, la 3 à 40 % et la 4 à 30 %.

Le plan mis en place par les Européens prévoit la finition et la mise à un niveau de sûreté acceptable des tranches 1 et 2, ces travaux et le démarrage de la centrale devant être réalisés par une société (EMO) regroupant des intérêts français et slovaques (51 % pour EDF, 49 % pour Slovenske Electrarne). En contrepartie, les Slovaques sont tenus d'arrêter deux réacteurs plus anciens et moins sûrs, de 440 mégawatts eux aussi, en service actuellement à la centrale de Bohunice.

Vienne mène campagne contre les sites installés près de ses frontières

Les autorités de Bratislava ont-elles changé d'avis ? En tout cas, pour une raison encore ignorée, elles ont demandé, mercredi 22 mars, à la BERD de différer sa décision sur le prêt qu'on leur proposait. Ce coup de théâtre a en a surpris plus d'un, même si certains affirment après coup qu'ils *« s'attendaient à quelque chose »*. Le gouvernement slovaque s'étant montré avare de déclarations, les experts en sont réduits à formuler des hypothèses pour tenter d'expliquer ce geste.

Pour certains, les Slovaques, en agissant ainsi, céderaient à la pression antinucléaire vigoureusement exercée par l'Autriche depuis des mois. Vienne, qui, après un référendum organisé en 1978, a renoncé à l'énergie atomique et mis définitivement sous cocon le réacteur qu'elle venait d'achever, mène campagne contre les centrales nucléaires, dont beaucoup sont d'origine russe, installées à proximité de ses frontières. Tous les arguments sont bons et nul ne doute que l'Autriche, qui commerce avec la Slovaquie, ne joue de cette carte pour convaincre Bratislava de l'inutilité d'achever Mochovce.

Mais cela semble en contradiction avec les déclarations de certains membres du gouvernement slovaque qui, excédés peut-être par les lenteurs des procédures occidentales, ou poussés par un sentiment nationaliste fort, ont affirmé que la centrale slovaque serait achevée, aide financière et technique des Européens ou pas. La menace est claire. D'autant plus claire que, comme le rappelle Ladislav Lorinc, président et directeur général de la société EMO, *« la consommation d'électricité dans le pays a augmenté plus qu'on ne l'attendait »*.

D'autres imaginent encore que cette volte-face des Slovaques serait le résultat de manœuvres américaines et russes tendant à préserver les zones d'influences, nucléaires ou non, de Moscou et de Washington...

Mais il existe peut-être une autre explication, sans doute plus terre à terre, qui a trait plus simplement aux conditions dans lesquelles sont accordés les prêts consentis par les Européens à Bratislava pour achever Mochovce. Des prêts dont le remboursement pourrait peser lourdement sur l'économie slovaque déjà fragile.

Le montant total de l'investissement nécessaire à l'achèvement des tranches 1 et 2 de la centrale slovaque s'élève, en effet, à 1,45 milliard de marks, soit près de 5 milliards de francs. Environ un tiers est couvert par la BERD, un autre tiers par Euratom et le reste par des crédits exports français et allemands et par des contributions d'EDF et de la compagnie d'électricité allemande Bayernwerk. Rembourser de telles sommes n'est guère facile pour eux.

La solution proposée par les banques européennes consisterait à augmenter sensiblement le prix de l'électricité et à prélever une dîme sur le prix de vente du kilowatt-heure pour rembourser les emprunts. Une mesure difficile à prendre dans un pays où le coût de la vie a singulièrement augmenté ces dernières années. Dans ces conditions, la volte-face du gouvernement slovaque est peut-être une tentative destinée à renégocier ce contrat sur des bases économiques plus favorables tout en acceptant que la sûreté des réacteurs à achever soit portée à un niveau convenable.

A moins que Bratislava, sensible aux sirènes russes, ne renonce à une coopération avec les Occidentaux et accepte les 150 millions de dollars (750 millions de francs) et l'aide technique que lui a proposée récemment Moscou pour finir la centrale de Mochovce et assurer la fourniture de services et de combustible nucléaire pour le reste du parc.

Jean-François Augereau

Les contrôles aux frontières disparaissent dans l'espace Schengen

L'identité des voyageurs ne sera plus vérifiée à partir de dimanche sur les vols internes aux sept États signataires : la France, l'Allemagne, les trois pays du Benelux, l'Espagne et le Portugal.

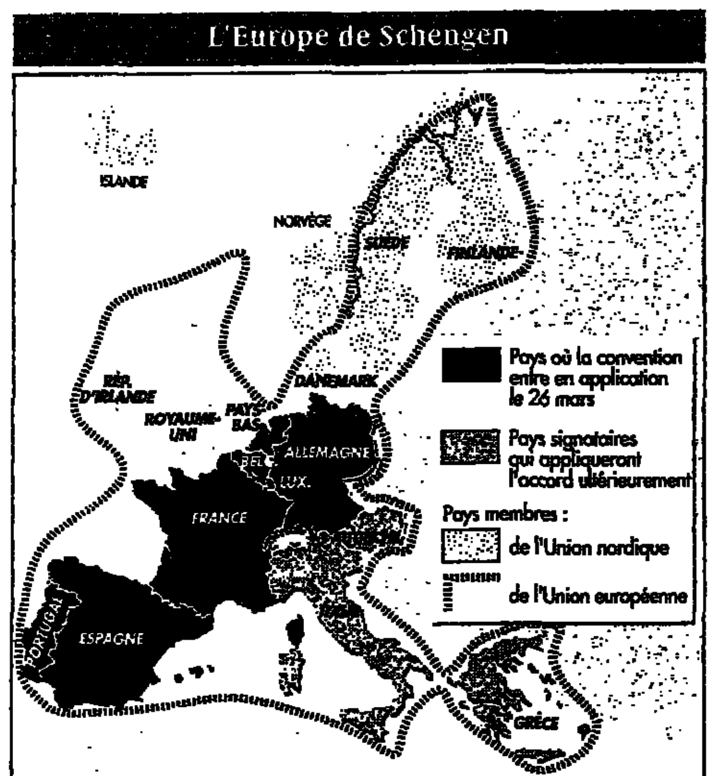
L'entrée en vigueur, dimanche 26 mars, des accords de Schengen marque le début de la libre circulation des personnes à l'intérieur de l'Europe. Sept pays seulement sont concernés, la France, l'Allemagne réunifiée, l'Union Benelux et les deux pays de la péninsule Ibérique. La mesure la plus spectaculaire dimanche sera la suppression des contrôles d'identité dans les aéroports des pays membres pour tous les vols en provenance de l'espace Schengen. Les aérogares ont été aménagées spécialement pour accueillir ces vols. Aux frontières terrestres, le démantèlement des contrôles se fera plus progressivement. L'accord institue une seule frontière extérieure. Pour les ressortissants des autres pays, les vérifications se passeront au point d'entrée dans l'espace commun, avec des procédures identiques quel que soit l'endroit. La mise en application de cet accord va être surveillée par des « commissions de suivi », qui se réuniront à rythme régulier, pendant les trois premiers mois de la période probatoire.

LE RENDEZ-VOUS était pris de longue date. Après dix ans de tergiversations, le principe de la libre circulation en Europe va commencer à recevoir, dimanche 26 mars, un début d'application dans sept des quinze pays membres de l'Union européenne. A partir de la semaine prochaine, les contrôles aux frontières vont être progressivement supprimés entre les sept pays, dont la France, qui ont signé et ratifié la convention de Schengen.

Lancée à l'initiative de la France et de l'Allemagne, rejointes aussitôt par les trois pays du Benelux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg), l'idée d'un accord sur l'abolition des contrôles aux frontières entre les Cinq a été concrétisée le 14 juin 1985, date de sa signature dans la petite ville luxembourgeoise de Schengen. Il a fallu cinq ans pour que la Convention du même nom voie le jour, le 19 janvier 1990. Il a fallu cinq ans encore pour qu'elle entre en application. L'Espagne et le Portugal, qui ont pris le train en marche, complètent cet espace Schengen. En revanche, l'Italie et la Grèce, bien que signataires, n'ont pas encore pris les dispositions pour l'appliquer. Elles ne sont pas au rendez-vous de dimanche.

Cela aurait pu être un moment historique. Mais tout a été fait pour qu'il ne le soit pas. On ne coupera pas de ruban. Les obsessions sécuritaires, les méfiances des administrations nationales, *ont miné l'élan volontariste du départ*, volé la fête.

Pour le public français, le principal changement dimanche concernera les usagers des aéroports. Les passagers des vols en provenance de l'espace Schengen n'auront plus à justifier de leur identité, pas plus qu'un voyageur venant de Toulouse n'a à le faire en arrivant dans les aéroports parisiens. Aux frontières terrestres, la situation sera plus complexe. Cet été, lors *du rush des vacances, les amateurs* de soleil, si tout se passe bien d'ici là, ne devraient plus avoir à s'inquiéter de montrer patte blanche à la frontière espagnole – contrairement aux frontières avec la Suisse et l'Italie, non membres du club pour le moment, ou aux usagers du tunnel sous la Manche : la Grande-Bretagne reste une île et entend bien le marquer.



UN DISPOSITIF COMPLEXE

Les contrôles ne vont pas disparaître d'un seul coup à partir du 26 mars. A l'instigation du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, le gouvernement français a imposé à ses partenaires une période probatoire de trois mois pendant laquelle la police pourra continuer d'utiliser ses postes frontières. Ensuite on verra.

Pour les usagers habituels des frontières intracommunautaires, le changement sera donc, dans un premier temps, à peine visible. Il y a belle lurette qu'à ces frontières les contrôles ont été progressivement allégés. Certains postes, entre les Ardennes belge et française, par exemple, ou à la frontière entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg allemand, ont déjà disparu. Comme ils ont totalement disparu depuis longtemps entre les pays du Benelux.

Ce maintien provisoire d'un droit de contrôle aux grands points de passage, sur les autoroutes notamment, est de portée plus symbolique que pratique. Toute la difficulté de l'exercice Schengen, ces dernières années, a été de prévoir les dispositifs de remplacement à ces contrôles fixes aux frontières, qui n'ont donc plus de raisons d'être. La sécurité dans l'« espace Schengen » sera désormais assurée par tout un dispositif complexe, mis en place pour coordonner les actions des administrations nationales et s'assurer que les mêmes règles s'appliquent partout.

Premier principe : comme pour le marché intérieur européen, qui concerne la circulation des marchandises dans l'ensemble des quinze pays de l'Union européenne, tout repose au premier chef sur la fiabilité de la frontière située au pourtour des sept pays membres, et qui constitue désormais la frontière extérieure commune. C'est là que vont s'opérer les contrôles d'entrée pour tous les gens qui veulent se *rendre, pour une raison ou une* autre, dans la zone Schengen : les touristes, les hommes d'affaires, mais aussi les trafiquants en tout genre ou les immigrés clandestins. Il suffirait que tel ou tel tronçon de frontière soit jugé à la longue trop perméable aux trafics mafieux, aux flux d'immigration clandestine, à la drogue, pour que l'ensemble des pays signataires de l'accord de Schengen se sentent menacés dans leur sécurité. C'est toute la crédibilité de l'ensemble et, au-delà, la capacité des Européens à construire leur union qui seraient mises en cause.

A l'heure où, dans tous les pays d'Europe de l'Ouest, inquiets de l'instabilité aux frontières de l'Union, les opinions publiques et les milieux politiques sont particulièrement sensibles aux préoccupations d'ordre sécuritaire, aucun pays n'a le droit à l'erreur. Le renoncement des Italiens, mais surtout des Grecs, à faire partie le 26 mars, avec les autres, de l'espace Schengen, a finalement suscité le soulagement de tous ceux qui redoutaient le démarrage de l'expérience avec des maillons considérés comme faibles. La confiance est essentielle entre les acteurs, même si personne n'est à l'abri d'un accident de parcours. Ni les Français, ni les Allemands – qui ont la charge redoutable de garder une longue frontière avec les pays de l'Est, avec en arrière-plan la menace de la nouvelle mafia russe –, ni les autres.

DROIT DE POURSUITE

L'espace Schengen repose sur la coopération entre les administrations, notamment les polices des Etats membres, qui ont dû harmoniser leurs méthodes de travail. En matière d'immigration, il a fallu ainsi s'entendre sur des critères d'attribution de visas, sur les listes de pays dont les ressortissants seront soumis à tel ou tel type de régime d'entrée. Un système informatique spécial, le système d'information Schengen (SIS), installé à Strasbourg, dont la mise au point a suscité d'énormes difficultés, doit relier entre eux tous les postes de police, mais aussi tous les agents consulaires des Sept à travers le monde pour échanger, demander les informations dont ils ont besoin.

La suppression des contrôles aux frontières ne veut pas dire l'absence de contrôle tout court. Chaque citoyen Schengen est tenu de pouvoir présenter une carte d'identité dans l'ensemble de l'espace Schengen. *Les polices et les* services de douane nationaux se sont en outre réservé une zone de 20 kilomètres à l'intérieur de leurs frontières qui sera une zone de surveillance renforcée avec des patrouilles mobiles. Ce système a déjà été expérimenté par les douanes qui ont dû déjà quitter les frontières depuis l'établissement du grand marché intérieur européen le 1er janvier 1993. Il a prouvé son efficacité, estime un responsable des services français.

Une des nouveautés de Schengen est en outre que les services de police des pays signataires auront désormais un droit de suite sur le territoire des autres. Cet accord, que Paris a parfois complété par des conventions bilatérales, doit permettre à des agents d'un pays ou de l'autre de poursuivre une surveillance sans tenir compte des frontières. Ils ne peuvent toutefois procéder à une arrestation sans la participation des services du pays où ils se trouvent. On est loin comme on le voit d'une diminution des contrôles. Le permis de séjour reste la règle pour un ressortissant d'un pays de Schengen qui s'installe dans un autre des pays membres. Quant aux étrangers non ressortissants de l'Union européenne, circulant dans l'espace Schengen, ils devront faire une déclaration d'entrée sur le territoire en rentrant en France.

Le risque était grand de voir les responsables nationaux, au cours de leurs négociations, chercher des compromis sur la base d'une sécurité maximale plutôt que minimale. C'est un des points qui inquiètent les défenseurs des droits de l'homme. Leurs craintes avaient été renforcées quand le gouvernement Balladur avait utilisé en 1993 la convention de Schengen pour faire adopter une réforme de la Constitution durcissant les règles d'obtention du droit d'asile.

Henri de Bresson

Les participants

● **Sept pays abolissent** progressivement à partir de dimanche les contrôles à leurs frontières communes : ce sont la France, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Espagne et le Portugal.

● **L'Italie et la Grèce** ont signé la convention de Schengen, mais l'appliqueront plus tard. **L'Autriche**, qui a le statut d'observateur, s'apprête aussi à signer.

● **Les pays scandinaves**, membres de l'Union nordique – Danemark, Suède, Finlande, Norvège, Islande – ont manifesté leur intérêt pour intégrer l'espace Schengen. Mais il se pose un problème avec la Norvège, qui n'appartient pas à l'Union européenne, condition pour être admis comme membre à part entière de l'espace Schengen. Le Danemark a le statut d'observateur.

● **La Grande-Bretagne** ne s'est pas montré intéressée. **L'Irlande** non plus jusqu'à présent.

Un casse-tête pour les aéroports

LES ACCORDS de Schengen se sont avérés un véritable casse-tête pour les aéroports, contraints à revoir leur organisation. Un nouveau type de voyageur va faire son apparition le 26 mars : le passager circulant entre l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal sera exempt de contrôle de police.

Deux possibilités s'offraient aux gestionnaires d'aéroport pour accueillir ces nouveaux passagers : soit les traiter en zone nationale, soit continuer de les traiter en zone internationale, mais avec une séparation physique pour éviter l'échange de documents ou de bagages à main. *« Tous les pays sont prêts, à l'exception des Pays-Bas, qui ont obtenu une dérogation, et de certains aéroports régionaux* [Marseille et Nice] *en France »*, assure-t-on à la section européenne de l'Airport Council International (ACI), à Bruxelles.

Les contrôles seront maintenus en attendant la fin des travaux, explique-t-on au ministère de l'intérieur. Les responsables de l'aéroport Provence-Marseille expliquent qu'ils ne pourront pas être prêts avant le mois de septembre.

L'exception néerlandaise agace quelque peu les gestionnaires d'aéroport. Les Pays-Bas ont obtenu dès l'adoption de la convention d'application des accords, en 1990, de faire l'objet d'une dérogation jusqu'à la fin de l'année 1995. La configuration de l'aéroport international d'Amsterdam-Schipol se prête mal à la séparation des flux de passagers de l'espace Schengen et nécessite d'importants travaux, plaident ses responsables. Quelque 40 % des passagers s'y trouvent en correspondance et le trafic intérieur aux Pays-Bas est inexistant. En réalité, les Néerlandais veulent gagner du temps pour préserver leurs correspondances et leurs ventes hors taxes, rétorquent des gestionnaires d'aéroport.

D'ici au 15 décembre, date à laquelle les travaux devraient être achevés, l'aéroport d'Amsterdam va mettre en œuvre des solutions transitoires. Les passagers Schengen se verront distribuer une carte magnétique sur présentation de leur carte d'embarquement. Cette carte leur permettra d'éviter les *contrôles de police et d'accéder à* la zone internationale. Mais le mélange des passagers risque de poser des problèmes : rien n'empêche un passager Schengen de donner sa carte à un tiers soumis normalement au contrôle de police. *« La France s'est réservée le droit de rétablir les contrôles des passagers en provenance des Pays-Bas »*, souligne-t-on au ministère de l'intérieur à Paris.

> La perspective d'une disparition de la manne des ventes duty-free avait suscité un tollé dans l'industrie du luxe

A cette exception près, les aéroports internationaux ont dû entreprendre des réaménagements, voire des travaux importants, comme à Madrid, Francfort et Paris. Reportés à de multiples reprises, les accords de Schengen ont fait figure d'Arlésienne. *« Au départ, il devait y avoir l'Italie et la Grèce, ce qui ne s'est pas fait. Ensuite, on nous a demandé d'être prêt pour le 1er décembre 1993 et nous l'étions. Finalement, nous n'avons su que le 23 décembre la date définitive »*, explique Alain Falque, directeur de l'exploitation commerciale à Aéroports de Paris, l'établissement public qui gère Roissy et Orly.

Sur les aéroports parisiens comme ailleurs, il a fallu modifier la répartition des compagnies en fonction des pays d'origine. Ainsi, le satellite 6 de l'aérogare Roissy-Charles-de-Gaulle 1 (CDG 1) est réservé au trafic Schengen, avec les vols de l'espagnole Iberia, la néerlandaise KLM ou l'allemande Lufthansa. Même chose pour le terminal D à CDG 2, où l'on trouve Air France et le trafic métropolitain d'Air Inter ainsi que des compagnies comme Luxair ou Sabena. A Orly-Sud, qui est entièrement international, deux salles seront consacrées au trafic Schengen. Et à Orly-Ouest, encore entièrement national, seront traités les vols *Schengen d'Air France et d'Air* Inter.

L'ensemble de ces travaux a représenté pour Aéroports de Paris une dépense de plus de 50 millions de francs, notamment en raison de l'implantation, à Orly-Sud, de boutiques hors taxes à proximité des salles d'embarquement Schengen. En 1991, la perspective d'une disparition de la manne des ventes duty-free aux frontières intra-européennes avait suscité un tollé dans l'industrie du luxe et chez les concessionnaires des installations aéroportuaires. Il avait été finalement décidé de maintenir ce droit jusqu'en juin 1999. Les recettes de ventes duty-free représentent près de 600 millions de francs par an pour Aéroports de Paris, dont 40 millions proviennent des passagers de l'espace Schengen.

Les compagnies ont elles aussi leurs problèmes. Elles s'inquiètent en particulier des délais de correspondance dans les aéroports par lesquels un passager international entre dans l'espace Schengen. Un passager en provenance de Londres, donc d'un pays qui n'adhère pas à la convention, qui va à Francfort avec changement d'avion à Paris, sera contrôlé dès sa correspondance à Paris alors qu'il ne l'était jusqu'à présent qu'à son arrivée à Francfort.

Un autre point délicat est celui des passagers non ressortissants de l'Union européenne, et donc soumis à visa, qui se déplacent dans l'espace Schengen. Bien que dispensés du contrôle de police, ils doivent faire une déclaration d'entrée sur le territoire (DET) en franchissant une frontière interne – sauf ceux qui disposent d'un titre de séjour d'au moins un an émis par un des sept Etats. En France, cette déclaration doit être faite à l'aéroport, alors que, dans les autres pays, les voyageurs disposent de trois jours pour faire *cette déclaration dans un commissariat* de police. La direction générale de l'aviation civile a demandé aux compagnies aériennes de faire des annonces à bord des avions et de distribuer des formulaires aux passagers. Faute de quoi, ces derniers risquent de bonne foi d'oublier cette déclaration et de se trouver en infraction...

Martine Laronche

Les exclus de la libre circulation

SEPT PAYS seulement sur les quinze que comprend l'Union européenne sont concernés par l'abolition, dimanche 26 mars, des contrôles de frontières à l'intérieur de l'espace Schengen. L'appartenance à l'Union européenne est une condition nécessaire, mais pas suffisante, pour être membre du club de Schengen. La réalisation de la libre circulation des personnes dans l'ensemble de l'Union est prévue par l'Acte unique de 1987, parallèlement à la libre circulation des marchandises. La nouvelle commission Santer entend bien la défendre, mais les conditions politiques sont loin d'être encore réunies pour que celle-ci puisse devenir une réalité.

L'Italie et la Grèce ont signé la convention de Schengen, mais n'ont pu réunir jusqu'à présent les conditions nécessaires à son application. L'Italie doit notamment réformer ses instruments juridiques en matière de protection des données privées, avant de pouvoir être *reliée au système d'échange d'informations* de Schengen. Son Parlement a bien d'autres problèmes à régler pour le moment. Il faudra ensuite que l'adhésion de l'Italie soit ratifiée par les pays déjà membres. Or elle n'a pas toujours bonne réputation en matière de contrôle de frontières ; les contours de la péninsule, qui deviendrait partie de la frontière extérieure commune, sont une zone sensible. Ces dernières années, l'Italie *s'est* montrée perméable aux filières d'immigrés clandestins venant de l'ex-Yougoslavie.

Cette perméabilité des frontières est plus importante encore dans le cas de la Grèce. Pour des raisons géographiques d'abord : le grand nombre d'îles qui appartiennent au territoire hellénique rend bien évi*demment très difficile* les *contrôles* d'entrée. Et la Méditerranée est elle aussi une zone particulièrement exposée. L'administration grecque n'a en outre pas une grande réputation d'efficacité et personne n'est pressé d'avoir à collaborer avec elle dans la phase délicate d'expérimentation de la *convention de Schengen*.

L'admission de l'Autriche ne pose pas en principe de problème. Disposant d'un statut d'observateur et, par ailleurs, d'accords de frontières avec l'Allemagne, l'Autriche se prépare à signer la convention. Cette signature, qui devait avoir lieu le 24 mars, a été *retardée à la fin du mois d'avril. La* Belgique, qui assure actuellement la présidence du groupe Schengen, souhaite que son adhésion soit examinée en même temps que celle des pays scandinaves.

Depuis l'admission de la Suède et de la Finlande (en même temps que l'Autriche), le 1er janvier, au sein de l'Union européenne, ces deux pays et le Danemark ont manifesté leur intérêt pour l'espace Schengen. Mais le Danemark, qui a lui aussi un *statut d'observateur*, la Suède et la Finlande font aussi partie de l'Union nordique, avec la Norvège et l'Islande. Il y a longtemps que ces pays, qui bénéficient d'une totale liberté de circulation, n'exigent pas de documents d'identité officiels de leurs ressortissants. Or il n'est pas imaginable pour le Danemark, la Suède et la Finlande de rétablir des contrôles avec la Norvège. Une solution doit être trouvée pour contourner cet obstacle.

Les grands irréductibles à l'espace Schengen sont pour le moment les Britanniques, qui se refusent à envisager l'abolition des *contrôles à leurs frontières d'insulaires*. Ils veulent pouvoir continuer à contrôler librement les étrangers, non ressortissants de l'Union, qui rentrent sur leur territoire. Dans le système Schengen, ceux-ci ne peuvent être contrôlés qu'une fois, lorsqu'ils rentrent dans l'espace commun. Avoir consenti à rompre leur insularité avec le tunnel sous la Manche, c'était sans doute beaucoup pour les Britanniques. Mais ils entraînent avec eux les Irlandais de l'Eire. Ceux-ci ne sont pas hostiles par principe à faire partie de la zone Schengen, mais ils ont un accord de libre circulation avec la Grande-Bretagne, dont profitent 70 % d'entre eux, qu'il serait trop compliqué de remettre en question.

Schengen

Paris et Alger démentent la vente de missiles français à Téhéran

M. Pasqua veut porter plainte contre « L'Express »

L'ARTICLE de *L'Express*, selon lequel l'entourage de Charles Pasqua aurait autorisé la livraison clandestine de missiles air-sol à l'Iran, *via* l'Algérie et Chypre (*Le Monde* du 24 mars), a suscité une série de démentis officiels et l'annonce de poursuites judiciaires contre l'hebdomadaire.

En France, Matignon et le ministère de la défense ont affirmé, chacun dans un communiqué, que l'information rapportée par l'hebdomadaire est *« dénuée de tout fondement »*. Nicolas Sarkozy, porte-parole d'Edouard Balladur a parlé de *« coups bas »* dans le cadre de la campagne électorale. Le secrétariat général de la défense nationale (SGDN), qui délivre les autorisations d'exportations militaires pour le compte de Matignon, a expliqué qu'aucune vente de missiles à destination de l'Iran ou de l'Algérie n'avait reçu de *« feu vert »* depuis 1993. Pour sa part, le ministre de l'intérieur a annoncé son intention de demander des poursuites judiciaires contre *L'Express*. Ses services ont fait savoir qu'une plainte pourrait être retenue pour *« propagation de fausses nouvelles, sans préjudice des infractions de diffamation »*.

AUTORISATIONS

A l'étranger, le gouvernement algérien a fait savoir, par l'intermédiaire de son ambassade à Paris, qu'il introduisait une action pour diffamation et qu'il opposait *« le plus ferme démenti »*. L'Iran a, par la voie de son ambassadeur à Paris, dénoncé les *« allégations »* de *L'Express*. A Chypre, le ministère des affaires étrangères a affirmé que son pays *« n'accepte pas d'être utilisé comme lieu de transit »* pour des ventes d'armes. Il a reconnu avoir reçu livraison le 11 octobre 1994 – à la date indiquée par *l'Express* comme étant celle d'un transfert de missiles air-sol français à Chypre même, au profit de Téhéran – de six missiles MM 40 français pour les déployer sur des batteries côtières.

Pour des raisons d'économies, Chypre a choisi de monter un bouclier de missiles antinavires, plutôt que de développer une marine de guerre. Ces missiles MM 40, qui doivent être présentés, le samedi 25 mars, à l'occasion d'un défilé militaire à Nicosie, forment un lot qui fait partie d'une commande de vingt-quatre engins Exocet, au total. Le contrat en question, qui n'avait été annoncé ni par le vendeur ni par le client, a été signé avec le groupe français Aérospatiale, il y a quatre ans.

François Léotard, ministre de la défense, a tenu, de son côté, à préciser que cette livraison s'est effectuée à Larnaka (Chypre) au moyen d'un avion Hercules de la compagnie Air Algérie, régulièrement affrété par le transitaire Europe Air services (EAS), le fret étant convoyé – comme c'est l'usage – depuis le terrain de Châteauroux-Déols (où se trouvent les usines Aérospatiale) par un représentant du constructeur. L'avion a redécollé à vide, le même jour, pour Doha (Qatar), où il devait reprendre des missiles air-mer AM 39 qui appartiennent à l'armée de l'air qatarie et qui devaient subir une révision de leur pyrotechnie dans les usines du concepteur. L'avion s'est posé, avec son chargement, le 13 octobre 1994 à Châteauroux-Déols.

Le ministre de la défense a estimé : *« Toutes ces opérations ont reçu toutes les autorisations gouvernementales nécessaires »*, et il a ajouté que l'avion d'Air Algérie n'avait jamais dévié de l'itinéraire prévu.

L'Express indique qu'il poursuit ses investigations. *« Fidèle à sa tradition de sérieux et au respect de ses sources »*, l'hebdomadaire précise qu'il *« enrichira »* son enquête de nouveaux éléments dans un prochain numéro.

Néanmoins, que la vente d'armes à l'Iran soit vérifiée ou non, elle ne contreviendrait pas à proprement parler à des *« accords internationaux »* comme l'écrit *L'Express*. Aucun embargo sur les ventes d'armes à l'Iran n'a en effet jamais été décidé ni par les Nations unies ni par l'Union européenne, même durant la guerre qui a opposé ce pays à l'Irak de 1980 à 1988, explique-t-on, de source diplomatique.

Des résolutions de l'ONU ont seulement appelé à la retenue concernant les ventes d'armes aux deux belligérants. Depuis, les pays occidentaux ont adopté une politique de vigilance et de retenue, dans un souci d'équilibre régional, mais il s'agit là d'une politique commune aux Occidentaux et non d'une obligation codifée par des textes.

Jéricho reçoit le vice-président américain et... M. Arafat

Le chef de l'OLP entend porter une marque d'attention à la petite enclave autonome, qui se sent délaissée au profit de Gaza, siège de l'Autorité palestinienne

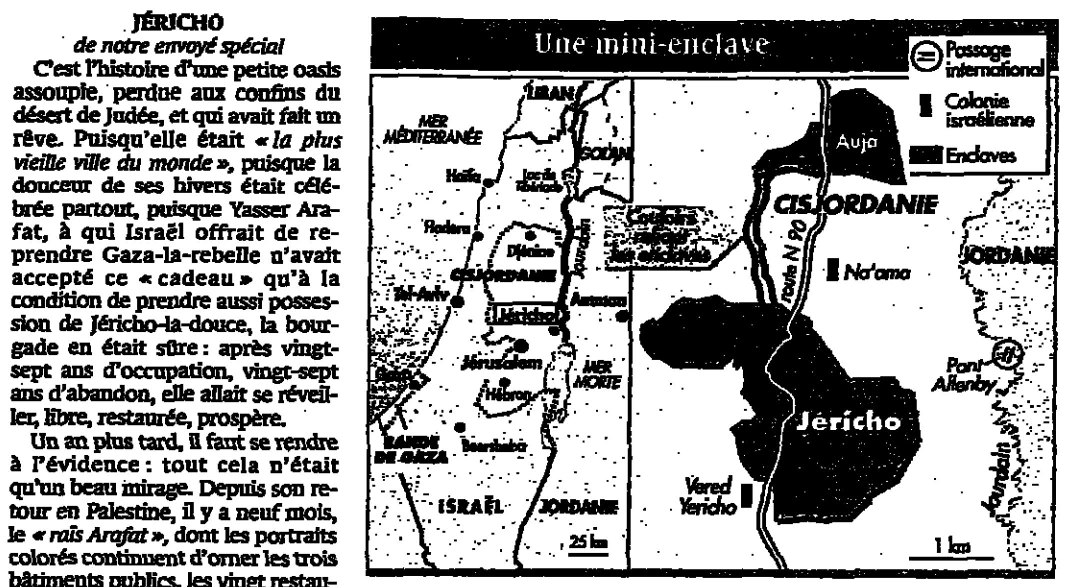
Arrivé jeudi 23 mars en Israël, dans le cadre d'une tournée au Proche-Orient, le vice-président des Etats-Unis, Al Gore, devait s'entretenir, vendredi 24 mars, dans l'enclave autonome palestinienne de Jéricho, avec le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Ce dernier en profitera pour demeurer quatre jours à Jéricho, où il ne s'est rendu qu'une seule fois depuis son retour en Palestine. Ce séjour apporte un peu de baume au cœur des habitants de l'enclave, dont la superficie définitive, qui devait être discutée entre l'Etat juif et l'OLP, n'a toujours pas été délimitée précisément et dont la situation économique n'a cessé de péricliter : la plupart des grands projets de développement, publics ou privés, étant au point mort, voire abandonnés.

JÉRICHO
de notre envoyé spécial

C'est l'histoire d'une petite oasis assoupie, perdue aux confins du désert de Judée, et qui avait fait un rêve. Puisqu'elle était *« la plus vieille ville du monde »*, puisque la douceur de ses hivers était célébrée partout, puisque Yasser Arafat, à qui Israël offrait de reprendre Gaza-la-rebelle n'avait accepté ce « cadeau » qu'à la condition de prendre aussi possession de Jéricho-la-douce, la bourgade en était sûre : après vingt-sept ans d'occupation, vingt-sept ans d'abandon, elle allait se réveiller, libre, restaurée, prospère.

Un an plus tard, il faut se rendre à l'évidence : tout cela n'était qu'un beau mirage. Depuis son retour en Palestine, il y a neuf mois, le *« raïs Arafat »*, dont les portraits colorés continuent d'orner les trois bâtiments publics, les vingt restaurants et les deux petits hôtels de la ville, n'est venu qu'une seule fois, brièvement, à l'automne, se chauffer au soleil de Jéricho.

Vendredi 24 mars, grâce à Al Gore, ou plutôt à ses gardes du corps, très réticents à l'idée d'avoir à protéger le vice-président des Etats-Unis dans le dédale survolté de Gaza, le raïs revient et Jéricho retrouve un peu de l'effervescence passée. Ce n'est plus l'euphorie de juillet dernier, lors de la première visite d'Arafat. Mais dès mercredi, sur la place centrale, grande comme un parking de supérette, les employés municipaux accrochaient aux palmiers des guirlandes d'ampoules électriques et de petits drapeaux tendus comme des oriflammes.



« UNE ESPÈCE DE CAGE »

Sous les tonnelles ombragées et parfumées de jasmin de Charehel Mountazahat (la « rue des restaurants »), le moulin à rumeurs est reparti comme aux plus beaux jours : *« Inch Allah, cette fois, c'est sûr, le président va rester trois jours entiers chez nous. »* Selon son porte-parole, le chef de l'Autorité palestinienne restera quatre jours à Jéricho.

« Moumken. » Peut-être. C'est le mot-clef à Jéricho. Peut-être que la rencontre avec le vice-président américain aura lieu dans la grande résidence que le raïs s'est fait construire tout près des ruines du palais Isham de la dynastie des Omeyyades (VIII[e] siècle), le site touristique le plus visité de l'enclave. *« Moumken »* disent les gardes de la villa, comme Nazeh Ameiri, le nouveau maire désigné par M. Arafat...

« Inch Allah, le business va s'améliorer un peu pendant quelques jours et puis on retournera au désert, comme avant ! », s'exclame en revanche le sympathique secrétaire général de la chambre de commerce de Jéricho. Taoufic Nouweizer, qui était l'été dernier l'un des grands rêveurs de la ville, a été douché. *« Il y a un an, nous avions tous des projets grandioses*, se souvient-il. *C'est terminé. Jéricho est devenu une espèce de cage dont on ne sort plus qu'avec l'autorisation des Israéliens. »*

Sous l'occupation jordanienne, jusqu'en 1967, le district s'étendait sur environ 200 kilomètres carrés et comprenait tous les petits villages alentour, les plantations de dattiers, d'orangers et de citronniers de la région. Les accords du Caire, acceptés en mai 1994 par Yasser Arafat, ont réduit la superficie du territoire autonome de Jéricho à 62 kilomètres carrés. Les négociations pour l'agrandir devaient reprendre aussitôt après l'accord de mai ; elles n'ont jamais eu lieu.

Israël, qui a cerné ce confetti de barrages militaires, contrôle le reste du secteur, y compris le fameux pont Allenby qui, à 7 kilomètres du centre-ville, enjambe le Jourdain et mène au royaume de Jordanie. Annexée par Israël, la partie arabe de Jérusalem, qui était naguère avec ses boutiques, ses restaurants et ses 150 000 résidents palestiniens, le marché naturel des agrumes de Jéricho, est désormais inaccessible. Depuis le début de l'année, le marché jordanien est également interdit aux bananes et aux pamplemousses de Jéricho. Les produits ne trouvant pas preneurs, les prix se sont effondrés. Ceux des terrains aussi.

Ibrahim Abou Nassim, agent immobilier local, se souvient que, dans l'euphorie qui avait précédé l'arrivée d'Arafat, *« On ne trouvait pas de vendeur à 50 000 dollars le dounam* [un dounam égale un dixième d'hectare]. *Aujourd'hui, à 10 000 dollars pour le même dounam, il n'y a pas d'acheteur. »* On ne se précipite plus sous les bougainvillées de Jéricho.

L'industrie touristique, qui représentait *grosso modo* 40 % des revenus de la ville, a baissé de plus de moitié. Les agents de voyage, qui sont quasiment tous israéliens dans la région, *« ont rayé Jéricho de leurs itinéraires »*, se plaint un restaurateur. Bouclages sporadiques de l'armée israélienne, longs délais d'attente aux barrages, rumeurs – « amicales » et totalement infondées – d'insécurité dans la bourgade : les autocars de touristes sont de moins en moins nombreux à s'arrêter à Jéricho.

« Du 13 mai, date du coup d'envoi de l'autonomie, au 28 février 1995, affirme Ibrahim Jadallah, directeur du « ministère » du tourisme palestinien, *nous avons vu 170 000 touristes. »* Ils furent plus d'un demi-million en 1993, sous l'occupation israélienne. *« Nous ne sommes même plus un arrêt-pipi*, se plaint en souriant M. Nouweizer. *Je n'ai pas réussi, malgré mes demandes répétées, à obtenir de notre municipalité la construction de toilettes publiques sur la place centrale, point de passage obligé des autocars. »*

Pas d'argent, pas de revenus, pas d'infrastructures. La plupart des grands projets de développement, publics ou privés, qui avaient fleuri au moment de la passation des pouvoirs aux Palestiniens, sont au point mort, voire abandonnés. *« Jéricho attendait Arafat comme le Messie »*, se souvient un épicier du cru. Le miracle n'a pas eu lieu ; la petite oasis, dans sa douce torpeur, l'attend encore.

Patrice Claude

Difficiles négociations entre le Mexique et les banques étrangères

LES DISCUSSIONS entre le gouvernement de Mexico et les banques commerciales étrangères traduisent les difficultés d'ajustement de l'économie mexicaine. Le gouvernement a annoncé mercredi soir 22 mars qu'il renonçait au prêt de 3 milliards de dollars sur un an fourni par des banques commerciales internationales. Prévu en janvier, celui-ci avait ensuite été ajouté au « paquet » d'un montant de 48,7 milliards, constitué par les Etats-Unis et les institutions financières internationales.

Officiellement, le Mexique, qui s'emploie aujourd'hui à convertir sa dette à court terme (un à douze mois) arrivant à échéance, n'est pas intéressé par un prêt de ce type. Jusqu'ici les fonds reçus – 4 milliards de dollars prêtés par les Etats-Unis et 7,8 milliards par le FMI – ont servi à renforcer les réserves de change de la banque centrale et, accessoirement, à rembourser les *tesobonos* à court terme (en partie en dollars). Le gouvernement souhaiterait utiliser les crédits nouveaux pour consolider le fonds d'aide aux banques et aux entreprises (*Le Monde* du 18 mars). Mais de leur côté les banques, qui examinent la situation mexicaine, hésitent aussi à s'engager, et les deux établissements américains chefs de file, J. P. Morgan et la Citibank, ont éprouvé des difficultés à réunir les concours nécessaires. Il n'est pas impossible que les discussions finissent par aboutir, mais il va falloir trouver de nouvelles bases. Ces hésitations réciproques traduisent en fait les incertitudes de la situation mexicaine, en dépit des mesures prises par les autorités.

D'un côté s'inscrivent des signes positifs : en février, les importations mexicaines ont diminué sensiblement, tandis que les exportations augmentaient nettement, dégageant un excédent de 450 millions de dollars. Les Etats-Unis – mais ils ne sont pas les seuls – en ont enregistré les répercussions, avec un déficit de 863 millions de dollars dans leurs échanges avec Mexico en janvier. La hausse des taux d'intérêt bloque toute expansion du crédit, notamment à la consommation, alors que l'on avait enregistré un dérapage du crédit en 1994.

ANTICIPATIONS FÂCHEUSES

De l'autre côté, en négatif, la hausse des prix (notamment sur les loyers, les automobiles, l'alimentation, l'habillement), atteignant 8 % sur les deux premiers mois – donc avant le relèvement prévu de la TVA – témoigne d'anticipations fâcheuses. D'autre part, si l'on ignore encore le bilan des flux de capitaux, ceux-ci ne paraissent pas revenir au Mexique, comme en témoigne la faiblesse persistante du peso. Enfin, il apparaît clairement que la consommation, déjà en chute libre va s'affaiblir encore (par exemple la chute des ventes d'automobiles, déjà de 61 % sur les deux premiers mois devrait s'aggraver), déprimant la production.

Les banques comme le gouvernement mexicain découvrent que la crise n'est plus seulement un manque de liquidités et ne se résoudra pas à brève échéance. Elles révisent donc leurs stratégies en conséquence. *« Une réduction du déficit commercial sur quelques mois ne suffit pas. Maintenant, il faut du temps et des déclarations politiques plus fermes de la part du gouvernement »*, dit l'économiste d'une banque. Pour le gouvernement, il s'agit à la fois d'empêcher une spirale ascendante prix-salaires et d'éviter que le rétablissement des comptes publics et des échanges ne soit payé d'une récession durable.

C'est donc un double défi qu'affronte le gouvernement : il doit convaincre qu'il peut faire passer son plan d'austérité en dépit de l'opposition rencontrée, tant sur le plan politique que du côté des employeurs ; il doit aussi réussir son programme d'aide aux banques et aux entreprises, pour ramener les taux d'intérêt à un niveau raisonnable, ainsi que mettre en place une incitation à l'épargne intérieure – comme il en a manifesté l'intention, afin de réduire la dépendance à l'égard des capitaux étrangers. Le succès dépendra aussi des facultés d'adaptation des entreprises, notamment de leur aptitude à trouver de nouveaux marchés. Ce n'est pas encore fait.

Guy Herzlich

Le gourou de la secte japonaise Aum Shinri-kyo se défend sur une chaîne de télévision

Il est suspecté d'avoir organisé l'attentat au gaz du 20 mars dans le métro de Tokyo

Les enquêteurs japonais privilégient la piste de la secte Aum Shinri-kyo dans l'affaire de l'attentat dans trois lignes du métro de Tokyo, qui a fait dix morts et plus de cinq mille intoxiqués. La secte aurait accumulé dans ses locaux à travers le pays des substances chimiques lui permettant de fabriquer du sarin. Le gourou de la secte, Shoko Asahara, est apparu le jeudi 23 mars sur la chaîne de télévision nationale NHK.

TOKYO
de notre correspondant

Les quantités anormalement importantes de produits chimiques découvertes dans les centres de la secte Aum Shinri-kyo incitent la police à penser que celle-ci préparait des homicides en masse ou, à tout le moins, en avait les moyens. A partir des produits découverts au centre de Kamikuihiski, aux environs de Tokyo, elle a pu établir que la secte disposait de toutes les substances nécessaires pour fabriquer du sarin, le gaz utilisé lors de l'attentat de Tokyo qui a causé la mort de dix personnes et l'intoxication de cinq mille autres. La police a d'autre part décidé d'ouvrir une série d'enquêtes sur une centaine de cas de séquestration et de sévices où serait impliquée Aum Shinri-kyo.

Le chef de la secte, Shoko Asahara, recherché par la police pour interrogatoire, n'a toujours pas été retrouvé : selon la presse, il pourrait être inculpé de « préparation d'homicide ». Il est apparu jeudi 24 mars, au cours des informations de mi-journée sur la chaîne nationale, NHK, pour déclarer que l'attentat dans le métro avait été organisé pour détruire l'image d'Aum Shinri-kyo, et que les produits chimiques suspects découverts par la police étaient destinés à des productions diverses (engrais, céramiques, etc.)Il n'a pas été précisé quand ni où cette déclaration avait été enregistrée : *« C'était là la condition posée par Shoko Asahara »*, a répondu la rédaction de NHK interrogée par l'AFP.

Cette déclaration paraît récente : Shoko Asahara y mentionne des produits découverts la veille. Le gourou aurait quitté précipitamment le centre de Kamikuishiki le 21 mars, veille de l'opération policière. Sa précédente intervention avait été retransmise le 23 mars par une radio de Vladivostok. Selon le *Mainichi*, cette émission aurait été enregistrée à Fujinomiya (ville au pied du mont Fuji) dans le voisinage de laquelle se trouve un autre centre de la secte.

L'enquête a révélé qu'une entreprise de produits chimiques, dont le directeur appartient à la secte, avait acquis d'importantes quantités de substances utilisées dans la fabrication du sarin peu de temps avant l'attentat perpétré en 1994 à Matsumoto, qui fit sept morts. Cet homme a disparu. La secte aurait d'autre part récemment cherché à acheter 2 tonnes d'acide sulfurique à une entreprise de Shizuoka (ville proche de son centre de Kamikuishiki). Selon le témoignage d'un ancien fidèle, Aum Shinri-kyo possède en outre un laboratoire auquel participent des étudiants en doctorat de différentes universités.

Un organisme de recherches américain, Chemical and Biological Arms Control Institute qui, en décembre, avait fait une enquête sur le cas d'empoisonnement par le gaz survenu à Matsumoto, et avait mis en garde contre les risques d'un attentat plus important,avait cité les grands magasins ou le métro comme cibles potentielles. Selon ce rapport, les autorités nippones auraient minimisé cette affaire afin de ne pas créer de panique bien que, avancent ses auteurs, cet attentat ait eu l'apparence d'un test pour une opération ultérieure plus importante. Il semble que la semaine passée les autorités nippones aient craint quelque chose : la police avait en effet demandé à l'armée *de lui fournir des masques* à gaz sans préciser la raison de cette demande.

Philippe Pons

Un très grand nombre d'adeptes en Russie

MOSCOU
de notre correspondant

« Défendez le bouddhisme ! » Dans la rue Arbat, au centre de Moscou, crânes rasés, pauvrement vêtus et pancartes en cyrillique en bandoulière, des adeptes russes de la secte d'origine japonaise Aum Shinri-kyo (« Vérité suprême d'Aum ») distribuent des tracts. *« Ne croyez pas aux fausses informations ! Même si les médias accusent Aum d'être lié à l'attentat de Tokyo, il n'y a aucune preuve. Aidez-nous ! »* La branche russe d'Aum, créée en 1992, serait la « filiale » étrangère la plus importante. Selon les déclarations, changeantes, de ses responsables, elle compterait de 5 000 à 50 000 adeptes, plus ou moins réguliers.

La *Komsomolskaïa Pravda* a publié, sans commentaire, jeudi 23 mars, une photo du chef de la secte souriant à côté du puissant « secrétaire » du Conseil de sécurité russe, Oleg Lobov. Le gourou Shoko Asahara, aujourd'hui évaporé (une rumeur le dit à Vladivostok), aurait aussi rencontré, lors d'une visite en 1992, le président du Parlement d'alors, Rouslan Khasboulatov, et le vice-président aujourd'hui déchu, Alexandre Routskoï.

Radio-Mayak, un des médias de la société d'Etat Ostankino, diffusait chaque jour, jusqu'à mercredi, dans toute l'ex-URSS, deux émissions de la secte, pour 800 000 dollars l'an. *« Nous n'avons pas conclu un contrat avec le diable mais avec une organisation religieuse »*, s'est défendu son directeur, M. Povaliev, qui avoue avoir empoché la somme sans trop y regarder du fait de la baisse des subventions d'Etat. Radio- Mayak retransmettait vers le Japon, depuis Vladivostok. Mercredi, Shoko Asahara avait démenti sur Radio-Mayak toute implication dans l'attentat : *« Je ne l'ai pas fait, je suis innocent. »*

Dans le quartier d'Ostankino, au nord de Moscou, se trouve un des six centres d'Aum dans la capitale. La secte y a canalisé la presse. Dans le hall on lit : *« N'amenez pas de vraies fleurs, c'est le karma de la mort ! »* Après une porte blindée et un interphone à caméra, on se déchausse sur une moquette grise. Les murs des grandes salles vides sont blancs, constellés de photos du « maître » drapé de mauve. Il paraît mieux nourri que ses adeptes, teint pâle, mine fatiguée, l'air ensommeillé. *« C'est nous qui sommes les victimes »*, affirme le représentant du gourou à Moscou. Joyu Fumihiro est japonais, bien qu'Aum dise être une *« organisation russe »*. Devant des montagnes de bananes exposées en offrande, il dément que son organisation soit liée à l'attentat de Tokyo.

Un de ses adjoints russes, Dmitry Sprykin, dénonce une conspiration, et une tentative d'empoisonnement à Moscou. Il affirme *« avoir découvert du gaz »* dans les locaux de la secte grâce à des détecteurs militaires fournis par des membres qui sont dans l'armée russe. Des informations ont, de fait, été publiées au Japon selon lesquelles Aum se serait procuré du « matériel » en Russie. Un responsable du service russe de renseignement extérieur a cependant démenti, jeudi, que le gaz de Tokyo ait été acheté dans son pays. Mais la Russie, disent certains experts, conserverait des *quantités de sarin dans des entrepôts mal gardés.*

Les membres de la secte se disent victimes de *« persécutions »* en Russie. Il y a une semaine, un tribunal moscovite a ordonné la saisie d'un de leurs locaux, où la police aurait trouvé de la drogue. *« Machination »*, répond Aum. La secte est aussi poursuivie par des parents de membres. Ses chefs sont peu prolixes. On apprend que nul n'est soulagé de ses richesses *« par la force »*, mais que les membres peuvent *« les offrir »* ; qu'il existe un « appareil technique » avec des électrodes pour mettre sur la tête des fidèles et « *les soulager du stress* ». Puis vient l'heure du nirvana, sous la direction du maître, qui apparaît sur une vidéo.

Jean-Baptiste Naudet

A La Haye, l'Organisation pour la prohibition des armes chimiques est inquiète

LA HAYE
de notre correspondant

Ian Kenyon est inquiet. Le secrétaire exécutif de la commission préparatoire de l'Organisation pour la prohibition des armes chimiques (OPCW) décèle dans l'attentat de Tokyo la preuve que « le mauvais génie est sorti de sa bouteille ». En matière de terrorisme, note M. Kenyon, *« le mimétisme joue un grand rôle. Les récents événements montrent qu'il est facile d'empoisonner une partie de la population au gaz chimique. Cela pourrait se reproduire n'importe où. Point n'est besoin d'aller se fournir dans un pays qui en possède de gros stocks, type Russie. On trouve des petites quantités des produits de base nécessaires à la fabrication du sarin dans nombre de laboratoires partout dans le monde »*.

Aujourd'hui, cent cinquante-neuf Etats ont signé la convention qui est à la base de l'OPCW, et vingt-sept, dont la France et l'Allemagne, l'ont ratifiée. Or, il faut un minimum de soixante-cinq ratifications pour que le traité entre en application. L'attentat de Tokyo aurait-il pu être évité si l'organe des Nations unies étaient officiellement installé ? *« Notre objectif premier concerne les risques de guerre et non le terrorisme. Mais l'OPCW joue un rôle au niveau du contrôle des stocks et des exportations. En outre, l'organisme constitue un forum d'experts qui pourraient apporter quelques réponses à ce type de problèmes. Enfin, imaginez un Etat soumis à un chantage terroriste à l'arme chimique. Les autres membres sont obligés par l'article 10 de lui prêter main forte sur la recherche grâce à des banques de données, sur le plan préventif, la fourniture d'équipements de protection, etc. »*, note Ian Kenyon.

Alain Franco

Le chef des armées françaises a fait une visite officielle en Chine

L'amiral Lanxade est le premier haut responsable militaire européen invité depuis 1989

PÉKIN
de notre correspondant

La visite en Chine de l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées françaises, premier haut responsable militaire européen à effectuer le déplacement depuis la répression de Tiananmen en 1989, a été l'occasion de reprendre langue entre les deux commandements militaires en évitant d'approfondir les sujets délicats. Cette visite coïncidait avec une mini-crise entre Pékin et les Philippines, en mer de Chine méridionale. L'amiral Lanxade a indiqué, à l'issue de ses entretiens, jeudi 23 mars, n'avoir guère évoqué le regain de querelle qui oppose actuellement les deux pays à propos de la souveraineté qu'ils revendiquent sur l'archipel des Spratley. Le même jour, l'armée philippine a annoncé avoir détruit certaines des structures installées par l'armée chinoise sur des rochers de cet archipel désert que revendiquent, en totalité ou en partie, la plupart des pays riverains.

« J'ai un peu de mal à voir la Chine comme un pays expansionniste, a déclaré l'amiral Lanxade. *Je n'en avais pas le sentiment avant* [de venir] *et je ne l'ai pas maintenant. La Chine se concentre sur son problème intérieur »*, qui est de réduire son armée de trois millions d'hommes en la modernisant pour la doter d'une mobilité qui lui manque actuellement. *« On ne la voit pas en train de se doter d'une force militaire trahissant une volonté d'expansion, même si l'on ne peut exclure des incidents »* à sa périphérie. *« Quant à ce qu'il en sera dans vingt ans, je n'en sais rien »*, a-t-il toutefois précisé.

Les responsables chinois, dont l'amiral Liu Huaqing, numéro deux mais véritable patron de l'armée chinoise derrière le chef de l'Etat, Jiang Zemin, ont quant à eux insisté sur le fait que leur pays ne représentait en rien *« une menace »* pour la région, en dépit de ses efforts en vue de se doter d'une marine de guerre en eaux profondes. L'amiral Lanxade a estimé lointaine la perspective de voir Pékin se doter d'un porte-avions, sujet qui n'a pas été évoqué précisément par ses interlocuteurs. La visite marquait surtout la reprise des échanges entre personnels militaires à l'heure où la concurrence s'est rouverte entre pays occidentaux pour avoir une part du programme de modernisation de l'armée chinoise. Une unité de la VIIe flotte visitait le port de Qingdao, sur la péninsule du Shandong (à l'est), immédiatement après le départ de l'amiral Lanxade de cette base navale importante. Ne demeure en vigueur, des sanctions commerciales imposées après Tiananmen, que l'embargo sur la fourniture de matériels militaires. Mais il ne fait guère de doute que, dans l'esprit des responsables chinois, il ne s'agit que d'une affaire de temps pour obtenir la levée de cet embargo. Selon l'amiral Lanxade, les maîtres de l'armée chinoise songent avant tout, dans ce domaine, à acquérir savoir-faire et technologie plutôt que procéder à des achats massifs d'armements.

« Nous normalisons les relations politiques et militaires, et nous n'allons pas plus loin pour l'instant », a souligné le chef des armées françaises. *Les domaines de coopération envisageables à terme sont en particulier l'espace et l'aéronautique, où des programmes, dans le passé, avaient permis à la France de se tailler une certaine réputation auprès des militaires chinois.

Reste la géostratégie, où il était important que Paris reprenne le dialogue avec Pékin, du fait des décisions qui se profilent pour l'avenir de la sécurité globale, notamment dans le domaine de la dissuasion nucléaire. L'amiral Lanxade a indiqué avoir exprimé *« les inquiétudes »* de la France en matière de prolifération, et le souhait que *« de grands pays comme la France et la Chine aient un comportement raisonnable »*. L'amiral Lanxade a prédit la venue en France de hauts responsables militaires chinois, ainsi que de stagiaires dans des écoles de guerre, et des escales de bâtiments de guerre français en Chine.

Francis Deron

La Grèce accepte de négocier avec la Macédoine

LE GOUVERNEMENT GREC a confirmé, jeudi 23 mars, qu'il acceptait de reprendre, *le 6 avril, au siège de l'ONU*, les négociations avec la Macédoine. Le porte-parole du gouvernement, Evangélos Vénizélos, a déclaré, sans toutefois fournir de précisions, que l'ONU avait fait part à la Grèce *qu'il existait des « signes » d'un fléchissement* de la partie macédonienne. Il a réaffirmé que la Grèce ne lèverait pas l'embargo économique sans un *« geste »* de la part de Skopje.

La Grèce, refusant à la Macédoine d'utiliser ce nom, considéré comme appartenant exclusivement au patrimoine hellénique, avait imposé, le 16 février 1994, un embargo économique sur la *Macédoine*. Pour lever son blocus, la Grèce exige que le gouvernement macédonien change son drapeau – qui utilise un symbole (le soleil de Vergina) de la dynastie macédonienne antique –, réforme sa *Constitution – dont* certains points sont considérés comme *« irrédentistes »* –, affirme l'intangibilité des frontières et cesse toute *« propagande hostile »*. En annonçant, dimanche dernier, la reprise des négociations avec la Macédoine sous l'égide de l'ONU, le chef de la diplomatie grecque, Carolos Papoulias, avait avancé que *« le président Kiro Gligorov, qui rejetait jusqu'à présent tout dialogue sur le fond, discute aujourd'hui de toutes les questions, et cela sans la levée de l'embargo »*. Lundi, cependant, le ministre macédonien des affaires étrangères, Stevo Crvenkovski, a posé comme préalable aux discussions de New York la levée de l'embargo grec. – *(Corresp.)*

Manifestation au Burundi pour réclamer le départ de l'envoyé spécial de l'ONU

BUJUMBURA. Environ deux mille étudiants de l'université de la capitale *(en majorité des Tutsis) ont manifesté* dans les rues, jeudi 23 mars, en réclamant le départ *« dans les douze heures »* du représentant spécial du secrétaire général des Nations unies au Burundi. Hamedou Ould Abdallah est accusé d'être *« un porte-parole des bandes armées »*, c'est-à-dire un partisan des miliciens hutus qui sévissent dans le pays. Si M. Abdallah est régulièrement pris à partie par la presse extrémiste d'opposition, c'est la première fois que son départ est réclamé dans une manifestation publique. Les étudiants s'en sont pris également à la présidence de la République et au Parlement, deux institutions contrôlées par le Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu, à majorité hutue) depuis les élections générales de juin 1993. *« En réclamant mon départ*, explique l'envoyé spécial de l'ONU, *les organisateurs de cette manifestation voudraient sans doute faire sauter le verrou que représentent les Nations unies, pour pouvoir ensuite renverser le président et dissoudre le Parlement. »*. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : la Maison Blanche a reconnu, le jeudi 23 mars,** pour la première fois, qu'un chef de la guérilla guatémaltèque marié à une Américaine, Efrain Bamaca Velasquez, dont on était sans nouvelles depuis son arrestation par les forces armées du Guatemala, était mort. Le porte-parole de la présidence, Michael McCurry, n'a fourni aucun détail sur les circonstances exactes du décès. Il a surtout protesté de la bonne foi de la Maison Blanche après qu'un élu démocrate a accusé l'administration d'avoir tenté de cacher la responsabilité présumée de la CIA (services américains de renseignement) dans cet assassinat. – *(AFP.)*

■ **CANADA : les députés de la Chambre des communes d'Ottawa siégeront,** samedi 25 et dimanche 26 mars, pour permettre l'adoption rapide d'un projet de loi imposant le retour au travail dans le secteur ferroviaire, paralysé depuis samedi dernier. Quelque trente mille salariés des sociétés publiques Canadien National (CN, marchandises) et Via Rail (passagers) et de la société privée Canadien Pacifique (CP, marchandises) sont soit en grève, soit en lock-out. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : trois policiers mexicains ont agressé le fils aîné du président** Ernesto Zedillo la semaine dernière. Les policiers ont encerclé sa voiture pour le dévaliser. Ils ont été ceinturés, désarmés et arrêtés par les gardes du corps, dont ils ignoraient la présence. – *(Reuter)*

■ **PÉROU : le numéro deux de l'organisation maoïste Sentier lumineux,** Margie Clavo Peralta, a été arrêté par la police le jeudi 23 mars. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **GRANDE-BRETAGNE : John Major estime que le Sinn Fein devrait** *« prendre les mêmes engagements »* en matière de désarmement de l'IRA que les partis loyalistes à l'égard des milices protestantes. Le premier ministre britannique a fait cette déclaration le jeudi 23 mars, avant une rencontre entre des dirigeants républicains et un membre du gouvernement de Londres. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : Bonn va engager des poursuites judiciaires** contre vingt-quatre personnes soupçonnées de crime de guerre sous le régime nazi et dont les noms figurent dans les archives de la Stasi, a annoncé, le jeudi 23 mars, le Congrès juif mondial. – *(Reuter.)*

■ **BULGARIE : des dizaines de milliers de personnes ont manifesté,** le jeudi 23 mars, à Sofia, contre l'amendement de la loi sur la réforme agraire, qui devrait encourager la création de coopératives. – *(AFP.)*

■ **SLOVAQUIE : près de sept mille personnes ont manifesté,** le jeudi 23 mars, à Bratislava, pour la liberté de parole dans les médias et contre la mainmise sur la radio, la télévision et l'agence de presse TASR par le gouvernement de Vladimir Meciar. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **LIBAN : une plainte auprès de l'Organisation maritime internationale** a été déposée le mercredi 22 mars, par le Liban, pour protester contre le blocus qu'Israël impose aux ports du Liban du Sud.– *(AFP.)*

■ ***Le roi Hussein de Jordanie*** s'est déclaré, le jeudi 23 mars, *« très heureux du rythme »* auquel sont mis en œuvre les accords de paix qu'a conclus son pays avec Israël, au terme d'un entretien à Paris avec le président François Mitterrand. Il a insisté sur le rôle politique qu'il espère voir jouer par la France et par l'Union européenne dans la région, affirmant que *« les pays arabes le souhaitent »*.

ASIE

■ ***PHILIPPINES : l'ambassadeur de Singapour*** à Manille a été rappelé *« en consultation »*, a annoncé, le mercredi 22 mars, le ministère des affaires étrangères de « l'île-Etat » de l'Asie du Sud-Est. Cette décision fait suite au *« rappel immédiat et indéfini »* du représentant des Philippines à Singapour et à la menace par le président Fidel Ramos d'une rupture totale des relations diplomatiques entre les deux pays. Cette tension bilatérale suit la pendaison pour meurtres, le 17 mars, à Singapour, d'une domestique philippine placée dans une famille de cette ville. – *(AFP.)*

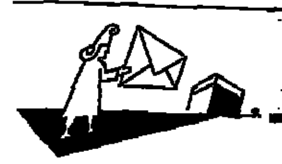
■ **PAKISTAN : un Italien a été condamné** à dix coups de fouet et à deux ans de prison pour trafic de drogue, le mercredi 22 mars, à Peshawar. C'est la première fois qu'un ressortissant occidental est condamné à une telle peine.– *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGERIA : le général Olusegun Obasanjo a été libéré,** le jeudi 23 mars, à la suite d'une intervention de l'ancien président américain Jimmy Carter. Le général a été autorisé à regagner son domicile, où il est assigné à résidence.– *(Reuter.)*

ÉCONOMIE

■ **La nomination de Renato Ruggiero** comme directeur général pour quatre ans de la nouvelle Organisation mondiale du commerce a été ratifiée le vendredi 24 mars au matin par le conseil de l'OMC. M. Ruggiero prendra ses fonctions le 1er mai.



POLÉMIQUE Les positions prises par Jacques Chirac dans le débat sur les dépenses de santé sont vigoureusement critiquées par Edouard Balladur, qui lui reproche d'entretenir des illusions et de nuire à la politique de maîtrise du déficit de l'assurance-maladie. Lionel Jospin estime que les deux candidats de droite recommandent ou appliquent, en fait, la même politique. ● CONFRONTATION. MM. Balladur et Chirac devaient prendre la parole successivement, vendredi 24 mars, devant les assises du Centre national des professions de santé, réunies à Paris. Les médecins, selon les sondages, accordent leur préférence au second. ● LOBBYING. Les professions médicales et paramédicales figurent parmi les catégories socio-professionelles qui pratiquent le lobbying le plus actif, surtout auprès des candidats issus du RPR.

Les candidats s'opposent sur la maîtrise des dépenses de santé

Les deux cent mille médecins représentent une corporation toujours influente, dont Jacques Chirac sait s'attirer les faveurs au détriment d'Edouard Balladur, alors que, selon Lionel Jospin, l'un et l'autre préconisent ou pratiquent la même politique

QUI allait gagner à l'applaudimètre des assises du Centre national des professions de santé (CNPS), réunies vendredi 24 mars à Paris : Edouard Balladur ou Jacques Chirac ? La réponse ne fait aucun doute : le maire de Paris. M. Chirac, sent les inquiétudes des médecins et devance volontiers leurs attentes. Ils le lui rendent bien : 39 % d'entre eux ont l'intention de voter pour lui, alors qu'Edouard Balladur et Lionel Jospin ne sont crédités que de 19 % des suffrages chacun, selon un récent sondage d'IPSOS pour *Le Quotidien du médecin*.

Il ne faut pas chercher très loin les raisons d'un tel succès : le RPR, plus que l'UDF, a toujours entretenu des liens étroits avec le monde médical. Il y a aussi, dans le discours chiraquien, une petite musique qui flatte l'oreille des praticiens libéraux : *« La dépense médicale augmentera en France. Je m'opposerai à toute forme de rationnement des soins et je refuse l'idée de plafonner les dépenses de santé. »* Jacques Chirac vient de leur donner une nouvelle satisfaction en se prononçant pour une *« conférence annuelle de la santé »* (partenaires sociaux, professionels de santé, Etat) chargée de *« définir les orientations sanitaires de notre pays »*.

INGRATITUDE

« Démagogique ! », *« irresponsable ! »* : dans le camp balladurien, on n'a pas de mots assez durs pour dénoncer cette analyse. Selon les experts balladuriens, M. Chirac prend le risque de démobiliser les médecins, de faire perdre à leurs syndicats la crédibilité qu'ils ont gagnée en signant la convention avec les caisses et de tuer la maîtrise médicalisée, qui commence à porter ses fruits. Pour Simone Veil, *« accepter durablement une croissance des dépenses (...), c'est mettre en péril l'avenir de la Sécurité sociale »* (*Le Monde* du 17 mars). M. Balladur doit aussi mesurer l'ingratitude des praticiens libéraux. Ne leur a-t-il pas épargné toute mesure coercitive pour réguler le système de soins et généreusement accordé deux revalorisations d'honoraires, en août 1994 puis en mars 1995, à un moment où la rigueur salariale s'imposait à tous et alors que l'assurance-maladie accuse un déficit sans précédent (60 milliards de francs en 1994-1995) ?

Depuis le début de sa campagne, Jacques Chirac a cultivé son image d'iconoclaste ferraillant contre la « technostructure ». Il a trouvé dans le corps médical un public conquis d'avance et plus que jamais convaincu qu'il défend Hippocrate contre les technocrates. Il laisse entendre que la politique de M. Balladur est sortie toute armée du cerveau d'un énarque obtus, alors même qu'elle a été négociée pied à pied par les médecins pendant de longs mois. Ce qui fait dire au président d'une grande confédération médicale que *« les propos de M. Chirac sont démagogiques »*.

L'analyse des experts les plus avisés lui importe donc peu. Elle est pourtant sans appel. Dans le Livre blanc sur le système de santé, remis en décembre à M. Balladur, Raymond Soubie soulignait que le système français *« ne permet pas de garantir que chaque franc supplémentaire dépensé apporte une amélioration des soins »*. Cet ancien conseiller social de M. Chirac à Matignon ne conteste pas que la consommation de soins est appelées à croître, mais *« plus que leur niveau absolu*, rappelle-t-il, *c'est leur dynamique qui singularise la France »*. Comment expliquer qu'entre 1960 et 1990 elles ont progressé, en moyenne, de 4,7 % par an (contre 3,4 % en Allemagne et 2,2 % en Grande-Bretagne) ?

« POUDRE AUX YEUX »

« On a oublié depuis trop longtemps que la maîtrise des dépenses n'est pas une fin en soi et que le système de santé est d'abord là pour répondre à des besoins », répond Elisabeth Hubert, secrétaire générale adjointe du RPR. C'est oublier que la hausse des dépenses n'est pas toujours médicalement justifiée. Que la situation sanitaire de la France, honorable, n'est pas à la hauteur de l'effort qu'elle consacre à la santé (plus de 9 % du PIB). Et que cet effort n'a pas permis de réduire les importantes inégalités sociales et régionales encore dénoncées par le dernier rapport du Haut Comité de la santé publique.

Que cherche donc M. Chirac ? A rendre le système *« plus performant et plus juste »*, en particulier par le biais de *« contrats d'objectifs »* passés entre les services hospitaliers et les financeurs, assure-t-il. La réponse est un peu courte. D'autant que son projet s'inscrit dans le cadre d'une politique économique plus vaste, qui prévoit de *« réduire les prélèvements obligatoires »* et de *« fiscaliser certaines charges sociales »*. Les balladuriens et les socialistes, pour une fois d'accord, se demandent où se trouve le point d'équilibre financier de son dispositif, même si le retour de la croissance – il en fait le pari – se traduisait par une augmentation des recettes fiscales et sociales.

L'inspiration du programme de M. Jospin est très différente de celle de M. Chirac, mais aussi de celle de M. Balladur. Le candidat du PS n'a pas, il est vrai, à ménager cette clientèle électorale : depuis 1981, les relations entre la gauche et les médecins n'ont été qu'une longue succession d'incompréhensions et de conflits ouverts.

« La maîtrise médicalisée, dont Edouard Balladur se gargarise, c'est de la poudre aux yeux, déclarait récemment M. Jospin. *Aucune maîtrise durable ne peut exister sans une approche combinant l'évaluation et la rationalisation économique. »* Cela suppose, selon lui, des *« enveloppes globales »*, négociées chaque année entre l'Etat, les caisses et les professions de santé, selon une formule déjà en vigueur pour les biologistes, les cliniques et les infirmières libérales. Au risque de se voir reprocher une approche « comptable », le programme socialiste a le mérite d'être économiquement « bouclé », du moins sur la médecine de ville.

L'expérience de ces dernières années est édifiante. Depuis 1968, l'assurance-maladie n'a jamais été spontanément équilibrée, comme le rappelait le Livre blanc. Quand la demande de soins est trop soutenue – les Français consomment deux fois plus de médicaments et d'actes médicaux qu'en 1978 –, l'écart se creuse entre les dépenses des malades et les possibilités de remboursement des caisses. Résultat : un plan de redressement tous les dix-huit mois depuis vingt ans et une réduction continue de la couverture sociale, la Sécurité sociale couvrant désormais moins de 74 % des dépenses de santé des ménages.

Curieusement, Jacques Chirac s'appuie sur ce constat d'échec de la « non-politique » de régulation du système de soins pour contester tout encadrement des dépenses, laissant entendre qu'il n'a jamais donné de résultat. Pour sa part, M. Balladur plaide pour la maîtrise, mais il quittera Matignon en laissant un déficit de 110 milliards de francs, auquel s'ajouteront les 110 milliards repris fin 1993 dans la dette de l'Etat et que le régime général devra progressivement rembourser. *« Au fond, pour distinctes qu'en soient, parfois, les formulations, les approches de MM. Balladur et Chirac procèdent de la même logique »*, assure Elisabeth Guigou, chargée de la protection sociale dans l'équipe de M. Jospin.

Jean-Michel Bezat

L'expérience de 1986-1988

Entre 1986 et 1988, les médecins n'avaient pas eu à se plaindre de Jacques Chirac. En nommant une « femme de l'art », Michèle Barzach, au ministère de la santé, le premier ministre avait répondu à une attente de la profession. Cette gynécologue s'était entourée de praticiens libéraux et hospitaliers pour mener une politique qui leur avait donné satisfaction sur plusieurs points : avantages sociaux accordés aux médecins du secteur à honoraires libres ; hausse des tarifs ; rétablissement du secteur privé à l'hôpital, supprimé en 1983 par la gauche (qui le maintiendra en 1988) ; arrêt du projet de regroupement des services hospitaliers en départements, qui était destiné à organiser les activités médicales autour de grands pôles de compétence et à en finir avec les « mandarins » nommés à vie.

Des propositions divergentes

● **Financement de la Sécurité sociale.** Au-delà des pétitions de principe sur le caractère irremplaçable de la Sécurité sociale, son avenir fait partie des grands thèmes oubliés de la campagne.

Edouard Balladur pense qu'*« il n'y a pas d'assiette-miracle »*. Il évoque l'élargissement de celle de la contribution sociale généralisée (CSG) aux revenus du capital, mais il ne l'a pas inscrit dans son programme.

Jacques Chirac estime que *« le problème posé aujourd'hui par la protection sociale n'est pas celui de son niveau (...), mais celui de son financement »*. Il envisage, notamment, de fiscaliser plus de 100 milliards de francs de dépenses d'assurance-maladie, aujourd'hui financées par des cotisations sociales.

Lionel Jospin, partisan de *« plus de justice et d'efficacité »*, propose de *« mieux utiliser la CSG (plus juste que la TVA et que les prélèvements sur les seuls salaires), en l'étendant à l'ensemble des revenus du capital (à l'exception de l'épargne populaire) »*.

● **Maîtrise des dépenses.**

M. Balladur juge que *« la poursuite de la maîtrise des dépenses est la clé de la sauvegarde de la Sécurité sociale »*.

M. Chirac n'exclut pas la chasse aux gaspillages, mais il constate que *« tout concourt à l'augmentation des dépenses (allongement de la vie, progrès médical, nouvelles maladies, etc.) »* et il *« refuse l'idée de plafonner les dépenses de santé par rapport à la richesse nationale »*.

M. Jospin veut parvenir à *« l'équilibre de l'assurance-maladie (...), un engagement fondamental de responsabilité »*.

● **Médecine de ville.**

M. Balladur propose de poursuivre sa politique de maîtrise engagée avec la convention caisses-médecins, qui repose sur les « références médicales opposables », normes de bonne patique que les cent dix mille médecins libéraux doivent respecter sous peine de sanctions financières.

M. Chirac est beaucoup plus flou sur la médecine libérale et plaide, notamment, pour une évaluation.

M. Jospin préconise *« une profonde réorganisation de l'offre de soins »*, le généraliste devant être *« remis au centre du dispositif »*.

Explosion des dépenses médicales

Dépenses courantes de santé en milliards de francs

800 – 700 – 600 – 500 – 400 – 300 – 200 – 100 – 0

475 – 725

1981 83 85 87 89 91 93

Consommation médicale, prévention, recherche médicale et pharmaceutique et dépenses de gestion du système.

Source : Comptes nationaux de la santé.

L'importance de la consommation médicale n'est pas un gage de la qualité des soins.

● **Hôpital.**

M. Balladur pense que *« la réforme de l'hôpital est inévitable »* et prône la tenue d'*« états généraux de l'hospitalisation »*. Les budgets hospitaliers doivent, selon lui, correspondre à l'activité réelle (coût à la pathologie, programme de médicalisation des systèmes d'information – PMSI). Dans l'immédiat, il propose *« la mise en place de références médicales »* à l'hôpital et la création de *« missions régionales »* chargées de définir, sous l'égide des pouvoirs publics, les objectifs de la planification sanitaire.

M. Chirac dénonce le budget global, finalement *« inflationniste »*, et pense que l'*« on ne peut plus consacrer chaque année près de 300 milliards de francs à l'hôpital sans s'interroger sur la façon dont ces sommes sont réparties »*. Son projet repose sur la signature entre les services hospitaliers et les gestionnaires de *« contrats d'objectifs »*, qui, s'ils sont atteints, donneront lieu à une forme d'intéressement des personnels.

M. Jospin ménage l'hôpital public, qui *« sera défendu contre ceux qui le mettent en cause »*. En revanche, il n'a pas encore expliqué comment il régulera un secteur qui représente la moitié du budget de l'assurance-maladie, même s'il évoque, dans son programme, des *« procédures d'évaluation »* qui permettront, *« sans dramatisations inutiles, de contenir la progression des dépenses »*.

J.-M. B.

Les médecins votent très majoritairement à droite

AVANT LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES de 1993, l'actuelle majorité n'avait pas ménagé ses efforts en direction des médecins libéraux, même s'ils représentent, avec les autres professions de santé, un électorat fidèle et un vivier dans lequel le RPR et l'UDF ont toujours puisé des candidats. A l'approche de la présidentielle, les deux principaux candidats de droite à l'Elysée ont réactivé leurs réseaux. Handicap pour M. Balladur, qui a pourtant maintenu de bonnes relations avec les médecins : son image de gestionnaire. Avantage pour M. Chirac : les relations anciennes qu'il entretient avec la sphère médicale, comme il le fait avec le monde agricole.

Il faut croire que le rejet de tout plafonnement des dépenses, réaffirmé de congrès en meetings par M. Chirac, a porté ses fruits. Alors qu'il ne faisait que jeu égal dans les intentions de vote des médecins en décembre, il a très vite décroché, pour faire aujourd'hui un score deux fois supérieur à celui du premier ministre-candidat. Contrairement à Raymond Barre, qui a souvent dénoncé le *« corporatisme »* médical, Jacques Chirac a toujours ménagé les professions de santé, comme en témoignent les mesures prises entre 1986 et 1988.

REJET DE LA GAUCHE

Les organisations professionnelles ont beau se défendre de toute collusion politique avec l'actuelle majorité, elles étaient de toutes les universités d'été et autres états généraux de la santé organisés par l'opposition d'alors. Celle-ci a d'ailleurs activement soutenu les deux grandes manifestations que le Centre national des professions de santé (CNPS) a organisées en 1992 pour dénoncer *« le rationnement des soins »* que préparait, selon eux, le gouvernement de Pierre Bérégovoy.

Les relations des médecins avec la droite sont aussi à la mesure de leur rejet de la gauche, qui leur a souvent servi de repoussoir. Son péché originel, selon eux : vouloir *« socialiser »*, voire *« étatiser »* le système de soins. Le professeur Bernard Debré, qui n'était pas encore député, dénonçait déjà, en 1982, les projets de départementalisation des hôpitaux, assimilée à la création de *« soviets »*. Les grands patrons des hôpitaux universitaires ont d'ailleurs mené une bataille sans répis contre toutes les réformes des gouvernements de gauche. Le secteur libéral prendra le relais en 1988, pour s'opposer, avec un succès mitigé, à l'instauration d'enveloppe globale par professions proposée par Michel Rocard et Claude Evin.

Au-delà de leurs choix proprement dits, les médecins ont une complicité ancienne avec la vie politique. Elle s'est vraiment épanouie sous la III[e] République. Entre 1876 et 1902, soit sept législatures, ils ont occupé entre 8,5 % et 12,3 % des sièges au Palais-Bourbon. Cette implication dans la vie politique, surtout marquée dans les communes et les conseils généraux, ne s'est jamais démentie. On retrouve une cinquantaine de députés médecins en 1978 et, après la « vague rose » de 1981, une proportion semblable dans l'Assemblée nationale élue en 1986 et dans celle de 1993.

Si cette surreprésentation est une constante, leur appartenance politique a, elle, évolué au cours du XX[e] siècle. Les élus médecins n'ont pas toujours été de droite. Au tournant du siècle, ils étaient souvent radicaux, républicains progressistes, voire socialistes. A en croire le *Dictionnaire des parlementaires français*, l'ancrage à gauche des médecins a été important jusqu'en 1958. Depuis, leur basculement à droite ne s'est pas démenti. Avec, toutefois, des nuances selon le statut des praticiens : les spécialistes libéraux votent à plus de 80 % pour le RPR ou l'UDF, mais un quart des généralistes et des praticiens hospitaliers portent, en général, leurs suffrages sur les candidats de gauche.

J.-M. B.

M. Balladur refuse de s'en remettre à la croissance pour combler le déficit

CE FUT dit avec « le ton Balladur ». Sans brutalité, mais fermement : Edouard Balladur, contrairement à Jacques Chirac, n'expliquera jamais aux Français que la Sécurité sociale se guérira toute seule. Certes, invité jeudi 23 avril de l'émission « La France en direct » sur France 2, le premier ministre a refusé de se livrer à une comparaison précise de son programme et de celui de son rival du RPR.

Cela ne l'a pas empêché de déclarer : *« Je crois que l'on ne doit pas (...) faire de promesses que l'on n'est pas assuré de tenir. Moi je ne vais pas dire aux Français : surtout ne vous préoccupez pas du tout de l'avenir de notre système de santé ; la croissance va revenir, les recettes avec, vous pourrez continuer à dépenser ! Cela n'est pas vrai. Cela ne se passera pas comme cela. Je ne dirai pas, non plus : on va pouvoir continuer à augmenter les dépenses dans tous les secteurs et, cependant, on va réduire l'endettement, les déficits et les impôts. (...) Et, enfin, si l'on veut parler des salaires, je ne dirai pas davantage : augmentons tous les salaires par décision autoritaire et générale de l'Etat. Je dis : la croissance est revenue, il est normal que les salariés en aient leur part. Le problème du partage des fruits de la croissance est un problème qui est posé devant l'opinion désormais. »*

Aussi, quand un de ses interlocuteurs observe : *« On sent que vous avez envie de dire que M. Chirac est démagogue, mais vous ne le dites pas »*, M. Balladur peut se contenter de répliquer : *« Je ne me retiens pas, puisque vous avez parfaitement compris... »* D'ailleurs, quand il lui a été demandé ce qu'il juge démagogique dans le programme de M. Chirac, il a répondu : *« Je viens de le dire pour l'assurance-maladie. Je viens de le dire, également, pour les dépenses publiques. J'ai dit, aussi, que l'incitation à une augmentation générale et automatique des salaires n'est pas réaliste. »*

M. Balladur a aussi critiqué la proposition d'aide à l'embauche de toutes les personnes étant au chômage depuis plus d'un an. De même sur l'Europe, il a expliqué que la différence entre le maire de Paris et lui est *« l'antériorité, l'action »*, rappellant que, pendant l'été 1993, *« on avait sauvé le système monétaire européen contre l'avis d'une partie de la majorité »*. Se félicitant que *« l'on se rallie à [ses] idées »*, il a ajouté : *« Je voudrais que ce soit stable et qu'on ne passe pas d'un référendum à un référendum auquel on renonce, pour repasser à un référendum qu'on repropose. Je voudrais un peu de continuité, de stabilité dans les idées. »*

Par ailleurs M. Balladur a affirmé qu'au mot de *« rupture »*, il préfère ceux de *« changement, de réforme, d'espoir »*. Il a aussi parlé de son *« estime »*, de sa *« considération pour la personne »* de François Mitterrand, tout en n'étant pas d'accord avec ses idées. Il a assuré qu'un jeune d'origine étrangère né en France est, *« entre zéro et dix-huit ans, (...) pratiquement Français »*, mais qu'il ne peut pas l'être juridiquement, car il lui faut faire le choix de sa nationalité à sa majorité. Il a accepté le placement sous contrôle international du plutonium militaire. Il s'est déclaré partisan d'une inéligibilté à vie pour tous les élus convaincus de corruption. Enfin, il a fait part de sa *« détermination à se battre »* jusqu'au bout.

Th. B.

Lionel Jospin retrouve le « peuple de gauche » à Marseille

L'ancien ministre attaque les candidats RPR et le Front national

En déplacement, jeudi 23 mars, dans les Bouches-du-Rhône, d'Arles à Vitrolles en passant par Marseille, Lionel Jospin a vigoureusement critiqué les deux candidats du RPR, sur lesquels *« on ne peut pas compter pour changer la société »*, et a vivement dénoncé la *« lâcheté »* de l'extrême droite et du Front national.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Depuis quelques jours, d'abord dans le Pas-de-Calais, puis à Rennes, Lionel Jospin cherchait le ton et le souffle, encore en demi-teinte, peut-être trop soucieux de sa « posture » présidentielle. A l'évidence, il les a trouvés, jeudi 23 mars, lors de son déplacement dans les Bouches-du-Rhône. C'est en arrivant dans la région que le « déclic » s'est produit.

Le candidat socialiste venait du quartier de Bariol, à Arles, où, aux côtés de l'ancien ministre Michel Vauzelle, il s'était échauffé lors d'une rencontre avec une trentaine de responsables d'associations. Sur le Vieux-Port, fonctionnaires territoriaux et personnels de santé repliaient les banderoles – FO et CGT principalement – d'une manifestation quand ils ont aperçu M. Jospin au premier rang du car qui l'amenait. Signes de connivence, exclamations : *« C'est Jospin ! »*.

AVEC LE CŒUR

Après quelques secondes d'hésitation, le « candidat-citoyen » fait arrêter le car et descend pour un premier bain de foule. *« Pensez aux ouvriers ! »*, s'exclame l'un. *« Parlez-nous à nous ! »*, demande une autre. *« Moi, j'ai besoin de vous ; mais vous, vous avez besoin de moi, de nous »*, lui lance une troisième. M. Jospin, à l'évidence, retrouve sa famille, le « peuple de gauche ».

Quelques instants plus tard, devant les militants réunis dans son local de campagne, après le passage obligé devant les étals des poissonnières, il y revient : *« Pour ces manifestants, tout à l'heure, il ne faisait pas de doute que, leur défenseur, c'était moi. Depuis quelques semaines, la campagne est perturbée par le conflit fratricide entre les deux candidats du RPR. C'est en train de changer. Les Français se rendent compte que c'est un peu indigne. »*

Pour se faire entendre, le candidat socialiste n'hésite pas à lâcher ses coups, à parler, enfin, avec le cœur et les tripes. Pas à Marseille, tout au long de l'après-midi, ou dans les quartiers Nord puis au Théâtre Toursky, devant tout ce que la cité phocéenne compte d'associations de gauche, antiracistes ou féministes, mais dans la soirée, à Vitrolles, devant les centaines de membres de ses comités de soutien du département. *« Depuis des semaines, on a pu se demander si les deux candidats du RPR se disputaient vraiment ou s'il ne s'agissait pas d'une répartition des rôles, afin que le RPR mette la main sur cette campagne comme il voudrait mettre la main sur l'Etat »*, lance-t-il.

Le ton est donné. *« Il n'y a pas de différence entre les deux programmes de MM. Chirac et Balladur, puisqu'ils ont été formés à la même école, puisqu'ils gouvernent ensemble depuis deux ans*, assène-t-il. *Il y a clairement un même vieux fond conservateur, une même unité de la droite. Oui, on trouvait bien Chirac et Balladur ensemble quand il s'agissait d'organiser la sélection à l'université et de matraquer les étudiants, au point de provoquer la mort de l'un d'entre eux ! »* La différence entre la droite *« notabiliste et distante »* et la droite *« autoritaire et démagogique »* n'est qu'un leurre, martèle-t-il. Au bout du compte, ce sont deux façons de *« mépriser le peuple »*.

Les Français ne s'y tromperont pas, conclut M. Jospin : *« La société dans laquelle nous vivons devient de moins en moins juste. Il faut la faire bouger, et l'on ne peut pas compter sur les candidats conservateurs pour changer la société. »* Trouvant des accents presque mitterrandiens pour rappeler le long combat, au XIX[e] siècle, vers plus de justice et de démocratie, le candidat socialiste se veut *« le seul »* à défendre les salariés et les modestes. Autant de mots, de thèmes et de combativité que les militants n'avaient plus rencontrés depuis longtemps.

Gérard Courtois

« La violence lâche de l'extrême droite »

« *Je suis celui qui refuse le racisme* » : rappelant, à Marseille puis à Vitrolles, qu'il était venu, en 1987, en tant que premier secrétaire du Parti socialiste, participer à la grande manifestation contre le Front national, Lionel Jospin n'a pas eu de mots assez durs contre le mouvement de M. Le Pen, qu'il avait été le seul responsable politique, avant Bernard Tapie, à affronter en « face à face », sur RTL, il y a dix ans. Stigmatisant les propos de Bruno Mégret, numéro deux du Front national et candidat à la mairie de Vitrolles, après le meurtre du jeune Ibrahim Ali, le 21 février, le candidat socialiste a lancé : *« L'extrême droite, c'est la violence lâche, la violence contre les plus faibles. »*

Jacques Chirac plaide pour un « Etat totalement impartial »

Dans un meeting organisé au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris, mais à portée de voix des Hauts-de-Seine, le fief de Charles Pasqua, le maire de Paris a réuni plus de cinq mille personnes

« L'ETAT SE DOIT, et c'est son honneur, d'être totalement impartial. (...) Ce sera l'un des grands devoirs du prochain président de la République que de garantir absolument cette impartialité de l'Etat », a déclaré Jacques Chirac, jeudi 23 mars, au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris, mais à portée de voix des Hauts-de-Seine, le fief de Charles Pasqua.

Compte tenu des circonstances locales, le thème évoqué par le candidat était lourd de sous-entendus. En effet, pour cette manifestation, les organisateurs de la campagne de Jacques Chirac s'étaient vu refuser le palais des sports Marcel-Cerdan à Levallois et le gymnase de l'Ile de Puteaux où Edouard Balladur avait réuni ses partisans il y a quelques semaines.

Dans ce département où la plupart des élus sont des balladuriens de la première heure – Charles Pasqua, Nicolas Sarkozy, Jacques Baumel, Patrick Devedjian –, le maire de Paris est parvenu à réunir plus de cinq mille personnes. Il était entouré du député Georges Gorse, du sénateur Michel Maurice-Bokanowski et de Nicole Fontaine, vice-présidente centriste du Parlement européen, qui font partie des rares parlementaires de ce département à ne pas soutenir la candidature du premier ministre. Le maire de Boulogne, Paul Graziani, avait trouvé une attitude médiane en se rendant à l'apéritif organisé avant le meeting dans un hôtel de sa ville.

DÉFENSE DES DÉFAVORISÉS

Des jeunes du RAP (Rassemblement pour une autre politique), proche de Philippe Séguin, ont planté un pommier devant le stade, et se sont réjouis de cette manifestation. Le président du comité de soutien à Jacques Chirac à Boulogne et chef du cabinet de M. Séguin, Roger Karoutchi, a lancé : *« Pour un soir, le stade de Coubertin sera la capitale des Hauts-de-Seine. »*

Dans ce département réputé pour être un des plus riches de France, M. Chirac a consacré une longue partie de son intervention à la défense des défavorisés. Il a lancé un appel au *« rassemblement de ces hommes et de ces femmes qui ne vivent pas de privilèges mais de leur travail (...), de ceux qui respectent la loi et ne quémandent pas de faveurs, de ces parents qui travaillent durement pour donner une vie meilleure à leurs enfants, de tous ceux qui ne s'abritent pas frileusement derrière leurs droits mais revendiquent fièrement leurs devoirs »*.

A propos du débat sur la hausse des salaires, Jacques Chirac a déclaré que *« les salariés ne doivent pas être les oubliés de la croissance. Je suis de ceux qui considèrent que la feuille de paie n'est pas l'ennemie de l'emploi. Un franc de salaire distribué n'est pas un franc perdu pour l'économie. C'est un franc qui va à la consommation et à l'épargne, donc à l'intéressé »*.

Dans l'après-midi, le maire de Paris avait visité le centre hospitalier universitaire (CHU) Louis-Mourier à Colombes, où il s'était rendu au chevet de malades du sida, et s'était entretenu avec des médecins. Il était accompagné d'Alain Aubert (RPR), vice-président du conseil général, chargé des affaires culturelles, président de son comité de soutien, et qui ambitionne de ravir la mairie de Colombes au communiste Dominique Frélault lors des prochaines élections municipales.

F. Ch.

Le maire de Paris en légère baisse dans les derniers sondages

SELON TROIS ENQUÊTES d'opinion, la première d'Ipsos, la seconde de Louis Harris et la troisième de la Sofres, Jacques Chirac connaît une baisse dans les intentions de vote, qui ne remet pas en cause, cependant, son avance sur ses principaux rivaux, Edouard Balladur et Lionel Jospin. Publiée vendredi 24 mars par *Infomatin*, l'enquête de Louis Harris, effectuée le 22 mars auprès de 1 002 personnes, montre que M. Chirac perd deux points par rapport à l'enquête précédente, en date du 15 mars, avec 26 % des intentions de vote, contre 22 % pour M. Jospin, qui gagne un point, et 18 % pour M. Balladur, qui en gagne deux. Au second tour, M. Chirac continue de l'emporter nettement face à M. Jospin (55 % contre 45 %), comme face à M. Balladur (62 % contre 38 %).

La seconde enquête, réalisée par Ipsos auprès de 1 010 personnes, les 21 et 22 mars, et publiée dans *Le Point* daté du 25 mars, montre que M. Chirac perd également deux points avec 25 %. Le maire de Paris devance M. Balladur, qui reste stable à 20 % des intentions de vote, et M. Jospin, qui perd un point avec 19 %. Au second tour, M. Chirac l'emporte dans les mêmes conditions face à M. Balladur et face à M. Jospin (55 % contre 45 %). Cinquante-huit pour cent des Français *« pensent »* que M. Chirac sera élu à la présidence, mais seulement 29 % le *« souhaitent »*, alors que 31 % souhaitent que M. Balladur soit élu, mais seulement 18 % des personnes interrogées *« pensent »* qu'il le sera.

Enfin, selon la Sofres, dont l'enquête, réalisée les 21 et 22 mars auprès de 1 000 personnes, est publiée par *La Nouvelle République du Centre-Ouest* du 24 mars, M. Chirac perd un point avec 26 %. Contrairement aux autres instituts, M. Balladur baisse de trois points (17 %), alors que M. Jospin est en hausse de deux points (22 %). Soixante-dix pour cent des personnes interrogées assurent être sûres de leur choix contre 30 % qui pensent le contraire. Au second tour, M. Chirac l'emporte nettement face à M. Jospin (58 % contre 42 %) comme face à M. Balladur (62 % contre 38 %).

Précisions sur la vente de terrains de la belle-famille de M. Chirac au Port de Paris

Plusieurs acteurs de la transaction en décrivent les modalités

L'ARTICLE que nous avons publié dans *Le Monde* du 22 mars sur la cession au Port autonome de Paris de terrains appartenant à la belle-famille de Jacques Chirac et sur le profit que M. et M[me] Chirac en avaient retiré, a provoqué diverses réactions. Alors qu'Alain Juppé dénonçait, le soir même, une *« manipulation »* (*Le Monde* du 23 mars), le maire de Paris soulignait, sur TF 1, le 22 mars, la volonté de *« transparence »* dont il avait fait preuve au sujet de cette transaction. L'entourage de M. Chirac nous a fait parvenir, le lendemain, une lettre adressée au *Monde* par Daniel Maquart, ancien directeur du Port autonome et collaborateur de Georges Sarre, député (ex-PS) de Paris. Jacques Trorial, président du Port et ancien député gaulliste, nous a aussi adressé, directement, une « mise au point ». MM. Maquart et Trorial mettant en cause les investigations du *Monde*, il convient de préciser que, bien évidemment, au cours de cette enquête, nous avions pris contact avec tous les acteurs concernés. Certains, comme M. Trorial, n'avaient pas donné suite à nos demandes d'entretien. D'autres avaient répondu, en ne souhaitant pas être cités. Le respect des engagements pris nous interdit, naturellement, de révéler le noms de ceux qui nous ont informés sous condition d'anonymat.

● **Le prix des terrains de Vigneux.** Nous indiquions que les 103 hectares de l'indivision Chodron de Courcel avaient été vendus 63,56 millions de francs à la SAPC de Jean-Pierre Leigniel, qui les avait recédés, le même jour, au Port autonome de Paris pour 83 millions de francs, soit un bénéfice de 20 millions pour le promoteur. M. Trorial conteste cette version, parlant d'une marge de 3,6 millions pour M. Leigniel. Cela ne correspond pas à ce que M. Leigniel nous avait déclaré ni à un entretien qu'il a accordé au *Parisien*, édition de l'Essonne, du 23 mars.

Dans ce quotidien, M. Leigniel indique que les 20 millions de francs de bénéfice, soit 17 millions hors taxes, ont été utilisés de la manière suivante : *« 9,3 millions d'honoraires – pour un boulot considérable – (...), 2 millions de commission (2,5 %) sur la vente des terrains, une somme perçue par Santandréa, la société de négociation de mon groupe, 1 million au titre des indemnités d'immobilisation de la deuxième promesse de vente de Courcel sur les 123 hectares restants, (...) 1,5 million de francs payés pour des études préalables sur la commune de Vigneux, 1,2 million de remboursement à des associés. »* Le promoteur détaille donc l'affectation de 15 millions de francs.

Dans ce même entretien, M. Leigniel précise que *« pas un centime n'est allé dans du financement politique ou autre chose de suspect »* et il souligne : *« Le maire de Vigneux [Lucien Lagrange, PCF] est parfaitement intègre. Simplement, je lui ai rendu quelques services utiles. »*

● **L'achat par le Port autonome de Paris.** MM. Trorial et Maquart assurent que le Port autonome avait été autorisé, lors d'une réunion du conseil d'administration, le 28 octobre 1992, à négocier l'achat des terrains. Le contrôleur d'État relevait, pour sa part, dans son rapport annuel de décembre 1993 et ainsi que nous l'indiquions, que *« le programme des opérations en capital »* du Port de Paris avait été *« approuvé par le conseil d'administration du 28 octobre 1993 »*.

● **Le Port et la Ville de Paris.** M. Trorial indique que les rapports entre son établissement et la Ville *« n'ont rien de conflictuel »*. Contredite par tous nos interlocuteurs, cette affirmation va à l'encontre du rapport du contrôleur d'État, qui parle d'une *« mainmise excessive de la Ville de Paris »*. Ce même rapport s'inquiétait d'une *« détérioration des rapports* [du Port] *avec Voies navigables de France »* ou, encore, d'une *« confusion des rôles et des moyens du Port autonome et du service de navigation de la Seine, service extérieur de l'État »*.

● **La santé financière du Port.** M. Trorial souligne que l'établissement, qu'il préside depuis vingt-cinq ans, s'apparente à une *« PME performante du secteur public »*. Le contrôleur d'État relevait dans son rapport une situation de *« surendettement »* et des *« difficultés à faire face à de lourds investissements »*.

Olivier Biffaud et Laurent Mauduit

Les lettres de M. Trorial et M. Maquart

DANS LE COURRIER, en date du 22 mars, qu'il a adressé au *Monde*, Jacques Trorial, président du Port autonome de Paris, indique, d'abord, que ce dernier *« souhaitait s'installer à Vigneux dès 1975 : le projet figure au schéma directeur révisé de l'Ile-de-France de 1976, il ne pouvait être entrepris que si le nouveau schéma mis à l'étude en 1989 confirmait cette destination, ce qui fut le cas »*. *« La promesse de vente de l'indivision Courcel à la SAPC*, précise-t-il, *date aussi de 1989 : il n'a pas fallu quelques heures mais quatre ans pour que l'établissement puisse acquérir cette partie des emprises foncières nécessaires ! »*

« La négociation, continue M. Trorial, *a été âpre : la première offre de SAPC était à 85 millions de francs ; elle a été ramenée à 83 millions, estimation des Domaines, sans que joue la faculté de dépassement de 10 % ; bien au contraire, le délais de paiement obtenus par le* [Port] *ramènent le coût, en francs, de 93 millions à 77 millions environ. Or, les informations que nous avons retirées de la déclaration d'intention d'aliéner nous ont permis de connaître le prix de revient total pour la SAPC, soit 73,39 millions. L'écart n'est donc pas de 20 millions de francs, mais d'environ 3,6 millions, marge classique pour une société marchand de biens. Les services du Port, autorisés à négocier par une délibération du conseil d'administration d'octobre 1992 (et non pas 1993), ont bien négocié : trois ans plus tard, début 1995, l'estimation des Domaines, pour des terrains attenants que nous devons également acquérir, est passée de 80 francs à 130 francs le mètre carré ! (...)*

» Je définis souvent notre établissement comme une PME performante du secteur public (...). Les [r]*apports du Port autonome de Paris avec la Ville de Paris n'ont rien de conflictuel : tous les problèmes délicats d'affectation des berges dans le plan d'occupation des sols, d'embellissement des installations portuaires ont toujours trouvé, avec Paris, comme avec toutes les villes où le Port est présent, une solution appropriée et équilibrée. (...) »*

Pour sa part, nommé directeur du Port en mars 1992 et remplacé en juillet 1993, Daniel Maquart précise d'emblée : *« Ayant été limogé par l'actuel gouvernement, je n'en suis que plus à l'aise pour m'exprimer. A aucun moment je n'ai subi une quelconque pression de Jacques Trorial, président du conseil d'administration, ou de membres de celui-ci pour influer sur ma décision de proposer cette acquisition (...). J'ajoute que, ni de près ni de loin, Jacques Chirac, sa famille ou ses proches, les représentants de la Ville au conseil ou l'administration de celle-ci ne sont intervenus en faveur de cette opération auprès de moi.*

» Cette acquisition n'était nullement improvisée. Elle s'inscrivait dans le cadre du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (...). Contrairement aux assertions de votre journal, l'opération menée par le [Port] *a été parfaitement régulière. Elle a été approuvée par le conseil d'administration du 28 octobre 1992 avant toute conclusion d'actes ; elle était conforme à l'estimation financière du service des Domaines.*

» Le document du contrôleur d'Etat auquel vous faites référence concerne un programme, c'est-à-dire des opérations futures. J'en avais d'ailleurs demandé l'étude avant mon départ. Il est donc erroné d'affirmer que l'opération de Vigneux n'a été autorisée qu'en octobre 1993, après la signature des actes d'acquisition. (...) »

هكذا من الأصل

Nicole Notat est réélue secrétaire générale de la CFDT mais sort affaiblie du congrès de Montpellier

Deux ans et demi après le départ forcé de Jean Kaspar, les héritiers d'Edmond Maire se déchirent encore

Après avoir obtenu près de 63 % des mandats lors de l'élection des trente-cinq membres du bureau national – soit une progression de six points par rapport à 1992 –, Nicole Notat a été réélue secrétaire générale à l'unanimité par cette instance. Pourtant, jeudi, et pour la première fois dans l'histoire de la CFDT, le quitus – vote sur le bilan de l'activité des trois années passées – avait été refusé à l'équipe sortante. Par 52 % des suffrages (9 410 mandats) contre 48 % (8 678 mandats), l'amendement 100, proposé par le Syndicat départemental des finances de la Gironde, qui avait valeur de sanction du bilan de Mme Notat, a été adopté.

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Edmond Maire avait deux prétendants à sa succession, Jean Kaspar et Nicole Notat. Il n'a pas de véritable successeur incontesté. Six ans et demi après son départ, la CFDT continue d'être le théâtre de querelles de personnes et d'appareil. Jeudi 23 mars, la toute nouvelle première centrale française s'est jouée un psychodrame comme elle en a le secret. Secrétaire générale en titre, Nicole Notat n'avait pas forcément aux yeux des congressistes la légitimité d'une secrétaire générale sortante. Elle a sous-estimé l'ombre portée par les conditions de son accession au pouvoir, en octobre 1992, et la démission contrainte de Jean Kaspar. Dans un entretien à *L'Alsace*, M. Kaspar a estimé que ce désaveu montrait qu'*« une grande partie des syndicats qui composent notre organisation restent profondément attachés aux valeurs démocratiques »*.

Tout a commencé, jeudi après-midi, par le discours de Mme Notat qui répondait aux critiques de ses détracteurs. D'emblée, elle a enfoncé le clou en précisant que sa réponse aux interventions *« sera marquée du sceau de la clarification »*. Délaissant les critiques contre l'aile gauche de la CFDT, son opposition traditionnelle, elle a concentré ses tirs sur des fédérations qui, sans être oppositionnelles, sont critiques sur la ligne confédérale. Première visée, la Fédération unifiée chimie (FUC), celle de M. Maire, dont le poids symbolique reste fort. Mais aussi la Fédération de l'énergie et la région Rhône-Alpes dont elle a fustigé l'incapacité à présenter un candidat au bureau national.

LE REJET DU QUITUS

N'acceptant qu'une « critique » – *« le décalage dans le temps de notre expression publique »* – Mme Notat a dénoncé un désaccord de fond entre ceux pour qui la réforme *« n'est qu'un habillage de circonstance »* et ceux *« chez qui l'idée de réforme est même étrangère »* car *« ils partagent une vision désespérée d'un monde où tout ne peut que s'aggraver »*. Elle a réaffirmé sa confiance *« dans la puissance transformatrice de l'action collective »*. Elle a rappelé que *« le rapport de force est une condition première de réussite »*. Constatant que la CFDT est une *« organisation puissante »*, elle l'a invitée à se dégager de son complexe d'infériorité *« pour qu'elle joue d'égal à égal, voire en grand frère à l'égard de la CGT »*. Mme Notat a estimé qu'il était vain *« de vouloir travailler avec les responsables de FO »*. Très réservée sur l'unité d'action, elle n'a pas évoqué la montée des conflits salariaux.

Jeudi 23 mars, vers 17 heures, lorsque Robert Bonnand, secrétaire général de la Fédération de métallurgie, a annoncé le rejet du quitus, la moitié des 1 400 délégués se sont agités dans un brouhaha indescriptible. *« Osons, osons, osons... »*, ont-ils scandé sous des huées. A la tribune du congrès, Nicole Notat, secrétaire générale désavouée, accuse le coup mais garde le sourire. Après une suspension de séance, Robert Bonnand déclare que *« cela constitue une situation particulière »*.

Vendredi 24 mars, vers 2 heures du matin, l'ensemble de la commission exécutive – le gouvernement de la CFDT – a été réélue lors du vote sur la composition du bureau national. Un quitus rejeté, une réélection meilleure qu'en 1992, alors que Mme Notat avait l'avantage de ne voir se profiler aucun candidat pour prendre sa place : s'agit-il d'un coup d'épée dans l'eau ? La CFDT s'est offert un psychodrame comme elle en a le secret. Mme Notat voulait marquer ce congrès du *« sceau de la clarification »*. Mais il a donné lieu à des règlements de comptes.

Mme Notat voulait aussi opérer une *« frappe chirurgicale »*, alors que la FUC, très virulente, avait donné le « la » à l'opposition. Jacques Danière (chimie de Rouen) avait souligné que les *« deux sentiments dominants dans ses syndicats étaient la colère et l'impatience »*. Avec le rejet du quitus, les délégués ont marqué leur réprobation face à la crise de 1992. Mais la réélection de Nicole Notat et des membres de la commission exécutive au sein du bureau national a montré aussi que la défiance n'était pas totale à l'égard de l'équipe sortante. Mme Notat a cependant essuyé un camouflet qui restera comme un avertissement. Commentant ces résultats en apparence contradictoires, elle a estimé qu'*« après avoir marqué son amertume le congrès a procédé à un rétablissement qui a rectifié l'interprétation »* du quitus. *« Il faut avancer et travailler ensemble »*, a-t-elle ajouté. Mais sa victoire ressemble à une victoire à la Pyrrhus. Son image nationale a été écornée. Le congrès de Montpellier laissera de durables séquelles. *« Quand la critique est excessive, elle est insignifiante »*, s'est exclamée Mme Notat pendant le congrès. Une phrase qui vaut pour tout le monde, y compris pour son auteur. Avec ses crises à rebondissements, l'image de la CFDT ne sort pas grandie de son quarante-troisième congrès.

Alain Beuve-Méry

Le nouveau bureau national

Au sein du nouveau bureau national de la CFDT (trente-cinq membres), élu jeudi, les huit candidats de la commission exécutive obtiennent des scores historiquement faibles. Aucun ne recueille, comme de coutume, entre 80 et 90 % des suffrages. Nicole Notat, avec 63 %, est la seule à être mieux réélue. En 1992, au congrès de Paris, elle avait obtenu 57 %. Les cinq membres sortants ont obtenu les scores suivants : Jean-François Trogilc 55,8 %, Jean-Marie Spaeth 60 %, Jean-René Masson 60,9 %, Marguerite Bertrand 69 % et Jacky Bontems 57 %. Les deux nouveaux membres obtiennent d'assez bons scores : Michel Caron (Union régionale Picardie) 66 % et Michel Jalmain (Fédération construciton bois) 70 %. Parmi les autres élus du bureau national, Jacques Kheliff (chimie) a obtenu 53 % et Bruno Léchevin (énergie) 70 %. Les opposants traditionnels (Basse-Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne, transports) ont été battus.

M. Le Pen : le « jeune Comorien » de Marseille a été tué « par ricochet »

JEAN-MARIE LE PEN, président du Front national, a assuré jeudi 23 mars, sur TF 1, à propos du meurtre à Marseille d'un jeune Français d'origine comorienne par des colleurs d'affiches du Front national que *« l'enquête préliminaire (autopsie et enquête balistique) tendent à prouver que le malheureux Ali a été tué par un ricochet »*. *« Ce serait donc la preuve que la mort de ce jeune Comorien viendrait (...) d'un homicide par imprudence, d'un accident »*, a-t-il ajouté. Pourtant, lors de l'enquête de flagrance – il n'y a pas eu d'enquête préliminaire –, aucune expertise balistique n'a eu lieu en raison des délais. L'autopsie pratiquée sur le corps d'Ibrahim Ali lors de cette phase de la procédure n'a en rien conclu à un tir par ricochet, et les policiers, qui sont retournés à trois reprises sur les lieux lors de l'enquête de flagrance, n'ont trouvé aucune trace de cet éventuel ricochet sur la route.

M. Le Pen a indiqué, par ailleurs, sur TF 1 que si un *« candidat de droite »* était opposé à Lionel Jospin au deuxième tour, il n'était *« pas certain »* qu'il ferait voter pour lui. *« Quatorze ans de socialisme nous ont dégoûtés de cette option, mais comme les autres font aussi du socialisme sans le dire, la nuance pourrait justifier une étude plus fine »*, a affirmé M. Le Pen.

DÉPÊCHES

■ **PRÉCAUTION : Philippe Séguin a recommandé,** jeudi 23 mars sur France 3, de ne pas parler de l'organisation de la majorité et de la nomination du prochain premier ministre avant le soir du second tour. *« On rendrait un bien mauvais service aux candidats en général, et à Jacques Chirac en particulier »*, a-t-il affirmé.

■ **RALLIEMENT : Michèle Alliot-Marie indique**, dans un entretien accordé à *Sud-Ouest* du vendredi 24 mars, qu'elle soutient Jacques Chirac pour l'élection présidentielle. Par ailleurs, le ministre de la jeunesse et des sports a créé un *« bureau permanent de liaison »* pour *« l'unité du mouvement gaulliste »* à laquelle adhèrent 140 parlementaires RPR.

■ **VOTE UTILE : Henri Emmanuelli a lancé,** jeudi 23 mars au « Grand'O O'FM-*La Croix* », un appel au vote utile à gauche en faveur de Lionel Jospin. *« Je ne souhaite de mal à aucun candidat de gauche,* a-t-ildéclaré, *mais les gens comprennent bien quand même que le seul candidat à gauche qui peut être challenger au deuxième tour, c'est Lionel Jospin. »*

■ **RETRAITES : plusieurs milliers de personnes, surtout des personnes âgées,** ont manifesté, jeudi 23 mars, à Paris pour la défense des retraites. Le cortège principal a été celui de la CGT, qui a réussi à mobiliser plus de 20 000 manifestants. Le deuxième défilé a été celui des agents communaux et hospitaliers de Force ouvrière inquiets du sort de leur caisse de retraite. D'autres rassemblements réunissant des retraités de la SNCF, de La Poste et d'EDF-GDF, ont également montré des signes d'inquiétude quant au secteur public. Des manifestations ont été également organisées en province, notamment à Bordeaux et à Marseille.

Le gouvernement fait de nouvelles concessions en Corse

LA RÉPONSE du gouvernement aux syndicats corses dans la nuit du 22 au 23 mars n'a pas hâté la fin de la grève générale déclenchée le 27 février et, pour les services du Trésor, le 13 février. S'il n'est pas question de modifier le calendrier de création de la « zone zéro » (*Le Monde* du 23 mars), le retrait des plaintes déposées en raison de certains faits de grève a été décidé par les pouvoirs publics, tandis que *« la plus grande bienveillance »* a été recommandée aux chefs de service, s'agissant des retenues sur salaires. Enfin le préfet de Corse, Jacques Coëffé, a annoncé que lors de l'installation de l'Observatoire économique régional, début avril, la situation particulière des retraités de la fonction publique sera examinée, à partir des constats de l'INSEE sur la distorsion des prix entre la Corse et le continent.

La grève s'est donc poursuivie jeudi 23 mars et vendredi 24 afin d'obtenir le paiement intégral des jours non travaillés, ce qui a été acquis. La décision devrait ensuite être prise par les assemblées générales, administration par administration, de reprendre le travail lundi 27 mars. La question de l'extension de l'indemnité de transport aux salariés et aux retraités du secteur privé restera toutefois posée, et, si une solution n'est pas trouvée, le risque de nouvelles tensions est inévitable. – (*Corresp.*)

L'Ile-de-France veut concilier économie et environnement en créant le parc du Vexin

La préservation d'une activité industrielle a été au centre des débats du conseil régional

Le conseil régional d'Ile-de-France a voté à l'unanimité, jeudi 23 mars, la création d'un deuxième parc naturel régional près de la capitale. Après celui de Chevreuse, le parc du Vexin, qui s'étend sur 68 000 hectares au nord-ouest de Paris, va permettre à près d'une centaine de communes du Val-d'Oise et des Yvelines de protéger leur environnement, mais également d'assurer leur développement économique.

SITUÉ AU NORD-OUEST de l'Ile-de-France, le Vexin français est une entité géographique et historique particulière. L'unité des paysages et de l'habitat en fait un véritable terroir, immortalisé par les toiles de Van Gogh qui a fini sa vie à Auvers-sur-Oise. Le périmètre du parc concerne la seule Ile-de-France, alors que le Vexin s'étend sur la Picardie et dans une moindre part sur la Normandie, deux régions qui n'ont pas encore mis au point leurs propres projets. Il portait à l'origine sur 100 communes réparties sur les départements du Val-d'Oise et des Yvelines. Ces derniers mois, 77 des 79 communes du Val-d'Oise ont choisi d'adhérer au parc, ainsi que 17 des 21 communes des Yvelines.

Un grain de sable aurait pu se glisser dans la dernière phase de la création du parc : une entreprise de cimenterie a tenté de faire modifier le rapport présenté jeudi au conseil régional d'Ile-de-France. Toute modification de la charte du parc risquant de remettre en cause ce projet, l'exécutif régional présidé par Michel Giraud (RPR), ministre du travail, a dû préciser ses objectifs pour obtenir l'accord de l'assemblée, accord préalable au classement par le ministre de l'environnement.

Antoine Gendry, président-directeur général de Calcia, une filiale du groupe des Ciments français qui exploite une carrière dans les Yvelines, avait affirmé le 17 mars : *« la charte du parc comporte une difficulté majeure. Elle ne fait mention à aucun moment des réserves de calcaires cimentiers incluses dans* [son] *périmètre. Ces réserves conditionnent l'extension et donc la survie de la carrière que nous exploitons à Gargenville. Celle-ci sera épuisée dans moins d'une dizaine d'années, alors que mille deux cents emplois directs et indirects dépendent de cette activité. »*



Limites géographiques du parc

LUTTER CONTRE L'URBANISATION

Ce véritable chantage à l'emploi, *« procédé inadmissible »* selon Didier Julia, vice-président (RPR) de la région, chargé de l'environnement, s'appuyait cependant sur la prise en compte de l'intérêt stratégique de l'Ile-de-France : celle-ci ne produit que le tiers des 35 millions de tonnes de ciment qu'elle consomme chaque année. Une lettre d'intention, signée le 14 mars entre l'Etat, la région et les représentants des professionnels, vient d'ailleurs de préconiser une gestion différente des matériaux de construction pour préserver l'indépendance de l'Ile-de-France et pour éviter qu'elle n'aille s'approvisionner chez ses voisines. Or le gisement de Gargenville représente la moitié de la production francilienne de ciments. Avec 125 millions de tonnes, il constitue pratiquement les seules réserves de la région.

Les cimentiers soulignaient également ce qui peut apparaître comme une contradiction dans les objectifs principaux des parcs naturels régionaux : la protection de l'environnement et le développement économique. La création du parc du Vexin a été difficile : il s'est écoulé plus de cinq ans entre les premières études et la délibération du conseil régional. Certains élus locaux voyaient dans ce projet un moyen de lutter contre l'urbanisation, en particulier autour de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. D'autres, au contraire, craignaient d'être obligés de geler leurs projets de développement.

Dans plusieurs communes, le débat sur l'adhésion au parc a montré qu'une certaine ambiguïté persistait sur les objectifs des uns et des autres. A Guitrancourt (Yvelines), où se trouve une grande partie de l'exploitation actuelle de la cimenterie Calcia, la bataille a été rude au conseil municipal : l'adhésion au parc n'a été votée que par cinq voix contre quatre. Le maire de cette petite commune de 476 habitants regrettait que le périmètre du parc n'englobe pas le bourg, mais ses administrés, presque unanimes, souhaitaient malgré tout une adhésion qui devait, selon eux, les protéger contre le projet d'extension de la carrière.

Cette extension, approuvée par le ministère de l'industrie avec la création d'une « zone spéciale d'exploitation minière », porte sur 750 hectares, en grande partie sur la zone de Guitrancourt. Il a fallu une intervention du préfet de région auprès de l'exécutif régional, mercredi, pour que soit expressément mentionnée dans le projet du parc l'extension de cette carrière. L'amendement adopté par le conseil régional précise donc *« qu'un parc naturel régional a pour objet de promouvoir un projet d'aménagement du territoire destiné à protéger le patrimoine naturel et culturel et à contribuer au développement économique et social, qu'il s'agisse d'activités agricoles, d'artisanat, de tourisme ou d'exploitation des ressources du sol et du sous-sol ; cette dernière, dans le cadre de la procédure réglementaire conduite par l'Etat, dans le respect des paysages et en assurant une réhabilitation exemplaire »*.

Christophe de Chenay

■ **ILE-DE-FRANCE : la dernière enquête effectuée par la Banque de France** auprès des entreprises industrielles d'Ile-de-France (hors bâtiment) montre que celles-ci ont partiellement reconstitué leurs capacités financières, au point que leurs dirigeants *« ont confirmé leur intention d'investir plus que les années précédentes »*, selon un document présenté mercredi 22 mars par Hervé Bareille, directeur régional de la banque. Globalement, les investissements augmenteraient de près de 12 % en 1995, par rapport à une année 1994 marquée par une augmentation des capacités bénéficiaires de 9 %. Cette enquête s'appuie sur des documents comptables et les budgets réels des entreprises, et non sur de simples déclarations d'intention de leurs patrons. La direction régionale de la banque assimile cette prévision optimiste à un véritable *« retournement de tendance »*.

M. Mitterrand visite son fief nivernais

Le président de la République a multiplié les preuves de son attachement à la région où il a commencé sa carrière politique

NEVERS
de notre correspondant

François Mitterrand devait inaugurer, vendredi 24 mars à Nevers, les locaux de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports. Après un déplacement récent dans sa ville natale de Jarnac, en Charente (*Le Monde* du 7 mars), le président de la République se rend donc une nouvelle fois en terre nivernaise, sa terre d'accueil politique. Tout au long de ses deux septennats, M. Mitterrand a gardé un œil bienveillant sur la Nièvre, dont il fut député dès 1946, président du conseil général dix-sept années durant, et où il a été maire d'une petite commune morvandelle aujourd'hui célèbre : Château-Chinon. Autant d'expériences qui lui ont fait comprendre, a-t-il assuré, la nécessité de la décentralisation : *« Je peux même dire* – a-t-il affirmé lors d'une visite à Nevers, le 22 mars 1990 – *que c'est à partir de mon expérience nivernaise que j'ai conçu la décentralisation. »*

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

A partir du 10 mai 1981, et avec le soutien actif de Pierre Bérégovoy, installé à la mairie de Nevers dès 1983, M. Mitterrand a multiplié les preuves de son attachement à une région qui, jusqu'alors, n'avait guère bénéficié de la manne de l'Etat.

C'est Pierre Bérégovoy qui a finalisé des projets chers au président, tel le circuit de formule 1 de Nevers-Magny-Cours. C'est également lui qui a fait entrer l'enseignement supérieur (avec un DEUG de droit, ou encore l'école d'ingénieurs inaugurée vendredi) dans un département jusqu'alors obligé de se tourner vers les centres universitaires de Dijon ou Clermont-Ferrand.

En matière de communications, l'Etat est également intervenu là où il en avait la compétence – sans que cela suffise à désenclaver totalement le département – avec l'élargissement (à deux fois deux voies) de la nationale 7 sur la traversée de la Nièvre et l'arrivée prévue pour 1999 de l'autoroute A 67 aux portes du département, à Cosne-sur-Loire. Autre exemple : l'électrification de la ligne SNCF Paris-Clermont-Ferrand, qui met aujourd'hui Nevers à moins deux heures de la capitale.

M. Mitterrand a, par ailleurs, donné à la Nièvre deux musées singuliers. Celui du septennat à Château-Chinon, et, à Nevers, le fonds Mitterrand constitué de 18 000 livres : des ouvrages entreposés au deuxième étage du Centre culturel Jean-Jaurès. En septembre 1985, M. Mitterrand a encore déclaré « site national » le mont Beuvray, haut lieu de l'histoire gauloise – c'est là que Vercingétorix a réuni les peuplades éduènes et arvernes pour les liguer contre César – qui, très bientôt, aura son musée archéologique. Début avril, dans ce coin du Morvan entre Nièvre et Saône-et-Loire, le président devrait en effet s'arrêter là, une fois encore, pour une nouvelle inauguration.

Philippe Depalle

Une école unique

L'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers (ISAT) a été créé en 1991 à l'initiative du maire d'alors, Pierre Bérégovoy. Unique en France, cet établissement, qui appartient à l'université de Bourgogne, accueille 140 élèves ingénieurs. Le cursus de cinq ans proposé actuellement comprend deux années de formation par alternance en entreprise. Installée depuis octobre 1994 dans les locaux réhabilités d'un ancien arsenal militaire, cette école devrait accueillir plus de 300 élèves pour la rentrée 1998, dont une trentaine d'étudiants en thèse. *« Le troisième cycle,* explique le directeur de l'ISAT, Sharham Alvazzadeh, *est le seul moyen de faire venir des enseignants et de pérenniser une école de ce type. »* Autre objectif avoué : *« Voir naître dans les sept ou huit années à venir des entreprises qui valoriseront les produits dérivés, les recherches et les prestations de services offertes par l'ISAT. »* – (Corresp.)

Une première en France pour sauver le saumon de l'Allier

LE PUY
de notre correspondant

A Saint-Julien-des-Chazes (Haute-Loire), a été réalisée en janvier une première pour tenter de sauver la souche « saumon de l'Allier » (un poisson de 6 à 15 kilos dépassant parfois 1,20 mètre et séjournant trois ou quatre ans dans l'Atlantique) en voie d'extinction.

IN SITU

Il s'agit de l'installation d'un incubateur, autrement dit d'une couveuse à saumons. Diverses mesures ont été prises pour tenter de sauver l'espèce : interdiction totale de la pêche, achats de géniteurs, démolition du barrage de Saint-Etienne-de-Vigan (Haute-Loire), financement d'une salmoniculture sur le haut Allier...

Mais en attendant que toutes ces décisions produisent leur plein effet, deux grandes associations, la Loire-Grands migrateurs (Logrami) et l'Association de protection du saumon (APS), ont décidé l'installation de cet incubateur. Ce matériel a déjà fait ses preuves au Québec, pays qui fait référence en matière de saumon.

RENDEMENT ÉLEVÉ

Il s'agit d'une cuve dans laquelle sont disposés des œufs de saumons fécondés, avec deux prises d'eau : une en amont, alimentée par un tuyau ; l'autre en aval. Une fois éclos, les alevins gagnent le cours de la rivière. Le rendement est très élevé car la plupart des risques encourus par les œufs pondus par les femelles dans la rivière sont éliminés : prédateurs, crues ou assèchements, sans parler du pourcentage bien inférieur des œufs fécondés dans la nature.

L'installation est d'un prix tout à fait abordable : 25 000 francs pour l'incubateur, auquel il convient d'ajouter les frais d'installation, alors que l'on parle de 500 000 francs pour la salmoniculture. Ainsi, 50 000 œufs ont été mis en place, fin janvier, dans la couveuse. L'éclosion est prévue dans quelques jours, fin mars. Si seulement un poisson sur mille revenait sur les lieux de sa naissance après le grand voyage en Atlantique, le résultat serait prometteur. Trois incubateurs devraient être implantés dans le haut Allier si l'expérience en cours se révèle concluante.

Jean-Pierre Foron

PSYCHO-SOCIAL Afin d'améliorer la prise en charge des souffrances psychiques, particulièrement chez les jeunes et les personnes en situation de précarité, Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a estimé que *« le dispositif sanitaire doit résolument s'ouvrir sur le social »*. ● INAUGURANT la cinquième semaine nationale de la santé mentale, qui s'achève dimanche 26 mars, Mme Veil a repris la proposition d'un groupe de travail présidé par le professeur Antoine Lazarus, consistant à ouvrir, au sein des structures d'intervention sociale, des lieux d'écoute réservés aux populations en difficulté. ● DES LIEUX spécifiques pour les adolescents seront par ailleurs installés dans les établissements hospitaliers, et les services d'urgences devront obligatoirement disposer d'un accueil psychiatrique en coordination avec le SAMU.

L'exclusion exige l'évolution de la prise en charge des maladies mentales

Tandis que des experts déplorent une « incapacité de collaboration » entre les secteurs psychiatriques et les dispositifs sociaux, Mme Veil met en garde contre le risque de « psychiatrisation de l'exclusion »

MALADIE MENTALE ou souffrance sociale ? La montée de la précarité dans la société française bouleverse les critères habituels de prise en charge de la santé mentale. Sous le titre « Une souffrance qu'on ne peut plus cacher », un groupe de travail pluridisciplinaire présidé par le professeur Antoine Lazarus, constitué en novembre 1993 par la délégation interministérielle à la ville (DIV) et la délégation interministérielle au revenu minimum d'insertion (DIRMI), vient de rendre public le résultat de ses travaux. Il déplore une *« incapacité de collaboration entre le secteur* [psychiatrique] *et les divers dispositifs sociaux »*, qui serait notamment due *« à la grande difficulté qu'a toujours eue le secteur à mettre en place une pratique de prévention »*.



Forts d'une approche résolument transversale du phénomène, la cinquantaine d'experts du groupe « Ville, santé mentale, précarité et exclusion sociale » refusent de proposer un modèle administratif unique d'organisation. Ils observent tout d'abord que les personnes les plus démunies *« souffrent rarement et pas plus que la population générale de maladies mentales répertoriées »*. Ils ajoutent que la fréquence des symptômes rattachés à une pathologie mentale sévère (dépression majeure, forte angoisse, phobie...) est beaucoup plus élevée chez les allocataires du RMI que dans la population générale, mais pas celle liée à des pathologies mentales légères. Mais, comme le disent les rapporteurs, une chose est d'entendre, une autre est de savoir de quoi il s'agit et comment agir. Les symptômes actuels qui sont repérés – la fatigue, l'échec, le manque d'énergie, la honte, la dénégation, l'absence de liens sociaux... – relèvent-ils des caractéristiques pathologiques des individus ou bien sont-ils simplement un signe de l'impuissance des dispositifs sociaux à agir sur les conditions de vie des quartiers ?

Souffrance existentielle assimilée à une pathologie mentale ou souffrance liée au contexte social : les experts s'abstiennent de trancher. Certains cliniciens cités dans le rapport ont affirmé qu'*« il est impossible, même cliniquement, de distinguer les dépressions des situations de désespérance, et que les deux ne relèvent pas du même traitement, il n'y a donc pas de substitution possible entre le psychiatrique et le social »*.

« La sortie hors les murs institutionnels, dans des lieux non spécialisés, n'est pas encore de pratique courante, ajoutent à cet égard les rapporteurs, *ce qui contribue à renforcer l'impression des professionnels du social d'être laissés isolés face à des problèmes qu'ils ne maîtrisent pas. »*

ESPACES DE PAROLE

Dans la spirale de la désocialisation, où *« tout se passe comme si des démarches complexes comme celle du contrat, du projet (d'emploi, de formation, de vie) »* étaient exigées *« des personnes les plus marginales »*, il ne s'agit pas non plus de *« psychiatriser le social »*. Il semble ainsi *« nécessaire de dépasser la santé dans son acception classique de réparation et de prévention de la maladie et de considérer que certaines formes de mal-être, qui ne sont pas la maladie mentale, qui n'y conduisent pas forcément, peuvent entraîner un recours à des actes de soins ; parallèlement, il faut considérer que le volet santé d'un certain nombre de dispositifs sociaux mérite d'être renforcé (...). »*

Le groupe de travail insiste ainsi sur la nécessité de développer des lieux d'écoute et d'expression de la souffrance, *« parce que soigner celle-ci est, d'une part, une mission de service public et, d'autre part, relève d'une bonne prévention de la consommation de soins plus coûteux »*. Au vu des quelques expériences déjà tentées en la matière, les experts estiment que ces espaces de parole ne doivent pas se substituer aux lieux d'accueil, d'aide et d'orientation des plus démunis, que la séparation des fonctions *« doit être lisible et crédible pour l'usager »* et que des *« spécialistes de l'écoute thérapeutique »* doivent seuls assumer cette charge.

Parce qu'*« il n'y a pas de critères permettant de définir les ayants droit de l'écoute psychothérapeutique de la souffrance »*, ces dispositifs installés dans les lieux d'intervention sociale devront rester extrêmement diversifiés, être évalués, et des crédits spécifiques leur être alloués. *« Il ne s'agit pas (...) de mailler le territoire de lieux d'écoute et d'expression de la souffrance des personnes en situation d'exclusion en en créant sur le papier autant que de secteurs, de comités locaux d'insertion ou selon un pourcentage pondéré du nombre d'allocataires du RMI ou de chômeurs »*, précisent les auteurs.

Une *« cellule technique »* regroupant, au niveau national, la direction générale de la santé, la direction de l'action sociale, la DIV, la DIRMI et la direction des hôpitaux sera chargée de coordonner les efforts et d'initier de nouvelles expérimentations. Les cinq administrations précitées *« s'engagent (...) à assurer ce programme expérimental et d'étude pour 1995 et 1996 »*. Un premier rapport d'exécution devra être établi au mois de juin 1996. Annonçant, mardi 21 mars, que ces lieux d'écoute seraient financés, Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a estimé que *« la psychiatrisation de l'exclusion est un risque aussi important que la non-prise en compte des souffrances psychiques de ces populations »*.

« Quand les espaces publics deviennent d'abord des lieux d'insécurité, estiment encore les experts, *quand les rapports interhumains fonctionnent d'abord sur le fantasme de l'agression, quand il n'y a pas d'espace-temps de parole commune, ni celui du travail (parce que la communauté de travail s'est elle aussi délitée), ni celui de l'école, ni celui des actes de la vie quotidienne (magasins, bistrots, laveries...), c'est l'existence même de la cité tout entière qui est menacée. »* Prendre en charge le mal-être et les souffrances des personnes en situation de précarité c'est aussi *« adopter une vision autre, moins économiciste, moins productiviste de ce que l'on nomme crise »*.

Laurence Folléa

Accéder aux soins

« *Afin de mettre fin aux dysfonctionnements encore nombreux* » dans l'accès aux soins des populations défavorisées, Simone Veil et Philippe Douste-Blazy, ministres en charge de la santé, ont adressé, mardi 21 mars, une circulaire aux préfets de région et de département leur enjoignant de « *réunir sans délai les principaux partenaires de* [leur] *département concernés par les questions d'accès aux soins* ». Cette concertation devra aboutir à un « *bilan de la situation* » dans chaque département avant le 1er juin et déboucher sur « *un plan départemental d'accès aux soins* » avant le 1er octobre.

L'attention des préfets est attirée notamment sur les délais d'instruction des dossiers, les difficultés d'élection de domicile pour les personnes sans résidence stable et les obstacles rencontrés par les jeunes en situation précaire, les bénéficiaires du RMI et les étrangers en situation irrégulière pour bénéficier de l'aide médicale.

Mieux prévenir les tentatives de suicide

LA PRÉVENTION du suicide, qui constitue la première cause de mortalité chez les 25-34 ans et la deuxième, après les accidents de la route, chez les 15-24 ans, fait l'objet de nombreuses interrogations. Si des faisceaux d'indices commencent à être mis au jour – la fugue, une consultation médicale accrue, une demande de soins insistante, une rupture relationnelle, – rien ne permet aujourd'hui d'affirmer avec certitude qu'un jeune risque de passer à l'acte. La marge de manœuvre est donc étroite, et la seule prise en compte des symptômes comportementaux est à l'évidence insuffisante.

Une étude de l'Organisation mondiale de la santé a évalué en moyenne à 1,65 pour mille chez les hommes et à 2,8 pour mille chez les femmes les taux annuels de tentatives de suicide en Europe. On estime, en France, que plus de 11 000 personnes se suicident chaque année. Le succès des services d'écoute téléphoniques des appels de détresse a témoigné, s'il en était encore besoin, de l'étendue des souffrances. La plupart de ces actes désespérés se font par intoxication médicamenteuse, les adolescents semblant cependant « préférer » la phlébotomie (incision des veines).

A défaut d'avoir mis en place une véritable politique de prévention en amont des conduites à risques, et devant la faillite relative de cette prise en charge par l'école et les services sociaux, les pouvoirs publics annoncent aujourd'hui la mise en place de lieux d'écoute spécifiques pour les adolescents. Afin de *« leur procurer des soins adaptés, notamment en situation de crise »*, Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a indiqué que *« des instructions seront données aux directeurs d'établissement pour que, dans le cadre du secteur, en milieu extra-hospitalier, ces lieux soient mentionnés par le projet d'établissement et que leur financement soit prévu »*. La prévention spécifique des récidives devrait également s'inscrire dans leurs missions.

Dans le même esprit – *« ajuster l'offre de soins aux besoins »* – et, parce que *« 20 % à 30 % des patients qui ont recours aux urgences présentent des problèmes d'ordre psychique »*, Mme Veil a souhaité la création dans chaque service d'urgence hospitalier d'un accueil psychiatrique en coordination avec le SAMU. Cette organisation sera rendue obligatoire dans le cadre des décrets d'application de la réforme des services d'urgence. Estimant enfin que *« le dispositif sanitaire doit résolument s'ouvrir sur le social »*, le ministre de la santé souhaite développer les soins de réadaptation en psychiatrie, des soins qui *« évitent des retours prématurés dans le monde du travail et améliorent l'autonomie des patients dans la vie quotidienne »*.

L. F.

La police intervient dans un camp de réfugiés roumains dans les Yvelines

LA POLICE est intervenue, jeudi 23 mars, dans le camp de fortune de Carrières-sur-Seine (Yvelines), où sont installés depuis près de six mois plus de trois cents Roumains dont la plupart vivent en semi-clandestinité. Sur place, les policiers ont retrouvé quarante-trois caravanes volées ainsi que vingt-sept voitures dérobées dans la région et réduites à l'état d'épaves. Trente-deux personnes ont été placées en garde à vue pour recel. Vingt-cinq sont en situation irrégulière et pourraient faire l'objet d'une procédure de reconduite à la frontière.

C'est la cinquième opération de police menée en six mois sur ce terrain vague. L'opération de jeudi, qui a mobilisé plus de cent policiers, ne visait pas, comme ce fut le cas les fois précédentes, à interpeller des personnes en situation irrégulière. Il s'agissait d'une opération de police judiciaire dans le cadre d'une enquête pour vol et recel. Lundi 20 mars, lors d'une descente dans le camp, les policiers avaient identifié une quarantaine de caravanes volées.

Une tranchée avait alors été creusée autour du terrain et les policiers en filtraient les allées et venues. Durant toute la journée de jeudi, aidés d'une pelleteuse et de camions-grues, ils ont récupéré les quarante-trois caravanes, dont la moitié avaient été désertées dès lundi soir par leurs occupants. Pendant qu'elles étaient dirigées vers la fourrière intercommunale de Saint-Germain-en-Laye, trente-deux personnes étaient interpellées et interrogées dans un gymnase voisin, avant d'être placées en garde à vue.

SUR UNE BRETELLE D'AUTOROUTE

Dans ce terrain devenu au fil des mois une véritable décharge, les enquêteurs ont également retrouvé vingt-sept carcasses de voitures volées récemment dans la région. Certaines étaient aménagées en abri de fortune. D'autres étaient disposées sur la berge de la Seine prêtes à être jetées dans le fleuve. Plusieurs associations humanitaires s'étaient émues des conditions de vie catastrophiques dans ce campement où Médecins du monde intervenait régulièrement. Selon le directeur de cabinet du préfet des Yvelines, qui supervisait jeudi les opérations en compagnie du procureur adjoint de Versailles, *« vingt-cinq Roumains se trouvent en situation irrégulière et leurs dossiers seront étudiés au cas par cas »*. Ils risquent pour la plupart une reconduite à la frontière.

Après la visite des policiers en début de semaine et l'imposant dispositif mis en place jeudi, la chef du camp, Paolina, a indiqué qu'ils allaient quitter Carrières-sur-Seine. Elle-même a tracté avec sa voiture une partie des vingt caravanes encore en état de rouler. Les Roumains se sont réinstallés en Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise. Ils y avaient déjà séjourné à l'automne dernier avant d'être expulsés par les municipalités.

De fait, plusieurs familles errent depuis 1989 entre Yvelines, Hauts-de-Seine et Val-d'Oise. Il y a six ans, venues de Timisoara, Deva ou Brasov, elles s'étaient installées sur un terre-plein sous le pont de Bezons, à Nanterre, pour y passer un premier hiver dans des carcasses de voitures et des caravanes. Six cents personnes furent un temps dénombrées dans ce camp. En octobre 1993, un plan d'aide au retour est mis en place par la préfecture des Hauts-de-Seine. Soixante-seize adultes seulement acceptent de quitter la France, les autres s'égaillent dans la nature. En 1994, les familles s'installent sur une bretelle d'autoroute à Gennevilliers, puis à Saint-Brice et Montmagny dans le Val-d'Oise, et enfin sur le terrain vague de Carrières-sur-Seine (*Le Monde* du 10 février). Depuis leur arrivée dans les Yvelines, une cinquantaine de Roumains ont été reconduits vers leur pays d'origine. Bon nombre d'entre eux n'ont mis qu'une quinzaine de jours à regagner la France.

Jean-Claude Pierrette

Un Zaïrois, père d'un enfant français, passager du premier charter d'expulsion européen

ÊTRE MARIÉ à une Française et père d'un enfant français d'un an n'a pas empêché un Zaïrois de trente-quatre ans d'être conduit sous escorte policière, mercredi 22 mars à l'aube, dans un avion pour Kinshasa. Wumba-Claude Nzaki est l'un des treize Zaïrois en situation irrégulière en France embarqués à bord du premier charter d'expulsions organisé à l'échelon européen (*Le Monde* du 24 mars). Affrété par les autorités néerlandaises, l'Airbus de la compagnie Martinair a convoyé au total quarante-quatre Zaïrois interpellés aux Pays-Bas, en Allemagne et en France. Au-delà de cette « première » contestée par des avocats qui y voient une forme d'expulsion collective, formellement prohibée par la Convention européenne des droits de l'homme, le cas invividuel de M. Nzaki illustre la multiplication, en France, de pratiques juridiquement contestables et humainement scandaleuses destinées à nourrir les statistiques de reconduites à la frontière.

En 1991, Wumba-Claude Nzaki s'était vu refuser le statut de réfugié politique et avait fait l'objet, en septembre 1992, d'un arrêté de reconduite à la frontière par le préfet de police de Paris. Six mois plus tard, il épousait Dominique Beaurain, une Française aujourd'hui âgée de trente-six ans qui lui donnait un fils, Joris, français par sa mère. Toutes les démarches entreprises par le couple auprès de la préfecture se sont révélées vaines. En octobre 1993, le préfet leur opposait une fin de non-recevoir écrite basée sur la validité de son arrêté de reconduite de 1992.

VIOLATION DE LA VIE FAMILIALE

Par deux fois, des juges ont contesté cette position. En décembre 1993, M. Nzaki refuse de monter dans l'avion et se trouve déféré devant le tribunal correctionnel de Bobigny. Le jugement le relaxe en arguant de la violation de sa vie familiale. Un an plus tard, c'est le tribunal administratif de Paris qui a annulé – fait rare – la décision du préfet qui refusait d'abroger l'arrêté de reconduite. Le jugement confirme la *« réalité de la vie familiale »* et se réfère à la Convention européenne des droits de l'homme pour estimer que l'arrêté préfectoral *« a porté au respect de la vie familiale de M. Nzaki une atteinte disproportionnée aux buts en vue desquels ce refus lui a été opposé »*.

Lorsque le couple, fort de ces deux jugements, reçoit une convocation à la préfecture de police, il pense logiquement qu'il va obtenir une régularisation. On lui demande de repasser le lendemain, mardi 21 mars, qui se trouve être la veille du jour où le « charter européen » pour le Zaïre est programmé. M. Zaki se présente avec son bébé. L'après-midi, on appelle son épouse sur son lieu de travail pour qu'elle vienne récupérer l'enfant. Elle se rend à la préfecture où on lui indique que son époux a été placé en rétention.

Dès le lendemain matin, le père de famille redevenu simple Zaïrois sans papier est conduit à Roissy. Il a été maintenu en rétention moins de vingt-quatre heures, délai qui aurait obligé la police a saisir le juge, qui aurait probablement ordonné la remise en liberté. *« Convoquer les irréguliers la veille d'un vol, c'est une petite malice courante, certes pas très glorieuse mais qui nous permet d'obtenir l'exécution de nos décisions »*, commente-t-on à la préfecture de police, où l'on estime que *« faire un enfant français n'annule pas un arrêté de reconduite à la frontière »*, même si la loi protège les parents d'enfants français contre une telle décision puisque *« l'arrêté avait été pris lorsque M. Nzaki était célibataire et reste parfaitement valable »*.

Les avocats du Zaïrois, Mes Daniel Voguet et Stéphane Maugendre ne l'entendent pas ainsi. Ils ont saisi, jeudi 23 mars, le président de la Commission européenne des droits de l'homme pour tenter de faire reconnaître plusieurs violations de la Convention européenne. Outre l'atteinte au principe du *« respect de la vie familiale »*, les avocats plaident que M. Nzaki a été embarqué sans avoir pu exposer sa défense ni exercer le moindre recours.

Philippe Bernard

La Française des jeux tente de relancer le Loto

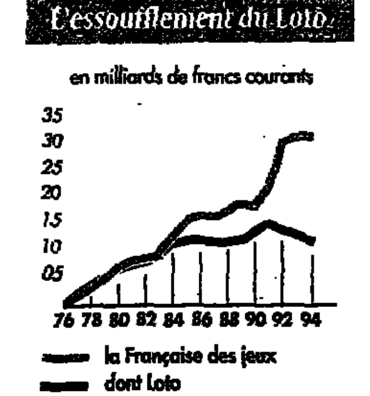
La création de Loto 7 vise à donner une nouvelle impulsion à un jeu qui souffre du succès des loteries instantanées par grattage

A partir du dimanche 26 mars, les bulletins de Loto comporteront, outre la traditionnelle grille de quarante-neuf numéros, un nouveau jeu additionnel, baptisé Loto 7, dont le premier tirage aura lieu le mercredi suivant, 29 mars. Pour une mise unique de 7 francs, le joueur se verra attribuer, par le terminal informatique, un numéro à sept chiffres lui permettant de gagner de 17 francs à 7 777 777 francs. Il sera aussi possible de ne jouer qu'au Loto 7, sans remplir la grille du Loto traditionnel dont la mise minimale est de 2 francs. La Française des jeux espère ainsi ainsi endiguer le déclin du Loto, un jeu, créé en 1976, auquel 32 % des Français ont participé au moins une fois en 1994.

LE « MARCHÉ » des diverses formes de loteries est inépuisable pour peu que l'on sache le renouveler. Convaincus que, dans ce domaine, c'est l'offre qui crée la demande, les concepteurs de Loto 7 espèrent attirer un public nouveau, et aussi remédier à l'essoufflement du Loto.

Pour jouer au Loto 7, il suffira de donner son accord en cochant une case situé en bas à droite du bulletin du Loto. Instantanément, le terminal informatique des prises de jeu délivrera alors aléatoirement un numéro à sept chiffres. Pour une mise unique de 7 francs, le gain sera de 17 francs si le dernier chiffre correspond à celui qui aura été déterminé lors du tirage, réalisé dans la foulée de celui du Loto, les mercredi et samedi. Pour deux numéros, le gain sera de 77 francs, jusqu'à 177 777 francs pour six numéros et 7 777 777 francs si l'intégralité des sept chiffres a été trouvée. Le système informatique interdira qu'un même numéro puisse être attribué simultanément à plusieurs joueurs. De tels jeux additionnels existent déjà aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, en Belgique ou en Allemagne. La Française des jeux précise qu'il sera possible de jouer exclusivement au Loto 7.

Bien que le 7 bénéficie d'une plutôt bonne réputation auprès des expert en numérologie – quoique le 38, le 6 et le 19 soient, dans l'ordre, les numéros le plus souvent apparus –, le choix de ce chiffre est avant tout commercial.



Les "loteries instantanées" ont stimulé le chiffre d'affaires de la Française des jeux alors que le Loto a fléchi.

Sept francs représentent une somme intermédiaire entre le prix du Loto traditionnel (dont la mise minimale est de 2 francs) et celui des loteries instantanées par grattage, qui, depuis leur apparition, tirent le chiffre d'affaires de La Française des jeux.

Lancé en 1976, le Loto a connu un démarrage rapide (243 millions de bulletins en 1977) jusqu'au milieu des années 80. Depuis 1982, il ne cesse tendanciellement de décliner, en dépit des efforts de commercialisation (tirage du samedi, formule d'abonnement) déployés pour freiner sa chute. En 1994, 496 millions de bulletins ont été cochés (contre 690 millions dix ans plus tôt) pour un chiffre d'affaires de 12,3 milliards de francs, en baisse de 4,2 %. En fait, La Française des jeux a elle-même organisé la concurrence grâce à la palette toujours plus large des loteries instantanées (Tac-o-Tac, Banco, etc.), qui ont non seulement capté un public nouveau et sensiblement plus jeune mais, aussi, détourné une partie des habitués des loteries traditionnelles.

DES RITES STABLES

Malgré une influence qui reste considérable (en 1994, 32 % des Français ont au moins une fois tenté leur chance), le Loto – qui reste l'apanage des actifs de 35-55 ans (avec une légère surreprésentation des ouvriers et employés) – est condamné à évoluer. « *Changer est une obligation absolue, mais il ne faut pas bouleverser les habitudes. Jouer au Loto correspond à des rites extraordinairement stables. On joue le samedi et pendant les heures de travail. C'est pourquoi le Loto 7 est un produit complémentaire et pas un substitut* », affirme Yves Grasset, directeur commercial et du marketing de La Française des jeux. Le projet – controversé – de lancement d'une loterie électronique jetable indique au passage que cet impératif concerne toutes les formules de jeu.

Le Loto 7, bien qu'il ne sollicite guère l'imaginaire des amateurs (un numéro leur est attribué automatiquement), devrait augmenter de 5 % à 10 % le nombre de grilles validées dans les prochains mois, selon les estimations de ses créateurs. Ceux-ci espèrent que 40 % des bulletins « souscriront » au Loto 7, apportant 1 à 2 milliards de francs supplémentaires. La réalisation d'un nouveau bulletin, désormais plus coloré sur fond blanc (et non plus jaune) ainsi qu'une nouvelle présentation des tirages télévisés ont été prévus pour rajeunir une image qui commençait à prendre quelques rides.

Plus modestement, La Française des jeux espère à moyen terme parvenir à enrayer l'érosion du chiffre d'affaires du Loto. Un objectif assez ambitieux lorsque l'on considère la progression – quasi nulle – de l'ensemble des recettes de La Française des jeux en 1994. Contrairement à ce qui avait été observé les années précédentes, la montée de la crise et notamment la progression du chômage commencent en effet à freiner le développement des jeux de hasard, y compris des loteries instantanées. Les promoteurs du Loto, qui assurent avoir enregistré leurs moins bons résultats dans des départements où les difficultés d'emploi se sont fortement aggravées (outre-mer ou dans le nord et l'est de la métropole), considèrent qu'une reprise économique franche leur serait beaucoup plus profitable qu'un retour de flamme de la récession. La morale serait donc sauve.

Jean-Michel Normand

Cinq ans de prison requis à l'encontre d'un céréalier

LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE a requis, jeudi 23 mars, cinq ans d'emprisonnement ferme contre Albert Bach, âgé de soixante et un ans, qui comparaît depuis lundi 20 mars devant le tribunal de Dijon pour escroquerie et banqueroute. Le « seigneur du blé » est accusé d'avoir fait signer des traites de cavalerie à quelque trois mille agriculteurs auxquels il consentait des avances sur récolte, et d'avoir utilisé ces documents pour cautionner d'importants emprunts. En 1991, l'établissement Bach, qui employait cent quarante-sept salariés à Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or), avait été placé en redressement judiciaire.

Le trou du second céréalier de France est aujourd'hui évalué à 650 millions de francs. Le procureur a également réclamé deux ans d'emprisonnement contre la femme d'Albert Bach, un an avec sursis contre son fils et dix-huit mois ferme contre l'informaticien de la société. Enfin, il a requis six mois de prison avec sursis et 250.000 francs d'amende contre trois cadres du Crédit lyonnais, estimant qu'ils avaient couvert les malversations du céréalier. – *(Corresp.)*

Réactions syndicales hostiles au plan Bayrou contre la violence

LES MESURES ANNONCÉES PAR LE MINISTRE de l'éducation nationale, François Bayrou, jeudi 23 mars (*le Monde* du 24 mars), afin d'augmenter la sécurité dans les établissements scolaires, suscite des réactions négatives chez ses partenaires syndicaux. Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FSU) se déclare hostile à l'aménagement des rythmes scolaires dans les établissements sensibles susceptible de « *renforcer les inégalités* ». Le Syndicat des enseignants (SE-FEN) qualifie ces mesures de « *poudre aux yeux* ». Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) les juge « *dérisoires* ».

Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-CSEN) estime qu'il s'agit « *de mesurettes de bon sens, dont les trois quarts figuraient déjà dans le Nouveau contrat pour l'école* » et la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE) constate que la période électorale « *n'est plus très propice à la mise en œuvre de mesures efficaces* ».

DÉPÊCHES

■ **TOXICOMANIE : le laboratoire Mayoly-Spindler** va commercialiser la méthadone en France, a annoncé, mercredi 22 mars, Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé qui a précisé que l'autorisation de mise sur le marché serait publiée au *Journal officiel*, vendredi 31 mars. Les médecins généralistes pourront ainsi renouveller les prescriptions de ce produit de substitution à l'héroïne, la prescription initiale restant l'apanage des centres spécialisés (*Le Monde* du 7 décembre 1994 et du 19 février).

■ **ILE-DE-FRANCE : la chambre régionale des comptes** n'a « *pas d'observations critiques* » à apporter sur l'attribution des marchés passé par le conseil régional pour la construction, la réhabilitation et la maintenance des lycées entre 1990 et 1994, a affirmé, jeudi 23 mars, le président de la région, Michel Giraud (RPR). La chambre observe que « *la région avait assuré la transparence nécessaire* » dans la mise en place de la procédure spéciale lui permettant d'accélérer les délais de construction. L'avis porte sur « *la publicité des appels d'offres* » et « *les critères présidant au choix des entreprises* ».

■ **JUSTICE : la grève des éducateurs** de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), jeudi 23 mars, a été suivie à 50 %, affirme le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée-protection judiciaire de la jeunesse (SNPES-PJJ). Une délégation a été reçue en fin de journée par le directeur de cabinet du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie. Le SNPES-PJJ demande notamment la suppression du gel des emplois.

■ **HOLD-UP : plus de deux millions de francs** ont été raflés par les auteurs de l'attaque meurtrière de l'agence du Crédit lyonnais, le 22 mars à Paris (*Le Monde* du 24 mars). Cette somme a été pour l'essentiel dérobée dans le fourgon de la Brink's. Les malfaiteurs, qui ont assassiné un automobiliste qui refusait de leur donner sa voiture, n'avait toujours pas été retrouvés vendredi matin.

■ **POLICE : un brigadier qui avait menacé** d'une bate de base-ball et insulté un automobiliste français d'origine algérienne, en dehors de son service, a été condamné, jeudi 23 mars, par le tribunal de Marseille, à 3 000 francs d'amendes et trois mois de suspension de permis de conduire. Présenté comme irascible et particulièrement retors par sa hiérarchie, Jean-Claude Altemer n'avait pas supporté la vitesse trop lente du véhicule qui le précédait.

■ **BAVURE : l'inspecteur Pascal Compain** a été renvoyé devant la cour d'assises de Paris, jeudi 23 mars, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Le 6 avril 1993, le policier avait tué d'une balle dans la tête Makomé M'Bowolé, un Zaïrois de dix-sept ans, pendant sa garde à vue, au commissariat du 18e arrondissement parisien.

■ **AFFAIRES : Maurice Arreckx** a été une nouvelle fois mis en examen, jeudi 23 mars, à Toulon, pour abus de confiance et recel d'abus de biens sociaux. Déjà écroué depuis le mois d'août pour corruption, il est poursuivi pour la possession de plusieurs comptes en Suisse ayant servi à alimenter des activités politiques.

La faculté d'Assas redécouvre les exactions de l'extrême droite

« *IL Y EN MARRE de toujours entendre dire qu'Assas est une fac de fachos.* » Martin Coullet, président de la section PSA (UNEF-ID) du Centre Assas de l'université Paris-II, hésite entre colère et résignation. La réalité, une fois de plus, lui a donné tort. Sur le mur du local saccagé, des croix celtiques ont été peintes, souvenir de la dernière « descente » des « fafs ». Devant la porte, des « gudars », comme on surnomme ici les membres du groupe d'extrême droite de l'Union de défense des étudiants d'Assas (UDEA, ex-GUD), s'amusent comme d'habitude au jeu de la provocation. Insultes gratuites, blagues antisémites, propos révisionnistes et parfois menaces de mort. Il faut être blindé pour s'afficher militant sur ce palier du quatrième étage où sont regroupées toutes les organisations et associations d'étudiants de l'université.

Le « folklore » d'Assas, vieille antienne des années 70 et 80, vire parfois au tragique. Jeudi 16 février, cinq militants de l'UNEF-ID ont été hospitalisés après l'agression d'un commando d'une dizaine de personnes, le visage recouvert d'une cagoule, armés de marteaux et de nunchakus, un fléau japonais. Julien Meimon, un des responsables de la section, en est sorti le plus atteint : hémorragie interne, deux côtes cassées, luxation de l'épaule. Mercredi 15 février, Dan Lert, secrétaire du syndicat, avait lui aussi été conduit à l'hôpital, la mâchoire fracturée. Et mercredi 8 mars, un vigile a été frappé alors qu'il tentait de protéger des responsables de l'Union interuniversitaire (UNI, proche du RPR). « *Depuis le début du mois de février, sept ou huit personnes ont été blessées : c'est inadmissible* », s'insurge Philippe Ardant, président de l'université. Après ces échauffourées, il a ordonné la fermeture pour un mois du local de l'UDEA, en attendant la décision définitive que devrait prendre le conseil d'administration du 5 avril.

LE PRÉSIDENT SUR LA SELLETTE

Cette recrudescence de la violence et de l'activisme de l'extrême droite commence à susciter de sérieuses inquiétudes. « *Ils ne sont pas nombreux, tout juste une trentaine et, lors des élections n'ont recueilli que 280 voix* », tente de relativiser Philippe Ardant. Réticent à faire appel aux forces de police, le président ne dispose que de deux équipes de vigiles, eux-mêmes soumis aux menaces. « *J'ai tout essayé. Mais en pareil cas, un président est particulièrement démuni* », dit-il.

Récemment encore, Pierre Oldoni, un des « chefs » du groupe d'extrême droite, exclu pour sept ans de l'université, paradait dans les couloirs. Faute de témoignage, la plupart des plaintes n'aboutissent pas. « *Nos enquêtes s'arrêtent à la porte de l'établissement. Nous ne pouvons rentrer que sur réquisition de la présidence* », note le commissaire Flech, de la 5e division de la police judiciaire.

D'une même voix, les militants de l'UNEF-ID et de l'UNI dénoncent « *l'immobilisme* » de M. Ardant pour assurer la sécurité. A demi-mot, chacun évoque la menace qui pèse sur ce président toujours en exercice bien qu'ayant dépassé la limite d'âge. La menace d'un recours en annulation de ses décisions est sans cesse brandie, mais n'a jamais été mise à exécution.

Dans cette université de droit, fière de figurer parmi les meilleures d'Europe, ces incidents ne semblent guère troubler « *l'inertie* » de la grande majorité des vingt mille étudiants. « *Jusqu'à présent, il régnait un subtil équilibre avec une extrême droite qui se considérait chez elle en faisant régner l'ordre* », note Martin Coullet. Depuis deux ans, il s'est produit un réel changement. Avec plus de mille voix, soit 26 % des suffrages, l'UNEF-ID est désormais le syndicat majoritaire, tandis que l'extrême droite a reculé de 25 %. « *Nous préférerions nous occuper des 60 % d'échecs en première année, de l'aide sociale et de la condition de vie des étudiants* », ajoute Martin Coullet.

« *Cela vaut-il la peine de continuer face à des adversaires qui ont perdu toute mesure?* », s'interroge-t-on toutefois à l'UNEF-ID. « *Les bêtes blessées sont les plus dangereuses* », soulignait un étudiant visiblement dans la crainte de nouvelles exactions d'une extrême droite moribonde.

Michel Delberghe

Le dirigeant d'une filiale de la Lyonnaise des eaux est l'objet d'une enquête douanière

DANS LA MATINÉE du mardi 14 mars, les douaniers ont contrôlé et interrogé, dans la partie française de l'aéroport de Genève-Cointrin, un voyageur en partance pour Paris, le directeur général – et « *chargé des affaires internationales* » – de la société Elyo, filiale du groupe Lyonnaise des eaux.

L'attention des douaniers français a été rapidement attirée par deux documents qui montraient l'implication de ce chef d'entreprise dans l'affaire instruite à Créteil (Val-de-Marne) par le juge Eric Halphen, sur les fausses factures de la région parisienne : l'homme portait sur lui la photocopie d'un article du *Figaro* du 10 mars, relatant la mise en liberté de Jean-Claude Méry, promoteur proche du RPR, que le juge avait mis en examen au mois de septembre 1994, et la perquisition effectuée par le même magistrat au siège de l'office HLM de la ville de Paris ; surtout, le dirigeant d'Elyo était porteur d'une convocation le priant de se rendre, le 20 janvier à 11 heures, dans le cabinet du juge Halphen, « *pour y être entendu sur les faits qui le concernent* »... Ce 14 mars, néanmoins, les douaniers se sont concentrés sur l'examen d'une page d'agenda également découverte sur le voyageur, et qui leur semblait plus en rapport avec d'éventuelles infractions douanières. Sur cette page figuraient plusieurs annotations manuscrites, dont les noms de gestionnaires de comptes dans deux banques suisses – le Crédit lyonnais de Zurich et le Crédit suisse de Genève – et la mention d'une somme d'argent – « 600 000 francs » –, peuvent évoquer de discrets transferts de fonds de la France vers la Suisse.

UN MYSTÉRIEUX CORRESPONDANT

Ce soupçon était accru par l'inscription, sur cette même page, de signes de reconnaissance, dans la perspective évidente d'un rendez-vous avec un mystérieux correspondant, sans doute lecteur de la presse sportive : « Equipe *sous le bras, manteau bleu.* » Outre la référence à des conversions de francs français en francs suisses, d'autres mentions évoquaient des transactions financières. « *Je pense que cela doit être un rendez-vous, mais je n'ai plus souvenir de ce que cela doit être* », a simplement dit aux douaniers le directeur général d'Elyo, qui a toutefois reconnu que ces inscriptions étaient bien de sa main. Questionné à propos du nom d'un cadre du Crédit lyonnais Zurich, dont il avait noté les coordonnées, il a ajouté qu'il s'agissait bien d'« *un nom* », mais qu'il ne « *connaissait pas cette personne* » et qu'il ne se « *souvenait pas de la signification de cette annotation* ». Interrogé par *Le Monde*, jeudi 23 mars, le dirigeant d'Elyo a qualifié les documents trouvés en sa possession de « *papiers relativement anciens qui traînaient dans* [ses] *poches* ». Il a aussi estimé que les noms qui y figurent ne pouvaient évoquer des rendez-vous, « *puisqu* [il n'a] *jamais rencontré ces personnes* ».

« *Les douaniers m'ont simplement fait perdre du temps et rater mon avion,* nous a encore déclaré le directeur général d'Elyo. *Ils m'ont laissé repartir en me disant qu'aucun délit ne pouvait m'être reproché, que le procès-verbal de mon audition serait transmis à leur direction et que tout cela resterait confidentiel.* » Le procès-verbal a bien été transmis, et la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) a depuis ouvert une enquête, sur la base d'un soupçon d'« *exportation illicite de capitaux* ».

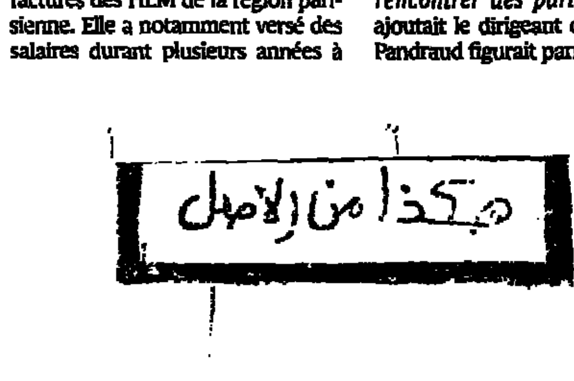
LES SALAIRES DE RÉMY HALBWAX

Ainsi le dirigeant d'Elyo est désormais l'objet de l'attention croisée des douanes et de la justice. Effectivement convoqué par le juge Halphen le 20 janvier, il avait obtenu le report de ce rendez-vous judiciaire au 2 février, date à laquelle le magistrat lui a notifié sa mise en examen pour « *abus de biens sociaux* ». Son entreprise, spécialisée dans le chauffage collectif et l'entretien des ascenseurs, et dont le siège est situé à Nanterre (Hauts-de-Seine), apparaît à plusieurs reprises dans le dossier des fausses factures des HLM de la région parisienne. Elle a notamment versé des salaires durant plusieurs années à l'ex-policier Rémy Halbwax, principal collaborateur de Robert Pandraud, ce qui a motivé la récente mise en examen de l'ancien ministre, aujourd'hui député (RPR) de Seine-Saint-Denis et président du groupe RPR au conseil régional d'Ile-de-France (*Le Monde* daté 19-20 mars).

Interrogé une première fois par les policiers en novembre 1994, le directeur général d'Elyo a, depuis, été questionné par le juge Halphen le 2 mars, soit deux semaines à peine avant ce contrôle douanier. Justifiant les émoluments versés à M. Halbwax par une mission de « *relationnel auprès des parlementaires* », le chef d'entreprise avait, devant le juge, concédé que « *les échos n'avaient pas été très favorables sur* [les] *activités commerciales* » de Rémy Halbwax. Aussi ce dernier avait-il été chargé, dans un second temps, d'« *informer le groupe sur les projets parlementaires en préparation. Il nous permettait de rencontrer des parlementaires* », ajoutait le dirigeant d'Elyo. Robert Pandraud figurait parmi les députés « approchés », précisait-il encore : « *M. Pandraud avait souhaité être renseigné sur les problèmes d'énergie.* »

Soupçonné d'avoir voulu, en rémunérant M. Halbwax, favoriser les activités politiques de Robert Pandraud, le chef d'entreprise a bien expliqué que « *c'est pour son entregent qu'il* [M. Halbwax] *est resté si longtemps dans* [sa] *société* », mais l'enquête n'a pas révélé de liens entre ses interventions et l'attribution de marchés publics. *Mis en* examen le 28 octobre 1994 (*Le Monde* daté 30-31 octobre), le collaborateur de M. Pandraud avait été placé en détention provisoire durant trois semaines, puis libéré. Tout récemment informé de l'existence d'une enquête douanière, le juge Halphen a demandé la communication des éléments recueillis le 14 mars à l'aéroport de Genève, sans qu'il soit possible, pour l'heure, de savoir s'ils ont un lien avec son instruction.

Hervé Gattegno et Erich Inciyan





هكذا من الاصل.

AUJOURD'HUI,
QUAND ON
PREND L'AVION,
ON A LE CHOIX
ENTRE CE QUI EST
INTERDIT
ET CE QUI EST
OBLIGATOIRE.

DISPARITIONS

Michel Garcin

Un révélateur de mille musiques

MICHEL GARCIN, éditeur de disques, est décédé jeudi 23 mars à l'âge de soixante-douze ans.

La mort de Michel Garcin rappellera aux jeunes gens de l'après-guerre le début de la merveilleuse épopée du microsillon, au temps où Erato faisait ses premiers pas. A l'origine, un jeune couple d'éditeurs de musique, Philippe et Christiane Loury, après avoir publié quelques très beaux enregistrements de la Haydn-Society, tentèrent en 1953 un coup d'éclat : la révélation d'un compositeur inconnu du grand public, Marc-Antoine Charpentier, grâce à son *Te Deum*, rendu fameux par l'Eurovision, qui, en quelques années, atteignit 100 000 exemplaires.

Ce disque fut présenté au Club des discophiles de Paris par un jeune musicologue, Michel Garcin, si plein d'enthousiasme que Philippe Loury le prit immédiatement comme directeur artistique d'Erato.

Né à Rochefort le 28 février 1923, Michel Garcin avait remporté les prix d'harmonie, contrepoint, fugue et histoire de la musique au Conservatoire de Paris ; il était professeur à l'Ecole César-Franck. Mais comment résister aux fabuleuses promesses du microsillon qui révolutionnait la diffusion, pour ne pas dire la conception même de la vie musicale, et d'abord par un élargissement incroyable du répertoire ? Il sentait qu'il y avait tant de voies à ouvrir dans l'âge d'or de la musique qui s'annonçait...

Car Michel Garcin n'était pas un « producteur », mais un véritable « éditeur » de disques, c'est-à-dire qu'au lieu de se cantonner dans l'enregistrement d'œuvres connues, celles qu'on entendait habituellement dans les concerts de l'époque, il s'était lancé avec une foi indomptable dans la révélation de mille musiques encore ignorées ou méconnues, du passé mais aussi du présent, à condition qu'elles soient belles et vivantes.

En même temps, il formait des équipes toutes neuves d'interprètes jeunes, modernes, exigeants, les Marie-Claire Alain, Maurice André, Jean-Pierre Rampal, Scimone, Sgrizzi, Corboz, Paillard, Lombard, Dutoit, Gardiner, Jordan, Pires, Amoyal, Hubeau, Minkowski (pour ne pas parler de Rostropovitch ou de Boulez !), qui lui doivent une grande part de leur célébrité, et en retour lui ont apporté leurs propres idées et découvertes. Le succès d'Erato tient pour beaucoup à cette communauté amicale de Michel Garcin avec tant d'interprètes dont il avait su deviner le talent.

Quel palmarès dégager d'une telle profusion de merveilles accumulées pendant quelque quarante années d'un labeur acharné ? Songeons que, pendant le premier quart de siècle d'Erato seulement, Michel Garcin a réalisé 1 400 enregistrements, soit un par semaine, de la prise de son jusqu'au montage (domaine de sa femme Françoise), gravé 600 partitions de musique française, alignant 148 œuvres de musique contemporaine et 211 premiers enregistrements mondiaux, le tout salué par 160 Grands Prix du disque.

De Dufay et Josquin Des Prés à Messiaen, Dutilleux et Xenakis, en passant par l'intégrale de la *Selva morale* de Monteverdi, deux des intégrales Bach de Marie-Claire Alain, *Dardanus* et *Les Boréades* de Rameau, les intégrales des 550 *Sonates* de Scarlatti par Scott Ross, de la musique de piano ou de la musique de chambre de Fauré avec Jean Hubeau... Mais une si maigre énumération n'a guère de sens !

S'il avait quitté à regret, en 1992, ce labeur auquel il avait consacré sa vie et ses forces, il gardait son entrain, son humour, son idéalisme, avec toujours en tête quelque beau projet. Une de ses dernières joies était de savourer chaque jour une des *Cantates* de Bach ! Il avait adopté le pays de sa femme, où tous deux avaient fondé, avec de grands artistes amis, un petit festival, à Villevieille (Gard), pour que, même dans la campagne, règne cette musique qu'il avait tant aimée et si bien servie.

Jacques Lonchampt

Robert Urquhart

ROBERT URQUHART, acteur écossais, est mort le 20 mars. Il était âgé de soixante-treize ans.

Né le 16 octobre 1921 à Ullapool (Ecosse), de son vrai nom Robert Alistair Maclennan Urquhart, il débute sur scène au lendemain de la guerre et apparaît ainsi à deux reprises dans *Hamlet*, d'abord au côté de Paul Scofield, puis avec Alec Guinness (rôle d'Horatio).

Il fait ses débuts au cinéma en 1952, sans renoncer à la scène, où il interprétera notamment *Douze hommes en colère*, de Reginald Rose (1963), et *La Danse de mort*, de Strindberg (1966).

Remarquable acteur de second plan, capable d'aborder des rôles d'une grande diversité, on a pu le voir par exemple dans *Les Chevaliers de la Table Ronde* (Richard Thorpe, 1953), *Frankenstein s'est échappé* (Terence Fisher, 1957) et *The Kitchen Toto* (Harry Hook, 1987).

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 23 mars est publié :

● **Fonctionnaires** : un décret *« relatif au droit de mutation prioritaire et au droit à l'avantage spécifique d'ancienneté accordés à certains agents de l'Etat affectés dans les quartiers urbains difficiles »*.

Lorsqu'ils justifient de trois ans, au moins, de services continus dans un même quartier urbain difficile, les fonctionnaires de l'Etat ont droit, pour leur avancement, à une bonification d'ancienneté d'un mois pour chacune de ces trois années, et de deux mois par année de service pour les années suivantes. Les années de service concernées sont prises en compte à partir du 1er janvier 1995.

Les fonctionnaires de police qui justifient de sept ans au moins de services continus dans un même quartier urbain difficile et les fonctionnaires civils de l'Etat qui justifient de cinq ans au moins de services continus dans un même quartier urbain difficile sont prioritaires pour une mutation sur le poste de leur choix.

NOMINATIONS
DIPLOMATIE

Dominique Girard a été nommé ambassadeur de France en Australie par décret paru au *Journal officiel* du 23 mars.

[Né le 28 janvier 1946, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole nationale des langues orientales, M. Girard a été en poste à Vientiane, Singapour, Washington, Pékin, puis à l'administration centrale. De janvier 1990 à octobre 1992, il a été directeur adjoint du cabinet de Roland Dumas, ministre des affaires étrangères. Depuis octobre 1992, M. Girard était ambassadeur à Djakarta.]

Jacques Leclerc a été nommé ambassadeur de France au Luxembourg par décret paru au *Journal officiel* du 24 mars.

[Né le 5 juin 1938, ancien élève de l'ENA, M. Leclerc a été en poste à Phnom-Penh, Abidjan et à l'administration centrale avant d'être ambassadeur au Rwanda (1980-1983), aux Philippines (1984-1987) et au Kenya (1987-1990). Depuis décembre 1990, Jacques Leclerc était consul général à Bâle.]

AU CARNET DU MONDE

Anniversaires de naissance

– Françoise et Daniel souhaitent un joyeux anniversaire à

Armelle et Hélène.

– Istanbul, Nice, Bombay, Brest,
Pour tes soixante ans,
Nous t'offrons
Ce bout du monde.

Bon anniversaire,

Papa.

Agnès, Christine, Sylvie,
Pierre-Yves, Patrick.

– Sa famille, ses amis,
souhaitent un bon anniversaire à

Frederick BINGLER,

pour ses 28 ans.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Décès

– Monique Cotlenko,
Jean-David et Ariane Dickson,
Marc et Véronique Bruneau,
Sophie Cotlenko,
Ses petits-enfants,
Roger Petin,
Marie-Anne Petin,
et ses enfants,
Patrick André-Moutin,
et ses enfants,
La comtesse Solange des Garets,
et ses enfants,
Les familles Blanchet et Plisson,
La Sirène,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Vadim COTLENKO.

Une messe à son intention sera dite, le 27 mars, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

Plutôt que des fleurs, des dons peuvent être adressés à l'hôpital de l'Institut Pasteur.

209, rue de Vaugirard, 75015 Paris.
2, avenue Emile-Bergerat, 75016 Paris.

– Le 19 mars 1995, à l'aube,

Vanna HADJIMICHALI

nous a quittés.

Ses obsèques ont eu lieu à Athènes, le 22 mars 1995.

Pour tous ceux qui l'ont connue à l'Ecole française d'Athènes, elle incarna pendant quarante ans le meilleur de la Grèce : la passion, la générosité, la vaillance.

Ses amis archéologues.

– Mme Etienne Martin,
M. et Mme Charles-Etienne Martin,
et leurs filles,
M. et Mme Thierry Martin,
et leurs filles,
M. et Mme Eric Martin,
et leur fille,
Aude et Jean Dumas,
Son épouse, ses enfants,
Petits-enfants et belle-fille,

Le Dr Le Balc'h,
et ses enfants
Le docteur et Mme Lebau,
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Eymard,
et leurs enfants,
Ses beaux-frères,
Belles-sœurs,
Neveux et nièces,

Sa famille et tous ses amis,

font part de la mort de

Etienne MARTIN,

survenu le 21 mars 1995, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mardi 28 mars 1995, à 15 heures, en l'église de Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4e, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

– Toutes et tous les membres de l'association Nicolas Wacker, 6, rue de Jarente, 75004 Paris, ont la grande tristesse d'annoncer le décès de leur président

Etienne MARTIN.

– Harry Deleanu,
son père,
Alain Pérot,
son mari,
Lise,
sa fille,
Marina,
sa sœur,
Christian,
son beau-frère,
Sonia et Marion Devillers,
ses nièces,
La famille Perot,
Ses amis,
Claude Bernateau et Dany Benaroch,
L'agence Devillers-Pérot,
ont la douleur de faire part du décès de

Lena PÉROT,
architecte.

Les amis se réuniront pour se recueillir, le samedi 25 mars, de 9 h 45 à 10 h 45, au Pavillon Suisse, cité universitaire, 7 K, boulevard Jourdan, 75014 Paris.

L'enterrement aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Hubert Saint Girons,
son mari,

Renaud et Patricia Saint Girons,
Anne et Mike Harris,
ses enfants,

Olivier, Pierre, Philip,
ses petits-enfants,

Cécile Tarlet,
sa sœur,

Les familles Saint Girons, Ferry-Wilczek, Pinard et Tarlet,

ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Charlotte SAINT GIRONS,
née Kessler,
directeur de recherche honoraire
au Centre national
de la recherche scientifique,
présidente d'honneur
de la Société française
pour l'étude et la protection
des mammifères,

le 22 mars 1995, dans sa soixante-douzième année.

13, rue Gracieuse,
75005 Paris.
Bohallard,
44390 Puceul.

– Sa famille et ses amis ont la tristesse de faire part du décès de

Marc SMAJA,

survenu le 21 mars 1995, à l'âge de soixante ans.

Les obsèques ont eu lieu, le vendredi 24 mars, à 10 h 15, au cimetière de Sucy-en-Brie (94).

75, rue de Courcelles,
75008 Paris.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de remercier tous ceux qui leur ont témoigné amitié et sympathie à l'occasion du décès de

Elisabeth KAZATCHKINE.

Le professeur Michel Kazatchkine,
et ses filles,
Le docteur et Mme Louis Bertagna,
leurs enfants et petits-enfants,

vous prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Avis de messe

– Une cérémonie sera célébrée, le 30 mars 1995, en la chapelle de l'Arsenal, Toulon, à la mémoire des

10 sous-mariniers,

décédés lors de l'accident survenu à bord du sous-marin *Emeraude*, le 30 mars 1994.

Leurs épouses et parents.

Que ceux qui les ont connus et aimés aient une pensée pour eux.

Messes anniversaires

– Le 28 mars 1994,

Eugène IONESCO,
de l'Académie française,

nous quittait.

Un office religieux sera célébré, le samedi 25 mars, à 17 heures, en l'église orthodoxe des Saints-Archanges, 9 *bis*, rue Jean-de-Beauvaix, à Paris-5e.

Priez pour lui.

Anniversaires

– Il y a quatre ans disparaissait

Emile BEMBARON.

Nous pensons à lui.

– Marie-Laure et Olivier Las Vergnas,

vous rappellent le souvenir de leurs parents,

Anne-Marie et Raymond LAS VERGNAS,

disparus les 25 août 1983 et 25 mars 1994.

Communications diverses

– TY 2

« On est des machines à oublier. »
Henri Barbusse, « Le Feu », 1916.
« On a dit que les hommes sont des machines à oublier. »
Charles de Gaulle, ouverture du discours de Bruneval, 30 mars 1947.

– Dirigeants d'entreprise :
Réussir sur les marchés publics
Journée d'info. Paris 30 mars.
Institut européen des marchés publics.
Tél. : 88-57-27-57 - Fax : 88-57-27-60.

Conférences

– Carême protestant 1995. – Demain samedi sur France-Culture, à 18 heures – « Le silence de Dieu » – par le pasteur Gérard Delteil.

Soutenances de thèses

– En vue d'obtenir le grade de docteur en histoire de l'art de l'université Paris-Ier (Panthéon-Sorbonne), Mme Asdis Olafsdottir soutiendra sa thèse, « La diffusion internationale du design entre 1920 et 1940 : le mobilier d'Alvar Aalto », vendredi 31 mars 1995, à 14 h 30, salle 113, à la Sorbonne. Le jury sera composé de Mmes Bertrand-Dorléac, Vovelle et de MM. Guidot, Poinsot, Monnier (directeur de la thèse).

– Ingrid Laule, épouse Maestrati, soutiendra sa thèse à l'université de Paris-Sorbonne, Paris-IV, le jeudi 30 mars 1995, à 9 heures, salle des actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris, et invite ses amis et tous les intéressés à y participer. Sujet de thèse : « Monde interne - monde externe, une étude anthropologique de la sublimation ».

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communicat. diverses	110 F
Thèses étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

هكذا من زلامل

Hiroshima ou la mémoire déverrouillée

A la veille du cinquantenaire du bombardement atomique, la ville-symbole assume plus complètement son passé, après avoir subi deux censures de son histoire et surmonté une longue période de conformisme simplificateur



LA remarque, entendue à Tokyo, surprend : *« Vous allez à Hiroshima ? Très bonne idée ! Le climat y est très agréable en cette saison ! »* On s'attendait, à l'évocation du nom, à des mines contrites, à une remarque de circonstance sur la place de la ville martyre dans la mémoire japonaise. C'est oublier que cinquante ans ont passé, qu'Hiroshima est aujourd'hui une ville bien vivante, l'une des plus agréables du Japon, dans son écrin de verdure et de montagnes coupé par les eaux tranquilles des six branches du delta de la rivière Ota, avec, plus au sud, les plages et les îles de la mer intérieure Seto. Une ville à taille humaine aussi, avec son petit million d'habitants et pas de métro, ses nombreux jeunes circulant à vélo, son grand magasin Sogo, son stade tout neuf où se sont déroulés les Jeux olympiques asiatiques d'octobre 1994, ses usines Matsuda et Mazda qui n'écrasent pas l'artisanat local et ses spécialités : ballons de football, pièces de monnaie, et les célèbres *okonomiyaki*, sortes de pizzas du cru.

Mais Hiroshima, c'est toujours la bombe, devenue, si l'on ose dire, un objet de culte, avec son Parc du mémorial de la paix et son Musée-souvenir, qui attire plus d'un million et demi de visiteurs par an. Quel culte et sur quels thèmes ? Force est de constater que les Japonais, sans entrer dans les querelles qui déchirent les Américains, ont aussi leur version du « politiquement correct » : leur perception du bombardement du 6 août 1945 a varié au fil des ans, surmontant tour à tour deux censures et un conformisme successifs, officiels ou non, et de rigueur décroissante.

La première censure dure neuf jours ; c'est celle du régime militaire japonais. Entre le 6 août 1945, date du bombardement, et le 15 août, date de la capitulation et de la fin de la guerre, les malheureux survivants encore en état de réagir (moins de la moitié des quelque 300 000 personnes présentes dans la ville ce jour-là) ne savent pas ce qui vient de leur arriver. Certes, Truman a annoncé, dès les premières heures, que l'Amérique venait d'utiliser la bombe atomique. Certes, l'état-major général japonais a fait savoir dans un communiqué, le 7 août à 15 h 30, qu'Hiroshima avait subi une attaque dévastatrice et que l'ennemi *« semble avoir utilisé un nouveau type de bombe »*. Mais le secret militaire est partout et, sur place, il ne faut pas compter sur les médias. L'exemple est donné par le *Chugoku Shimbun*, le quotidien local d'Hiroshima, plus que centenaire aujourd'hui. Ce 6 août au matin, il est paru normalement ; c'est d'ailleurs en le lisant, le même jour à 8 h 15, que périront plusieurs milliers de victimes. La bombe rase le siège du journal, à moins d'un kilomètre du point d'impact, et tue sur le coup 113 de ses 400 employés et journalistes. Le *Chugoku Shimbun* ne sortira à nouveau que trois mois plus tard. Mais, dès le 9 août, une édition est tirée sur les presses du *Mainichi* et de l'*Asahi Shimbun* à Osaka. Et ce numéro « ouvre » sur un bombardement américain qui s'est déroulé... ailleurs.

LA seconde censure durera jusqu'en 1952. C'est celle du régime américain d'occupation. Un « code de la presse » interdit de critiquer les troupes américaines et britanniques, donc leur comportement pendant la guerre. Bien sûr, il ne s'agit pas de cacher les effroyables destructions qu'a subies la ville. Mais, précisément, l'on ne doit parler que de reconstruction, le moins possible des souffrances des victimes et notamment pas de ces maladies « postatomiques » qui, guerre froide oblige, sont couvertes par le secret militaire. Ce n'est qu'en janvier 1953, après le départ des Américains, qu'est créé le conseil d'Hiroshima pour le traitement des maladies de la bombe A et que l'on commence à se pencher sur le sort des *hibakusha*, les survivants, qui font l'objet de surveillance médicale et vont bénéficier de prestations diverses. 367 000 d'entre eux sont officiellement recensés aujourd'hui dans tout le Japon (avec les victimes de Nagasaki), dont 100 000 – 10 % de la population – à Hiroshima.

En fait, l'occupation américaine n'empêche pas les cérémonies du souvenir et les manifestations pacifistes. Dès le 6 août 1946, premier anniversaire du jour fatidique, 7 000 personnes défilent sous le slogan *« La paix commence à Hiroshima »*. L'année suivante, la même date devient, sous l'impulsion du premier maire élu Shinzo Hamai – lui-même rescapé – celle d'une *« cérémonie mémoriale de la paix »*. C'est toujours sous le régime américain que sont aménagés les 12 hectares de l'ensemble commémoratif actuel, avec ses deux pièces maîtresses : le musée et le cénotaphe en forme d'arc abritant les noms de tous les morts de la bombe – 176 964 à ce jour – consignés dans 59 volumes.

Le mouvement Plus d'Hiroshima ! équivaut à une critique implicite des États-Unis, qui poursuivent à l'époque une intense campagne d'expérimentation nucléaire dans le Pacifique. Mais il trouve de puissants relais dans le monde – y compris en Amérique – et, bien entendu, dans les pays communistes lancés dans une campagne sans merci contre les *« fauteurs de guerre »* américains. C'est ainsi que l'on rentre tout naturellement dans la troisième période, qui va durer plus de quarante ans.

Il ne s'agit plus de censure, mais d'une sorte de conformisme universel dans l'exaltation des grands sentiments. Hiroshima assied sa réputation de *« ville internationale de la paix et de la culture »*. Comme le disent les dépliants officiels, elle est *« la Mecque de la paix mondiale »*, elle adresse au monde entier un *« message d'amour et de paix »*. Les conférences se multiplient, depuis la Conférence mondiale des maires pour la paix par la solidarité intervilles jusqu'aux rencontres de journalistes pour la paix, avec le *New York Times*, mais aussi les confrères ennemis de la *Pravda* et du *Quotidien du peuple*. La ville devient aussi – encore que sur le tard – un lieu de pèlerinage de grandes figures de ce temps, de Jean Paul II à Jimmy Carter (comme ancien président américain, en 1984), de Mère Teresa à Gorbatchev.

Le désir de paix est aussi sincère que consensuel et ne se veut pas d'ennemi. Toutefois, la formule inscrite sur le cénotaphe : *« Que toutes les âmes reposent en paix. Car nous ne devons pas répéter le mal »*, suscite les protestations de certains nationalistes ou militants plus engagés, pour qui le *« nous »* semble viser les Japonais et non les Américains qui ont lancé la bombe. Certes, répond le professeur Saika, auteur de la formule, mais *« les citoyens d'Hiroshima ne ruminent pas le passé ; ils cherchent une lumière pour l'avenir... Si leurs efforts illuminent le futur de tous les êtres humains, le sacrifice des victimes n'aura pas été vain »*.

Si un malaise est perceptible, c'est que cette manière angélique d'assumer le passé équivaut en fait à le passer sous silence. Car, dans cette optique, la tragédie d'Hiroshima et toute la seconde guerre mondiale commencent et finissent pour la ville le 6 août 1945. Ses habitants ont été d'innocentes victimes expiatoires ; il ne s'est rien passé avant. Certes, en même temps qu'Hiroshima se jumelait avec Volgograd – la Stalingrad soviétique –, on faisait la même opération avec Honolulu, la capitale des îles Hawaï, qui abritent aussi Pearl Harbor. Mais, au mémorial, l'agression de 1941 n'est pas le sujet. *« On parle plus du désastre que de ses causes »*, grommellent les journalistes américains en visite à Hiroshima.

C'est précisément cette perception du « politiquement correct » que s'attache à corriger le maire actuel de la ville, Takashi Hiraoka. Elu en 1990 avec le soutien du Parti socialiste, cet ancien journaliste (il a travaillé pendant une trentaine d'années au quotidien local *Shugoku Shimbun*) est de ceux qui pensent que le Japon dans son ensemble, et Hiroshima en particulier, doivent regarder leur passé, tout leur passé, en face. Il commence par se pencher sur le sort des victimes non japonaises de la bombe, quelque peu négligées jusqu'à présent. En août 1945, quelque 40 000 Coréens déportés vivaient comme travailleurs forcés à Hiroshima, dont une bonne moitié ont été atomisés. En 1970, un monument a été érigé à la mémoire de ces victimes, mais, devant les réticences des anciens combattants et de la droite japonaise, il n'a trouvé sa place qu'en lisière du Parc du souvenir, en dehors du territoire officiel.

Hiroshima était en 1945 une importante ville militaire encore intacte, donc une cible idéale pour tester les effets de la nouvelle bombe. Mais c'est la cité entière que les Américains ont voulu détruire.

A l'heure où le Japon découvre le drame des jeunes Coréennes capturées par milliers pour le repos des guerriers japonais pendant la guerre, M. Hiraoka, né lui-même en Corée, insiste pour que les anciens colonisés ne soient pas oubliés. Une nouvelle section ouverte dans le musée évoque le sort des milliers de déportés coréens et chinois qui *« n'ont survécu à des conditions de travail extrêmement dures que pour périr dans le feu atomique »*.

En fait, c'est toute une aile qui a été rajoutée, en août 1994, au Musée de la bombe, entièrement consacrée à l'Hiroshima d'« avant ». L'on y découvre que la ville était d'abord, et traditionnellement, une grande place militaire. Siège, depuis la fin du siècle dernier, de la 5e division, célèbre pour ses campagnes lointaines en Chine et jusqu'au lac Baïkal en 1918, elle était devenue pendant la seconde guerre mondiale l'une des principales places d'armes du pays. La marine avait installé en 1942 un important état-major régional dans le port d'Ujina, à proximité des chantiers de Mitsubishi, spécialisés dans les moteurs de navires de guerre et les sous-marins. Quant à l'armée de terre, en prévision d'une invasion de l'archipel par les Américains, elle avait établi à Hiroshima, en avril 1945, son deuxième grand quartier général après celui de Tokyo. Toujours dans cette perspective, on avait évacué 20 000 écoliers vers d'autres régions du Japon – ils survécurent, mais se retrouvèrent orphelins. A leur place, pas moins de 40 000 militaires peuplaient la ville et sa région à la date du 6 août.

Quant à la population civile de l'époque, elle était, dit-on, plus *« patriote »* – c'est-à-dire militariste – qu'ailleurs. Une photo exposée dans la nouvelle aile du musée montre l'imposante retraite aux flambeaux par laquelle on célébra dans les rues de la ville, au printemps 1938, la *« victoire de Nankin »* – en fait, la mise à sac de cette ville chinoise qui fit autant de morts, selon la plupart des estimations, que la bombe d'Hiroshima en 1945. Entretenu par un « comité pour l'élévation de l'esprit japonais » installé à la préfecture, ce patriotisme avait suscité un vaste mouvement de volontaires au service de la défense. Au moment du drame, 20 000 d'entre eux s'activaient à démolir des immeubles du centre-ville pour empêcher la propagation du feu en cas de bombardement...

ALORS, pourquoi la bombe et pourquoi Hiroshima ? En réponse à la première question, le nouveau musée apporte trois raisons « probables », qui sont les plus couramment avancées aux États-Unis : ceux-ci voulaient limiter leurs pertes en cas d'invasion, renforcer leur position face à l'URSS et tester leur nouvelle arme. A la seconde, la réponse est encore moins ambiguë : Hiroshima était un important objectif militaire et c'était, avec la « cité-musée » de Kyoto, la plus grande ville japonaise encore intacte. Le seul incident signalé avait été, en avril 1945, le passage d'un B-29 américain qui avait largué dix bombes classiques sur la ville, sans faire de vrais dégâts.

Une situation si privilégiée que d'étranges rumeurs couraient dans la ville. Si celle-ci est épargnée, disait-on, c'est qu'elle est un *« un grand centre bouddhiste »*, ou encore parce que *« de nombreux émigrés originaires d'Hiroshima vivent aux États-Unis »*.

Pour les Américains, en tout cas, Hiroshima figurait en tête des trois cibles offertes à l'*Enola-Gay*. Le choix d'un autre objectif déjà bombardé aurait compliqué l'évaluation des dommages à laquelle des équipes spéciales en provenance de Los Alamos vinrent procéder dès le lendemain de la capitulation.

Des dommages qui ne pouvaient qu'être « maximisés » par le site en cuvette qui est celui d'Hiroshima... Ajoutons que c'était bien la ville entière que l'on voulait détruire par un bombardement de terreur, pas seulement ses objectifs militaires. Le point choisi pour le largage de la bombe « Little Boy » était le pont Aioï, facilement repérable au cœur du delta et du centre-ville, non pas le port d'Ujina et les autres installations militaires, tout aussi visibles au sud. Parmi les 6 000 ouvriers des chantiers Mitsubishi, à quatre kilomètres du point d'impact, on ne compta que trois morts et deux cents blessés...

Epargnée par le tremblement de terre qui a ravagé la région voisine de Kobé, Hiroshima a aujourd'hui toutes les apparences d'une cité épanouie et « bien dans sa peau ». Héritage de l'oecuménisme prêché avec constance pendant la guerre froide, mais aussi du dévouement de nombreux militants humanitaires venus des États-Unis pour secourir les victimes dès le lendemain du désastre, la ville est tout sauf anti-américaine : un quart des quelque 300 000 touristes étrangers annuels viennent des États-Unis ; de nombreux ingénieurs de Ford, partenaires de Matsuda, y travaillent aujourd'hui en permanence ; la jeunesse se presse, comme ailleurs, dans les McDonald's ainsi que devant les cinémas affichant des films américains. Mis à part quelques rares incidents dus à des commandos d'extrême droite (une stèle du parc du Souvenir a été dérobée il y a quelques années, et le maire de Nagasaki a fait l'objet d'un attentat pour avoir critiqué l'empereur), les nombreux visiteurs du musée défilent calmement devant les images souvent terribles qu'il contient. La vision plus complète du passé qui leur est présentée contribue à cette sérénité.

Michel Tatu

هكذا من الأصل

Climats : nous sommes chaque jour responsables

par Robert Lion

UNE nouvelle grande conférence de l'ONU se réunit à Berlin du 28 mars au 7 avril. Il s'agit cette fois des climats, c'est-à-dire du devenir physique de la planète. Les organes d'exécution de la Convention sur les changements climatiques, signée à Rio en 1992, ratifiée par plus de cent vingt pays, vont être mis en place. Les engagements pris il y a trois ans, concernant par exemple la réduction des émissions de CO_2, seront, espérons-le, renouvelés.

Le risque d'un changement climatique est-il réel ? Avec la combustion du charbon et du pétrole, la déforestation, l'agriculture intensive et diverses activités gazières, l'homme accroît les concentrations de gaz carbonique et de méthane, principaux responsables de l'effet de serre. Nul ne le conteste. On diverge sur les conséquences climatiques. Mais un large accord se retrouve sur le fait que ces concentrations produiront un réchauffement du globe, probablement sans précédent depuis neuf mille ans.

Qui dit réchauffement climatique dit extension des déserts, par exemple à nos portes, de l'autre côté de la Méditerranée. Le rôle de château d'eau naturel des Alpes se trouverait remis en cause. La vulnérabilité des ressources en eau serait accrue par amenuisement et salinisation des réserves souterraines. Des étés plus secs réduiraient les rendements agricoles aux latitudes moyennes. Des zones fertiles et parfois surpeuplées – pensons aux grands deltas et à des milliers d'îles – seraient submergées. Ces modifications provoqueraient d'immenses remous sociaux, des catastrophes écologiques, de lourds flux de population, vers les villes et vers le nord.

Or les facteurs qui préparent ces changements lointains sont présents dans notre vie quotidienne. Et les parades sont à la portée de la main. De l'effet de serre, nous sommes ainsi responsables au jour le jour. Donnons-en quatre exemples :

– Du côté des transports. La circulation automobile est le principal responsable des émissions de gaz carbonique, ainsi que d'autres gaz, dangereux pour la santé. La montée des affections respiratoires chez les enfants et les personnes âgées leur est universellement imputée ; elle ne touche pas seulement Athènes, Mexico ou Shanghaï ; on l'observe à Paris.

A Rio, la France fut encore en pointe. Depuis, on a surtout entendu son silence. A Berlin, sa position s'annonce timide

Or nous savons mieux organiser nos transports : TGV, tramways, métros, pots catalytiques et pénalisation des grosses cylindrées, transport des camions par le rail, etc.

Demain certains constructeurs automobiles proposeront des véhicules hyper économes. Cela concerne notre santé, et aussi les accidents de la circulation. Cela veut dire d'autre part des villes plus vivables et plus sobres pour demain. Cela concourt à la lutte contre l'effet de serre.

– Du côté de l'habitat. Les économies d'énergie sont ici gagnantes à tous points de vue : réduction de la pollution et des émissions de CO_2, allègement des charges et réhabilitation du cadre bâti, importantes créations d'emplois, rentabilité rapide des investissements.

– Du côté des déchets. Au lieu des décharges qui polluent et produisent du méthane, le recyclage signifie un moindre appel à des ressources nouvelles et aussi la création d' emplois. Produire de la chaleur ou de l'électricité à partir des déchets est en outre une bonne opération économique.

– Du côté de l'agriculture. En Afrique, quelle meilleure parade à la déforestation que l'usage rationnel du bois de feu et les énergies renouvelables ? En France, quelle meilleure riposte aux mises en jachère que les bio-combustibles et les bio-carburants ? Peut-on intelligemment tout à la fois protéger les territoires, donner de l'emploi, limiter les émissions de gaz à effet de serre ?

Appliquer la convention sur les climats, c'est donc mettre bout à bout des actes concrets, quotidiens, souvent modestes. C'est mieux utiliser l'énergie, mieux fabriquer nos produits industriels et agricoles, mieux organiser nos villes et nos déplacements.

Bien entendu, cela est à la fois simple et compliqué. Il s'agit de modifier des comportements : que les peuples riches perdent l'habitude de gaspiller, que chaque acteur économique gère très attentivement les ressources qu'il utilise.

Nos voisins d'Europe du Nord sont, sur ces sujets, plus actifs que nous, parce que plus conscients. Ils savent qu'avec des pneus mal gonflés on brûle plus d'essence, et donc on pollue davantage. Ils achètent systématiquement des lampes ou des réfrigérateurs à basse consommation. A travers l'Europe, en Amérique du Nord, au Japon, les énergies renouvelables – solaire éolienne, micro-hydraulique – sont sérieusement encouragées et se développent vite.

La France est en retard. Certes, elle n'est pas le plus grand fauteur d'effet de serre. Sa production d'électricité, à base de nucléaire et d'hydraulique lourde, émet très peu de gaz carbonique – ce qui bien entendu laisse entiers d'autres problèmes d'environnement, dont les déchets nucléaires. Mais les Français se soucient peu de l'effet de serre, quand ils n'en sourient pas. Le développement durable ne les intéresse guère, quand ils n'ignorent pas ce que cela veut dire. Ils ont perdu le goût d'économiser l'énergie, et notre performance énergétique se dégrade à nouveau ; nous n'exploitons pas les énergies renouvelables ; nous aidons peu, sur ces questions, les pays en développement.

A Rio, la France fut encore en pointe et joua un rôle moteur. Depuis, on a surtout entendu son silence. A Berlin, sa position s'annonce timide, loin des responsabilités mondiales qu'il lui arrive de revendiquer.

Mesdames et messieurs les candidats, vous n'êtes que deux ou trois à avoir abordé ces thèmes. Les autres seraient-ils soucieux seulement de l'Hexagone et de l'immédiat ? Si c'est le cas, ayez en tête que la lutte contre l'effet de serre, ou simplement la maîtrise de l'énergie, cela passe par des actions concrètes, et c'est bon pour nous, ici et aujourd'hui. Mais votre horizon à tous est plus vaste. Le développement dans le monde et le sort des générations à venir vous préoccupent. Alors, sachez nous en parler. Sachez vous engager, nous engager, dès maintenant, sur des voies ambitieuses face à de grandes questions.

***Robert Lion** ancien directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, est membre du Conseil de la Terre et président d'Energy 21.*

Non à la ghettoïsation de l'Algérie !

par Pierre Bourdieu et Jean Leca

EN 1989, le ministère des affaires étrangères avait accordé 800 000 visas aux Algériens qui souhaitaient passer quelque temps sur le sol français pour des raisons diverses. Le volume de ces déplacements – malgré la restriction apportée par l'instauration du visa obligatoire – reflétait simplement l'intensité des relations humaines et économiques entre les deux pays.

En 1994, il a été accordé moins de 100 000 visas aux Algériens, alors que les demandes étaient globalement de même volume et de même nature que les années précédentes. En 1995, on en est à n'octroyer qu'à peine un visa sur dix demandes. Il s'agit bien d'une quasi-fermeture de la frontière entre les deux pays.

Bien sûr, il faut exiger que celles et ceux qui doivent sauver leur vie en s'expatriant puissent le faire en urgence et trouver un accueil administratif décent – ce qui n'est pas le cas actuellement en France. Nous nous battons jour après jour pour cela aux côtés de nos amis algériens et nous nous heurtons à des obstacles d'autant plus révoltants que ces mesures d'accueil ne concernent que quelques milliers de personnes. La France est-elle devenue si faible, si frileuse, si oublieuse de son ambition d'être le pays des droits de l'homme ?

Nous affirmons aussi qu'il est indispensable de ne pas aggraver la situation des millions d'Algériennes et d'Algériens qui tiennent à rester en Algérie au cœur des périls afin que ce pays continue à vivre, à créer, à produire et à se préparer un avenir. Leur interdire de fait de voyager vers la France – ou vers tout autre pays –, c'est les exposer davantage, les désespérer, décourager les énergies, entraver la respiration sociale, compromettre plus sûrement les perspectives démocratiques et les perspectives de sortie de crise.

Plonger le pays dans le huis clos c'est faire le jeu des violences, des ostracismes, de l'intolérance. C'est aussi pousser vers un exil plus long et moins réversible des personnes qui ne l'auraient pas choisi, puisque nul n'a maintenant l'assurance que, en rentrant, il pourra ressortir un jour, même s'il se trouve aux portes de la mort.

Les Algériens ne sont-ils plus des citoyens du monde à part entière ? N'ont-ils plus besoin d'aller voir leurs parents, leurs amis, de se promener, de se rendre à des rencontres, de collaborer avec des professionnels de leurs domaines, de se faire soigner, de faire du commerce, d'échanger leurs idées avec d'autres ? La France les a mis au ban des voyageurs internationaux sous prétexte de terrorisme. Mais ne savons-nous pas tous que les terroristes du monde entier sont des voyageurs qui se passent d'un visa « classique » ?

Encore une fois, c'est la société algérienne ordinaire qui paye : prise en tenailles entre les violences des groupes islamistes armés et la répression militaro-policière, elle est aussi l'otage des fantasmes sécuritaires français. En ce sens, la politique française de refus des visas est criminelle.

En outre, elle est à courte vue, sans envergure sur le plan des échanges transméditerranéens. La France officielle devient sourde aux demandes légitimes d'une population établie des deux côtés de la Méditerranée ; en en confinant une partie dans un ghetto territorial, elle facilite la tâche à ceux qui veulent la confiner dans un ghetto politique et religieux.

Pour que les Algériens puissent continuer à vivre dans leur pays et à le préserver du pire, nous demandons aux autorités françaises : la reprise de la délivrance normale des visas (un minimum de refus, une procédure moins longue et plus simple) ; l'octroi et le renouvellement de visas longue durée à multiples entrées pour les catégories de personnes exposées qui n'envisagent pas l'exil ; la délivrance de visas en urgence pour les personnes menacées de mort qui en font la demande.

Une manifestation nationale doit se tenir à Nantes, le 25 mars devant les services du ministère des affaires étrangères qui s'occupent de traiter par correspondance – c'est-à-dire principalement d'envoyer des lettres types de refus – les demandes algériennes de visa. Ceux qui voient dans la situation algérienne l'un des grands drames engageant l'avenir de la région et qui souhaitent une issue civile, pacifique et démocratique ne peuvent qu'alerter les pouvoirs publics sur l'aveuglement de leur politique concernant la circulation des citoyens algériens.

***Pierre Bourdieu**, professeur au Collège de France, est président du Cisia (Comité international de soutien aux intellectuels algériens) international.*
***Jean Leca**, professeur à l'Institut d'études politiques, est président du Cisia France.*

Une magistrale leçon de fédéralisme

par Isabelle Bourgeois

IRONIE du sort, le jour même où se discutait à Bruxelles le dossier de la directive « Télévision sans frontières », le Tribunal constitutionnel fédéral de Karlsruhe se prononçait sur la légitimité de la signature par l'Allemagne de cette même directive. Mais en arbitrant un conflit de compétences interne qui opposait la Fédération et les Länder, les juges suprêmes ont aussi délivré une leçon pour une Europe possible.

L'affaire qu'ils avaient à juger n'est purement audiovisuelle qu'à première vue. En 1989, huit Länder, Bavière en tête, portent plainte contre le gouvernement fédéral : ils estiment que ce dernier a outrepassé ses compétences en signant la directive. Seuls, en effet, les Länder disposent de la souveraineté en matière de législation audiovisuelle, chacun sur son territoire. A l'échelon de l'Allemagne, Bonn n'a aucune compétence. Mais dans le cas d'une réglementation européenne ? Prudent, le gouvernement fédéral, au grand dam de la France notamment, avait apposé sa signature à un simple « engagement de principe ».

Si, par la suite, les Länder ont transcrit dans la réglementation audiovisuelle allemande les mesures consensuelles (protection de la jeunesse ou publicité), jamais ils n'ont pu se résoudre à en faire autant pour les quotas. D'abord, parce que la Constitution l'interdit : les programmes relèvent strictement de l'autorégulation des chaînes. Ensuite, parce que les Länder ne s'estimaient pas liés par cette directive que le gouvernement fédéral leur avait imposée par un viol de leurs prérogatives. Dans tout autre domaine où ils jouissent aussi de la pleine souveraineté (culture, éducation, mais aussi administration...), les Länder auraient agi de même.

C'est ce nœud gordien que la Cour suprême allemande vient de trancher. Le gouvernement fédéral, estime-t-elle, a, de par la Loi fondamentale, les pleins pouvoirs pour représenter l'ensemble de la Fédération, c'est-à-dire les Länder, dans l'Union européenne. Il avait donc le droit de signer la directive de 1989. En effet, pour représenter à l'extérieur cet organisme complexe qu'est la République fédérale, il est nécessaire que l'Allemagne agisse à l'unisson. Cela n'a jamais été problématique lorsque les dossiers à traiter au niveau communautaire relevaient des seules compétences de Bonn. Désormais, la situation est claire également dans les cas où la Fédération n'est pas compétente en droit interne : elle doit alors se faire l'« avocat » de ses États membres. Autrement dit : défendre activement leurs intérêts, non les siens propres. C'est cette précision qui donne au jugement du 22 mars une portée sans commune mesure avec l'affaire portée devant la cour de Karlsruhe.

À propos de la directive « Télévision sans frontières », le Tribunal constitutionnel de Karlsruhe tance Bonn pour avoir mal défendu les Länder

Certes, un article 23, consacré à l'Union européenne, avait été inséré dans la Loi fondamentale en décembre 1992 afin de déterminer la répartition interne des compétences en matière d'intégration européenne. Quant au célèbre jugement sur Maastricht rendu en octobre 1993, il apportait une clarification sur les mécanismes de transfert de souveraineté à l'Union européenne. Mais était restée obscure jusqu'ici la manière dont les États membres de la RFA (les Länder) pouvaient préserver leur souveraineté et leur identité tout en chargeant la Fédération de négocier en leur nom un transfert de leur souveraineté régionale à l'échelon de l'Union européenne.

La solution proposée aujourd'hui par Karlsruhe est ancrée dans la tradition de la subsidiarité. Par définition, la Fédération ne peut agir sans ses membres ni ses membres sans elle. Les droits de la Fédération (en l'occurrence la représentation à l'échelon de l'Europe) s'accompagnent donc de devoirs envers ses États membres. Ceux-ci se résument à un principe-clé, non écrit mais contraignant : le respect d'un comportement visant à préserver l'unité fédérale, et qui n'est autre que le souci institutionnalisé de l'intérêt général dans le respect de la singularité des intérêts particuliers, régionaux. Or la Cour suprême a jugé qu'en l'occurrence le gouvernement fédéral s'était montré bien piètre défenseur de ses mandataires en optant pour un laisser-faire préjudiciable à leurs intérêts.

La nouveauté qu'apporte le jugement du 22 mars, c'est que le principe fondateur de la dynamique d'équilibre du fédéralisme s'applique désormais jusques et y compris à l'échelle de l'Europe. Bien au-delà du domaine de l'audiovisuel, ce verdict a donc valeur exemplaire pour le processus d'intégration européenne. En renforçant la position des États membres de la RFA, il donne au principe de subsidiarité une signification dont la portée ne pourra échapper aux autres États de l'Union européenne. Une pierre de plus dans le jardin de ceux qui ne cessent d'affirmer que le fédéralisme serait incompatible avec le respect des identités nationales ou régionales.

***Isabelle Bourgeois** est chargée de recherches au Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine (Cirac).*

AU COURRIER DU « MONDE »

LES SEMI-EXCLUS

La dernière statistique du chômage montre une diminution de 17 300 par rapport à janvier et, en un an, on est revenu à peu près au même chiffre que début 1994, soit 3 300 000 personnes.

Toutefois, pour prendre l'exacte mesure de la situation, il est nécessaire de voir aussi l'évolution du nombre des « semi-exclus », qui se trouvent, en quelque sorte, dans une position intermédiaire entre le chômage et le travail : RMI, CES, chômeurs âgés dispensés d'inscription à l'ANPE, stagiaires divers, etc.

Sauf erreur, on est passé, pour tous ces cas, de 1 400 000 à 1 600 000 personnes (sans compter, évidemment, toutes celles qui échappent au dénombrement).

On prend, ainsi, conscience de ce que la lutte contre le chômage concerne, en réalité, beaucoup plus de 5 000 000 de nos concitoyens. C'est dire si, dans les années qui viennent, il faudra imaginer une politique particulièrement volontariste et persévérante.

Daniel Hervier
Lomme (Nord)

RÉGATE ET RECHERCHE

Simple constat et comparaison faite en lisant le bilan financier de la campagne 1995 du Défi français dans *Le Monde* du 7 mars. Budget total de 185 millions de francs dont un financement par le ministère de la recherche de 6 millions de francs ; 16 millions de francs pour les frais d'installation à San Diego... On pourrait mettre en regard de ces sommes : budget de fonctionnement des sciences de la vie du CNRS : 300 millions de francs ; budget de fonctionnement des sciences de la vie de l'Inserm : 600 millions de francs ; montant annuel des contrats de recherche externe de l'Inserm : 14 millions de francs. Ces contrats représentaient la dernière et unique forme d'aide à la recherche universitaire effectuée par un grand organisme de recherche. Ils ont été supprimés en 1993 pour des raisons budgétaires. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de commenter davantage, à moins de reprendre une remarque d'un concurrent pour cette coupe : *« Le manque d'argent rend intelligent. »* Il suffit de mentionner que les recherches dans le domaine des sciences de la vie, ou au moins dans celui de la neurobiologie que je connais le mieux, nous classent quand même en meilleure position dans la compétition internationale !

Pr Jean Féger
Paris

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Pour sa renaissance, Air France a pris le parti de repenser son métier et de se mettre à l'écoute du voyageur : plus de confort, plus de souplesse, plus de liberté. Toute évolution impose l'engagement. Air France s'estime le devoir de répondre à votre exigence.

Le transport s'est fait banalité. Il s'est standardisé, robotisé, lyophilisé. Dans le même temps, chacun de nous aspirait à son indépendance, sa spécificité, sa différence. Ainsi est née cette charte. Hier les transporteurs ne se soumettaient qu'aux lois de l'aéronautique, voici qu'enfin, brisant les chaînes de l'atavisme, une compagnie aérienne décide d'établir les droits du passager.

LE DROIT A LA DIFFERENCE

• Chacun de nous est plusieurs, chaque déplacement a ses besoins spécifiques. Prendre l'air pour un long vol n'entraîne pas les mêmes attentes que s'embarquer pour une courte distance. Air France a donc voulu commencer sa mutation en aménageant différemment ses avions en fonction de la durée du vol.

Pour les vols Europe, voici mieux que des classes, des espaces. A l'avant L'ESPACE EUROPE : vous vous installez dans de nouveaux fauteuils spacieux, 2 personnes au lieu de 3 par rangée, une tablette vous *sépare du fauteuil de votre seul* voisin. Le vrai luxe aujourd'hui, c'est l'espace. A l'arrière, vous voyagez TEMPO : ambiance conviviale et charme du décor.

Dès l'automne 95, pour les vols longue distance, ici aussi, mieux que des classes, deux univers :

A l'avant de la cabine, deux espaces :

- L'ESPACE 180 est une véritable Suite en plein ciel. Elle vous offrira, c'est une première, un vrai lit avec couettes et oreillers où vous serez enfin allongés à l'horizontale à 180°. Dans la journée, naturellement, votre lit redevient un grand fauteuil confortable, que vous organisez à votre gré en espace de travail ou de distractions.

- L'ESPACE 127 vous installera dans de nouveaux sièges ergonomiques très larges et inclinables à 127°, l'angle optimal de relaxation naturelle du corps.

A l'arrière de la cabine, vous vivrez TEMPO. Là aussi, vous aurez le choix entre deux atmosphères, l'une animée, prestations et distractions pour les familles et passagers loisirs ont déjà le goût des vacances, l'autre plus calme, adaptée aux passagers affaires.

LE DROIT A LA TRANQUILLITE

• En voyage d'affaires, tout est fait pour faciliter votre vie professionnelle. Voyageant L'ESPACE, vous disposez dans tous les grands aéroports internationaux de nouveaux salons privés réaménagés pour le repos ou le travail. Vous y trouverez un environnement de détente (télévision, bar, aires de repos, journaux), comme toutes les facilités de business : téléphone, fax. En vol, vous retrouverez le même souci de préserver votre quiétude, pour vous permettre d'arriver détendu, reposé et préparé à votre journée d'activités.

LE DROIT AU MONDE

• Quel que soit votre désir de voyage, Air France y répond et vous offre le plus grand nombre de destinations dans le monde au départ de Paris CDG2 : 170 dans 95 pays. Chaque jour, près de 400 vols partent en Europe, 3 vols intercontinentaux sur 4 sont directs, toutes les 3 minutes un avion d'Air France décolle dans le monde. Autant d'occasions d'accumuler des miles sur votre programme Fréquence Plus pour bénéficier très rapidement, soit d'excédents de bagages, soit de surclassements, ou encore mieux de billets gratuits.

D'où que vous veniez, où que vous alliez, vous aurez toujours une raison de préférer Air France.

LE DROIT A LA GASTRONOMIE

• Réputation française oblige, Air France ne peut que vous servir une cuisine aux saveurs de notre tradition culinaire. Formés aux arts de la table, à l'œnologie, à la gastronomie, nos hôtesses et nos stewards en sont les ambassadeurs bienveillants.

LE DROIT A LA SERENITE

• De tous les droits, il est pour l'ensemble des corps de métier de notre compagnie le plus sacré.

Premier désir de chacun, voyager en confiance.

Première exigence d'Air France, l'expérience des femmes et des hommes : pour être commandant de bord, il faut totaliser 8 000 heures de vol et 9 années de copilotage. Nos pilotes s'entraînent régulièrement en simulateur à toutes les conditions de vol, et ceci 2 fois plus que ne l'impose la législation internationale; pour nos hôtesses et nos stewards, c'est une semaine par an d'entraînement aux exercices de sécurité.

Deuxième exigence, la fiabilité de nos avions : nos équipes au sol consacrent en moyenne 50 minutes à l'entretien de nos avions pour 1 heure de vol. Nous pensons que votre tranquillité est à ce prix.

Ainsi, voler Air France, c'est voler en toute sérénité pour la plus grande fierté de tous nos collaborateurs.

LE DROIT AU PRIX JUSTE

• Comparez : chaque tarif Air France, de L'ESPACE aux offres LE KIOSQUE, en passant par ceux de TEMPO ou de TEMPO CHALLENGE, reflète une qualité spécifique de nos nouvelles prestations produits et services en vol et au sol *très compétitive*.

LES VOLS EUROPE

Votre exigence est triple : service, rapidité, confort. Air France y répond droit par droit.

LE DROIT A L'ACCUEIL

• Le droit d'être compris

Au sol, guidage. A chaque escale d'Europe, un hôte ou une hôtesse d'Air France parlant français vous attend.

• Le droit d'être chouchouté

En vol, si vous voyagez L'ESPACE EUROPE, en signe de bienvenue, la douceur d'une serviette chaude et la fraîcheur d'une coupe de champagne.

• Le droit d'être aidé

A votre arrivée à Paris, une personne de l'équipe "Voltigeur" vous assiste pour vos correspondances "temps court". Une personne d'Air France est également présente à la réception de vos bagages.

LE DROIT DE SAVOIR

• Le droit à la clarté

Pour tous les vols, un bulletin d'itinéraire énonçant les détails de votre voyage accompagne votre billet.

Voyageant L'ESPACE EUROPE ou TEMPO CHALLENGE, les prestations qui vous sont plus spécialement proposées sont consignées sur un coupon joint également à votre billet.

• Le droit d'être perdu

Et si vous étiez néanmoins désorienté, dans le hall de l'aéroport CDG2 Air France, des hôtes et des hôtesses, en veste rouge pour que vous puissiez aussitôt les reconnaître, vous prendront en charge.

LE DROIT D'ETRE PRESSE

• Le droit de ne pas attendre

Si vous voyagez L'ESPACE EUROPE ou TEMPO CHALLENGE, vous pouvez désormais, si vous êtes sans bagages, faire enregistrer votre retour en même temps que votre aller, s'il est dans la journée. Autre facilité, vous vous faites enregistrer dans les salons privés CDG2 Air France.

• Le droit d'être autonome

Plus rapide encore, vous pouvez vous enregistrer directement avec les nouveaux automates installés à CDG2 Air France ou en appelant le 49 38 50 50* à Paris, par fax au 48 64 11 40 ou *par minitel, 3615 AF***, toujours bien sûr pour les voyageurs sans bagages.

LE DROIT D'ETRE EN AVANCE

• Autre nouveauté, les salons privés d'Air France sont ouverts aux passagers de L'ESPACE EUROPE mais aussi à Paris de TEMPO CHALLENGE.

LE DROIT D'AVOIR UN CONTRETEMPS

• A Paris, si par mégarde, vous arrivez en retard, nos hôtes et nos hôtesses en veste rouge mettront tout en œuvre pour accélérer votre enregistrement.

LE DROIT A L'INTIMITE

• Plus de guerre de l'accoudoir dans L'ESPACE EUROPE, une tablette de 32 cm vous sépare de votre voisin.

LE DROIT AU CALME

• Les passagers TEMPO CHALLENGE sont installés en priorité, s'ils le souhaitent, à l'avant de la cabine TEMPO.

LE DROIT D'ETRE GROS

• Les fauteuils de L'ESPACE EUROPE sont parmi les plus larges en Europe aujourd'hui.

LE DROIT D'ETRE GRAND

• Nos sièges ont été redessinés pour offrir plus d'espace aux longues jambes.

LE DROIT D'ETRE CHARGE

• Voyageant L'ESPACE EUROPE, vous bénéficiez de 50 % d'espace supplémentaire dans les compartiments à bagages.

LES VOLS LONGUE DISTANCE

• Votre exigence est également spécifique : confort, autonomie et distraction.

AIR FRANCE VOUS DONNE RENDEZ-VOUS À L'AUTOMNE POUR Y RÉPONDRE, LÀ AUSSI, DROIT PAR DROIT.

* 2,19 F la mn ** 1,27 F la mn



Le Monde

Le martyre tchétchène

PAUVRES Tchétchènes. Au moment où, çà et là, on disserte beaucoup sur les droits des minorités, les voilà définitivement sacrifiés sur l'autel d'une realpolitik occidentale qui, trop souvent, masque une molle complaisance vis-à-vis de Moscou. Chaque jour qui passe voit les troupes de Moscou pilonner à nouveau telle ou telle localité de la petite République sécessionniste du nord du Caucase. Chaque jour amène son lot de récits sur les tortures, exécutions, pillages auxquels se livrent les troupes spéciales dépêchées pour briser la résistance des partisans du président Djhokar Doudaev. Chaque jour, il est un peu plus évident que les Russes – contrairement à tout ce qu'ils racontent à leurs interlocuteurs occidentaux – n'ont aucunement l'intention de négocier avec qui que ce soit en Tchétchénie.

Après avoir littéralement détruit une ville d'un demi-million d'habitants, Grozny, ils vont continuer à bombarder. Qui les en empêcherait ? La question n'a pas paru dominer les sept heures d'entretiens qu'ont eues, mercredi et jeudi à Genève, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, et son homologue russe, Andreï Kozyrev. Sans même pouvoir être certains que cette sale guerre sera éteinte à cette date – et il y a beaucoup de risques pour qu'elle ne le soit pas –, François Mitterrand et Bill Clinton ont déjà fait savoir qu'ils se rendraient le 9 mai à Moscou pour y célébrer le cinquantième anniversaire de la victoire alliée sur les nazis. On peut comprendre la volonté des Occidentaux de ne pas « *humilier* » davantage une Russie déjà outrée de ne pas avoir été invitée à participer aux cérémonies commémoratives du débarquement en juin. Mais le Kremlin y verra un autre message : en faisant le voyage de Moscou, les dirigeants occidentaux font un geste de plus entérinant les massacres commis en Tchétchénie ; ils consacrent le droit du Kremlin à faire régner la terreur à l'intérieur des frontières de la Fédération de Russie.

Les Européens ne sont pas plus scrupuleux que les Américains. Ils s'apprêtent à lever l'une des rares mesures décidées pour marquer leur désapprobation de la guerre en Tchétchénie : le report de la signature d'un accord de partenariat intérimaire conclu entre la Russie et l'Union européenne. On signerait en avril, pour remercier les Russes de bien vouloir accepter la présence d'une mission de l'Organisation de sécurité et de coopération en Europe (OSCE) sur le territoire tchétchène... La diplomatie russe a tout lieu de se réjouir. Elle vient d'obtenir ainsi une impunité à peu près totale pour l'opération menée par l'armée russe dans le Caucase, tandis que Moscou engrangeait, là encore sans trop d'engagements précis, un crédit de plus de 6 milliards de dollars du Fonds monétaire international. L'Occident est convaincu qu'il faut ménager Boris Eltsine. Que peuvent bien peser quelques montagnards tchétchènes ?

Le coût de la santé

L'*AUTRE politique* va-t-elle triompher dans le domaine médical ? Plus la campagne électorale avance, plus il apparaît que l'avenir du système français de protection sociale est un des principaux sujets de désaccord entre Edouard Balladur et Jacques Chirac, Lionel Jospin étant, sur ce point-là, plus proche du premier que du second. Le premier ministre s'est attaché, en effet, à poursuivre, même si ce fut avec sa méthode à lui, la politique commencée par ses prédécesseurs socialistes : la maîtrise des dépenses de santé.

Le « trou de la Sécurité sociale », depuis des années, fait frémir tous les gouvernants. Certes, la crise, avec son cortège de chômeurs, a réduit le nombre de cotisants et a donc creusé le déficit. Certes, les progrès de la science médicale ont provoqué un accroissement des dépenses. Mais force est de constater que celles-ci augmentent plus fortement en France que chez la plupart de ses voisins. Aussi, tous les gouvernements s'efforcent de faire comprendre aux Français que, si la santé n'a pas de prix, elle a un coût et que celui-ci, comme tous les autres, doit être maîtrisé. Or c'est le consensus autour de ce message que rompt aujourd'hui Jacques Chirac. Tout au long de ses discours, il affirme que le retour de la croissance devrait suffire à résoudre l'essentiel de cette difficulté. Profitant du refus des malades de ne pas bénéficier de tous les soins dont ils estiment avoir besoin, il assure qu'il est impossible de plafonner les dépenses médicales.

Flattant le goût des Français pour les médicaments, l'ancien président du RPR sait surtout que c'est une manière de s'attirer les bonnes grâces des professions de santé. Les médecins, et tous leurs auxiliaires qui, il est vrai, ne connaissent plus, en règle générale, leur situation financière florissante de naguère, redoutent, par-dessus tout, une rigoureuse maîtrise des dépenses de soin, dont ils pensent qu'elle ne pourra que se traduire par une réduction de leurs revenus. Or, les uns et les autres sont de remarquables agents électoraux, Valéry Giscard d'Estaing a pu le constater à ses dépens en 1981. Aujourd'hui, ce pourrait être le tour d'Edouard Balladur, tant son discours diverge de celui de son ancien ami.

Il ne devrait échapper à personne, et surtout pas aux candidats à l'élection présidentielle, que tous les pays européens ont réussi à mettre fin à une croissance sans retenue de leurs dépenses médicales. Les malades ne sont pas pour autant moins bien soignés en Allemagne qu'en France. Ce n'est pas parce que c'est la Sécurité sociale qui paye leurs médecins et leurs médicaments qu'il serait impossible aux Français de comprendre que la croissance des dépenses de santé ne peut être sans limite.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

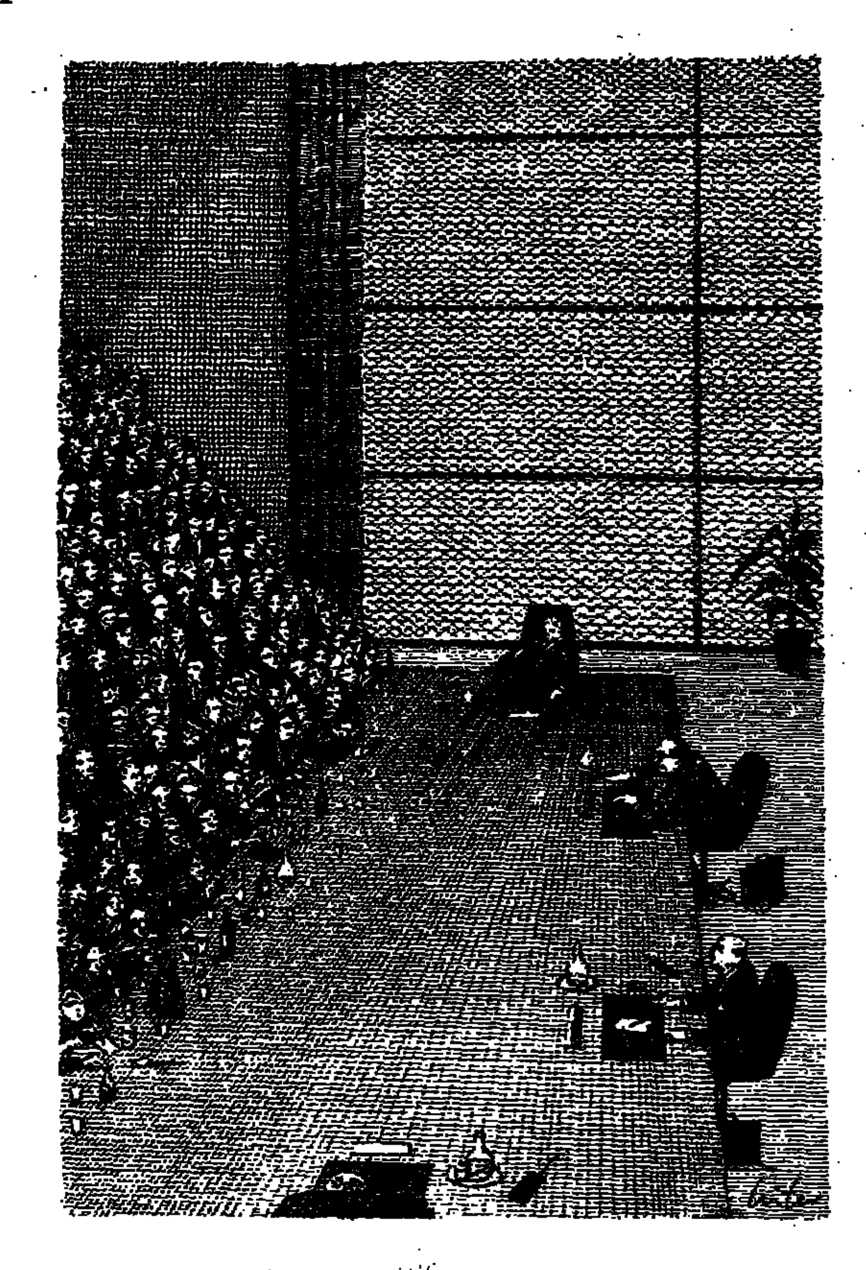
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

La bonne affaire

par Leiter



Les syndicats, spectateurs engagés

Suite de la première page

Rien de tel cette année : plus que jamais les *confédérations tentent de se défaire de l'image* d'organisations politisées qui, malgré les efforts engagés pour surmonter leur déclin, leur colle encore à la peau. La transformation sociale n'est plus véritablement un enjeu de la campagne, les clivages idéologiques se sont estompés et les syndicats veulent rester résolument sur le terrain syndical. La perspective d'une alternance se jouant principalement à droite contribue à cette prise de distance.

Si, au congrès de Montpellier, Nicole Notat a été blâmée aussi parce qu'elle était soupçonnée de « *dérive balladurienne* », notamment pour n'avoir pas suffisamment combattu la loi quinquennale sur l'emploi, nul n'attendait de la secrétaire générale de la CFDT qu'elle indique le bon choix. C'est en 1985, et sous l'impulsion d'Edmond Maire, que la centrale avait décidé de rompre avec la pratique consistant, depuis la présidentielle de 1965, à donner des consignes de vote. Toujours culturellement de gauche, la CFDT aurait été dans une position délicate si Jacques Delors avait été candidat. Après le retrait de ce dernier, elle n'a pas hésité à marquer sa déception tout en se félicitant que la désignation de Lionel Jospin, candidat jugé « *crédible* », ouvre une perspective de véritable choix entre la droite et la gauche au second tour. Mais les cédétistes n'iront guère au-delà d'une interpellation des candidats sur les enjeux économiques et sociaux de l'élection.

GAGES D'INDÉPENDANCE

Après avoir soutenu Georges Marchais en 1981 et – plus nettement encore – André Lajoinie en 1988, sans appeler explicitement à voter pour eux, la CGT saisira l'occasion de l'élection présidentielle pour se refaire une virginité politique. Toujours membre du bureau national du PCF, Louis Viannet a refusé, tout en dénonçant le bilan d'Edouard Balladur et en réclamant une « *rupture avec la politique suivie depuis quatorze ans* », de commenter les programmes des candidats. Le 17 mars, il a ainsi estimé que le soutien apporté par sa centrale aux partis de gauche – surtout après le programme commun en 1972 – avait eu des « *conséquences négatives et hélas durables* ».

Ne se voulant pourtant ni neutre ni indifférente, la CGT devrait publier, fin mars, un texte sur les enjeux de l'élection, en rappelant ses positions, mais sans qu'il soit possible d'en déduire une préférence pour tel ou tel candidat, du moins entre ceux de gauche. « *Ni explicitement ni implicitement* », assure-t-on à la CGT, alors que sa Fédération des travailleurs de l'Etat vient d'apporter un soutien implicite au Parti communiste. A quelques mois d'un congrès placé sous le signe de l'ouverture – avec peut-être l'abandon de la référence au « *syndicalisme de classe* » –, Louis Viannet veut donner des gages d'indépendance et donc prendre plus de distances vis-à-vis du PCF.

Force ouvrière se trouve dans une configuration différente. Fondée sur l'anticommunisme et soutenue lors de sa création par la SFIO, elle s'est fait le champion de l'indépendance syndicale et a toujours évité les prises de positions électorales, à l'exception d'un appel à voter « non » au référendum de 1969. Si l'appareil est majoritairement dominé par les militants socialistes – avec une vieille garde restée très « SFIO maintenue » –, FO doit compter avec un courant « gaulliste », très chiraquien et très éloigné des centristes, bien présent dans des fédérations comme la fonction publique et la pharmacie ainsi que dans des unions départementales de l'est de la France, et avec une minorité trotskyste agissante. Membre du PS, Marc Blondel, qui se flatte de ses amicales relations avec François Mitterrand, évite soigneusement toute prise de position.

Les opposants au secrétaire général sont nombreux à estimer, sans tous le lui reprocher, que « *Blondel roule clairement pour Chirac* ». Certains voient un signe dans la caution implicite que les trotskystes de l'ex-PCI, alliés du secrétaire général, apporteraient au maire de Paris. D'autres mettent en évidence, outre les nombreuses critiques adressées à M. Balladur, une déclaration particulièrement vive de M. Blondel qui, le 2 décembre 1994 à Rennes – donc après la déclaration de candidature de l'ancien président du RPR –, avait estimé que les programmes de MM. Delors, Balladur et Giscard d'Estaing, « *c'est au moins 6 % de chômeurs en l'an 2000* ». M. Blondel récuse de tels procès : « *La pratique de l'indépendance vaut pour tous*, réplique-t-il. *Nous ne sommes pas comptables de la reprise par un ou plusieurs candidats des positions de FO. L'important, c'est que les salariés accordent leur confiance aux syndicats, ce qui est de plus en plus le cas.* » Officiellement, donc, FO restera neutre...

Du côté des réformistes de la CFE-CGC et de la CFTC, organisations dont les militants et les adhérents votent très majoritairement à droite et au centre, avec une proportion de partisans de Philippe de Villiers plus élevée que la moyenne nationale pour la centrale chrétienne, la position officielle reste aussi le refus de tout engagement. La CFTC, dont le président, Alain Deleu, a dû livrer bataille contre des tentatives d'emprise du Front national sur la fédération de l'agriculture dans le Var ou dans le Vaucluse, a posé sept questions aux candidats sur le partenariat social, l'emploi, la protection sociale, la politique industrielle, etc. Pour M. Deleu, il s'agit avant tout de « *se faire entendre* ». Marc Vilbenoit, président de la CFE-CGC, a écrit le 22 mars aux candidats pour les faire réagir sur le « *projet social* » de son organisation.

Encouragés par l'apparition, inhabituelle en période électorale, d'une vague de grèves dans le secteur public, centrées sur des revendications salariales, les syndicats sont plus que jamais convaincus que la lutte contre le chômage et l'exclusion et l'affirmation de la reprise imposent un autre partage des fruits de la croissance. Sans être hors jeu de la présidentielle, ils agissent à la marge. Comme s'ils espéraient plus de la relance nationale du dialogue contractuel que du futur chef de l'État. A moins qu'ils ne fassent le pari que le troisième tour sera social...

Michel Noblecourt

AU FIL DES PAGES/international

L'Allemagne dans tous ses états

DEPUIS sa réunification, l'Allemagne a retrouvé sa place centrale en Europe. Les inquiétudes qui s'étaient exprimées en 1989-1990 avec la réapparition d'un géant économique et politique ont été largement apaisées par l'engagement réitéré du chancelier Kohl en faveur de l'intégration européenne. L'Europe unie est un moyen de protéger le continent contre l'Allemagne et l'Allemagne contre elle-même. Toutefois, l'élargissement de l'UE, celui qui vient d'avoir lieu avec l'entrée des pays scandinaves et de l'Autriche, comme celui qui se profile à l'horizon en direction de l'Europe de l'Est, réveille la crainte d'une Union à dominante germanique.

L'argument n'est pas totalement dépourvu de fondement, mais il serait simpliste de faire l'amalgame entre une indéniable influence économique, culturelle ou linguistique et une hégémonie sans partage. Le livre de Gabriele Holzer, sur les rapports entre l'Allemagne et l'Autriche – le titre, *Verfreundete Nachbarn*, ne se prête pas facilement à une traduction littérale, mais il rend une idée d'amour-haine entre les cousins –, montre bien les spécificités de la petite République alpine. L'Autriche ne saurait être considérée comme le dix-septième Land de la RFA. « *L'incapacité des Allemands à considérer les Autrichiens comme des non-Allemands* » ne prouve pas qu'il en va de même pour les intéressés. Les Allemands, reconnaît Gabriele Holzer, ne le font pas dans une mauvaise intention, mais plutôt par « *ignorance innocente* ». En tout cas, 94 % des Autrichiens repoussent ce qui est parfois « *une déclaration d'amour* » et refusent de se considérer comme une « *sous-catégorie de Bavarois* ». Dont acte.

Pour qui lit l'allemand, l'ouvrage de Gabriele Holzer est une bonne introduction à la connaissance de l'Autriche contemporaine. Pour le lecteur francophone, *l'État de l'Allemagne*, publié dans la collection « L'état du monde », est une véritable radioscopie de la RFA après la réunification, une somme traitant de tous les aspects de la vie économique, politique, culturelle, de l'histoire comme de la religion, du sport comme de la diplomatie. L'appel à des auteurs divers prive le livre d'une unité de ton, mais il a l'avantage de permettre à des spécialistes de s'exprimer dans les domaines où ils sont supposés compétents. *L'État de l'Allemagne* est ainsi une sorte de manuel, indispensable aux chercheurs et aux étudiants, utile à l'« honnête homme » qui ne peut se désintéresser d'un voisin passé en un demi-siècle du rôle d'ennemi héréditaire au statut de principal partenaire.

Pour s'informer sur notre principal partenaire, il n'y a que l'embarras du choix

Conformément à la formule de la collection, la maquette est agrémentée d'encadrés qui éclairent des points précis, de portraits de personnages historiques ou contemporains, d'une abondante bibliographie. A l'occasion, quelques idées reçues sont malmenées. Sur le travail des Allemands, qui ne sont pas aussi consciencieux et appliqués que la légende le laisse entendre ; sur le « système dual » d'enseignement récemment contesté. Ou sur la politique industrielle : sujet quasi tabou en Allemagne, elle n'en existe pas moins, même si elle n'est pas, comme en France, l'apanage de l'Etat. C'est une politique « *polycentrique* », définie et menée par une pluralité d'acteurs relativement autonomes, qui trace un cadre général (innovation technique et formation) au lieu de fixer des objectifs précis à des entreprises choisies.

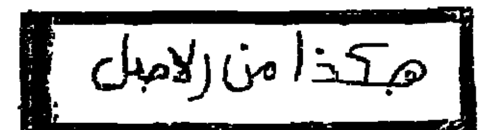
Pour s'informer sur l'Allemagne, d'un point de vue politique cette fois, la lecture du dernier numéro de la revue *Documents* est hautement recommandée. Il propose une analyse détaillée des nombreux scrutins qui ont eu lieu l'année dernière. Henri Ménudier a passé au crible les résultats pour donner une photographie du corps électoral allemand, dans sa diversité entre l'Est et l'Ouest. Dans l'ancienne RFA, conclut-il, « *les grands partis voient se réduire leur électorat traditionnel* (catholique pour la CDU-CSU, salariés syndiqués pour le SPD) *et doivent faire venir à eux un électorat flottant qui ne cesse de croître en pourcentage et dont l'inconstance est la principale caractéristique* ». En se rapprochant ainsi des autres démocraties européennes, la République fédérale romprait – si ce symptôme se confirme – avec sa traditionnelle stabilité.

Daniel Vernet

★ Gabriele Holzer, *Verfreundete Nachbarn*, Ed. Kremayer et Scheriau, Vienne, 208 pages.

★ *L'État de l'Allemagne*, sous la direction d'Anne-Marie Le Gloannec, La Découverte, 440 pages, 198 F.

★ *Documents, Revue des questions allemandes*, n° 5, 1994, 128 pages, 55 F.



TRANSMANCHE Les banques chefs de file d'Eurotunnel viennent d'autoriser la société à utiliser une ligne de crédit de 5,88 milliards de francs. Mais l'exploitant du tunnel sous la Manche veut toujours renégocier la convention avec les sociétés française et britannique de chemins de fer ou leur réclame 20 milliards de francs de dédommagement. ● LES 720 000 PETITS ACTIONNAIRES ont apporté 23 milliards de francs courants au tunnel, mais le total de leurs actions ne vaut plus que 17,5 milliards à cause de la chute du cours. Ils devront attendre encore dix ans leur premier dividende. En revanche, les banquiers ont déjà touché, au minimum, 6,3 milliards. ● AUCUNE AUGMENTATION DU CAPITAL n'est prévue. Mais pour passer le cap des années de lancement, une restructuration financière à froid pourrait être nécessaire.

De lourds risques financiers menacent encore la santé d'Eurotunnel

L'exploitant du tunnel sous la Manche se prépare à passer quatre années difficiles. Etranglé par sa dette, il a renégocié avec les banques une ligne de crédit. Et réclame aux compagnies de chemins de fer une révision de la convention qui les lie ou 20 milliards de francs de dédommagement

LA MISE EN SERVICE du tunnel sous la Manche n'a pas dissipé les risques financiers qui pèsent sur la santé d'Eurotunnel. Il n'est pas exclu que les financements disponibles, tant à travers les fonds propres que les prêts bancaires, ne suffisent pas à atteindre 1998, année à partir de laquelle le concessionnaire-exploitant prévoit de voler de ses propres ailes.

Si l'exploitation du lien fixe ne pose pas de problème sur le long terme, les incertitudes pour les quatre ans à venir, phase de démarrage difficile et de gros besoins de trésorerie, restent grandes. Elles poussent la société franco-britannique à chercher de tous côtés des arrangements. Eurotunnel est en passe d'obtenir un renouvellement de droits de tirage d'une ligne de crédits bancaires.

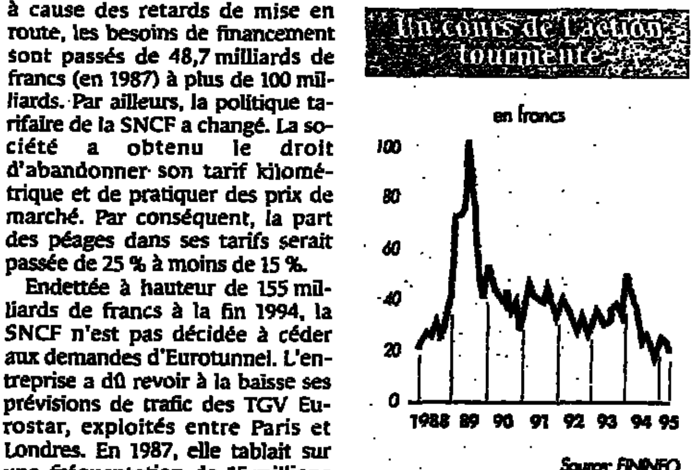
Elle veut aussi renégocier avec les chemins de fer français et britanniques. La société avait déposé, le 20 août 1993, une demande d'arbitrage auprès de la Chambre de commerce internationale à ce sujet. Eurotunnel réclame une révision du contrat qui les lie, ou... des dédommagements considérables s'élevant, selon nos informations, à près de 20 milliards de francs.

100 FRANCS PAR PASSAGER

La convention d'utilisation passée le 29 juillet 1987 accorde à la SNCF et à British Rail le droit d'utiliser 50 % de la capacité du tunnel, pendant toute la durée de la concession, soit jusqu'en 2052, moyennant un montant annuel fixe et un péage. Eurotunnel, qui toucherait en moyenne de l'ordre de 100 francs par passager (un chiffre que se refuse à confirmer la SNCF), souhaite *« obtenir au moins 55 % »* de plus. Les calculs effectués à l'époque pour déterminer le péage des chemins de fer se fondaient sur un prix de revient du tunnel nettement moins élevé. Et à cause des retards de mise en route, les besoins de financement sont passés de 48,7 milliards de francs (en 1987) à plus de 100 milliards. Par ailleurs, la politique tarifaire de la SNCF a changé. La société a obtenu le droit d'abandonner son tarif kilométrique et de pratiquer des prix de marché. Par conséquent, la part des péages dans ses tarifs serait passée de 25 % à moins de 15 %.

Endettée à hauteur de 155 milliards de francs à la fin 1994, la SNCF n'est pas décidée à céder aux demandes d'Eurotunnel. L'entreprise a dû revoir à la baisse ses prévisions de trafic des TGV Eurostar, exploités entre Paris et Londres. En 1987, elle tablait sur une fréquentation de 15 millions de voyageurs par an en vitesse de croisière. Aujourd'hui, on parle de 10 millions de voyageurs. Le résultat de l'arbitrage est attendu pour cet été.

Vis-à-vis de ses 220 banques, Eurotunnel dispose d'un crédit « senior » de 5,88 milliards obtenu l'an passé sous conditions. Celles-ci ayant changé du fait, là encore, des retards d'exploitation, il fallait obtenir confirmation. Les banques chefs de file (BNP, Indosuez, NatWest et Midland) viennent de la donner, il reste à obtenir l'autorisation de l'ensemble des autres établissements. *« Ces conditions n'incluent aucune augmentation de capital »*, a tenu à préciser la société dans un communiqué en date du 23 mars, alors qu'une rumeur évoquait, la veille, une telle opération. Le titre avait perdu 5,9 % à la Bourse de Paris.



De 35 francs, prix de souscription en nov. 1987, le cours de l'action Eurotunnel est aujourd'hui autour de 19 francs.

FRAIS FINANCIERS COLOSSAUX

Tous ces arrangements suffiront-ils ? Christian Cambier, président de l'association pour l'action Eurotunnel, n'en démord pas : des changements s'imposent : *« Une restructuration financière à froid serait nécessaire. Il faut faire rentrer un investisseur au capital qui apporterait une bouffée d'oxygène, sans léser les actionnaires. »* Et il préconise un gel des marges des banques pour trois ans (*Le Monde* du 3 décembre 1994).

La société, endettée à hauteur de 70 milliards de francs, doit faire face à des frais financiers considérables. Depuis le début du projet, en 1987 jusqu'à l'inauguration officielle du tunnel le 6 mai 1994, elle a versé 20 milliards de francs pour honorer sa dette. Elle devra encore débourser 27,5 milliards jusqu'à la fin 1998. Pour soulager ses comptes, l'entreprise souhaiterait substituer à sa dette à taux variable une dette long terme, sous forme d'obligations à taux fixe. Mais elle a besoin d'une plus grande visibilité sur ses perspectives d'exploitation. Et aussi de l'accord de ses banquiers. Compte tenu de la rente Eurotunnel, ces derniers ne sont pas pressés d'accorder leur aval...

Cette saison d'été est donc cruciale. La société, qui prévoit un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs par an en exploitation normale, manque toujours de navettes pour assurer un service régulier. Elle doit faire face à des problèmes d'ordre électronique liés par exemple au déclenchement intempestif d'alarmes pour les navettes de tourisme.

CONCURRENCE DES FERRIES

Faute de capacités, Eurotunnel subit la loi commerciale des « ferries ». A ce jour, trois navettes de voyageurs (et trois rames) seulement circulent entre Calais et Folkestone, sur un parc total de neuf navettes plus une rame. Toutefois, Eurotunnel a entrepris des modifications et des réglages pour aborder la saison d'été dans les meilleures conditions.

Côté chemins de fer, on compte actuellement cinq aller-retour par jour et une dizaine sont prévus d'ici l'été, contre une quinzaine à terme. Selon les résultats affichés à l'automne, l'exploitant du tunnel, qui a enregistré 255 millions de francs de chiffre d'affaires en 1994, sera ou non en position de force face à ses banquiers. Toutefois, une nouvelle augmentation de capital pour financer des pertes n'est pas inscrite au programme, affirme la direction.

Martine Laronche

Le tunnel a rapporté plus de 6 milliards à ses banquiers, mais rien à ses actionnaires

LES PETITS PORTEURS font une confiance quasi aveugle à Eurotunnel. Ils étaient 630 000 fin 1993, ils sont aujourd'hui 720 000 (dont 600 000 Français) à avoir misé leurs économies sur le chantier du siècle. Et ils ont apporté à Eurotunnel plus de 23 milliards de francs courants, à l'occasion notamment des trois augmentations de capital proposées au public, en 1987, 1990 et 1994. Aujourd'hui, ces 23 milliards de francs ne valent en Bourse que 17,5 milliards, après avoir plongé à 14 milliards lorsque le titre a touché son plus bas niveau historique, à 15,85 francs, courant 1994. En outre, les actionnaires, qui ont immobilisé leurs économies depuis près de huit ans, devront patienter jusqu'en 2004 avant de toucher leurs premiers dividendes.

Les banquiers, eux, n'ont pas attendu si longtemps pour se rémunérer. Commissions, honoraires, marges et autres facturations se sont multipliées depuis dix ans : selon nos calculs, les banques auraient déjà touché, au minimum, 6,3 milliards de francs courants. Des estimations que ni Eurotunnel ni ses partenaires financiers n'ont voulu nous confirmer.

Première source de rémunération, les trois augmentations de capital de 1987, 1990 et 1994, dont les chefs de file sont Indosuez, Morgan Grenfell et la Société de banque suisse. Le produit brut de ces émissions – c'est-à-dire les sommes que les actionnaires ont versées – s'est élevé à 20,7 milliards de francs, mais Eurotunnel n'en a touché que 19,3 milliards : soit un écart de 1,4 milliard de francs. La différence est due aux frais et débours, mais surtout aux rémunérations des intermédiaires financiers pour un montant de 933 millions de francs. Les banquiers trouvent aujourd'hui leurs marges justifiées. *« Elles ne dépassent pas les 5 % du montant des émissions. Ces dernières étaient d'un montant considérable et se sont déroulées dans des conditions très difficiles. Après le krach de 1987, en pleine crise du Golfe et en 1994 alors que le projet avait du retard. Le risque de se retrouver « collé » avec une forte partie du capital était important »*, se justifie un banquier.

COMMISSIONS MIROBOLANTES

Deuxième manne, les 70 milliards de francs de prêts consentis à Eurotunnel par 220 établissements financiers, emmenés par le Crédit lyonnais, la BNP, NatWest et la Midland Bank. Les banquiers se sont octroyé une marge de 1,5 % sur leurs prêts jusqu'à 40 milliards de francs. Entre 40 et 63 milliards de francs, cette marge grimpe à 1,75 % et elle s'envole à 2,5 % pour les 5 milliards de francs supplémentaires. Selon nos estimations, les marges engrangées jusqu'au 31 décembre 1994 dépasseraient les 3,3 milliards de francs. A l'heure actuelle, avec un endettement de l'ordre de 70 milliards de francs, Eurotunnel verse en marges, c'est-à-dire sans compter les intérêts, plus de 1,1 milliard de francs par an. *« Pour les financements de projet, les marges se situent entre 1,5 et 2 %. Si c'était à refaire, nous les souhaiterions plus élevées*, explique le plus sérieusement du monde un banquier. *Un tel projet est tellement risqué qu'il ne devrait être financé que par les Etats. »* Et de citer le marché gris de la dette d'Eurotunnel qui ferait actuellement apparaître une décote de 30 %, même si le nombre des transactions est très faible.

La troisième source de financement est beaucoup plus contestable. Les banques ont facturé des commissions mirobolantes : honoraires sur le montage des conventions de crédit, commissions d'engagement à payer sur les prêts mis à disposition mais non utilisés, pénalités pour avoir dépassé le niveau d'endettement autorisé. Toutes les difficultés rencontrées par le Tunnel ont donné lieu à facturation de la part de ses bailleurs de fonds. Leur montant exact est difficile à reconstituer. Seule certitude : en 1992, 1993 et 1994, Eurotunnel indique dans ses états financiers avoir versé 1,048 milliard de francs de commissions sur prêts. Pour les autres années, le montant n'est pas spécifié. La convention de crédit signée avec les banques en 1987 stipule qu'Eurotunnel doit payer, entre autres, une commission de montage égale à 0,25 % du total de la convention de crédit, soit 50 millions de francs à l'époque, ainsi qu'une commission dite initiale de 0,875 %. Soit un total de 562 millions de francs, vraisemblablement versée dès 1987. Le total versé depuis l'origine dépasse sans doute les 2 milliards.

Si les banquiers sont mal à l'aise pour justifier de telles ponctions, ils n'envisagent pas de s'arrêter pour autant. Ainsi, lors de la renégociation financière du projet en 1994, Eurotunnel a dû accepter de payer des commissions sur de nouveaux crédits, à des taux supérieurs à 2,5 % des montants. Morgan Grenfell et SG Warburg ont battu tous les records : ils ont accordé à Eurotunnel un crédit supplémentaire de 50 millions de livres, moyennant une commission de 5 % du montant du prêt et une marge de 4 %. Les banquiers français ne se cachent pas pour condamner les pratiques de leurs deux confrères britanniques.

Face aux banques, les actionnaires n'ont pas le moindre pouvoir. Les banquiers siègent au conseil d'administration d'Eurotunnel (BNP, Crédit lyonnais et NatWest pour les banquiers chefs de file, Indosuez pour les augmentations de capital) ; à l'inverse, les deux premiers actionnaires, The Capital Group, un fonds américain qui détient près de 10 % du capital, et le canadien Bombardier (3,5 % du capital), qui fabrique les navettes, n'y sont pas. Lorsque Christian Cambier, président de l'association pour l'action Eurotunnel, a voulu obtenir, en 1994, un siège d'administrateur pour les minoritaires, il n'a pas obtenu gain de cause. Aujourd'hui, il ne le souhaite plus pour garder sa liberté de critique. Quant aux banquiers, il n'ont toujours pas ouvert le conseil d'administration. Si l'actionnaire gêne tant, n'aurait-il pas mieux valu faire financer le projet à 100 % par des banquiers ?

Arnaud Leparmentier

Recapitalisé mais amaigri, Metallgesellschaft redevient bénéficiaire

LE SAUVETAGE de Metallgesellschaft (MG) est enfin assuré. Un an et demi après avoir été mis au bord de la faillite, le groupe, spécialisé dans la production et le négoce de métaux non-ferreux, présente un profil renouvelé. Le contenu du plan d'assainissement opérationnel et financier a été présenté à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, jeudi 23 mars à Francfort.

Après avoir subi des pertes de 1,9 milliard de marks (environ 6,5 milliards de francs) en 1992-93 et 2,6 milliards de marks en 1993-94, le groupe devrait réaliser un profit opérationnel de 100 millions de marks au cours de l'exercice 1994-1995, qui s'achève le 30 septembre prochain (10 millions de marks de profits opérationnels ont été réalisés au cours du premier trimestre 1995). Tels sont les chiffres annoncés par le président de Metallgesellschaft, Kajo Neukirchen, en place depuis décembre 1993 – date à laquelle le précédent patron de MG, Heinz Schimmelbusch, avait quitté précipitamment son poste après avoir révélé l'ampleur des pertes (4 milliards de marks) provoquées par de spectaculaires opérations financières sur les marchés à terme pétroliers de New York.

A Francfort, les actionnaires de MG ont décidé une augmentation de capital de 600 millions de marks afin de rétablir l'assise financière du groupe. Mais de très dures négociations ont opposé, au cours des dernières semaines, les grandes banques allemandes actionnaires du groupe (Deutsche Bank et Dresdner Bank) et les autres banques créditrices de Metallgesellschaft, en particulier les banques françaises (Crédit lyonnais, Société générale, Paribas et BNP, notamment), dont les créances avaient été transformées en titres participatifs à l'occasion du précédent plan de recapitalisation de janvier 1994 (cette opération avait porté sur 1,3 milliard de marks). Un accord a été trouvé *in extremis* grâce au rachat pour 150 millions de marks d'une partie des titres participatifs par la Deutsche Bank et la Dresdner Bank. La semaine dernière encore, ces établissements reprochaient à leurs homologues français de ne pas se comporter *« de manière européenne »*. Ce n'est la première fois que les banques françaises s'opposaient au « diktat » imposé par les grands instituts de crédit allemands.

L'échafaudage financier est aujourd'hui complet. Mais un banquier français proche du dossier se demande aujourd'hui *« quelle est la stratégie future de M. Neukirchen »*. Metallgesellschaft n'est plus que l'ombre de lui-même. Des 62 500 salariés que comptait le groupe en 1992, il n'en reste plus que 25 000. Le chiffre d'affaires est passé de 26 à 15 milliards de marks. L'endettement a été ramené de 9 à 3,2 milliards. Les activités ont été concentrées autour de quatre pôles : négoce, construction et ingénierie (Lurgi, Zimmer), chimie (Dynamit Nobel) et services financiers (Metallbank).

Le groupe, qui avait bâti un empire dans les non-ferreux (de la mine au négoce), a été obligé de renoncer en partie à cette activité historique. La branche minière, notamment la participation dans Metall Mining Corp. au Canada, a été cédée. Le secteur de la transformation des métaux a été réduit. Le pôle industriel a fait l'objet d'une sévère cure d'amaigrissement, avec la cession de Buderus (chaudières) et de Kolbenschmidt (équipements automobiles). Au total, le nombre de participations est passé de 774 à 457 en un an.

Quant au négoce des produits pétroliers, il a été considérablement restreint. MG Corp., la filiale concernée par les pertes new-yorkaises, continue, certes, ses activités et serait la seule branche encore déficitaire du groupe. Mais elle est aujourd'hui sous le contrôle étroit de la centrale de Francfort et du conseil de surveillance. Ses positions sur le marché pétrolier américain, qui avaient été jusqu'à représenter 160 millions de barils (80 fois la production journalière du Koweït), ont été ramenées en-dessous de 10 millions de barils.

Lucas Delattre (à Bonn) et Martine Orange

Le pouvoir des banques allemandes mis en cause

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

Une banque peut-elle être l'un des premiers actionnaires d'une entreprise dont elle est également une créditrice privilégiée ? L'omniprésence des banques dans l'économie allemande est-elle compatible avec le contrôle efficace de l'activité des entreprises ? Ces questions se posent de manière insistante depuis l'annonce des déboires de Metallgesellschaft, qui n'ont pas fini de secouer le monde des affaires en Allemagne.

S'ajoutant à des scandales d'escroquerie au crédit comme celle du promoteur immobilier Jürgen Schneider (marquant le début d'un divorce entre l'opinion publique allemande et les banquiers lorsque l'un d'eux avait qualifié ses conséquences de « peanuts »), cet événement pose une fois de plus, la question du « pouvoir des banques » en Allemagne. Pour la première fois, l'hypothèse d'une loi leur imposant de réduire leurs positions dans l'économie allemande est envisagée.

Les actionnaires minoritaires du groupe Metallgesellschaft, qui ont eu le sentiment d'être trompés, entendent défendre leurs droits de manière plus ferme. Ce phénomène pourrait permettre d'introduire de nouvelles règles de conduite, plus ouvertes, dans la vie économique allemande. C'est le vœu du chancelier Kohl lui-même, qui a estimé, au cours d'un récent discours prononcé à l'occasion du 125e anniversaire de la Commerzbank, qu'il fallait *« améliorer le contrôle et la transparence »* dans ce domaine.

La Deutsche Bank, premier établissement bancaire allemand et l'un des principaux actionnaires de Metallgesellschaft (avec 10,65 % du capital), a toujours joué, avec la Dresdner Bank, le numéro deux, le rôle de « banque maison » pour Metallgesellschaft, dont elle a partagé le destin. La position de Ronaldo Schmitz, membre du directoire de la Deutsche Bank et président du conseil de surveillance de Metallgesellschaft, continue d'être sévèrement critiquée, même si l'intéressé a réussi, jusqu'à ce jour, à se maintenir à son poste.

Soit, comme le pensent notamment plusieurs économistes américains, la Deutsche Bank a été responsable de la catastrophe financière de MG Corp. sur les marchés pétroliers de New York, en abandonnant de manière précipitée des positions certes dangereuses, mais qu'il aurait été plus judicieux de conserver ; soit, comme l'affirme la Deutsche Bank elle-même, elle n'a pas été mise au courant des jongleries financières de la filiale de New York et a dû réagir dans la précipitation pour sauver ce qui pouvait l'être encore. Il suffit de cinq minutes à pied pour aller du siège de la Deutsche Bank à celui de Metallgesellschaft : selon une plaisanterie courante à Francfort, telle serait la raison pour laquelle les contrôleurs n'auraient pas fait leur travail. Quoi qu'il en soit, dans les deux cas de figure, la banque a fait un mauvais usage de son pouvoir.

L. D.

La défense du franc se révèle coûteuse

Les marchés anticipent le maintien de taux d'intérêt à court terme élevés au-delà de l'élection présidentielle

Les attaques contre le franc sur les marchés monétaires ont entraîné une vive remontée des taux d'intérêt à court terme depuis plus d'un mois. Ils sont désormais supérieurs aux taux d'intérêt à long terme. Cette situation, dite de courbe des taux inversée, complique le financement des agents économiques et pourrait, si elle perdurait, freiner la croissance de l'économie. Conséquence directe de la réunification allemande, les taux à court terme ont été supérieurs en Europe aux taux à long terme entre 1989 et 1993. Une situation jugée « *anormale* » par les économistes et qui, aux yeux d'un certain nombre d'entre eux, explique pour partie l'ampleur de la récession de 1993.

AFIN DE DÉFENDRE la stabilité du franc, le Conseil de la politique monétaire de la Banque de France a choisi le 8 mars dernier de relever le taux de ses prises en pension de 6,40 % à 8 %. Si cette décision a permis – jusqu'à présent – de stabiliser le cours du franc face à la monnaie allemande, elle provoque en revanche une vaste désorganisation de la structure des taux d'intérêt français et par contrecoup du circuit de financement de l'économie française.

Les taux d'intérêt à court terme ont très fortement progressé depuis la mi-février (le taux de l'argent au jour le jour est monté de 5,25 % à 7,85 %, les taux à trois mois sont passés de 5,75 % à 8,50 %), au point d'être aujourd'hui supérieurs aux taux d'intérêt à long terme. Les taux à dix ans se situent à 7,95 %. Ce phénomène, que les spécialistes désignent sous le terme de « *courbe des taux inversée* », constitue une véritable anomalie au regard de la théorie financière qui veut qu'un placement à long terme soit plus rémunéré qu'un investissement à court terme car il présente plus de risques. Les taux d'intérêt français et allemands ont déjà connu une configuration semblable de la fin de l'année 1989 jusqu'au milieu de l'année 1993. Pour combattre la surchauffe économique résultant de la réunification des deux Allemagnes, la Bundesbank avait été contrainte de mener tout au long de cette période une politique monétaire très restrictive, et la Banque de France l'avait imitée.

Mais une courbe des taux inversée n'est pas sans perturber le financement de l'économie, et certains y voient un des éléments ayant aggravé la récession en 1993. « *C'est une situation difficile pour les établissements de crédit, qui collectent des ressources à court terme pour offrir des financements à long terme. Quand les taux courts deviennent supérieurs aux taux longs, ce rôle économique de transformation coûte de l'argent aux banques* », note un économiste d'une grande banque française. De la même façon, une courbe des taux inversée a des effets pervers sur le comportement des investisseurs, qui préfèrent alors placer leurs capitaux dans des titres à court terme plutôt qu'en obligations à long terme. La structure de taux inversée a largement contribué au début des années 90 au formidable engouement pour les sicav de trésorerie, devenues plus rémunératrices que les sicav obligataires ou actions, pénalisant par là même le financement à long terme de l'économie française.

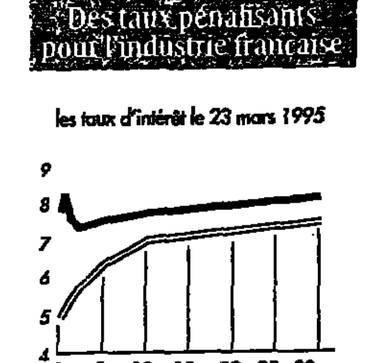
Plus directement, la hausse des taux d'intérêt à court terme résultant de la crise sur le franc a pour effet de renchérir sensiblement le coût de financement des agents économiques, qu'il s'agisse des banques, des entreprises ou des ménages. « *En phase de reprise économique, cette hausse des taux est un mauvais coup, surtout lorsqu'elle se retrouve couplée à une politique budgétaire restrictive* », observe un économiste. Le coût de financement apparaît encore plus élevé lorsqu'on raisonne en termes de taux d'intérêt réels (taux hors inflation). Les taux d'intérêt réels à trois mois se situent désormais en France à 6,80 %. En comparaison, ils s'établissent à 2,60 % en Allemagne. Cet écart pénalise, au moins ponctuellement, l'économie française par rapport à son homologue allemande.

Patricia Lormeau, économiste à la banque Paribas, estime toutefois que « *la remontée des taux d'intérêt semble au total assez peu susceptible de freiner la reprise de l'activité, dont le financement s'effectue dans une large mesure sans appel au crédit. En revanche, au-delà de ce faible effet conjoncturel, le maintien plus durable d'un niveau de taux réels élevés ne serait pas sans conséquence dépressive sur l'activité* ».

Si l'approche de l'élection présidentielle explique en partie la crise du franc et l'envolée des taux d'intérêt à court terme, les opérateurs des marchés financiers n'anticipent pas pour autant un retour rapide à la normale, une décrue brutale des taux d'intérêt après le scrutin. Les cours du contrat à terme Pibor 3 mois du Matif mettent en évidence une persistance des tensions sur les taux à court terme français et le maintien d'une importante prime de risque en France par rapport à l'Allemagne au-delà du mois de mai. Selon les anticipations des opérateurs, les taux à trois mois se situeraient à 7,80 % en France à la fin du mois de juin (5,10 % en Allemagne), bien au-dessus des 5,75 % qui prévalaient à la mi-février avant le début de la crise monétaire. Les taux à trois mois s'établiraient encore à 7 % à la fin du mois de septembre (5,30 % en Allemagne). Pour les marchés financiers, les tensions sur les taux courts en France paraissent donc devoir s'inscrire dans la durée. Si les marchés disent vrai, l'impact négatif pour l'économie française ne pourra plus être considéré comme négligeable.

P.-A. D.

Des taux pénalisants pour l'industrie française



Les taux d'intérêt à court terme sont désormais en France supérieurs aux taux à long terme.

■ **BUNDESBANK : le président de la banque centrale allemande** ,Hans Tietmeyer, tout en se félicitant de l'évolution favorable de la masse monétaire, a déclaré jeudi 23 mars que « *préserver la stabilité des prix demande une surveillance constante et que les risques d'inflation en Allemagne ne doivent pas être négligés* ». Il a également souligné que la politique monétaire allemande « *ne doit pas être orientée sur des évolutions à court terme des taux de change, bien que des changements durables en matière de compétitivité internationale doivent naturellement être pris en considération* ».

Des appareils d'Eurocopter pour Abou Dhabi

LE CONSORTIUM franco-allemand Eurocopter a remporté, jeudi 23 mars, un contrat de 235 millions de dollars (1,2 milliard de francs) pour fournir des hélicoptères de combat à la marine des Emirats arabes unis (EAU). Le contrat prévoit la livraison dans trois ans de sept nouveaux hélicoptères *Panther* (armés de missiles air-surface AS 15TT), pour la lutte contre les bâtiments de surface, et la modernisation de cinq Super-Puma, qui arment déjà la marine émiratie, pour en faire une version adaptée à la lutte anti-sous-marine (avec des missiles air-mer Exocet AM. 39). En compétition avec le constructeur britannique Westland (avec son Lynx) et le groupe américain Sikorsky (avec l'hélicoptère Seahawk), Eurocopter a remporté le contrat en raison des prix qu'il offrait (malgré la sous-évaluation du dollar), mais aussi parce que les pilotes émiratis sont entraînés à voler sur ce type de machines. (*AFP*)

■ **CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS : l'institution financière** prévoit pour 1994 un bénéfice net consolidé part du groupe de 1,06 milliard de francs contre 4,05 milliards de francs en 1993, a annoncé jeudi 23 mars son directeur général, Philippe Lagayette. La Caisse a été pénalisée l'an dernier par les provisions passées pour Air France, le Crédit lyonnais et le CEPME à hauteur de 1,4 milliard de francs. La baisse de la valorisation du portefeuille d'OPCVM a grevé le résultat en le réduisant de 3 milliards de francs. La CDC, qui a bénéficié en 1994 de crédits d'impôts, après d'importants montants payés en 1993 sur des plus-values latentes, ne devrait verser à l'Etat qu'un quart de son résultat net social, soit 575 millions de francs, contre environ 3,5 milliards en 1993.

■ **SANDOZ : le groupe chimique suisse** Sandoz a annoncé le 23 mars un bénéfice net record de 1,734 milliard de francs suisses (FS) pour 1994 (7,4 milliard de francs), en hausse de 2 % par rapport à 1993. Le chiffre d'affaires progresse de 5 % à 15,87 milliards de FS. Le résultat opérationnel a augmenté de 12 % en 1994 pour atteindre 2,45 milliards. Sandoz envisage « *un désinvestissement* » de sa division produits chimiques. « *Le groupe sera plus à même d'accentuer encore son soutien stratégique aux activités santé et nutrition.* » Sandoz réalise 25 % de son activité dans le secteur agrochimie, 27 % dans le secteur nutrition et 48 % dans la pharmacie.

■ **TELECOMMUNICATIONS : aux Etats-Unis, les restrictions** imposées aux compagnies de téléphone et aux câblo-opérateurs depuis soixante ans pourraient être levées selon une proposition du Sénat américain. L'administration Clinton souhaitait un assouplissement de la législation, mais se heurtait à l'opposition résolue des démocrates. Un pas décisif a été franchi jeudi 23 mars, la commission du commerce du Sénat ayant approuvé une proposition de son président, le républicain Larry Pressler, qui permettrait aux sociétés de téléphone et de télévision par câble d'accéder à des marchés auparavant interdits.

■ **GUINNESS : le groupe britannique de vins et spiritueux** a annoncé un bénéfice imposable de 915 millions de livres (7,2 milliards de francs), en hausse de 5 % par rapport à 1993 (avant éléments exceptionnels) pour un chiffre d'affaires de 4,69 milliards de livres, en progression de 1 %. Actionnaire à 34 % de Moët-Hennessy, Guinness va se recentrer sur ses marques les plus prestigieuses, comme Johnny Walker, et abandonner le terrain des alcools de marques moins reputées où sévit une guerre des prix.

■ **NESTLÉ : le géant suisse**, numéro un mondial de l'agro-alimentaire, a enregistré en 1994 une hausse de 12,6 % de son bénéfice consolidé à 3,25 milliards de francs suisses (13,9 milliards de francs français) pour un chiffre d'affaires en recul de 1,2 % à 56,8 milliards de francs suisses. La hausse du bénéfice net de Nestlé s'explique par le profit exceptionnel de 306 millions de francs suisses dégagé lors de la vente de la société de distribution de cosmétique américaine Cosmair à L'Oréal.

■ **AIR FRANCE-AIR INTER : Christian Blanc**, président du groupe Air France SA, a invité les présidents nationaux des syndicats des personnels navigants techniques (pilotes et mécaniciens en vol) à le rencontrer avec les présidents des bureaux syndicaux des deux compagnies Air France et Air Inter, dans la soirée du jeudi 24 mars, avant la grève prévue chez Air Inter du 28 au 30 mars. M. Blanc souhaite qu'un « *accord puisse être conclu rapidement afin de permettre à Air Inter d'ouvrir la liaison Orly-Amsterdam au plus tôt et dans les meilleurs conditions* ».

■ **RENAULT : le climat reste tendu** chez le constructeur automobile. A Flins, la direction et les syndicats ne sont pas parvenus à un accord mettant fin au mouvement et la grève a été reconduite le 23 mars à la direction des études de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). Chez Renault VI, quatre syndicats ont appelé à un arrêt de travail de deux heures le 24 mars.

Motorola pose des conditions à son entrée dans Bull

Le groupe américain dément vouloir prendre une forte participation lors de la privatisation

LA COMPOSITION du tour de table de Bull, le constructeur français d'informatique engagé dans un processus de privatisation de gré à gré, et plus particulièrement celle de son présumé « noyau dur », suscite de nouvelles incertitudes. Outre France Télécom, déjà présent à hauteur de 17 % dans le capital de la société, et le japonais NEC, qui en possède aujourd'hui 3,7 % et a clairement manifesté son intention d'accroître sa participation, Motorola devait compléter le ticket et devenir le troisième « *grand actionnaire* ».

Mais le groupe américain, l'un des plus grands fabricants mondiaux de puces et de systèmes de radiocommunications, a démenti le jeudi 23 mars. Dans un communiqué « *en réponse à des informations erronées* » selon lesquelles il aurait offert de prendre 17 % dans le capital de Bull, Motorola indique avoir seulement fait une offre au gouvernement français pour développer la collaboration avec Bull sur le microprocesseur PowerPC. « *Si cette proposition est acceptée et si certaines conditions sont satisfaites, Motorola devrait établir avec Bull une activité commune* (joint-venture) *de recherche et de développement PowerPC (TM).* » Ensuite seulement, l'américain « *prendrait une faible participation dans le capital du groupe Bull* ».

Démenti définitif ? Selon certaines sources, il s'agirait d'un réel mouvement de mauvaise humeur du management du groupe américain, qui avait souhaité, de façon peu plausible, une discrétion drastique.

Les dirigeants de Motorola avec lesquels ont été engagées des discussions sur une participation significative dans le groupe Bull avaient été très clairs sur ce point, conditionnant la conclusion d'un accord à plusieurs dispositions. D'abord, qu'on leur laisse le temps de convaincre leur conseil d'administration et de se préparer pour justifier un tel investissement auprès de leurs actionnaires. Ce qui, aux yeux des patrons de Motorola, n'était pas acquis.

EFFORT DE RECHERCHE

Ensuite, l'interlocuteur américain a formulé des exigences précises, demandant à Bull de s'engager sur un effort de recherche et sur des développements autour de la puce PowerPC qu'il a conçue avec IBM et Apple. Motorola souhaite ainsi mettre au point avec le groupe français une gamme allant des serveurs fonctionnant autour de ce microprocesseur au micro-ordinateur portable. Ce projet peut poser un problème puisque Bull possède déjà un accord de ce type avec IBM. Ces exigences sont un « *gage de sérieux* », expliquait-on il y a quelques jours tant au ministère de l'industrie que chez Bull. « *Les hommes de Motorola sont déjà là. Et ils se sont mis au travail avec les équipes Bull.* »

L'arrivée de Motorola comme l'un des trois actionnaires de référence de Bull donnerait meilleure allure à une privatisation dont le processus a pu apparaître quelque peu chaotique et qui doit malgré tout aboutir avant la fin de l'année, selon l'engagement pris auprès de la Commission européenne. Pour Jean-Marie Descarpentries, le PDG du groupe informatique, et son équipe, la présence ou non du groupe américain dans le tour de table signera la réussite ou l'échec du schéma d'actionnariat éclaté qu'il a souhaité.

C. M.

Comédie humaine : le métier de patron



BIBLIOGRAPHIE

LE MÉTIER de patron semble un objet d'étude non identifié malgré l'abondance d'ouvrages. Pourtant, le coup d'envoi de la recherche moderne sur les organisations a été donné moins par Max Weber, comme l'affirment les manuels, que par Chester I. Barnard, l'un des patrons d'ATT, avec *The Functions of the Executive* (Harvard University Press), publié en 1938, mais non traduit en français malgré ses quarante rééditions. Sans diplômes, irrévérencieux à l'égard des professeurs et des consultants, M. Barnard a inspiré les œuvres de célébrités contemporaines : Herbert Simon, J. March, Oliver Williamson, Henry Mintzberg. Les gourous de *La Passion de l'excellence*, Tom Peters et Robert H. Waterman, le reconnaissent : « *Nos commentaires avaient été anticipés il y a des décennies par Chester Barnard.* »

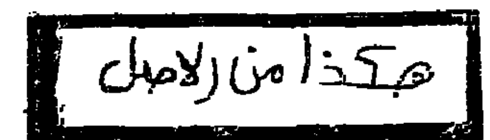
L'ambition scientifique d'un Barnard tranche avec les bagatelles d'universitaires qui se prennent au sérieux. Dans *Entrepreneurs et gestionnaires*, Hamid Bouchiki et John Kimberly découvrent ainsi chez les entrepreneurs « *un combat permanent contre la bureaucratisation* », « *une forte exigence de performance* », « *la confiance* », « *une sélection minutieuse des personnes* », « *l'emploi des collaborateurs en fonction de leur personnalité* ».

Décrire la comédie sociale dans laquelle s'intègre l'état de patron exige de la finesse. *Réussir sans se fatiguer*, de Charles-Edouard de Rastagnac, n'est que cynisme vide (« *Organisez des réunions* », « *Séduisez la secrétaire du chef* », « *Ayez l'air organisé* », « *Faites croire que vous travaillez* »). L'auteur serait un dirigeant d'entreprise qui « *a réalisé que la réussite tient moins à une grande capacité de travail et aux compétences qu'à certaines recettes individuelles pour acquérir le look du parfait gagneur* ».

Rien de comparable avec les pastiches et aphorismes des *Propos d'O. L. Barenton, confiseur* (Editions d'Organisation) du polytechnicien Auguste Detœuf, révélé au grand public en 1947, longtemps livre de raison du métier de patron. Ce savoir fragmentaire, mais stimulant, a inspiré aussi *Au cœur des affaires, les quatre vérités d'un patron d'industrie* (Éditions Autrement), ouvrage méconnu de Francis Planque, dirigeant de L'Oréal. « *Etre patron est un métier inconnu, étrange, difficile, dur, précaire, dangereux et qui exige de plus en plus de talents, d'habiletés, de quant-à-soi* », avertit Jean Vauvilliers dans un essai de haute tenue, en neuf leçons *Etre patron*. « *Un patron, c'est d'abord une volonté* », estime ce collaborateur de la revue *Commentaire*. La formule aurait plu à Barnard, et plus encore ces jugements : « *C'est ce que les traités de management s'obstinent à ne pas voir : un bon patron est celui qui a conscience des devoirs de son officium, et qui les accomplit sérieusement, tenacement, religieusement : ce qui ne serait pas, si l'on en croit la chronique, le cas de certains.* »

Jean-G. Padioleau

★ *Entrepreneurs et gestionnaires*, Hamid Bouchiki et John Kimberly, Editions d'Organisation, 176 pages, 163 F.
★ *Réussir sans se fatiguer*, Charles-Edouard de Rastagnac, Les Presses du management, 143 pages, 98 F.
★ *Etre patron*, Jean Vauvilliers, Editions Economica, 72 pages, 58 F.



■ **LA BOURSE DE TOKYO** a clôturé vendredi à – 0,4 %. Le Nikkei, après avoir cédé plus de 2 % et être tombé à son plus bas niveau depuis août 1992, s'est repris en fin de séance.

■ **LE DOLLAR** est tombé jeudi soir à un plus bas niveau historique face à la devise japonaise, à 87,97 yens. Puis il s'est redressé pour s'échanger vendredi matin à 88,40 yens.

■ **L'OR** a ouvert pratiquement inchangé vendredi sur le marché international de Hongkong à 383,30-383,50 dollars l'once, contre 383,30-383,60 dollars la veille à la clôture.

■ **LES TAUX À TROIS MOIS** français se détendaient légèrement vendredi matin à 8,25 % grâce à la meilleure tenue du franc, revenu à 3,53 francs pour un deutschemark.

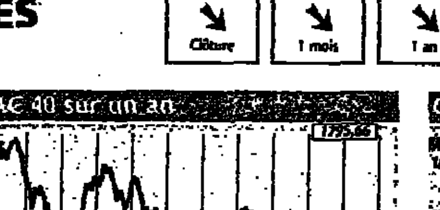
■ **LA BOURSE DE MEXICO** a clôturé jeudi soir sur une hausse de 1,54 %. Le peso mexicain est resté stable sur le marché des changes, s'échangeant à 7,15 pesos pour un dollar.

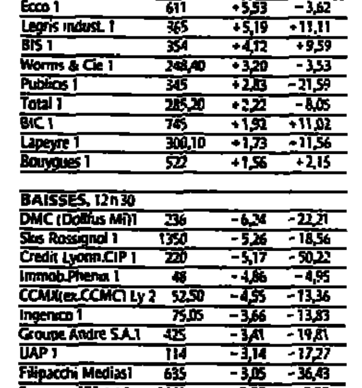
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	SBF 120	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘	↘	↘	↘	↗	↘	↘	↘
Clôture	1 mois	1 an	3 mois	DOW JONES	FT 100	MIB 30	DAX 30

Irrégularité à Paris

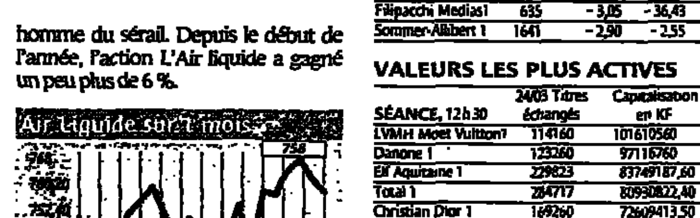
La Bourse de Paris faisait preuve d'irrégularité vendredi 24 mars dans la matinée. En hausse de 0,34 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait à onze heures un recul de 0,23 % et revenait à l'équilibre aux alentours de midi. Le marché était relativement actif avec un volume de transactions de plus de 1 milliard de francs sur le RM. Le contrat notionnel du Matif était en forte hausse, l'échéance juin gagnant 40 centièmes, à 112,58. Grâce à la meilleure tenue du franc face à la monnaie allemande (3,53 francs pour 1 deutschemark), les taux d'intérêt à court terme se détendaient légèrement, les taux à 3 mois revenant à 8,15 % tandis que l'échéance juin du contrat Pibor 3 mois du Matif gagnait 22 centièmes, à 92,40. Le dollar s'échangeait, dans un marché calme, à 1,4050 mark, 88,50 yens et 4,96 francs, les opérateurs attendant la publication dans l'après-midi de l'indice des commandes de biens durables aux Etats-Unis pour prendre de nouvelles positions. Les valeurs de la cote qui avaient le plus bénéficié de la reprise des cours observée depuis dix jours continuaient à faire l'objet de prises de bénéfice. DMC reculait de 5,8 % après l'annonce d'un triplement de ses pertes en 1994, Vallourec cédait 5,7 %, l'UAP 4,4 % et le GAN 4 %. Parmi les plus fortes hausses, on retrouvait Ecco (+ 5,7 %), Legris (+ 5,5 %) et Bis (+ 4,4 %).





L'Air liquide, valeur du jour

VALEUR de « père de famille » dont la fidélité des actionnaires est proverbiale, L'Air liquide n'a été que peu affectée par l'annonce du départ prochain de son président. La valeur avait un peu baissé en début de séance, jeudi 23 mars, avant de se reprendre ensuite et d'abandonner finalement 0,5 % à 758 francs dans un marché qui en perdait 1,2 %. Selon les analystes, l'impact du renouvellement à la tête du groupe est d'autant plus limité que le successeur de M. de Royère, Alain Joly, est un homme du sérail. Depuis le début de l'année, l'action L'Air liquide a gagné un peu plus de 6 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 24/03	Var. % 23/03	Var. % 31/12
Berger (M) 2	1454	+ 9,02	+ 5,74
Ecco 1	611	+ 5,53	– 3,62
Legris indust. 1	365	+ 5,19	+ 11,11
BIS 1	354	+ 4,12	+ 9,59
Worms & Cie 1	248,40	+ 3,20	– 3,53
Publicis 1	345	+ 2,83	– 21,59
Total 1	285,20	+ 2,22	– 8,05
BIC 1	745	+ 1,92	+ 11,02
Lapeyre 1	300,10	+ 1,73	+ 11,56
Bouygues 1	522	+ 1,56	+ 2,15
BAISSES, 12h30			
DMC (Dollfus Mi) 1	236	– 6,34	– 22,21
Skis Rossignol 1	1350	– 5,26	– 18,56
Credit Lyonn.CIP 1	220	– 5,17	– 50,22
Immob.Phenix 1	48	– 4,86	– 4,95
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	52,50	– 4,55	– 13,36
Ingenico 1	75,05	– 3,66	– 13,83
Groupe Andre S.A.1	425	– 3,41	– 19,81
UAP 1	114	– 3,14	– 17,27
Filipacchi Medias1	635	– 3,05	– 36,43
Sommer-Allibert 1	1641	– 2,90	– 2,55

VALEURS LES PLUS ACTIVES

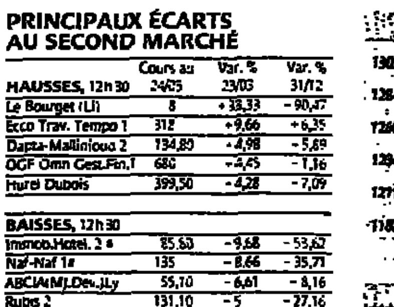
SÉANCE, 12h30	24/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton1	114160	101610560
Danone 1	123260	97116760
Elf Aquitaine 1	229823	83749187,60
Total 1	284717	80930822,40
Christian Dior 1	169260	72609413,50
Alcatel Alsthom 1	139920	57849936
Eurotunnel 1	2577050	48789170
UAP 1	328480	37491056
Carrefour 1	14385	33544605
Peugeot 1	51150	32089100

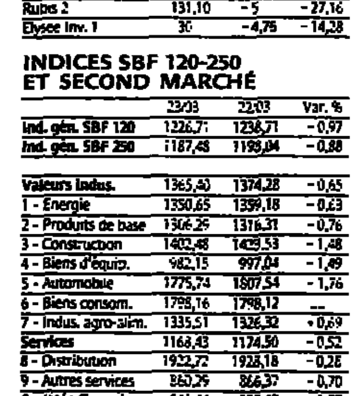
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

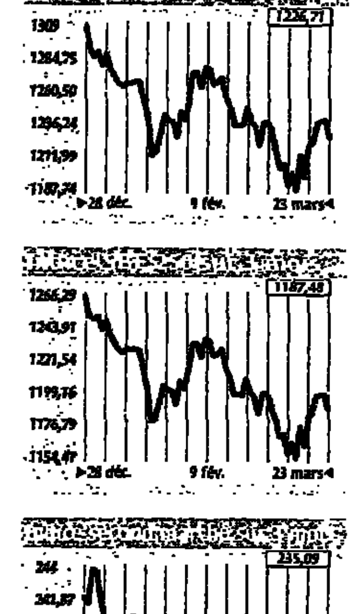
HAUSSES, 12h30	Cours au 24/03	Var. % 23/03	Var. % 31/12
Le Bourget (Li)	8	+ 33,33	– 90,47
Ecco Trav. Tempo 1	312	+ 9,66	+ 6,35
Dapta-Mallinjoud 2	134,80	+ 4,98	– 5,69
OGF Omn Gest.Fin.1	680	+ 4,45	– 1,16
Hurel Dubois	399,50	+ 4,28	– 7,09
BAISSES, 12h30			
Immob.Hotel. 2 *	85,50	– 9,68	– 53,62
Naf-Naf 1#	135	– 8,66	– 35,71
ABCIA(MJ.Dev.)Ly	55,10	– 6,61	– 8,16
Rubis 2	131,10	– 5	– 27,16
Elysee Inv. 1	30	– 4,75	– 14,28

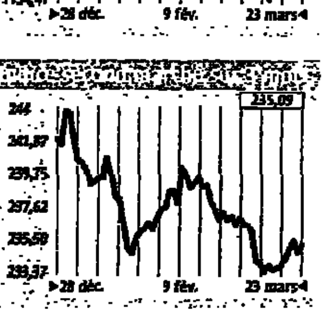
INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	23/03	22/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1226,71	1238,71	– 0,97
Ind. gén. SBF 250	1187,48	1198,04	– 0,88
Valeurs indus.	1365,40	1374,28	– 0,65
1 - Energie	1350,65	1359,18	– 0,63
2 - Produits de base	1306,29	1316,31	– 0,76
3 - Construction	1402,48	1423,53	– 1,48
4 - Biens d'équip.	982,15	997,04	– 1,49
5 - Automobile	1775,74	1807,54	– 1,76
6 - Biens consom.	1798,16	1798,12	—
7 - Indus. agro-alim.	1335,51	1326,32	+ 0,69
Services	1168,43	1174,50	– 0,52
8 - Distribution	1922,72	1928,18	– 0,28
9 - Autres services	860,29	866,37	– 0,70
Sociétés financières	940,44	955,48	– 1,57
10 - Immobilier	686,54	689,08	– 0,37
11 - Services financ.	968,93	992,25	– 2,35
12 - Sociétés invest.	1065,73	1067,88	– 0,20
Ind. Second Marché	235,09	234,61	+ 0,20









La Bourse de Tokyo toujours plus bas

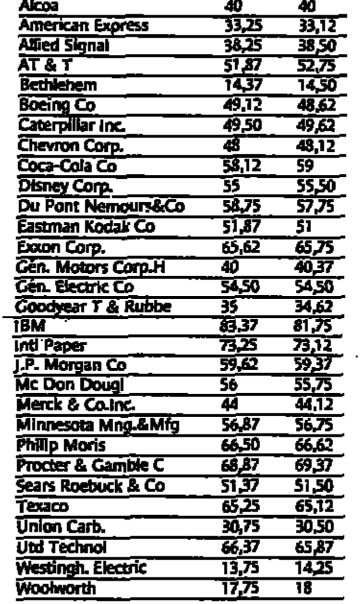
LA BOURSE de Tokyo a continué de chuter, vendredi 24 mars. L'indice Nikkei a perdu 63,64 points (0,40 %) à 15 749,77 points, après être descendu jusqu'à 15 424,11 points. Des achats intervenus en fin de séance ont permis de limiter les pertes. Mais le courant vendeur demeure vivace, car les besoins de trésorerie sont importants à l'approche de la clôture des comptes annuels, le 31 mars. En outre, souligne un opérateur, *« la hausse du yen n'arrange rien »*.

Wall Street a pour sa part clôturé de justesse sur un nouveau record, jeudi 23 mars. L'indice Dow Jones a terminé à 4 087,83 points en hausse de 4,84 points (+ 0,12 %). Quelque 318 millions d'actions ont été échangées. Les hausses et les baisses se sont équilibrées : 1 046 contre 1 014. 866 actions ont été inchangées.

La Bourse de Londres a viré à la baisse jeudi après-midi, affectée par le nouvel accès de faiblesse du dollar et par l'ouverture en baisse de Wall Street. L'indice Footsie a clôturé sur un repli de 3,3 points (0,1 %) à 3 136,4 points, alors qu'il avait gagné jusqu'à 29,5 points dans la matinée.

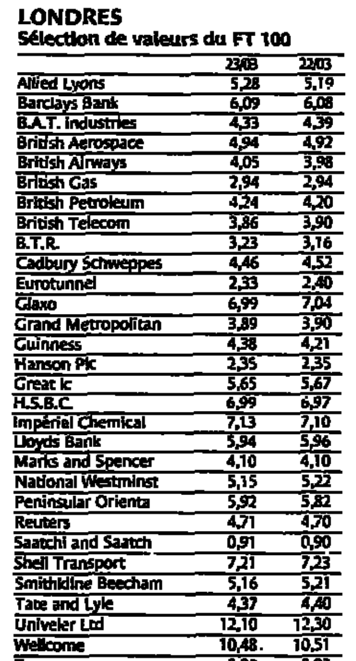
INDICES MONDIAUX

	Cours au 23/03	Cours au 22/03	Var. en %
Paris CAC 40	1795,66	1817,98	– 1,24
New-York/DJ indus.	4089,90	4082,99	+ 0,17
Tokyo/Nikkei	15813,40	15904,90	– 0,58
Londres/FT100	3136,40	3139,70	– 0,11
Francfort/Dax 30	1936,07	1982,66	– 2,41
Frankfort/Commer.	734,89	736,81	– 0,26
Bruxelles/Bel 20	1449,33	1465,27	– 1,10
Bruxelles/Général	1285,24	1299,38	– 1,10
Milan/MIB 30	13577	13735	– 1,16
Amsterdam/Gé. Cbs	265,20	267,70	– 0,94
Madrid/Ibex 35	264,06	266,57	– 0,95
Stockholm/Affarsal	1116,18	1127,34	– 1
Londres FT30	2399,40	2393,90	+ 0,23
Hong Kong/Hang S.	8467,67	8509,11	– 0,49
Singapour/Strait t	2078,55	2081,03	– 0,12



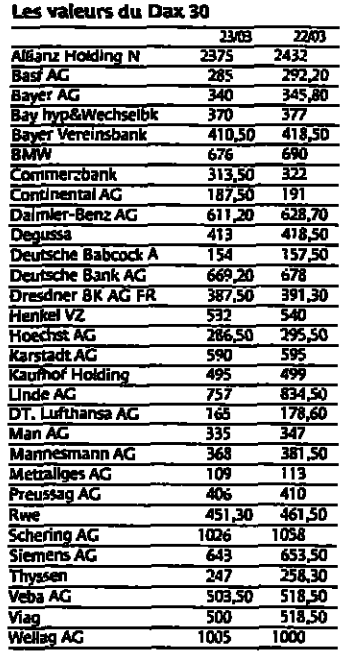
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	23/03	22/03
Alcoa	40	40
American Express	33,25	33,12
Allied Signal	38,25	38,50
AT & T	51,87	52,75
Bethlehem	14,37	14,50
Boeing Co	49,12	48,62
Caterpillar Inc.	49,50	49,62
Chevron Corp.	48	48,12
Coca-Cola Co	58,12	59
Disney Corp.	55	55,50
Du Pont Nemours&Co	58,75	57,75
Eastman Kodak Co	51,87	51
Exxon Corp.	65,62	65,75
Gén. Motors Corp.H	40	40,37
Gén. Electric Co	54,50	54,50
Goodyear T & Rubbe	35	34,62
IBM	83,37	81,75
Intl Paper	73,25	73,12
J.P. Morgan Co	59,62	59,37
Mc Don Dougl	56	55,75
Merck & Co.Inc.	44	44,12
Minnesota Mng.&Mfg	56,87	56,75
Philip Moris	66,50	66,62
Procter & Gamble C	68,87	69,37
Sears Roebuck & Co	51,37	51,50
Texaco	65,25	65,12
Union Carb.	30,75	30,50
Utd Technol	66,37	65,87
Westingh. Electric	13,75	14,25
Woolworth	17,75	18



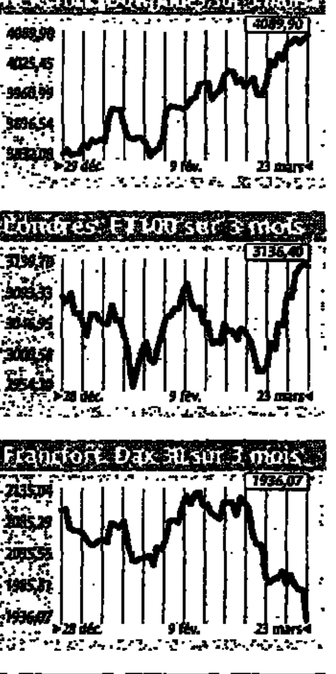
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	23/03	22/03
Allied Lyons	5,28	5,19
Barclays Bank	6,09	6,08
B.A.T. industries	4,33	4,39
British Aerospace	4,94	4,92
British Airways	4,05	3,98
British Gas	2,94	2,94
British Petroleum	4,24	4,20
British Telecom	3,86	3,90
B.T.R.	3,23	3,16
Cadbury Schweppes	4,46	4,52
Eurotunnel	2,33	2,40
Glaxo	6,99	7,04
Grand Metropolitan	3,89	3,90
Guinness	4,38	4,21
Hanson Plc	2,35	2,35
Great Ic	5,65	5,67
H.S.B.C.	6,99	6,97
Impérial Chemical	7,13	7,10
Lloyds Bank	5,94	5,96
Marks and Spencer	4,10	4,10
National Westminst	5,15	5,22
Peninsular Orienta	5,92	5,82
Reuters	4,71	4,70
Saatchi and Saatch	0,91	0,90
Shell Transport	7,21	7,23
Smithkline Beecham	5,16	5,21
Tate and Lyle	4,37	4,40
Univeler Ltd	12,10	12,30
Wellcome	10,48	10,51
Zeneca	8,90	8,93



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	23/03	22/03
Allianz Holding N	2375	2432
Basf AG	285	292,20
Bayer AG	340	345,80
Bay hyp&Wechselbk	370	377
Bayer Vereinsbank	410,50	418,50
BMW	676	690
Commerzbank	313,50	322
Continental AG	187,50	191
Daimler-Benz AG	611,20	628,70
Degussa	413	418,50
Deutsche Babcock A	154	157,50
Deutsche Bank AG	669,20	678
Dresdner BK AG FR	387,50	391,30
Henkel VZ	532	540
Hoechst AG	286,50	295,50
Karstadt AG	590	595
Kaufhof Holding	495	499
Linde AG	757	834,50
DT. Lufthansa AG	165	178,60
Man AG	335	347
Mannesmann AG	368	381,50
Mettallges AG	109	113
Preussag AG	406	410
Rwe	451,30	461,50
Schering AG	1026	1058
Siemens AG	643	653,50
Thyssen	247	258,30
Veba AG	503,50	518,50
Viag	500	518,50
Wellag AG	1005	1000



LES TAUX



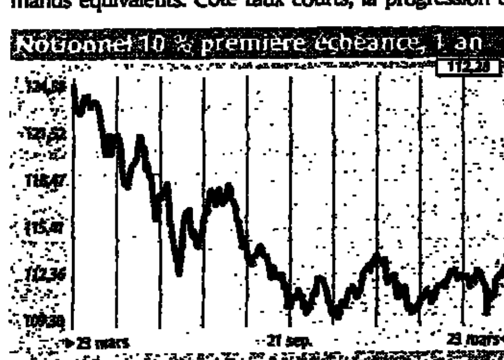




PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→	↘	↘	↗	↗	↘
Jour le jour	OAT 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans	Jour le jour	Bunds 10 ans

Détente des taux

LE CONTRAT notionnel du Matif – le contrat à terme sur obligations d'Etat françaises – a ouvert, vendredi matin 24 mars, en nette hausse, l'échéance juin gagnant 36 centièmes après une demi-heure de transactions. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor à dix ans s'inscrivait à 7,92 %, soit un écart de 76 points de base (0,76 %) par rapport à celui des titres d'Etat allemands équivalents. Côté taux courts, la progression du franc face au deutschemark permettait, vendredi matin, une légère détente des taux d'intérêt à trois mois, qui revenaient à 8,20 %. Le contrat Pibor trois mois du Matif échéance juin était lui aussi en nette hausse, gagnant 25 centièmes à 92,43. Le taux de l'argent au jour le jour était stable à 7,85 %. Les opérateurs attendaient la publication de l'indice des commandes de biens durables aux Etats-Unis.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 23/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,80	7,98	8,50	1,60
Allemagne	4,90	7,13	7,78	2,60
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
Etats-Unis	5,73	7,39	7,68	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 23/03	Taux au 22/03	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	7,74	7,75	100,32
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	7,79	7,76	101,86
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,92	7,91	101,91
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	8,01	7,99	102,32
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,29	8,30	103,46
Obligations françaises	8,20	8,19	101,43
Fonds d'Etat à TME	– 0,52	– 0,52	99,36
Fonds d'Etat à TRE	– 0,33	– 0,33	98,83
Obligat. franç. à TME	– 0,49	– 0,41	99,64
Obligat. franç. à TRE	+ 0,16	+ 0,14	100,21

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 23/03	Vente 23/03	Achat 22/03	Vente 22/03
Jour le jour	7,93	—	—	—
1 mois	8,58	8,58	5,45	5,37
3 mois	8,11	8,11	5,40	5,32
6 mois	8,50	8,50	6,06	6,18
1 an	7,78	7,78	6,62	6,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	8,46	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	8,46	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	8,25	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	7,96	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7,80	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	7	—	—	—
Pibor Écu 6 mois	7,08	—	—	—
Pibor Écu 12 mois	7,27	—	—	—

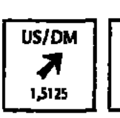
MATIF

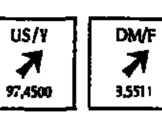
Échéances 23/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	112347	112,28	112,38	111,98	112,18
Sept. 95	1327	111,84	111,96	111,78	111,84
Déc. 95	2	111,74	111,74	111,74	111,74
Mars 96	—	0,04	0,04	0,04	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	40005	92,20	92,25	92,10	92,18
Sept. 95	6456	93	93,06	92,93	92,98
Déc. 95	7577	93,18	93,22	93,11	93,14
Mars 96	2341	93,08	93,09	93,03	93,05
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	2561	82,08	82,20	81,84	82
Sept. 95	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 23/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 95	29130	1816	1825	1790	1808
Avril 95	4688	1828,50	1834,50	1805	1818,50
Mai 95	563	1825,50	1832	1801	1815,50
Juin 95	799	1809	1815	1782	1799

LES MONNAIES





US/F	US/DM	US/Y	DM/F	£/F
↘	↗	↗	↗	↘
4,9680	1,5125	97,4500	3,5511	7,9050

Hausse du franc

LE DOLLAR s'échangeait, vendredi matin 24 mars, en hausse sur le marché des changes européen lors des premières transactions entre banques. Il s'inscrivait à 1,4090 mark, 88,50 yens et 4,97 francs. La veille, le billet vert était tombé à un plus bas niveau historique de 87,97 yens face à la devise japonaise, à la suite de nouveaux rapatriements de fonds effectués par les investisseurs japonais à l'approche de la fin de l'exercice fiscal (31 mars) et d'une déclaration du représentant américain au commerce extérieur, Mickey Kantor, faisant état de l'absence de progrès dans les négociations nippo-américaines sur l'automobile. Le franc était pour sa part en nette progression, vendredi matin, face à la monnaie allemande, s'échangeant à 3,53 francs pour 1 deutschemark contre 3,5450 jeudi soir. La livre était stable à 7,93 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 23/03	% 22/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	355,1100	+ 0,48	343	367
Ecu	6,4535	+ 0,09	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,9680	– 0,53	4,7000	5,3000
Belgique (100 F)	17,1755	+ 0,25	16,6000	17,7000
Pays-Bas (100 fl)	316,7400	+ 0,47	—	—
Italie (1000 lir.)	2,8755	– 2,23	2,7500	3,2200
Danemark (100 krd)	88,6000	+ 0,10	83	93
Irlande (1 iep)	7,9185	– 0,12	7,6000	8,3500
Gde-Bretagne (1 L)	7,9050	– 0,20	7,5500	8,4000
Grèce (100 drach.)	2,1615	+ 0,05	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	67,8400	– 1,44	63	73
Suisse (100 F)	428,4600	+ 0,77	416	440
Norvège (100 k)	79,4500	+ 0,04	75	84
Autriche (100 sch)	50,4520	+ 0,49	48,9000	52
Espagne (100 pes.)	3,8495	– 0,08	3,6000	4,2000
Portugal (100 esc.	3,3700	+ 0,30	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,5284	– 1,04	3,3000	3,9000
Japon (100 yens)	5,6231	+ 0,31	5,3000	5,6500
Finlande (mark)	113,4000	– 0,15	108	119

PARITES DU DOLLAR	24/03	23/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4085	1,4045	+ 0,28
TOKYO : USD/Yens	88,4200	88,2300	+ 0,21

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9780	4,9900	4,8686	4,8703
Yen (100)	5,5612	5,5688	5,3385	5,3341
Deutschemark	3,5563	3,5627	3,5913	3,5933
Franc Suisse	4,2722	4,2798	4,3600	4,3652
Lire ital. (1000)	2,8480	2,8570	3,3131	3,3154
Livre sterling	7,8960	7,9140	7,9766	7,9733
Peseta (100)	3,8804	3,8896	3,9922	4,0040
Franc Belge	17,221	17,249	17,035	17,145

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	8	8,58	8,11
Eurodollar	5,15	6,18	6,25
Eurolivre	6,58	6,31	6,58
Eurodeutschemark	5	4,13	4,15

L'OR

	cours 23/03	cours 22/03
Or fin (k. barre)	61000	61000
Or fin (en lingot)	61250	61400
Once d'Or Londres	381,40	383,10
Pièce française(20f)	353	355
Pièce suisse (20f)	355	352
Pièce Union lat(20f)	356	355
Pièce 20 dollars us	2300	2200
Pièce 10 dollars us	1252,50	1252,50
Pièce 50 pesos mex.	2290	2285

LE PÉTROLE

En dollars	cours 23/03	cours 22/03
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	16,65	16,67
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	23/03	22/03
Dow-Jones comptant	185,61	185,93
Dow-Jones à terme	268,10	267,80
Moody's	—	—

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2969	2951
Cuivre à 3 mois	2938,50	2903
Aluminium comptant	1818	1772,50
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5815	5710
Etain à 3 mois	5850	5760
Zinc comptant	1038	1028
Zinc à 3 mois	1063	1053
Nickel comptant	7700	7401
Nickel à 3 mois	7700	7401

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,65	4,61
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,80	167
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	107,25	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1352	1371
Café (Londres)	3135	3240
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 24 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 5,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS ↘ **-0,10 %** CAC 40 : 1793,85

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Quotité négociation (1)
EDF-GDF 3%	6090	6050	- 0,66	5
B.N.P. (T.P)	989	985	- 0,40	10
Cr.Lyonnais(T.P.)	835	840	+ 0,60	10
Renault (T.P.)	1800	1795	- 0,28	10
Rhone Poulenc(T.P)	1975	1960	- 0,76	10
Saint Gobain(T.P.)	1160	1150	- 0,86	10
Thomson S.A (T.P)	1078	1078	—	10
Accor 1	562	562	—	25
Air Liquide 1	758	755	- 0,40	10
Alcatel Alsthom 1	414,10	410,10	- 0,97	10
Alcatel Cable 1	360	358,80	- 0,33	10
Alspi 1	331	333	+ 0,60	50
AGF-Ass.Gen.France	155	154,50	- 0,32	10
Axa 1	251,50	254,10	+ 1,03	5
Bail Invest. 1	796	800	+ 0,50	1
Bancaire (Cie) 1	532	528	- 0,75	1
Bque Colbert C2#	71,05	71,05	—	25
Bazar Hot. Ville 2	520	515	- 0,96	50
Berger (M) 2	1346	1454	+ 8,02	1
BIC 1	731	745	+ 1,92	25
BIS 1	340	354	+ 4,12	25
B.N.P. 1	227	226	- 0,44	10
Bollore Techno. 1	470	472,50	+ 0,53	5
Bongrain 1	2680	2675	- 0,19	1
Bouygues 1	514	522	+ 1,56	25
Canal + 1	591	578	- 2,20	5
Cap Gemini Sogeti 1	166	161,30	- 2,83	10
Carnaudmetalbox 1	175	176,80	+ 1,03	50
Carrefour 1	2322	2333	+ 0,47	5
Casino Guichard 1	144	144,90	+ 0,63	50
Casino Guich.ADP 1	116,70	114,50	- 1,89	50
Castorama Dl (Li) 1	773	776	+ 0,39	10
C.C.F. 1	203,50	202	- 0,74	10
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	55	52,50	- 4,55	100
Cegid (Ly) 1	418	415	- 0,72	10
CEP Communication 1	474,80	469	- 1,22	50
Cerus Europ.Reun 1	81,55	82	+ 0,55	5
Cetelem 1	969	971	+ 0,21	10
CGIP 1	1060	1059	- 0,09	25
Chargeurs 1	1055	1054	- 0,09	25
Christian Dior 1	425	430	+ 1,18	5
Ciments Fr.Priv.B 1	214,90	213,70	- 0,56	25
Clarins 1	400	400	—	10
Club Mediterranee 1	425,20	425,50	+ 0,07	50
Coflexip	272,40	272,50	+ 0,04	1
Colas 1	761	758	- 0,39	25
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	100
Comptoir Moder. 1	1520	1510	- 0,66	5
CPR 1	331,70	331	- 0,21	25
Cred.Fon.France 1	496	494	- 0,40	10
Credit Local Fce 1	392,50	392,10	- 0,10	10
Credit Lyonn.CIP 1	232	220	- 5,17	25
Credit National 1	351,30	347	- 1,22	10
CS(ex.CSEE) 1	312	315	+ 0,96	25
Damart 1	4650	4590	- 1,29	1
Danone 1	784	788	+ 0,51	10
Dassault-Aviation 1	371	375	+ 1,08	10
Dassault Electro 1	307,40	300	- 2,41	10
De Dietrich 1	2600	2540	- 2,31	1
Degremont 1	343	343	—	10
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	71,70	71,50	- 0,28	50
DMC (Dollfus Mi) 1	251,70	236	- 6,24	50
Docks France 1	749	743	- 0,80	25
Dynaction 1	124,50	125,10	- 1,12	25
Eaux (Gle Des) 1	483,10	478	- 1,06	10
E.B.F 1	934	943	+ 0,96	5
Ecco 1	579	611	+ 5,53	25
Eiffage 1	783	782	- 0,13	10
Elf Aquitaine 1	364,30	361,30	- 0,82	1
Eridania Beghin 1	749	750	+ 0,13	50
Essilor Intl 1	762	755	- 0,92	25
Essilor Intl ADP 1	558	560	+ 0,36	25
Esso 1	623	614	- 1,44	50
Eurafrance 1	1400	1410	+ 0,71	5
Euro Disney 1	11,65	11,80	+ 1,29	100
Euro RSCG W.W 1	485	485	—	10
Europe 1-1	1274	1290	+ 1,26	1
Eurotunnel 1	18,85	18,90	+ 0,27	50
Filipacchi Medias 1	655	635	- 3,05	10
Finextel 1	84	82,90	- 1,31	100
Fives-Lille 1	402	405	+ 0,75	50
Fromageries Bel 1	4521	4532	+ 0,24	1
Galeries Lafayet. 1	2174	2150	- 1,10	1
GAN 1	151	148,80	- 1,46	10
Gascogne (B) 1	492	486	- 1,22	50
Gaz et Eaux 1	1717	1719	+ 0,12	1
Geophysique 1	269,90	269,50	- 0,15	50
G.F.C. 1	342	345	+ 0,88	10
Groupe Andre S.A. 1	440	425	- 3,41	10
Groupe De La Cite 1	760	770	+ 1,32	10
GTM-Entrepose 1	350	345	- 1,43	50
Guilbert 1	425	425	—	5
Guyenne Gascogne 1	1320	1319	- 0,08	5
Havas 1	352	352	—	25
I.D.I.A 1	135,90	133	- 2,13	50
Imetal 1	478	476	- 0,42	25
Immeubl.France 2	333,10	333,10	—	10
Immob.Phenix 1	50,45	48	- 4,86	100
Ingenico 1	77,90	75,05	- 3,66	25
Interbail 1	329	332,80	+ 1,16	25
Intertechnique 1	568	562	- 1,06	10
Jean Lefebvre 1	295	290,10	- 1,66	10
Klepierre 1	585	585	—	25
Labinal 1	760	770	+ 1,32	25
Lafarge Coppee 1	341,10	345	+ 1,14	1
Lagardere (MMB) 1	110	109,80	- 0,18	25
Lapeyre 1	295	300,10	+ 1,73	25
Lebon 2	234	234	—	25
Legrand 1	6780	6750	- 0,44	5
Legrand ADP 1	4435	4450	+ 0,34	5
Legris indust. 1	347	365	+ 5,19	50
Locindus 1	790	790	—	25
LVMH Moet Vuitton 1	888	890	+ 0,23	10
Lyonnaise Eaux 1	428,90	426,70	- 0,51	5
Marine Wendel 1	346	345	- 0,29	50
Matra-Hachette 1	107	106	- 0,93	50
Metaleurop 1	60,10	59,30	- 1,33	100
Metrologie Inter. 1	26,70	26,30	- 1,50	1
Michelin 1	196	193,20	- 1,43	50
Moulinex 1	113,80	115,50	+ 1,49	100
Navigation Mixte 1	975	967	- 0,82	25
Nord-Est 1	137	136,50	- 0,36	100
Nordon (Ny) 2	355	354,10	- 0,25	25
NRJ # 1	364	360	- 1,10	10
Olipar 1	6,60	6,70	+ 1,52	100
Oreal 1	1253	1254	+ 0,08	10
Paribas 1	293,40	288,90	- 1,53	1
Pechiney CIP 1	323,50	316,70	- 2,10	50
Pechiney Intl 1	120	118,20	- 1,50	100
Pernod-Ricard 1	333,40	336,60	+ 0,96	5
Peugeot 1	629	626	- 0,48	25
Pinault-Prin.Red. 1	1070	1080	+ 0,93	5
Plastic-Omn.(Ly) 1	498	498	—	25
Poliet 1	406	406	—	25
Primagaz 1	906	905	- 0,11	25
Promodes 1	1088	1085	- 0,28	10
Publicis 1	335,50	345	+ 2,83	10
Radiotechnique 1	559	555	- 0,72	25
Remy Cointreau 1	164,90	164,30	- 0,36	25
Renault 1	161,30	162	+ 0,43	1
Rexel 1	729	725	- 0,55	25
Rhone Poulenc A 1	109,50	108,50	- 0,91	10
Rochette (La) 1	53,10	52,60	- 0,94	100
Roussel Uclaf 1	703	702	- 0,14	25
Rue Imperiale(Ly) 1	3460	3460	—	1
Sade (Ny) 1	169,50	172	+ 1,47	50
Sagem 1	2715	2705	- 0,37	1
Saint-Gobain 1	574	575	+ 0,17	10
Saint-Louis 1	1449	1460	+ 0,76	25
Salomon (Ly) 1	1850	1835	- 0,81	10
Salvepar (Ny) 2	393	393	—	25
Sanofi 1	272,50	274,80	+ 0,84	5
Sat 2	1960	1965	+ 0,26	1
Saupiquet (Ns) 1	1185	1175	- 0,84	25
Schneider 1	328	329	+ 0,30	25
SCOR S.A 1	111,50	110	- 1,35	10
S.E.B. 1	497	488	- 1,81	10
Sefimeg 1	288	284,80	- 1,11	5
SEITA 1	127,40	127	- 0,31	1
Selectibanque 1	140	137,50	- 1,79	100
SFIM 2	880	880	—	1
SGE 1	154,50	154,90	+ 0,26	100
Sidel 1	1291	1308	+ 1,32	5
Simco 1	399	398	- 0,25	25
S.I.T.A 1	605	604	- 0,17	10
Skis Rossignol 1	1425	1350	- 5,26	10
Sligos 1	383	382	- 0,26	25
Societe Gale A 1	519	520	+ 0,19	10
Sodexho 1	757	755	- 0,26	10
Sommer-Allibert 1	1690	1641	- 2,90	1
Sophia 1	401	406	+ 1,25	25
Sovac 1	370	370	—	10
Spie Batignolles 1	230,30	230,30	—	25
Spir Communic. 1	455	442	- 2,86	1
Strafor Facom 1	630	625	- 0,79	10
Suez 1	242,10	240,50	- 0,66	1
Synthelabo 1	243,80	243	- 0,33	25
Technip S.A. 1	266,20	266,50	+ 0,11	1
Thomson-CSF 1	123,50	124	+ 0,40	100
Total 1	279	285,20	+ 2,22	1
UAP 1	117,70	114	- 3,14	10
UFB Locabail 1	338	338	—	10
UGC DA (M) 1	146	146	—	25
Ugine S.A 1	317	312	- 1,58	5
UIC 1	87	86	- 1,15	10
UIF 1	421	415	- 1,43	25
UIS 2	200	197	- 1,50	10
Unibail 1	460	457	- 0,65	25
Union Assur.Fdal 1	502	500	- 0,40	1
Valeo 1	252	252	—	10
Vallourec 1	245	240	- 2,04	100
Via Banque 1	309,10	308	- 0,36	25
Worms & Cie 1	240,70	248,40	+ 3,20	10
Z Gr.Zannier (Ly) 1	125,50	123,70	- 1,43	10
Zodiac 1	532	539	+ 1,32	1
Elf Gabon 1	940	950	+ 1,06	25

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Quotité négociation (1)
ABN Amro Holding 1	174	171	- 1,72	50
American Express 1	166,30	163,70	- 1,56	50
Anglo American 1	275	270	- 1,82	50
Amgold 1	435	439,50	+ 1,03	50
Arjo Wiggins App. 1	20,20	20,05	- 0,74	100
A.T.T. 1	261	258,10	- 1,11	100
Banco Santander 1	162	162	—	50
Barrick Gold 1	116,70	118,20	+ 1,29	100
B.A.S.F. 1	1000	999	- 0,10	25
Bayer 1	1202	1200	- 0,17	25
Blenheim Group 1	15,15	15,40	+ 1,65	100
Buffelsfontein 1	35	34,50	- 1,43	100
Chase Manhattan 1	174,90	171,70	- 1,83	50
Cordiant PLC 1	7,05	7	- 0,71	100
Daimler Benz 1	2160	2150	- 0,46	10
De Beers 1	120	120	—	100
Deutsche Bank 1	2331	2311	- 0,86	10
Dresdner Bank 1	1360	1322	- 2,79	100
Driefontein 1	66,20	64,50	- 2,57	100
Du Pont Nemours 1	282,40	291	+ 3,05	50
Eastman Kodak 1	255,10	256,20	+ 0,43	50
East Rand 1	5,70	5,55	- 2,63	500
Echo Bay Mines 1	48,10	48,20	+ 0,21	100
Electrolux 1	238	235	- 1,26	100
Ericsson 1	295	295	—	100
Exxon Corp. 1	324,80	324,50	- 0,09	100
Ford Motor 1	125	125	—	100
Freegold 1	58,70	57,50	- 2,04	100
Gencor Limited 1	16,85	16,50	- 2,08	500
General Electric 1	270,50	271	+ 0,18	50
General Motors 1	204	207,70	+ 1,81	50
Generale Belgique 1	325	327	+ 0,62	50
Grd Metropolitan 1	31,40	30,55	- 2,71	100
Guinness Plc 1	34,25	35,70	+ 4,23	100
Hanson Plc 1	19,60	19,55	- 0,26	500
Harmony Gold 1	41,35	40,60	- 1,81	100
Hewlett-Packard 1	600	611	+ 1,83	50
Hitachi 1	46,20	45,80	- 0,87	500
Hoechst 1	1010	1019	+ 0,89	25
I.B.M 1	408	413,30	+ 1,30	25
I.C.I 1	57	57,60	+ 1,05	100
I.T.T. 1	508	500	- 1,57	50
Ito Yokado 1	231,20	231,40	+ 0,09	100
Matsushita 1	69,70	71	+ 1,87	500
Mc Donald's 1	174	173,80	- 0,11	100
Merck and Co 1	216,10	216,80	+ 0,32	25
Minnesota Mining 1	284,70	284,70	—	50
Mitsubishi Corp. 1	55,50	55,50	—	100
Mobil Corporat. 1	439	446,60	+ 1,73	100
Morgan J.P. 1	298,90	298,70	- 0,07	25
Nestle SA Nom. 1	4888	4799	- 1,82	5
Nippon MeatPacker 1	67	64,80	- 3,28	100
Norsk Hydro 1	182,20	182	- 0,11	100
Petrofina 1	1438	1396	- 2,92	25
Philip Morris 1	329	330,40	+ 0,43	50
Philips N.V 1	160	159,40	- 0,38	100
Placer Dome Inc 1	110,10	113,40	+ 3	100
Procter Gamble 1	346,70	342	- 1,36	25
Quilmes 1	216	218,50	+ 1,16	50
Randfontein 1	32,80	30,15	- 8,08	100
Rhone Poul.Rorer 1	206	203,50	- 1,21	50
Royal Dutch 1	576	574	- 0,35	25
R T Z 1	63,90	63,20	- 1,10	100
Sega Enterprises 1	232	235	+ 1,29	10
Saint-Helena 1	45	43,50	- 3,33	100
Schlumberger 1	289,70	290,10	+ 0,14	100
SGS Thomson Micro.	153,20	154	+ 0,52	1
Shell Transport 1	56,85	56,40	- 0,79	500
Siemens 1	2248	2274	+ 1,16	10
Sony Corporation 1	225,10	226,50	+ 0,62	100
Sumitomo Bank 1	96,10	92,70	- 3,54	100
T.D.K 1	220,10	217,50	- 1,18	100
Telefonica 1	60,05	60,05	—	100
Toshiba 1	31,05	30,70	- 1,13	500
Unilever 1	629	624	- 0,79	50
Unit.Technologie 1	326	328,20	+ 0,67	50
Vaal Reefs 1	345,90	331	- 4,31	50
Volkswagen A.G 1	1201	1181	- 1,67	10
Volvo (act.B) 1	85,50	83	- 2,92	50
Western Deep 1	155,20	151,20	- 2,58	100
Yamanouchi 1	108	108	—	100
Zambia Copper 1	3,05	3,05	—	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; *Ny = Nancy; Ns = Nantes.*

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - *sans indication catégorie* 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 24 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	105	3,452 d
CEPME 8,5% 88-97CA	101,49	6,195 ↓
CEPME 9% 89-99 CA#	104,23	5,351
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,756 ↑
CFD 9,7% 90-03 CB	109,50	1,249
CFD 8,6% 92-05 CB	103,40	0,990
CFF 10% 88-98 CA#	106,36	4,192 d
CFF 9% 88-97 CA#	102,85	4,241
CFF 10,25%90-01CB#	—	0,252 d
CLF 8,9% 88-00 CA#	104,17	7,315 ↓
CLF 9%88-93/98 CA#	103,28	1,258
CNA 9% 4/92 CB	105,31	7,989
CRH 8,6%92/93/94CB	102,85	6,315 ↓
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,80	0,441
EDF 8,6% 88-89 CA#	103,10	0,872 d
EDF 8,6% 92 CA#	103,59	8,223 o
Em.Etat10,26%86 CA	102,46	0,336 ↑
Emp.Etat 6%7/93 CA	96,97	4,126 ↑
Finansder 9%91 CB#	106,10	2,910
Finansd.8,6%92 #CB	102,60	1,319
Floral9,75% 90 CA#	106,76	6,491
OAT 8,7%5/88-95CA#	100,04	7,222 d
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,78	1,423 o
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,10	6,334
OAT 9,90%85-97 CA#	105,63	2,739
OAT 88-98 TME CA	99,70	1,177
OAT 9/1998 TRA	98,20	3,187
OAT 9,50%88-98CA#	105,55	7,079
OAT TMB 01/99 CA	99,24	1,016 ↑
OAT 8,125% 99 CA#	101,62	6,745 ↓
OAT 8,50%90/00CA#	103,28	8,407
OAT 85/00 TRA CA	101,25	3,970
OAT 10% 5/2000 CA#	109,30	8,247
OAT 01 TME CA	98,65	1,177
OAT 8,5% 11/02 CA#	103,80	2,771
OAT 8,50% 2019 CA#	102,45	3,493 o
OAT 8,50%92-23 CA#	102,95	7,755 ↓
PTT 11,2%85-95 CB#	102,25	3,286 ↑
SNCF 8,8% 87-94CA	102,55	1,205 ↓
Lyon.Eaux 6,5%90CV	820	—

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2		400	396,40
Bains C.Monaco 2	◆	695	699
B.N.P.Intercont.2		242	240
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie) 2	◆	7	7,69 d
Cambodge		809	815
Carbone Lorraine 2		700	700
CBC 1		225,50	222
Centenaire Blanzy		256	256
Ceragen Holding	◆	29,50	29,50
Champex (Ny)		23,50	15
CIC Un.Euro.CIP 1		302	299
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2817	2817
Cpt Lyon Alem.2		382	383
Concorde-Ass Risq2		760	750
Gpe Valfond ex.CMP	◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind.	◆	24,05	24,05
Darblay	◆	500	500
Didot Bottin		600	600
Eaux Bassin Vichy	◆	2730	2798
Ecia 1		637	632
Ent.Mag. Paris	◆	3950	3950
Eridania Beghin CI		740	744
Fidei(exImmofice)2	◆	126,10	114 o
Finalens		335	334
F.I.P.P.	◆	115	115
Fonciere (Cie)	◆	535	595
Fonciere Euris		185,10	185,10
Foncina #	◆	459	459
France I.A.R.D.	◆	548	548
France S.A 1		695	695
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gaumont 1		258	260
Genefim		160	160
Gevelot	◆	1117	1117
G.T.I (Transport)2		408	408
Immobail 2		277	275
Immobanque 2		783	784
Im.Marseillaise 2		5270	5270
Invest.(Ste Cie.)		1400	1410
Lille Bonnieres		1790	1720
Locafinanciere	◆	448	448,50 o
Louvre 1		194	193
Lucia	◆	85	85
Machines Bull	◆	22,10	22,10
Monoprix	◆	169,90	169,90
Metal Deploye		420	420
Mors 2 #		16,70	16,95
Navigation (Nle)		75,20	75,20
Origny-Desvroise		1365	1365
Paluel-Marmont		375	335
Pap.Clairefont(Ny)	◆	828	828
Parfinance 2		170	175
Paris Orleans		238	237
Piper Heidsieck		895	929
Porcher	◆	196	196
Promodes (CI)		825	824
PSB Industries 2Ly	◆	405	405
Rochefortaise Com.		185	185
Rosario 2		205	204
Rougier #		757	749
S.A.F.I.C Alcan	◆	285	285
Saga	◆	287	287
Salins du Midi 2		399	390
Savoisienne M.	◆	156	156
Sific 2		669	670
S.I.P.H.	◆	152	152
Sofal	◆	300	300
Soffo	◆	310	310
Sofitam act.a reg.	◆	73,35	73,35
Sofragi	◆	3711	3711
Soudure Autogene	◆	945	945
Sovabail		409	409
Taittinger 1		2400	2300
Tour Eiffel		287	300
Elyo 2		253	254,90
Vicat 2	◆	526	526
Virax	◆	123	123

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1470	1470
Commerzbank AG	1128	1128
Fiat Ord	18,50	18,50
Gevaert	250	250
Gold Fields South	125	125
Johannesburg Cons.	117	117
Kubota Corp.	32,80	32,80
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	46,15	45,60
Ottomane(cie Fin.)	173	171,20
Robeco	315	323,60
Rodamco N.V.	143,20	139,40
Rolinco	321,10	321,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 24 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		51	51
AFE 2 #		433	443,50
Aigle 2		244,50	250
Alain Manoukian(Ly)2#		97,50	98,50
Albert S.A (Ns)	◆	126,10	126,10
Altran Techno 1 #		495	497,50
Arnault Associes		465,10	471,20
Axime (ex.Segin)		260	262
B.A.C.	◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	◆	600	600
Bque Sofirec (M)	◆	490	490
Bque Tarneaud(B)#		214	214
Bque Vernes		631	630
Beneteau #		338	345
B I M P	◆	88	88
Boiron (Ly) 1 #		456	450
Boisset (Ly)#		280	280
Brioche Pasq.(Ns) 1		545	536
But S.A. 1		901	914
Cardif SA 1		585	588
CDA-Cie des Alpes2		141	140
C.E.E 2#		420,50	420,10
CEGEP #	◆	160	160
Cermex 2 # (Ly)	◆	300	300
CFPI	◆	270	270
Change Bourse (M)		202,50	202,50
Christ.Dalloz 2 #		691	695
Cipe France Ly 2 #		624	630
CNIM CA#		230	230,90
Codetour		266	270
Comp.Euro.Tele-CET	◆	160	160
Conflandey S.A.		325,90	322
C.A. de la Brie 2		356	355,90
C.A.Gironde (B)		433	433,50
C.A.Haute Normand.		365	360
C.A.Ille & Vilaine		325,90	325
C.A.Indre et Loire		304,50	304,50
C.A. Paris IDF 1		708	700
C.A.de l'Isere Ly		375	375
C.A.Loire Atl.(Ns)		350	352
C.A.Loire/H.Loire	◆	815	815
C.A. du Loiret CCI		459	459
C.A.Morbihan (Ns)		343	345,50
C.A.du Nord (Li)		437,50	435
C.A. Oise CCI		239	236
C.A.Pas de Calais		418	420
C.A. Somme CCI 2		229	230
C.A.Toulouse (B)		338	339
CFJPE(exGAN part)#2		95	94
Chaine et Trame #		270	270
C.A. Midi CCI#(Ly)		205	208
Credit de l'Est		426	428
Creeks	◆	107	107
Dapta-Mallinjoud 2		128,40	134,80
Darnal Expansion#2		48,30	48,20
Dauphin OTA	◆	255	255
Delta Prot.# C2 Ly		270,80	272
Desquenne Giral	◆	130,80	130,80
Devanlay 2		980	980
Deveaux(Ly)		558	559
Devernois (Ly)		450	452,50
Ducros Serv.Rapide		74,50	74,90
Ecco Trav. Tempo 1		290	318
Elysee Inv. 1		31,50	30
Emin-Leydier# (Ly)	◆	600	600
Eramet 2		318	321
Europ.Extinc.(Ly)#		279	278
Europ Propulsion 2		320	319,50
Expand 2	◆	338	338
Factorem		463	463
Faiveley #2		267	262
Finabail 2		128,50	127
Finacor 2		149	149,50
Fininfo		440	445
Fructivie 1		499,80	500
Gautier France 2#		348	346,50
Gel 2000 2		123	120
GFI Industries #	◆	355	355
Girodet # (Ly)	◆	67,50	67,50
GLM S.A.		380	385
Grandoptic.Photo #		392	392
Gpe Guillin # Ly		130	130
Kindy #		181	181
Guerbet 2		330	330,90
Hermes internat.1#		600	601
Hurel Dubois		383,10	399,50
ICBT Groupe # 2		173	169
I.C.C. 2		181,60	185
Idianova	◆	59	59
Immob.Hotel. 2 #		95	85,80
Installux (Ly)2		509	505
Int. Computer #		132	132
Invest.Paris 1		128	130
IPBM 2	◆	57,50	57,50
J.Clairbois(Ly)	◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere	◆	411,20	413,20
M6-Metropole TV 2		333	332
Manitou 2#	◆	420	420
Manutan		450	453
Marie Brizard 2		1170	1162
Maxi-Livres/Profr.		410	410
Mecadyne		172	171,80
Mecelec 2 (Ly)		117,30	118
MGI Coutier 2#		528	528
Michel Thierry# 2		706	706
Monneret Jouet #		100	108
Naf-Naf 1#		147,80	135
Norbert Dentres.2#		375	376
N.S.C Schlum.2 Ny		998	951
OGF Omn Gest.Fin.1		651	600
Onet		891	880
Paul Predault #		177,30	188
P.C.W. 2		86	87
Petit Boy #		100	106
Pier Import		96	96,90
Pochet 2		1070	1100
Poujoulat Ets (Ns)	◆	210	210
Radiall 2#		317	318
Rallye(Cathiard)Ly	◆	146,10	146,30
Reydel Indust.Li 2		1039	1040
Robertet #		1108	1120
Rouleau-Guichard 2		485	491
Securidev 2 #		113	119
Sediver 2 #		230	225
Seribo 2		430	430
Siparex (Ly) #		78,90	77
Smoby (Ly) 2		542	548
Sofco (Ly)		138,90	138,80
Sofibus	◆	420	420
Sogepag 2 #		125,40	126
Sogeparc (Fin) 1		607	589
Sopra 2		294,40	294,50
Steph.Kelian #		98,40	98
Sylea 2		461	467
Teisseire-France	◆	210	210
TF1-1		447	446
Thermador Hold(Ly)		460	463
Trouvay Cauvin 2#		164	164
Unilog 2		295	295,50
Union Fin.France 1		479	474
Via Credit(Banque)	◆	136,10	136,10
Viel et Cie #		143,20	149
Vilmorin et Cie#2		367,40	356
Virbac		500	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

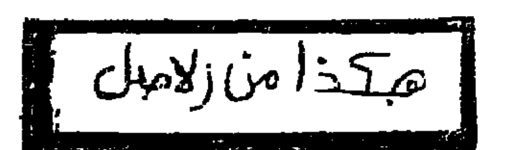
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 23 mars

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		34736,78	34736,78
Actimonétaire D		31160,96	31160,96
Amplia	○	108776,77	108776,77
Amplitude Monde D	◆	666,17	646,77
Antigone Trésorerie		801440	801440
Arbitr. Court Terme		8856,89	8856,89
Asie 2000		610,04	592,27
Associa Première		35085,43	35085,43
Associc		1082,97	1082,97
Atout Amérique		101,09	98,62
Atout Asie		87	84,88
Atout Futur C		514,60	502,05
Atout Futur D		500,43	488,22
Aurecic		1343,58	1304,45
Avenir Alizes		1799,85	1764,56
Axa Valeurs PER	◆	144,36	140,16
Cadence 1		1029,58	1019,39
Cadence 2		1020,08	1009,98
Cadence 3		1008,50	998,51
Capimonetaire		7563,23	7535,67
Capioblig		7447,51	7373,77
Capiacic	◆	1541,52	1518,74
Cicamonde		1109,73	1077,41
Coexis		1581,93	1552,43
Comptavalor		2144,91	2141,70
Credit Mutuel Capital		1490,17	1460,95
Cred.Mut.Ep.Cour.T		793,77	793,77
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap		89,71	87,31
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis		87,55	85,21
Créd.Mut.Ep.J		21094,93	21094,93
Créd.Mut.Ep.long.T		202,76	197,33
Créd.Mut.Ep.Monde		1026,77	999,29
Créd.Mut.Ep.Quatre		1063,06	1034,61
Dieze		1572,70	1543,38
Ecocic		1125,45	1092,67
Ecupar	◆	126,53	122,84
Ecur. Actions futur		185,38	179,98
Ecur. Distrimonétaire		10208,89	10208,89
Ecur. Expansion	◆	297943,40	296756,37
Ecur. Géovaleurs		2584,83	2509,54
Ecur. Investissement	◆	151,93	147,50
Ecur. Monepremière	◆	10274,60	10274,60
Elanciel D	◆	111,33	108,09
Elicash	○	861244,53	861244,53
Emergence Poste D		91,20	88,54
Eparcic		4438,01	4438,01
Eparcourt-Sicav	◆	204,03	203,52
Epargne-Unie		1402,44	1368,23
Eufi Cash capi	◆	9445,85	9445,85
Eurco Solidarité		1165,71	1154,17
Eurocic Leaders		1174,82	1140,60
Eurodyn		1345,38	1312,57
Fonsicav		17815,72	17780,16
France Garantie		266,56	266,03
France Obligations		468,43	463,79
Francic		473,52	459,73
Francic Pierre		107,16	104,04
Francic-Regions		1370,72	1330,80
Gestilion		17982,90	17982,90
HLM Monetaire		17112,61	17112,61
Indicia	◆	1065,84	1039,65
Intensys D	●	108,80	108,53
Interoblig		5485,10	5430,79
Intersélection Fce		501,42	491,59
Japacic		160,47	155,80
Jeunepargne		333,98	329,04
Latitude C		2727,30	2723,22
Lion 20000		15799,68	15799,68
Lion Association		10731,46	10731,46
Lion Institution		36528,75	36437,66
Lionplus		1200,12	1176,59
Lion Trésor		2218,19	2196,23
Livret Bourse Inv.		573,84	557,13
Livret Portefeuil.	◆	759,85	737,72
Méditerranée	◆	206,34	200,33
Mensuel CIC		10099,89	9999,89
Moneden		83815,31	83815,31
Moné-Dis	○	10208,16	10208,16
Mone.J.	○	10926,28	10926,28
Monévalor		50350,79	50350,79
Mutualité dépôts		16532,57	16499,57
Natio Court Terme		12873	12873
Natio Court Terme2		350331	350331
Natio Epargne		21639,01	21424,76
Natio Ep. Capital		13354,97	13222,74
Natio Ep. Croissance		1845,55	1808,36
Natio Ep. Obligations		209,02	204,92
Natio Epargne Retraite		125,48	123,02
Natio Epargne Trésor		9421,06	9402,26
Natio Epargne Valeur		468,65	459,46
Natio France Index		969,89	950,87
Natio Immobilier		1122,41	1100,40
Natio Inter		1681,56	1648,59
Natio Monétaire		5062,45	5057,39
Natio Opportunités		137,27	134,58
Natio Patrimoine		1319,16	1293,29
Natio Perspectives		1104,39	1082,74
Natio Placements		72050,71	72050,71
Natio Revenus		1014,84	1004,79
Natio Sécurité		11554,32	11554,32
Natio Valeurs		892,22	874,73
Nord Sud Dévelop.		1859,09	1855,38
Oblicic-Mondial		2979,47	2935,44
Oblicic-Régions		1080,26	1064,30
Oblifutur		3350,82	3288,34
Oblig. très caté.		207,60	204,53
Oblilion		1645,26	1628,97
Oblisécurité Sicav		15859,42	15859,42
Oblitys D	◆	522,61	514,88
Oraction		1366,81	1333,47
Pervalor		569,97	558,79
Plénitude D	◆	143,95	139,76
Poste Croissance C		3287,25	3288,80
Poste Gestion C	◆	40445,17	40445,17
Première Oblig. C	◆	11851,74	11851,74
Première Oblig. D	◆	11031,45	11025,90
Proficius		937,20	919,85
Rentacic		159,64	157,28
Revenus Trimestr.	◆	5148,31	5097,84
Revenu-Vert		1130	1108,98
St-Honoré Pacifique		676,99	646,78
St-Honoré Réal.		18254,09	18181,56
Sécuricic		2098,88	2098,88
Sécuritaux		1686,39	1686,39
Sensivalor		32067,99	32067,99
SEVEA	◆	103,10	100,69
SFI-CNP Assur	◆	698,50	678,16
S.G. France opport. C		1368,66	1340,82
S.G. France opport. D		1336,92	1310,71
S.G. Monde opport. C		912,69	894,39
S.G. Monde opport. D		912,69	894,79
Sicav Associations		2230,24	2230,24
Sicav 5.000	◆	470,99	461,75
S.I. Est	◆	1180,14	1149,77
Silvafrance	◆	739,08	724,59
Silvam	◆	411,54	403,47
Silvarente		217,43	213,37
Silvinter	◆	480,82	471,30
Sogenfrance C		1248,54	1228,06
Sogenfrance D		1167,07	1144,39
Sogépargne		299,02	286,08
Sogevar		1073,68	1052,63
Soginter		1517,84	1488,08
Solstice D		2255,79	2250,16
State Street Act. Eur	◆	11584,58	11302,85
State Street Act. France		10904,59	[illegible]
State Street Act. Japon	◆	1282,95	[illegible]
State Street Act. Monde	◆	916,61	[illegible]
State Street Activ.Asie		1273,14	[illegible]
State Street Alloc.Franc.		1003,92	[illegible]
State Street Amér.Latine	◆	530,81	[illegible]
State Street Emer. Mts		1268,61	[illegible]
State Street États-Unis		1211,42	[illegible]
State Street OAT Plus		12648,06	[illegible]
State Str. Oblig. Monde		950,72	[illegible]
State Street Spinnaker2		1140,91	[illegible]
State Street Trésorerie		12603,40	12603,40
Stratégie Actions		914,93	[illegible]
Stratégie Rendement		1609,29	[illegible]
Synthesis		13294,35	[illegible]
Trésora D		795,92	[illegible]
Trésor Plus		1567,71	[illegible]
Trésor Trimestriel		1001,11	[illegible]
Trésoricic		160486,33	[illegible]
Trilion		5019,72	[illegible]
Uni-Associations	○	120,32	[illegible]
Uni-Foncier		1188,08	[illegible]
Unifrance		574,51	[illegible]
Uni-Garantie C		1445,62	[illegible]
Uni-Garantie D		1254,85	[illegible]
Uni Régions		1363,16	[illegible]
Univar	○	283,08	[illegible]
Univers Actions		1484,43	[illegible]
Univers Obligations		1957,44	[illegible]
Valorg	◆	2295,20	[illegible]
Valréal		32474,02	[illegible]
Winterthur St-Honoré		237,56	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

SPORTS

FORMULE 1 La saison 1995 débute, dimanche 26 mars, sur le circuit d'Interlagos à Sao Paulo en l'absence d'Ayrton Senna Da Silva. Le champion brésilien, victime d'un accident mortel l'année dernière à Imola, avait débuté sa carrière en formule 1 au Brésil en 1984 sur une modeste Toleman-Hart. ● HOMMAGE. Depuis le 21 mars, date à laquelle Senna aurait eu trente-cinq ans, anonymes et pilotes se succèdent pour rendre hommage à celui qui jouissait d'une popularité exceptionnelle dans son pays. ● SUCCESSION. Cette saison, tout le poids de la succession de Senna s'est reporté sur les épaules de Rubens Barrichello, vingt-trois ans. Le pilote de la Jordan-Peugeot, rapide et régulier, est désormais le seul concurrent brésilien de premier plan. En 1994, pour sa première participation, il s'était classé quatrième.

Sao Paulo se prépare dans la « saudade » à un Grand Prix sans Senna

Pour l'ouverture de la saison 1995, le Brésil est triste. Il vit sa première course sans le triple champion du monde, décédé le 1er mai 1994. Sur sa tombe, et dans toute la ville, les hommages se multiplient

SAO PAULO
de notre envoyé spécial

Une toute jeune fille pleure en silence. Un peu plus loin, un couple enlacé, très jeune également, visiblement ému, se tient immobile. L'atmosphère est recueillie. Personne ne parle. Ils sont une trentaine à rester ainsi debout devant une simple plaque posée à même le sol, qui porte l'inscription suivante : *« Ayrton Senna Da Silva, 21-3-1960, 1-5-1994. Rien ne peut me séparer de l'amour de Dieu »*. Le policier de faction à l'entrée du cimetière Morumbi, dans ce quartier cossu du sud de Sao Paulo, confirme que des centaines de personnes rendent ainsi hommage, tous les jours, au pilote de formule 1, trois fois champion du monde, mort le 1er mai 1994 sur le circuit d'Imola, en Italie.

L'endroit ne manque pas d'allure. Le cimetière Morumbi est en fait une vaste pelouse vallonnée, entourée de gratte-ciel. On remarque à peine les plaques de bronze qui la parsèment et dont certaines sont encore plus succinctes que celle de Senna. Impossible pourtant de manquer l'endroit. Le pilote a été enterré au pied du seul arbre à la ronde. Les enfants d'une école voisine, venus avec leur institutrice, ont attaché des ballons et des guirlandes à cet arbre, et déposé des fleurs. Ils ont aussi accroché ici et là des poèmes ou des déclarations un peu gauches, rédigées sur des feuilles arrachées à leur cahier d'écolier.

L'une d'elles porte un cœur, griffonné au crayon rouge, barré d'un simple *« Senna, je t'aime »*. Une autre montre un gâteau d'anniversaire dessiné avec ses bougies, sur lequel est inscrit le chiffre 35. Le pilote aurait eu en effet trente-cinq ans le 21 mars. Epinglée à un superbe bouquet de dahlias jaunes, on peut lire une lettre, tapée à la machine. *« Ayrton, je sais que, là-haut dans le ciel, tu as vu l'effort que j'ai fait pour venir ici. En moi, tu vivras toujours. »* Elle est signée par une énigmatique « Mary »...

Ce culte a commencé dès l'enterrement du pilote, dont le cercueil, recouvert du drapeau brésilien, avait été suivi par des centaines de milliers de personnes. Senna avait eu droit à des obsèques nationales, avec lanciers à cheval et cortège de motocyclistes en grande tenue, et la ferveur de cette foule avait alors impressionné le monde entier. Il est impossible en tout cas de trouver à Sao Paulo quelqu'un qui dise du mal du disparu. *« Senna était un artiste, comme Mozart »*, rétorque, lyrique et un peu indigné, ce petit entrepreneur pauliste auquel nous avons eu l'imprudence de suggérer que les Brésiliens poussaient peut-être le bouchon un peu loin avec leur héros. Et notre interlocuteur d'ajouter, péremptoire : *« Il n'y a que chez nous qu'on trouve de bons pilotes de formule 1. C'est à croire que les enfants, ici, attrapent le goût de conduire en suçant le lait de leur mère. »*

« LE RÊVE DE MODERNITÉ »

Peu après la mort de Senna, l'anthropologue Roberto DaMatta, avait proposé une explication qui semble toujours valable aujourd'hui. *« Il était aux commandes d'une machine extrêmement sophistiquée. Il incarnait, sur le mode symbolique, le rêve de modernité du pays »*, avait-il affirmé au magazine *Veja*. Senna était un spécialiste des pole positions, cet exercice très technique qui consiste à se montrer le plus rapide sur un tour lancé. Il était capable de démonter son moteur, de l'examiner au millimètre, de discuter en expert avec les mécaniciens de son écurie.

Mais le mythe Senna est dû aussi paradoxalement à la personnalité, plutôt réservée, et même taciturne, du pilote. Il avait été un enfant timide et introverti, accumulant les mauvaises notes à l'école et ne commençant un trouver un équilibre personnel que sur une piste de kart. Il s'était marié très jeune, mais avait divorcé au bout de huit mois, parce que sa carrière de coureur automobile lui paraissait incompatible avec la vie conjugale. Il avait accumulé les petites amies, souvent éphémères, parfois célèbres, mais il semblait leur préférer la compagnie de ses parents, de sa sœur Viviane et de son jeune frère Leonardo.

« Ayrton a un problème : il pense qu'il pourrait se tuer parce qu'il croit en Dieu », avait affirmé Alain Prost, du temps de leur rivalité. Le champion brésilien a tenu de fait des propos parfois étonnants sur le danger, la mort et l'éternité. *« J'ai peur de la mort et de la douleur, mais je vis plutôt bien avec ça. C'est la peur elle-même qui me fascine »*, déclarait-il un an avant Imola.

La chanteuse Xuxa, avec laquelle il eut une brève liaison qui tint le Brésil en haleine, raconte une curieuse histoire. Senna se trouvait chez elle, en 1989, lorsqu'elle donnait un entretien à une radio. Le journaliste insista pour que Senna parle aussi. Il existe ainsi une cassette, gardée par la chanteuse et apparemment jamais divulguée, dans laquelle le pilote parle longuement à la fois de sa peur de la mort et de son souhait de mourir sur une piste. Dans les derniers mois de sa vie, Senna avait paru vouloir changer d'existence, ce qui ajoute encore à son aura de héros romantique. Il avait enfin une liaison stable et heureuse avec Adriane Galisteu, un ancien mannequin.

Adriane a déposé, mardi 21 mars, une couronne de fleurs en forme de cœur sur sa tombe. Les pilotes de formule 1 déjà sur place pour le Grand Prix du Brésil se succèdent, eux aussi, au cimetière Morumbi. *« Quelle tristesse que Senna ne soit pas là dimanche. Bien sûr, il y a Barrichello, mais ce n'est pas la même chose, en tout cas pas encore »*, commente ce chauffeur de taxi, qui a acheté depuis longtemps son ticket d'entrée à Interlagos.

Pour de nombreux Brésiliens, assister à une course automobile est nettement moins excitant depuis la mort de Senna. Il ne s'agissait pas seulement d'un pilote exceptionnel, mais d'un mythe national. L'enfant de la bonne bourgeoisie pauliste était devenu, aux yeux de beaucoup, le symbole de ce qu'il y a de meilleur au Brésil. Il y a un mot qui est souvent revenu ces derniers jours dans les conversations des uns et des autres à propos de ce Grand Prix sans Senna. On le traduit par « nostalgie » en français. Mais « saudade » est intraduisible.

Dominique Dhombres

Grand Prix du Brésil

Circuit d'Interlagos (Sao-Paulo)

Subida dos Boxes – Junção – Bico de Pato – Mergulho – Pinheirinho – Ferra Dura – Subida do Lago – Reta Oposta – Curva do Sol – Descida do Sol – Départ

- Vainqueur 94 : Michael Schumacher (Allemagne/Benetton-Ford)
- Pole position 94 : Ayrton Senna (Brésil/Williams-Renault) 1 min 15 s 962
- Meilleur tour en course : Michael Schumacher : 1 min 18 s 455

Longueur du circuit : 4,325 km

Infographie Le Monde

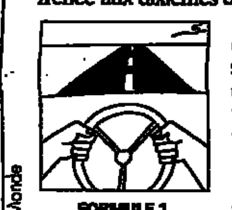
BRÉSIL – OCÉAN

Les impressions d'Olivier Panis (Ligier-Mugen Honda)

"J'aime beaucoup ce circuit rapide et technique. Les freinages y sont très violents et les conditions de dépassement moyennes. En fait, il n'y a qu'un endroit où l'on peut doubler en toute sécurité, c'est au freinage au bout de la ligne droite des stands. On est en sixième vitesse, et on descend jusqu'en seconde. Sur le plan général, on tourne beaucoup plus à gauche que sur les autres circuits, et la position sur la grille de départ n'est pas capitale. On peut partir de la troisième ou quatrième ligne et espérer remonter. L'an dernier, pour mon premier grand prix, j'étais en dix-neuvième position, je me suis classé onzième de la course. La principale caractéristique d'Interlagos reste cependant que l'on y tourne dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. C'est plus fatiguant physiquement, mais cela a aussi son charme."

Rubens Barrichello en position de successeur

A chaque fois qu'il monte dans sa voiture, il pense à lui. Sur toutes les pistes du monde, quand il engouffre la Jordan-Peugeot dans les tumultes d'un virage, quand il accélère dans une chasse effrénée aux dixièmes de seconde, il revoit le visage d'Ayrton Senna Da Silva. Il est parfois si dur d'être brésilien. Rubens Barrichello doit vivre avec un fantôme, un pilote disparu dans le fracas d'un accident qui a terrassé le pays, un drôle d'artiste du volant qui, aux yeux du Brésil, était devenu un peu plus qu'un homme.



FORMULE 1

Barrichello ne prétend pas remplacer Senna. Il est irremplaçable. *« Je le traitais comme un héros »*, avoue Rubens, qui n'a pas encore vingt-trois ans. Ayrton, le triple champion du monde, a hanté son adolescence, accompagné ses premières années en formule 1.

A dix-sept ans, Rubens débarque en Angleterre de sa ville natale de Sao Paulo. Il veut faire ses classes dans les formules de promotion. Senna est une idole lointaine, une sorte de modèle inaccessible de ce qu'il faut être lorsqu'on est brésilien et coureur automobile. A vingt ans, il entre dans le grand monde de la F1, et Senna est là, proche, chaleureux, homme tout simplement. *« Il m'a aidé de nombreuses fois,* se souvient Barrichello, *il n'a jamais été avare de conseils sur le pilotage, sur la manière de conduire ma carrière. Je lui dois beaucoup. »*

Rubens Barrichello sait aussi que, dans son métier, il n'y a pas beaucoup de place pour la nostalgie. *« Le spectacle continue »*, dit-il avec franchise.

Dans son équipe, on avait pourtant un peu peur de ce début de saison sur le circuit d'Interlagos. Pour le Brésil, en quête de héros automobile, il est le pilote rêvé : jeune, prometteur, et déjà l'auteur d'une pole position (première place sur la ligne de départ) l'année dernière en Belgique, d'une troisième place au Grand Prix du Pacifique.

« Nous savons que, ici, il va être l'objet de terribles pressions, celle des médias, celle du public, qui lui demandent tant, explique Lionel De Castro, ingénieur chez Peugeot. *Nous allons tout faire pour lui faciliter au maximum la tâche. »* Le pilote s'étonne d'une fébrilité qu'il dit ne pas ressentir. Il le jure : rien ne peut le détourner du pilotage, pas même la foule endiablée de supporteurs et de micros en quête d'autographes et de bons mots.

RAPIDE ET RÉGULIER

Lionel De Castro ausculte le moteur de la voiture de Barrichello pendant les essais et les courses. Il s'occupe de sa mise au point. Au sein de l'écurie, il est devenu un proche entre les proches. D'origine portugaise, il est l'un de ceux qui comprennent le mieux le jeune pilote. *« Il est très facile de travailler avec lui,* assure-t-il, *car c'est un pilote très fin au niveau des réglages. En plus, il adore le dialogue, a toujours besoin de parler, de me glisser une petite information. »*

A défaut d'être un nouveau Senna, Rubens Barrichello a convaincu son écurie de sa valeur. Cette saison, il touche un salaire. Un signe révélateur dans la formule 1, où ceux qui paient pour conduire cohabitent avec des pilotes grassement rémunérés pour aller encore un peu plus vite que les autres. Aussi rapide que son coéquipier, Eddie Irvine, il est de surcroît d'une grande régularité. Barrichello a acquis la bonne vieille habitude de finir les Grands Prix. Elle lui permet de marquer des points. Elle lui a valu la sixième place du championnat du monde des pilotes en 1994.

« C'est un jeune auquel tous les espoirs sont permis », affirme Jean-Pierre Jabouille. Peugeot, le constructeur français, et son moteur V 10 ont rejoint Jordan après un douloureux divorce avec l'écurie McLaren à la fin de la saison dernière. Une alliance qui avait pu étonner au vu de la modestie du palmarès de la petite équipe britannique venue à la formule 1 en 1993. *« J'avoue que dans notre choix,* poursuit le directeur de Peugeot Sport, *la présence de Barrichello dans l'équipe a été un élément positif. Cela a renforcé notre détermination. »*

Ces premiers lauriers n'ont pas encore étouffé Rubens Barrichello. Il confesse juste un espoir tenace : que 1995 soit l'année de sa première victoire en Grands Prix, pour lui-même et pour le Brésil. Car, entre deux tours de piste, il a le temps de se rendre compte à quel point les espoirs d'un peuple reposent sur ses épaules.

« Dans mon pays, il y a deux sports qui sont véritablement la tradition : le football et la formule 1. En football, nous sommes champions du monde en titre. En F1, nous avons eu Senna et, avant, Nelson Piquet et Emerson Fittipaldi. Il est normal qu'un immense flot de supporteurs nous suivent de près. » Rubens Barrichello dit cela sur le ton de la constatation. C'est ainsi. Il ne s'en formalise pas. Comme s'il espérait déjà secrètement ajouter son nom à cette liste de gloire, toujours, et, parfois, de tristesse.

Pascal Ceaux

Eric Cantona fait appel du jugement qui le condamne à quinze jours de prison ferme

LONDRES
de notre correspondant

La condamnation d'Eric Cantona à quinze jours de prison ferme, jeudi 23 mars, pour avoir frappé un spectateur lors d'un match le 25 janvier, a fait à nouveau la « une » de toute la presse et surpris les Anglais par sa rigueur. Le joueur français de Manchester United, qui avait reconnu les faits, a passé quelques heures en détention au tribunal de Croydon, dans la banlieue de Londres, avant d'être libéré sous caution dans l'après-midi. Il sera jugé en appel le 31 mars.

L'Anglais Paul Ince, qui avait plaidé non coupable pour sa participation à ce grave incident, a été laissé en liberté jusqu'à son procès, prévu fin mai. Pendant ce temps, à Buckingham Palace, le manager du club, Alex Ferguson, était fait compagnon de l'Empire britannique (CBE) en récompense des succès de son équipe.

Le juge, Mme Jean Pearch, a justifié sa sévérité par ces mots : *« Vous êtes une figure publique très en vue et très douée, et beaucoup de jeunes vous respectent. C'est la raison pour laquelle la seule condamnation appropriée pour votre délit est quinze jours de prison à servir sur-le-champ. »* C'est vrai si l'on en juge au nombre de supporteurs massés autour du tribunal et aux réactions à Manchester, qui comptait bien sur le joueur miracle pour faire à nouveau le doublé Coupe-championnat. Cantona à la fois fascine par son talent et exaspère par son tempérament explosif. Mais, dans les quartiers populaires de Manchester ou des autres villes, où chaque match est l'occasion d'absorber pinte après pinte de bière, la violence importe moins, l'essentiel reste le spectacle.

La cour a reconnu que Cantona avait été provoqué par des supporteurs adverses, ce qui semble dire que, si cela n'avait pas été le cas, la sanction aurait pu être plus lourde encore. Le spectateur auquel le joueur avait porté un spectaculaire coup de pied de kung-fu, Matthew Simmons – lié à un mouvement d'extrême droite, selon certains –, avait dévalé les gradins en direction de Cantona et, selon les termes pudiques d'un avocat, *« avait mis en doute ses orientations sexuelles et celles de sa mère. »* Le jeune voyou n'a, lui, pas encore été jugé.

La justice anglaise est peut-être beaucoup plus rapide qu'en France, et parfois plus dure. Elle a voulu faire un exemple avec Cantona, en raison de sa notoriété et peut-être aussi parce qu'il est étranger. En effet, si trente joueurs ont été condamnés à des peines de prison au cours des trente dernières années, aucun ne l'a été pour son comportement sur le terrain ; le dernier en date, Dennis Wise, de Chelsea, a été condamné à trois mois pour avoir agressé un chauffeur de taxi. Le président de l'Association des joueurs professionnels a déploré une *« sanction disproportionnée »* contre un *« bouc émissaire »*. Le président de Manchester United a estimé, quant à lui, que Cantona avait été puni trois fois : par son club, par la fédération (qui l'a suspendu jusqu'au 30 septembre et lui a infligé une amende) et par les juges. Un autre joueur a parlé de *« crucifixion »*. Le commentateur du *Times*, Rob Hughes, s'est au contraire réjoui que justice soit faite, écrivant que *« les footballeurs ne sont pas au-dessus de la loi »*.

Le cas de Cantona n'est pas isolé dans un football anglais marqué par l'argent, la violence des joueurs et le comportement des supporteurs, dont les abus verbaux et physiques se multiplient, en particulier à l'encontre de joueurs étrangers et noirs. Ni les instances sportives ni la justice ne semblent prêtes à les sanctionner aussi sévèrement qu'un Cantona. Ainsi, les responsables des récents incidents à Dublin n'ont écopé que d'une faible amende. La semaine dernière encore, trois joueurs avaient passé une nuit en prison pour une sombre affaire de matchs truqués (*Le Monde* du 16 mars). Parmi eux, John Fashanu, dont la brutalité sur les stades – dix incidents graves en dix ans – n'a rien à envier à celle de Cantona. Selon l'agent de ce dernier, cette condamnation pourrait marquer la fin de sa carrière dans la patrie d'origine du football.

Patrice de Beer

DÉPÊCHES

■ **NATATION : deux records de France ont été** battus, jeudi 23 mars, lors des championnats nationaux disputés à Mennecy (Essonne). Sur 200 m papillon, Cécile Jeanson a amélioré de plus d'une seconde et demie son propre record (2 min 11 s 48). Sur 100 m dos, Roxana Maracineanu a, elle, gagné 7 centièmes (1 min 4 s 01). Avec Hélène Ricardo, Franck Esposito et David Abrard, Franck Schott et Michael Masanelli, les deux nageuses sont d'ores et déjà qualifiées pour les championnats d'Europe qui auront lieu, à Vienne (Autriche), du 17 au 27 août.

■ **TENNIS : Martina Navratilova a été sélectionnée dans l'équipe des Etats-Unis** pour disputer la Coupe de la Fédération, équivalent féminin de la Coupe Davis. L'ex-numéro un mondiale, à la retraite depuis novembre 1994, effectuera un bref retour à la compétition pour le quart de finale contre l'Autriche à Turnberry Isle (Floride), les 22 et 23 avril. Elle devrait s'aligner en double aux côtés de Gigi Fernandez. Lindsay Davenport et Mary Joe Fernandez ont été retenues pour les simples. Martina Navratilova espère participer aux Jeux olympiques d'Atlanta en 1996. Elle s'était portée candidate à la Coupe de la Fédération afin d'être sélectionnable pour les Jeux. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

BASKET-BALL
COUPE FÉMININE DES CHAMPIONS
Finale à 4, à Côme
Match pour la 3e place :
Moscou-VA-Orchies 82-64
Finale :
Côme-Valence 64-57

FOOTBALL
CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
30e journée
(match en retard)
Strasbourg-Lens 0-0

Classement : 1. Nantes, 66 points ; 2. Lyon, 56 ; 3. Paris SG, 51 ; 4. Lens, 50 ; 5. Cannes, 48 ; 6. Auxerre et Le Havre, 44 ; 8. Monaco, 43 ; 9. Bordeaux, 41 ; 10. Metz et Strasbourg, 40 ; etc.

TENNIS
TOURNOIS ATP ET WTA DE KEY BISCAYNE

Simple messieurs, quarts de finale
P. Sampras (EU, no 1) b. A. Medvedev (Ukr. no 10) 6-1, 6-7, 6-4 ; J. Bjorkman (Suè.) b. M. Wilander (Suè.) 6-2, 1-6, 7-5

Simple dames, demi-finale
S. Graf (All., no 2) b. J. Novotna (Rép. Tch.) 6-2, 7-5 ; K. Date (Jap., no 7) b. G. Sabatini (Arg., no 5) 1-6, 7-6, 7-6.

Les Etats utilisent souvent l'archéologie à leur profit

Au grand dam des chercheurs, l'étude des civilisations anciennes est récupérée pour conforter les idéologies ou les nationalismes

L'affaire récente de la prétendue découverte du tombeau d'Alexandre par une archéologue grecque dans l'oasis de Siwa, en Egypte, a remis en lumière une dérive aussi vieille que l'archéologie. De l'URSS de Staline à Israël aujourd'hui, en passant par le patchwork culturel et religieux de l'Inde, les exemples abondent pour montrer que les autorités politiques ne résistent pas toujours à la tentation d'utiliser, voire de manipuler, les découvertes archéologiques afin de conforter des visées nationalistes, justifier une hégémonie culturelle ou politique. Ce détournement s'effectue le plus souvent contre la volonté des chercheurs, qui doivent déployer ingéniosité et diplomatie pour s'en protéger, composer avec les autorités des pays dans lesquels ils travaillent. Il n'est pas toujours facile, pour eux, de rester neutre quand l'enjeu politique les atteint directement.

L'ANNONCE de la découverte en Egypte, dans l'oasis de Siwa, du *tombeau d'Alexandre* le Grand s'est finalement révélée être une erreur au mieux, une manipulation au pis. Il aurait pu s'agir d'une nouvelle tentative – la cent trente-neuvième depuis la fin du IVe siècle ! – d'un amateur de mythes soucieux de se procurer à bon compte une célébrité scientifique ou médiatique. Mais les déclarations entendues à cette occasion montrent que l'affaire avait aussi une dimension politique.

C'est ainsi qu'un député grec s'est inquiété de l'envoi éventuel en Egypte d'une délégation de la nouvelle République de Macédoine. Une remarque qui fit dire à un archéologue que les deux pays pourraient en arriver à se battre pour l'hypothétique dépouille du conquérant macédonien comme l'avaient fait ses généraux Ptolémée et Prédicas après sa mort (*Le Monde* du 7 février).

En 1977, la rivalité gréco-macédonienne s'était déjà illustrée à propos de la découverte du présumé tombeau de Philippe de Macédoine. L'inventeur du site, un archéologue nullement nationaliste, s'était vu embarqué, à son corps défendant, dans une spectaculaire entreprise de récupération politique du gouvervement grec.

Plus récemment, les participants au Congrès mondial d'archéologie, réunis du 4 au 11 décembre 1994 à New-Delhi, se sont vus sommés, à leur grande stupéfaction, de confirmer les travaux du professeur Lal, figure de l'archéologie indienne, pour qui la mosquée d'Ayodhya fut construite, au XVe siècle, sur les ruines d'un temple védique. Une manœuvre politique grossière dans la mesure où des fanatiques hindous avaient précisément avancé cet argument pour détruire ce monument, en décembre 1992, lors d'affrontements sanglants avec les musulmans.

SENTIMENT NATIONAL

La volonté, clairement affichée par certains pays, d'intégrer l'archéologie à une entreprise de renforcement du sentiment national donne lieu, parfois, à d'étonnantes contorsions.

C'est ainsi que, dans l'éditorial du premier numéro de *Sovietskaïa Archeologia*, Staline avait chargé les chercheurs d'étayer l'idéologie unitariste en confortant la thèse d'*« évolutionnisme fédératif »*. Dans le climat de surenchère nationaliste régnant aujourd'hui en ex-URSS, les mêmes archéologues sont désormais priés de prouver les singularismes et l'ancienneté de chacune des nouvelles nations.

Un retournement de situation similaire s'est produit au Proche-Orient, où le panarabisme unificateur de jadis s'est mué en exacerbation des différences et en revendications de l'antériorité de chaque peuple. C'est pourquoi, par exemple, l'Arabie saoudite développe, d'une façon exceptionnelle pour un pays musulman, une archéologie des périodes préislamistes. Mais Israël, autre Etat de cette région où l'archéologie est la plus développée, n'est pas en reste.

L'objectif est évidemment d'aider à établir le lien entre l'Israël ancien et le pays actuel. Des archéologues israéliens vont même jusqu'à proclamer que *« fouiller est une forme de prière »* ! Un tel état d'esprit entraîne certains d'entre eux à négliger parfois les vestiges *« non utiles »* dans leur désir de faire de leurs fouilles une validation historique de la Bible et d'autres textes anciens.



L'exemple le plus connu est celui des fouilles de Massada, dirigées dans les années 60 par Yigael Yadin, ancien officier de l'armée. Cette forteresse fut occupée, entre autres, par des groupes opposés au pouvoir romain (dont des juifs fervents, les zélotes, mais aussi des pillards) qui y moururent assiégés.

AISÉMENT MANIPULABLES

Josèphe, historien juif du 1er siècle de notre ère, a raconté comment les zélotes préférèrent se suicider plutôt que se rendre. C'est en s'appuyant sur ce récit que Yigael Yadin a interprété les vestiges. Les ossements retrouvés sur le site furent considérés, sans preuve scientifique réelle à l'appui, comme ceux des zélotes suicidés, et réenterrés solennellement avec les honneurs dus aux combattants. Le site est devenu un lieu de pèlerinage.

Si le cas de Massada relève très clairement d'une entreprise de glorification nationale, il est vrai que, dans des sociétés où l'écrit est particulièrement valorisé, la « preuve » apportée par le texte a longtemps prévalu. D'autant plus que, si l'on n'y prend garde, les vestiges archéologiques sont aisément manipulables, parce que partiellement conservés, sortis des mémoires et non immédiatement évidents et compréhensibles.

Rester neutre dans ces conditions n'est pas toujours chose facile. Jean-François Salles, un membre du CNRS directeur d'une mission au Koweït, en 1983, évoque ainsi le *« ferme conseil »* que lui donnèrent ses collègues koweïtiens : *« Ne pas faire état d'une inscription trouvée en 1953 sur l'île de Failaka mentionnant un palais du roi babylonien Nabuchodonosor, afin de ne pas donner prise aux ambitions irakiennes. »* Saddam Hussein aimant se présenter comme le nouveau Nabuchodonosor, il s'agissait de ne pas lui fournir d'arguments historiques pour légitimer ses volontés expansionnistes. La rigueur scientifique a, en l'occurrence, permis aux chercheurs de se sortir de ce dilemme. *« La stèle n'ayant pas été retrouvée dans son contexte, il était difficile de se prononcer sur son origine et sa destination. L'épigraphiste de la mission, Jean-Jacques Glassner, a donc abordé la question en insistant sur ce point »*, explique-t-il.

EFFETS PRVERS

Tous les archéologues n'ont pas la franchise de Jean-François Salles. Souvent, ils sont obligés de composer avec les gouvernements des pays étrangers dans lesquels ils travaillent, et parfois avec les autorités françaises qui financent leurs travaux. Leur silence conditionne alors le maintien de leurs subventions et programmes de recherche. Beaucoup d'entre eux ne souhaitent pas envenimer par leur témoignage les situations déjà complexes qu'ils vivent sur le terrain.

En dépit des difficultés, ils parviennent, quand même, à mener rigoureusement leurs études. Ce n'est pas toujours facile, d'autant qu'il leur faut aussi se méfier d'eux-mêmes dans la mesure où, comme le reconnaît Jean Polet, professeur d'archéologie africaine à Paris-I, *« nos formations, nos centres d'intérêts, nos cheminements intérieurs influent forcément sur nos analyses et sur la construction de notre savoir »*. Il leur faut enfin se garder des effets pervers d'une trop grande prudence, comme l'hyperspécialisation dans laquelle se réfugient certains et qui peut tout simplement stériliser la recherche.

Catherine Chauveau

Faute d'organe mâle, certains escargots sont condamnés à l'autofécondation

BULINUS TRUNCATUS n'est pas inconnu des biologistes. Cet escargot des eaux douces tropicales a le triste privilège d'être l'un des hôtes intermédiaires de la bilharziose, grave maladie parasitaire qui touche plus de 200 millions de personnes dans le monde. La vie sexuelle de ce petit gastéropode, en revanche, était jusqu'alors restée mystérieuse. L'étude que viennent de lui consacrer des chercheurs de Montpellier n'en est que plus inattendue. A y regarder de près, cette espèce hermaphrodite se révèle en effet majoritairement « aphallique » – ce qui condamne *ipso facto* ses représentants à l'autofécondation.

Que ce mollusque soit doté des deux sexes n'a rien de surprenant. Il partage cette caractéristique avec d'innombrables espèces animales. Un hermaphrodisme qui confère à ceux qui en sont dotés un avantage individuel. En effet, chacun, même isolé, peut se perpétuer à sa guise. Mais à côté de cet avantage existe un inconvénient collectif. Dans la plupart des cas, la progéniture issue d'une autofécondation est moins nombreuse et de moins bonne « qualité génétique » que celle qui résulte d'une reproduction croisée. Pour la survie à long terme, rien ne vaut le brassage de gènes. Ce qui explique que l'autofécondation soit interdite, ou du moins fortement réprimée, chez la plupart de ces espèces.

INNÉ OU ACQUIS

« Aucun des animaux hermaphrodites connus ne présentant d'intérêt agronomique, leur observation relève le plus souvent du jeu de piste », précisent Philippe Jarne et Bernard Delay. Une piste que ces deux chercheurs de l'Institut des sciences de l'évolution (CNRS-université Montpellier-2) n'auraient sans doute pas suivie si *Bulinus truncatus* n'était impliqué dans la transmission de la bilharziose.

Les voici donc partis sous les tropiques, traquant le *Bulinus* dans ses actes les plus intimes... Première surprise : ils découvrent que ces gastéropodes présentent un taux particulièrement élevé d'autofécondation. Intrigués, ils précisent leurs observations... Et constatent alors que plus de la moitié d'entre eux ne possèdent pas d'organe mâle. La glande dans laquelle sont fabriquées les cellules sexuelles mâles et femelles restant, elle, parfaitement fonctionnelle, ces animaux sont donc condamnés, pour se reproduire, à l'autofécondation.

Des escargots sans phallus ! Cette amputation naturelle ouvre la porte à de multiples questions. Selon les chercheurs de Montpellier, qui pour cette étude ont été aidés par des zoologues anglais de l'université d'Oxford, ce caractère serait *« génétiquement déterminé »*, mais il pourrait également *« être induit par la chaleur »*. Innée ou acquise, l'origine de l'aphallie reste donc à préciser. Tout comme l'avenir de cet étrange mollusque, dont le mode de reproduction défie les lois habituelles de l'évolution.

Charles Darwin, en effet, l'affirmait dès 1876 : *« La nature a horreur de l'autofécondation perpétuelle. »* Comment, alors, expliquer la survivance de cette espèce ? Soumise à un fort taux de consanguinité, la descendance de *Bulinus truncatus* devrait théoriquement être incapable de résister longtemps aux variations du milieu. Or, celles-ci sont précisément incessantes, les mares tropicales qu'affectionne l'animal étant asséchées plusieurs mois par an.

Le petit escargot aurait-il tourné l'obstacle à son avantage et profité de ces « goulets d'étranglement » successifs pour développer avec bonheur un mode de reproduction ordinairement néfaste ?

L'étude phylogénétique à laquelle s'attellent désormais les chercheurs, qui précisera l'ancienneté de l'espèce, apportera peut-être un début de réponse sur son devenir.

Catherine Vincent

Les vestiges d'un centre d'émission de la monnaie royale mis au jour à La Rochelle

LES RESTES d'un centre de fabrication et d'émission de la monnaie royale de l'époque médiévale viennent d'être mis au jour à La Rochelle (Charente-Maritime). Les fouilles, menées préalablement à la construction d'un parking souterrain sur la place de Verdun, ont révélé des aménagements et objets correspondant aux diverses phases de la fabrication (à l'exception du stade final de la frappe) : bassins de grillage du minerai de cuivre, culots d'affinage, four, creusets pour la réalisation des alliages, aires de lavage et de blanchiment des flans (monnaies avant la frappe), balances.

Il s'agit des premières fouilles effectuées sur un hôtel de la monnaie de cette époque, et ces travaux seront la source d'avancées dans la connaissance des techniques médiévales utilisées dans ce domaine, affirme Anne Bocquet, responsable de l'opération. Le centre ayant fonctionné de la fin du XIVe siècle à la fin du XVIIe siècle, les ateliers ont subi diverses transformations qui vont permettre de suivre l'évolution technologique de cette fabrication. L'étude des alliages utilisés fournira des indications sur les fluctuations économiques survenues à cette époque.

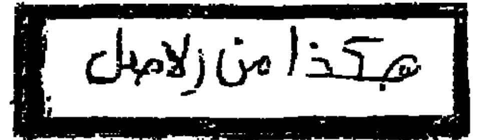
■ **DÉCOUVERTE : les canalisations d'eau et les réservoirs** de l'ancien temple d'Angkor, au Cambodge, ont été détectés par le radar de la navette spatiale américaine. Ce radar à *synthèse d'ouverture* est capable de discerner de subtiles variations dans la texture de la végétation. Sensible aux longueurs d'onde de 24 centimètres, il peut « voir » à cinq mètres de profondeur dans les sols secs. Il a à son actif la détection d'autres sites archéologiques : la cité d'Ubar, vieille de 4 800 ans, dans le désert d'Arabie, et de nouveaux *détails concernant l'ancienne route de la soie*, dans le désert de Taklamakan.

■ **ENVIRONNEMENT : une mission internationale composée de onze scientifiques**, menée par l'amiral américain Elmo Zumwalt, va se rendre au Vietnam durant une semaine pour tenter de préciser les effets de l'agent orange sur l'organisme humain. Ce défoliant, contenant de la dioxine, répandu en grandes quantités pendant la guerre du Vietnam, n'en finit pas de susciter des polémiques. En 1993, l'Académie nationale des sciences avait trouvé une *« évidence suffisante »* pour associer trois cancers à l'agent orange. Mais elle n'avait pu établir de lien entre ce défoliant et d'autres cancers, des malformations à la naissance ou des problèmes immunitaires. (*Science* du 17 mars).

■ **ENTOMOLOGIE : les bourdons seraient irrésistiblement attirés par les fleurs** aux pétales symétriques, et ignoreraient celles dotées de pétales inégaux. C'est ce qui ressort d'observations effectuées dans la campagne danoise par un chercheur de l'université de Cophenhague, Anders Moller, et publiées dans le dernier numéro des *Proceedings of the National Academy of Sciences*. Ce goût marqué de la nature pour la symétrie n'est pas seul en cause. Il se trouve que les fleurs symétriques produisent une plus grande quantité de nectar.

■ **ESPACE : une fusée japonaise H 2 a été lancée avec succès**, samedi 18 mars, du centre spatial de l'île de Tanegashima (1 000 km au sud de Tokyo), ont annoncé des responsables de l'Agence nationale de développement spatial (Nasda). Elle était porteuse d'un satellite météorologique et d'une autre charge utile destinée à des tests. Prévu initialement pour le 1er, puis le 22 février, ce tir avait été retardé à deux reprises pour des raisons techniques. Il s'agit du troisième lancement de ce nouveau lanceur d'une capacité de deux tonnes en orbite géostationnaire. Les deux premiers ont été effectués en février et en août 1994. – *(AFP)*

هكذا من الأصل



JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème nº 857

HORIZONTALEMENT

I. Mode d'expulsion. – II. S'est passé dans la tête. L'indépendance lui a donné un autre nom. – III. Parade ou bataille. Gustave pour Jean-Paul. – IV. Rivière. Est-elle toujours sage ? – V. Allèrent au feu. Donne un drôle de ton. – VI. Voyelles. Chattes de gouttières. – VII. Possessif. Néo-Zélandais. Marque de dédain. – VIII. Les soucis l'ont marquée. Ils font bien dans le tableau. – IX. Suivrai le chemin. Antiochus s'y ennuya. – X. Après-midi. Dans le cocktail. – XI. Le fait du zélateur.

VERTICALEMENT

1. S'il l'est éternellement, quelle frustration ! – 2. Finira par vous manger dans la main. Mesure. – 3. N'est pas épargné par la critique. Tonsure radicale. – 4. Palais antique. Déjà dépassé. – 5. Fournit la galette. Bijou d'un sou pour Paul. A l'intention du Méridional. – 6. Ne sont guère le fait d'un gentleman. – 7. Article. Donneront difficilement leurs voix. – 8. Ouvert à tout, on ne pense qu'à lui. – 9. C'est en France qu'il fit le mur. Voyelles. – 10. Hérétiques. Pour la faim, la soif et le dessert. – 11. Fête. Pour respecter les bornes. – 12. Mettent en selle.

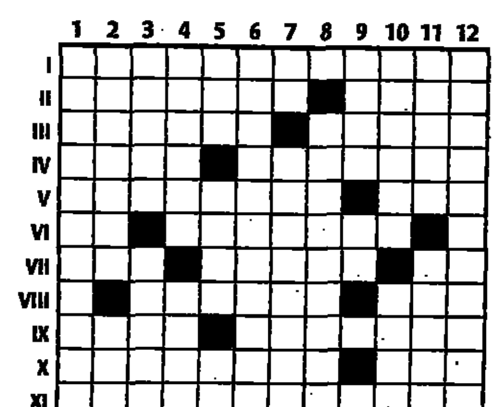
SOLUTION DU Nº 856
Horizontalement

I. Abracadabrant. – II. Maires. Goulue. – III. Pleines. Usait. – IV. Hanse. Enferra. – V. If. Elbeuf. Man. – VI. Tri. Las. Epi. – VII. Renoir. Versés. – VIII. Dresse. Otée. – IX. Osier. Promène. – X. Nécessiteuses.

Verticalement

1. Amphitryon. – 2. Balafré. Se. – 3. Rien. Indic. – 4. Arise. Orée. – 5. Cénelliers. – 6. Ase. Bars. – 7. Sées. Spi. – 8. AG. Nu. Vert. – 9. Bouffée. Oe. – 10. Ruse. Promu. – 11. Alarmistes. – 12. Nuira. Eene. – 13. Tétanisées.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
Problème nº 858

Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. AAACDEMR. – 2. ACERRSU (+ 4). – 3. AAEILSV. – 4. AAIMORRT (+ 1). – 5. AEILOSV. – 6. AAABCIR. – 7. ILLNOOR. – 8. AABERRU. – 9. GIORSS. – 10. ADELORT (+ 1). – 11. EENNORRT (+ 1). – 12. AEEMTU. – 13. AHIORRUV. – 14. EIRTUVX. – 15. ACEELMNO (+ 1). – 16. ACEEIRRR (+ 2). – 17. EILMSTU (+ 3). – 18. AEELQU (+ 1). – 19. AACDENUX. – 20. CEEEELRS. – 21. EELLQSU.

VERTICALEMENT

22. AAABCMR. – 23. AACDEHRS. – 24. AAAINRTV. – 25. CEELNOPU. – 26. ABILNOOR. – 27. AAINNRV (+1). – 28. AACEILOS. – 29. ADEELRUV. – 30. ALOQRRU. – 31. ADINORUX. – 32. AEELOTU. – 33. AEEILSUV. – 34. EEGILLMR. – 35. ACDERRV. – 36. AEEEGSTT. – 37. EIRSTV (+ 2). – 38. EEEIMNRT (+ 2). – 39. EEIORST (+ 1). – 40. AACEILST (+ 2). – 41. ESSTXY.

SOLUTION DU Nº 857

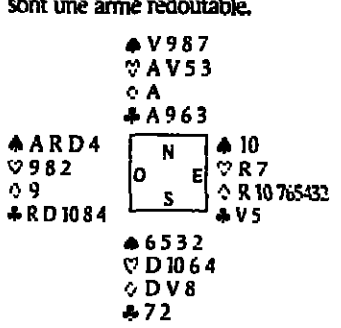
1. DIATRIBE. – 2. EUNECTE. – 3. OMIRENT (MOIRENT TRINOME). – 4. TERRIBLE. – 5. SEFARDI (DEFRISA). – 6. TRESSER (RESSERT). – 7. RECTEUR (ERUCTER RECRUTE CURETER). – 8. AVIFAUNE. – 9. ACHILLEE. – 10. ENLISER (ENSILER LESINER LIERNES). – 11. GUINEEN (INGENUE). – 12. TETANIES (SAINTETE...). – 13. STUPRE. – 14. AGENOISE. – 15. VERNAUX. – 16. MENISCAL (CLANISME MANICLES). – 17. DEVOIRS. – 18. VINERONT. – 19. AURIFIA. – 20. DERAYAL. – 21. ANIERE (AERIEN ANERIE ENRAIE RAINEE). – 22. EVITANT (VENTAIT). – 23. CRISEREZ, ragerez. – 24. TIRAGE (GERAIT...). – 25. AMODALE. – 26. ECURAGE (CARGUEE). – 27. ARRACHIS (CHARRIAS). – 28. ENIVRAI (VINAIRE VINERAI). – 29. ROITELET. – 30. OSSIFIA. – 31. IMBRULEE. – 32. ICARIEN (RICAINE)– 33. BILERENT (LIBERENT). – 34. ENSEVELI (NIVELEES). – 35. VALIDER (DELIVRA). – 36. UTERIN (RUTINE REUNIT). – 37. ESERINE (INSEREE...). – 38. FLUSTRE, invertébré marin. – 39. ECALAIS. – 40. CIREUSE (CRIEUSE ECURIES RECUISE). – 41. PAUMOYER. – 42. NERPRUN. – 43. EXIGERA. – 44. EXISTIEZ.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

BRIDGE
Problème nº 1626

PLUS DURE SERA LA CHUTE

Cette donne d'un festival à Lloret de Mar prouve que les barrages sont une arme redoutable.



Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Schinasi	X...	H. Sch'si	Y...
–	–	4 ◇	passe
passe	contre	passe	4 ♡
contre	passe	passe	4 ♠
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 9 de Carreau, *comment le coup a-t-il pu se dérouler* pour que le déclarant perde 2 000 points (7 levées de chute) au contrat de QUATRE PIQUES ?

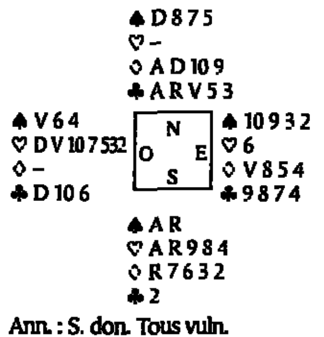
Réponse

Pour limiter les dégâts, le déclarant a espéré une répartition 3-2 des atouts et le Roi de Cœur en Ouest. Il a donc pris l'entame avec l'As de Carreau et a joué *le 7 de Pique du mort.* Après avoir fait ainsi le 10 de Pique sec, Est a contre-attaqué le Valet de Trèfle. Le déclarant a fait l'As et a continué atout. Mais Ouest s'empressa de tirer As, Roi et Dame de Pique, puis ses quatre Trèfles affranchis avant de jouer le 9 de Cœur. L'impasse échouant, la défense fit encore le Roi de Cœur et le Roi de Carreau, la dixième levée du flanc ! Bref, *le déclarant ne fit que ses trois As* et il se consola en pensant qu'en tournoi par paires cette chute vertigineuse n'était guère qu'un zéro, exactement comme un petit contrat qu'on serait le seul à chuter !

UN PREMIER PAS COÛTEUX

Un avertissement bien visible devrait rappeler à tous les déclarants le risque de jouer trop vite à la première levée.

Le champion américain Silverman en a fait ainsi la douloureuse expérience au championnat d'Amérique d'été en 1992. Cachez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à sa place.



Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♡	passe	2 ♣	passe
2 ◇	passe	3 ◇	passe
4 SA	passe	5 ♠	passe
7 ◇	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé la Dame de Cœur, *comment fallait-il jouer* pour gagner ce GRAND CHELEM À CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères

La réponse de « 5 Piques » voulait sans doute indiquer deux As et la Dame d'atout, et il était logique ensuite de déclarer « 7 Carreaux ». *A l'autre table,* Sud avait ouvert de « 1 Trèfle » fort et artificiel, et on s'était arrêté à « 6 Carreaux » alors que des enchères simples aboutissent au grand chelem (S. : 1 ♡ ; N. : 2 ♣ ; S. : 2 ◇ ; N. : 4 ◇ ; S. : 4 SA ; N. : 5 ♡ ; S. : 7 ◇).

COURRIER DES LECTEURS

Réponse sur 2 Trèfles

« Que devais-je dire ? » demande un lecteur, avec en Sud : ♠ D 10 7 5 ♡ 7 6 ◇ D 4 ♣ 10 7 6 5 2. (Ann. : N. don. Pers. vuln.)

Ouest	Nord	Est	Sud
–	2 ♣	2 ♠	?

(2 Trèfles forcing de manche avec réponse à l'As.)

« Dans mon idée, le contre à Pique est semi-punitif. Mais certains joueurs considèrent qu'il indique l'As de Pique. Avais-je raison de contrer ? »

Le contre ne montre pas l'As de Pique, mais *une force à Pique.* Il n'est donc pas illogique de profiter de l'occasion pour fournir à l'ouvreur ce renseignement. Mais il faudra ensuite freiner les enchères car le partenaire risque d'aller au chelem en espérant que Sud a le Roi de Pique...

Philippe Brugnon

SCRABBLE (R)
Problème nº 468

LE VEAU FAIT DU VÉLOT

Le mois dernier, nous vous avons asséné une belle liste de mots en -O. Bravo ! me direz-vous (ou peut-être Haro !), mais quelles lettres, outre un S, peuvent compléter ces mots ? La plus fréquente est un N : COCO, COCON mais il y a aussi, par ordre décroissant de fréquence, T, R, L, M, U, I, F, E, P, Y. Voici donc une liste de mots en -O. Vous devez trouver quelle lettre, parmi les susnommées, peuvent leur servir de rajout final. 1. ADO – 2. BRIO – 3. CALO, *argot gitan* – 4. COCO – 5. COLO – 6. DÉCO inv. – 7. DO (4 sol.) – 8. FLUO – 9. GO (3 sol.) – 10. HALO – 11. HO ! (3 sol.) – 12. LINO – 13. MÉLO (2 sol.) – 14. MONO – 15. NO, *théâtre japonais* (2 sol.) – 16. PESO – 17. PRO (2 sol.) – 18. SAXO – 19. TACO, *galette de maïs fourrée de mets pimentés* (2 sol.) – 20. TAO – 21. TARO, *plante tropicale dont le tubercule est comestible* – 22. TOTO, *morpion* – 23. TRIO – 24. TYPO – 25. VÉLO – 26. ZOO.

Solutions. 1. ADON, *hasard, coïncidence* (québ.) – 2. BRION, *partie arrondie de l'étrave* – 3. CALOT – 4. COCON – 5. COLON – 6. DÉCOR – 7. DOL, *action délictueuse,* DOM, DON, DOT – 8. FLUOR – 9. GOI ou GOY, *non-juif,* GON, *unité de mesure d'angle (= grade)* – 10. HALON, *dérivé d'hydrocarbure* – 11. HOP !, HOT, inv., HOU ! – 12. LINON, *toile de lin* – 13. MÉLOÉ, *coléoptère,* MELON – 14. MONOÏ, *huile parfumée tahitienne* – 15. NOM, NON adv. – 16. PESON, *instrument de pesage* – 17. PROF, PROU adv. – 18. SAXON – 19. TACON, *jeune saumon,* TACOT – 20. TAON – 21. TAROT – 22. TOTON, *toupie* – 23. TRIOL, *composé à trois fonctions alcool* – 24. TYPON, *film tramé destiné à la confection d'une plaque offset* – 25. VÉLOT, *peau de veau mort-né servant à faire le parchemin* – 26. ZOOM.

Parmi les mots-solutions, certains peuvent, à leur tour, être pourvus d'un rajout final : ADON, ADONC adv – DOL, DOLA, *amincit,* DOLE – FLUOR, FLUORÉ,E – GOIM pl., GOYM pl. – GOND, GONE, *petit Lyonnais,* GONG – NOM, NOME, *division de l'ancienne Égypte* – NON, NONE, *quatrième partie du jour romain* – PROU, PROUT, *pet* (belg. !) – TAROT, TAROTÉ,E *(carte) dont le dos est marqué de compartiments en grisaille* – ZOOM, ZOOMA, ZOOME (vt).

Michel Charlemagne

Club Elysées, 7, rue Le Sueur, Paris-16e, 24 février 1995.
Tournois mercredi et samedi, 20 h 45 ;
mercredi, vendredi et samedi, 14 h 30 et 16 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EIIIOQT			
2	IIQT+GL?	OIE	H 7	6
3	IITGL+ES	(C)OQ	7 G	17
4	DEISVXY	LITIGES	J 1	72
5	DVY+HOTU	SILEX	1 H	72
6	-AAHLMU?	GUYOT	5 J	30
7	AAEPRTW	THALAMU(S)	N 5	73
8	PRT+EELN	AWALE	8 K	72
9	ADEEOSV	PELERENT	9 C	65
10	CHIINRS	DESAVOUE	11 H	74
11	ABEFILN	HIRCINES	D 3	78
12	BI+IMNOT	ENFILA	4 G	44
13	M+ADEPTU	BIPOINT (a)	C 7	39
14	MDE+ARTU	DUPAT	H 11	27
15	CDEFGOS	DEMEURAT	F 8	66
16	DG+MNOSU	COEFS (b)	O 1	58
17	DM+ELRUV	GNOUS	B10	34
18	MLV+EEKN	DRUE	A 12	32
19	MLVEE+AR	KAN	M 7	47
20	MLA+BEJZ	HERVE(c)	3 D	26
		VALEZ	L 11	54
				986

(a) couple de points dans l'espace ; (b) conduit d'écoulement des marais salants ; (c) fromage belge.
1. Schultz Sonia, 868 ; 2. Fumeron Francis, 806 ; 3. Costes Béatrice, 789.

ÉCHECS
Problème nº 1630

TOURNOI PAN PACIFIC
San Francisco, 1995
Blancs : V. Kortchnoï.
Noirs : Zso. Polgar.
Début catalan.

1. d4	d5	21. Dé3	Té8
2. ç4	ç6	22. Ff3	Fb7
3. Cf3	Cf6	23. d5!! (i)	ç×d5 (j)
4. Cç3	é6	24. Db6	Ta6
5. g3 (a)	dxç4	25. Cxé6+!	Rg8 (k)
6. Fg2	b5 (b)	26. Dxb5	Fç6 (l)
7. Cé5	Cd5	27. Dxb8!! (m)	Txb8 (n)
8. 0-0	f6	28. Txb8+	Rh7
9. Cf3	Fé7	29. Cd4!	Dç7
10. é4	Cxç3	30. Té-b1! (o)	Dxé5
11. bxç3	a5 (ç)	31. Tç8	Fd7
12. é5	f5 (d)	32. Tb7	Td6
13. h4	a4 (é)	33. Cb5	Rh6 (p)
14. Cg5	g6	34. Tç-ç7!	f4
15. Tb1!! (f)	Ta5 (g)	35. Cxd6	Dé1+
16. Té1	h5 (h)	36. Rg2	fxg3
17. Ch3!	Rf8	37. Rxg3	g5 (q)
18. Fg5!	Fxg5	38. Cf7+	Rg6
19. Cxg5	Rg7	39. Cxg5	abandon (r)
20. Dç1	Dé7		

NOTES

a) Rejetant le système Botwinnik (5. Fg5, dxç4 ; 6. é4, b5) et la variante de Méran (5. é3, Cb-d7 ; 6. Fd3, dxç4), les Blancs entrent dans un début catalan moins à la mode.

b) Ou 6..., Cb-d7 ; 7. a4, Fb4 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. Dç2, Fé7 ; 10. Ff4, a5 ; ou 10..., Cd5. La décision des Noirs de conserver le pion du gambit donne à la partie une tournure particulière ; en effet, il appartient désormais aux Blancs de prouver que leur meilleur développement compense la perte du pion.

ç) Parant 12. a4 par 12..., b4.

d) Les Noirs ne doivent pas laisser le jeu s'ouvrir.

é) Bloquant l'aile-D et éliminant tout souci de ce côté.

f) Menace 16. Txb5, ç×b5 ; 17. Fxa8.

g) Une défense peu esthétique mais nécessaire.

h) Fermant l'aile-D. On voit mal comment les Blancs pourront entrer dans la forteresse ennemie.

i) Une percée mémorable au moment opportun. Ce sacrifice d'un deuxième pion témoigne de l'étonnante jeunesse de Kortchnoï et de sa capacité à créer une combinaison à longue portée.

j) Si 23..., éxd5 ; 24. é6! menaçant aussi bien 25. Dd4+ que 25. Cf7.

k) Si 25..., Dxé6 ; 26. Dxb7+.

l) Gagnant apparemment le Cé6. Les Blancs se seraient-ils trompés ?

m) La suite logique de la percée du vingt-troisième coup.

n) Sur 27..., Dxé6 les Blancs peuvent répondre avec un net avantage par 28. Db2 suivi de Dd2-Dg5 ou de Dd4-Tb4.

o) Sacrifiant le pion avancé é5.

p) En quelques coups, la position des Noirs n'est que ruines.

q) Si 37..., Dé5+ ; 38. Rg2, Dxd6 ; 39. Txd7.

r) Ou 39..., Dé5+ ; 40. Rg2, Ff5 ; 41. Tb6+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1629
L. MITROFANOV et A. KOTOV (1976)

(Blancs : Rç8, Td1, Pb4, ç7, f3. Noirs : Ra8, Tç6, Pb2, f2, f5.).

1. b5?, f1=D!, sacrifice de déviation de la T blanche (si 1..., Tç1? ; 2. Td6!) ; 2. Txf1, Tç1 ; 3. b6, b1=D ; 4. Txç1, f4! jouant pour le pat ; 5. Tç2! (et non 5. Tç5?, Df5+!), **Db2! ; 6. Tç3!, Db3! ; 7. Tç4!, Db4! ; 8. Tç5, Db5** (ou 8..., Dxb6 ; 9. Rd7!) ; **9. b7+!, Dxb7+ ; 10. Rd8!** (et non 10. Rd7?, Ra7! nulle), **Db6 ; 11. Rd7!, Dxç5 ; 12. ç8=D+, Dxç8 ; 13. Rxç8,** et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1630
P. JOITSA (1990)

Blancs (5) : Rç2, Ff6, Cg2, Pa5 et b5.

Noirs (4) : Ra3, Cç4, Pb7 et h3.

Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

L'Indien Viswanathan Anand rencontrera Garry Kasparov en finale du championnat du monde de la PCA

Le titre se jouera du 10 septembre au 14 octobre à Cologne

VISWANATHAN ANAND, surnommé « Lucky Luke » pour sa vitesse d'exécution des coups, Anand le sprinter des soixante-quatre cases, est passé à la course de fond. Mercredi 22 mars, face à l'Américain d'origine russe Gata Kamsky, le grand maître de Madras a marqué le point qui le qualifiait pour la finale du championnat du monde d'échecs de la Professional Chess Association (PCA). Il s'était préparé pendant de longues semaines pour cette finale, prévue en douze parties, du tournoi des candidats qui se jouait à Las Palmas (îles Canaries).

Lors de la première rencontre entre les deux hommes, disputée le 9 mars, Anand, avec les Blancs, avait même mis un escargot dans son moteur et perdait au temps, accident rarissime chez lui. Ce devait être l'unique défaite et l'unique frayeur du joueur indien. Dix parties et trois victoires plus tard, il emportait cette finale sur le score de 6,5 points à 4,5, sans avoir vraiment été inquiété.

Anand le nonchalant, « Vishi » le sympathique, voulait prendre sa revanche sur l'imperturbable Kamsky : le jeune Américain l'avait éliminé, en août 1994, dans le championnat du monde de la Fédération internationale des échecs, devant son public à Sanghi Nagar (sud de l'Inde). Anand avait alors gâché un avantage de deux points, permettant à Kamsky de revenir au score puis de l'emporter.

Rendez-vous est donc donné, maintenant, pour une course de fond qui l'opposera à Garry Kasparov. La finale du championnat du monde de la PCA aura lieu à Cologne du 10 septembre au 14 octobre. Dotée de 1,5 million de dollars de prix (7,5 millions de francs), en grande partie versés par le partenaire de la PCA, le numéro un mondial du microprocesseur Intel, cette compétition se jouera en vingt parties, soit quatre de moins qu'au précédent championnat du monde, en 1993 à Londres.

A vingt-cinq ans, Anand, champion du monde junior en 1986, va donc se mesurer à l'« Ogre de Bakou ». Les deux joueurs ne se sont affrontés jusque-là que huit fois en tournoi (ce chiffre ne tient pas compte des parties jouées sur un rythme semi-rapide) : le numéro un mondial mène par quatre victoires contre deux défaites et deux nulles. Ce bilan est toutefois à nuancer par le fait que le champion russe a eu la chance de jouer à sept reprises avec les pièces blanches et une seule fois avec les noires – ce qui lui a valu une de ses deux défaites.

La clé de leur rencontre se trouvera sûrement ailleurs que dans des statistiques : il faudra qu'Anand se libère du respect que lui inspire son glorieux aîné, sachant que Kasparov ne lui fera pas de cadeau. Celui-ci, qui veut protéger son bien jusqu'au troisième millénaire, vise déjà le match de réunification du titre, prévu en 1996, soit contre Kamsky, soit contre l'actuel champion du monde de la FIDE, le Russe Anatoli Karpov.

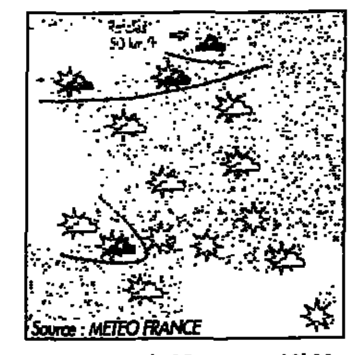
Pierre Barthélémy

Des nuages au nord du soleil au sud

L'ANTICYCLONE se maintient sur la moitié sud, alors que plus au nord il commence à présenter des signes de faiblesse, ce qui permettra à des passages nuageux de faible activité d'affecter les régions situées au nord de la Loire. Samedi, sur le Nord, la Picardie et les Ardennes, le ciel deviendra très nuageux dès les premières heures de la journée; ces nuages pourront donner quelques très faibles pluies en fin d'après-midi. Sur le nord de la Bretagne, la Normandie, l'Ile-de-France, la Champagne et la Lorraine, les nuages ne laisseront qu'une petite place aux éclaircies; ils s'épaissiront même en fin de journée près des frontières, provoquant quelques précipitations. Sur le sud de la Bretagne, les Pays-de-Loire, le Centre, la Bourgogne et la Franche-Comté, des nuages bas ou des bancs de brouillard encombreront souvent le ciel au petit matin ; ensuite, le soleil l'emportera, malgré la présence de quelques nuages inoffensifs. En Aquitaine, un petit vent venu de la mer apportera beaucoup de nuages bas le matin; l'après-midi, le soleil devrait reprendre le dessus, sauf sur la côte par endroits. Sur Midi-Pyrénées, ce sera du beau temps, si l'on excepte un voile de nuages élevés près des Pyrénées, et quelques nuages bas dans la vallée de la Garonne. Sur le reste du pays – le Massif Central, la région Rhône-Alpes et l'ensemble du Sud-Est –, le soleil brillera généreusement tout au long de la journée. Quelques nuages bas pourront affecter le littoral varois et la Côte d'Azur.

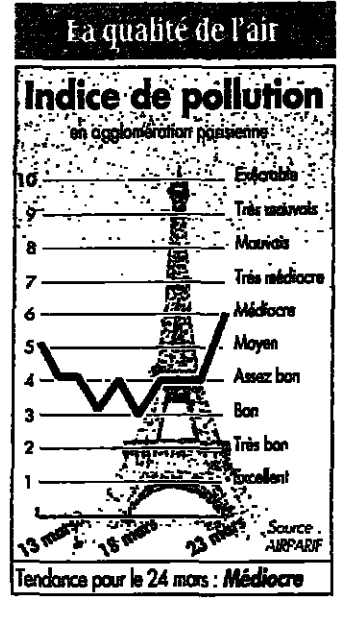
Les températures minimales seront proches des normales, mais les maximales seront légèrement supérieures. Il y aura encore quelques très faibles gelées matinales dans le Jura, les Alpes et le Massif Central, alors que, ailleurs, les températures au lever du jour seront comprises entre 2 et 4 degrés en général, jusqu'à 6 à 8 degrés sur les zones côtières; l'après-midi, le thermomètre remontera jusqu'à 13 ou 14 degrés au nord de la Loire,15 ou 16 au sud, jusqu'à 18 degrés au pied des Pyrénées, et 20 degrés en Provence. Le vent sera généralement faible ou modéré, de secteur ouest; il donnera quelques rafales atteignant jusqu'à 50 km/h sur les côtes de la Manche et de la Méditerranée.

(Document établi avec le concours technique spécial de Météo-France.)

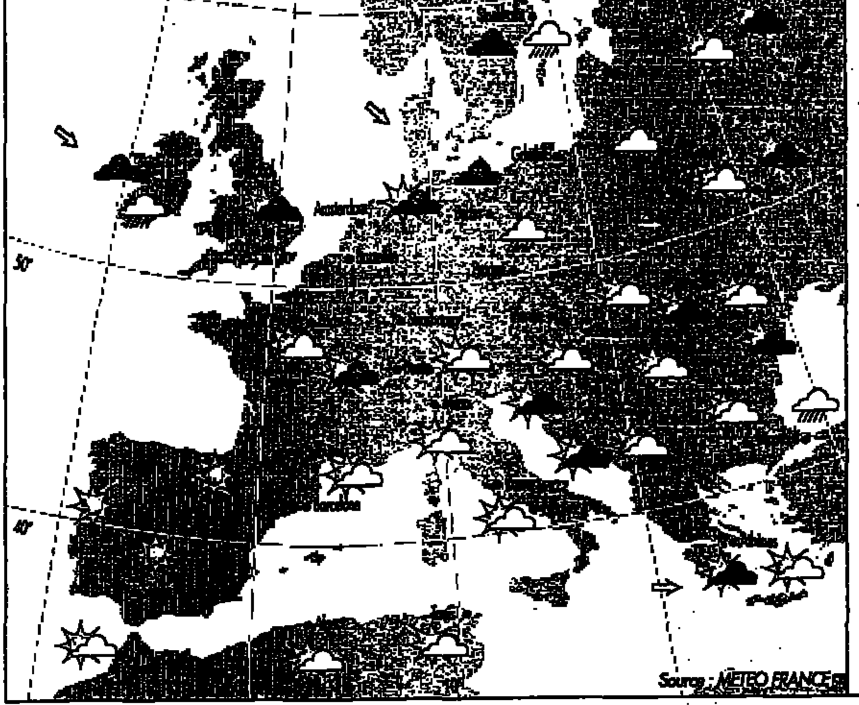
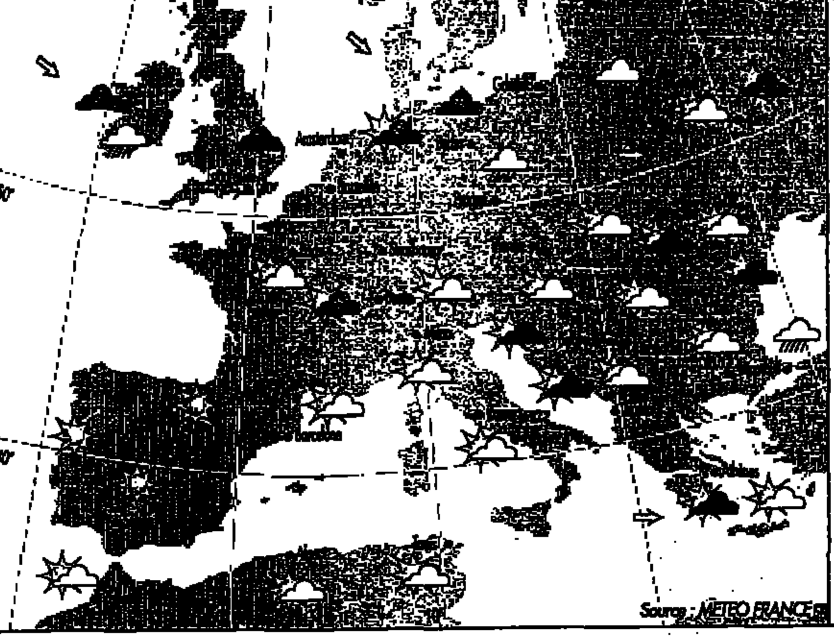
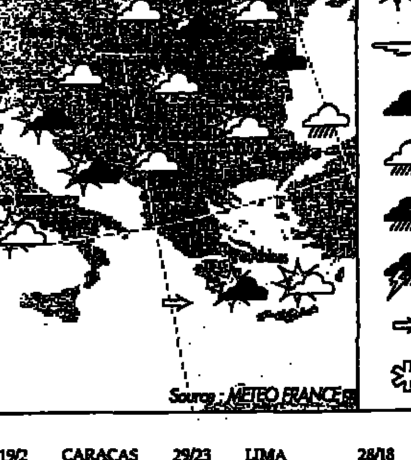


Prévisions pour le 25 mars vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 24 mars : *Médiocre*

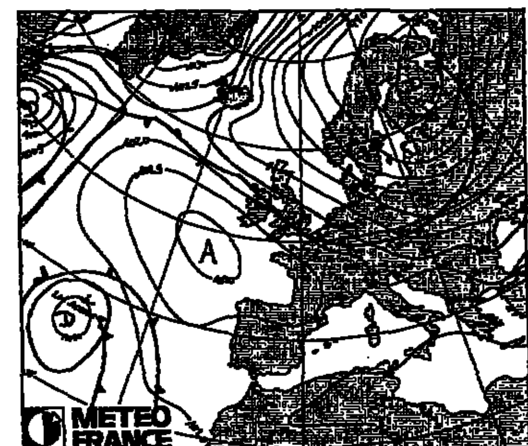





TEMPÉRATURES du 23 mars 1995 maxima/minima

		GRENOBLE	17/1	TOURS	19/2	CARACAS	29/23	LIMA	28/18	PRAGUE	10/2
		LILLE	15/3			CHICAGO	8/-4	LISBONNE	23/13	PRETORIA	27/13
		LIMOGES	20/5	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	5/2	LONDRES	16/4	RABAT	28/12
		LYON, BRON	15/0			DAKAR	24/17	LOS ANGELES	17/9	RIO DE JAN.	29/25
		MARSEILLE	16/6	ALGER	19/2	DJAKARTA	32/23	LUXEMBOURG	14/2	ROME	15/3
FRANCE		NANCY	15/-3	AMSTERDAM	14/4	DUBAI	25/19	MADRID	18/1	SAN FRANC.	12/6
		NANTES	18/3	ATHÈNES	11/4	DUBLIN	13/3	MARRAKECH	30/15	SANTIAGO	27/11
AJACCIO	15/2	NICE	14/6	BANGKOK	35/25	FRANCFORT	14/0	MEXICO	27/13	SÉVILLE	24/10
BIARRITZ	22/10	PARIS	18/5	BARCELONE	16/6	GENÈVE	13/-1	MILAN	16/-2	ST-PÉTERSB.	3/1
BORDEAUX	20/4	PAU	21/5	BELGRADE	7/2	HANOI	23/21	MONTRÉAL	8/-2	STOCKHOLM	11/2
BOURGES	18/0	PERPIGNAN	15/2	BERLIN	12/4	HELSINKI	3/0	MOSCOU	2/-2	SYDNEY	26/17
BREST	17/9	POINTE-A-PIT.	28/22	BOMBAY	35/26	HONGKONG	24/20	MUNICH	11/-1	TENERIFE	23/18
CAEN	19/4	RENNES	19/3	BRASILIA	28/19	ISTANBUL	8/5	NAIROBI	20/15	TOKYO	13/10
CHERBOURG	18/3	ST-D.-RÉUNION	29/22	BRUXELLES	15/7	JÉRUSALEM	19/9	NEW DELHI	34/21	TUNIS	15/8
CLERMONT-F.	19/2	ST-ÉTIENNE	16/0	BUCAREST	8/-2	KIEV	5/-2	NEW YORK	10/7	VARSOVIE	5/4
DIJON	15/-2	STRASBOURG	15/-1	BUDAPEST	5/4	KINSHASA	32/22	PALMA DE MAJ.	17/-1	VENISE	12/2
FORT-DE-FR.	29/23	TOULOUSE	18/3	BUENOS AI.	29/18	LE CAIRE	27/14	PÉKIN	7/1	VIENNE	6/6



Situation le 24 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 26 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'indemnisation des accidents du travail

L'IDÉE d'incorporer les accidents du travail dans les assurances sociales a été mise à l'étude par le gouvernement. Déjà les autorités allemandes nous avaient imposé un système qui consistait à charger les caisses d'assurances sociales, à qui elles versaient des cotisations, de payer les indemnités dues en cas d'accident au personnel qu'elles employaient. Ce procédé, s'il était généralisé, n'aboutirait guère qu'à surcharger les services des assurances sociales. On songe plutôt, *semble-t-il*, à *s'inspirer* du plan Beveridge et du projet de loi qui en est dérivé.

Suivant ce projet britannique, les salariés seraient assurés contre le risque d'accidents du travail comme contre les autres risques de l'existence, tels que maladie ou vieillesse. Cette assurance, confiée à une administration spéciale, serait financée, comme les autres, par des cotisations patronales et ouvrières et par une contribution de l'Etat.

Un tel système est séduisant par la simplification qu'il pourrait apporter à l'indemnisation des accidents du travail. Il soulève cependant des objections. Notre législation des accidents du travail serait bouleversée jusque dans ses *fondements juridiques*. Elle dérive d'un principe de droit civil, celui de la réparation des dommages. L'employeur est tenu pour responsable des accidents survenus à son personnel, sa responsabilité étant toutefois limitée suivant la règle du forfait. Le principe de l'assurance sociale est tout autre. Si on l'y rattache, la réparation des accidents du travail – si on peut encore parler de réparation – n'est plus qu'une œuvre de solidarité, à laquelle contribuent les patrons, les ouvriers et l'Etat.

Marcel Tardy

(25-26 mars 1945.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au jeudi 23 mars. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe-d'Huez : 210-480 ; Alpe-du-Grand-Serre : 90-230 ; Auris-en-Oisans : 132-200 ; Autrans : 60-140 ; Chamrousse : 160-220 ; Le Collet-d'Allevard : 80-250 ; Les Deux-Alpes : 120-400 ; Lans-en-Vercors : 80-110 ; Méaudre : 35-120 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 0-180 ; Les Sept-Laux : 60-250 ; Villard-de-Lans : 80-180.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 100-445 ; Les Carroz-d'Araches : 100-400 ; Chamonix : 90-650 ; Châtel : 70-450 ; La Clusaz : 55-450 ; Combloux : 60-290 ; Les Contamines-Montjoie : 40-390 ; Flaine : 185-380 ; Les Gets : 100-350 ; Le Grand-Bornand : 50-290 ; Les Houches : 50-265 ; Megève : 95-340 ; Morillon : 05-340 ; Morzine-Avoriaz : 40-445 ; Praz-de-Lys-Sommand : 215-295 ; Praz-sur-Arly : n.c. ; Saint-Gervais : 120-210 ; Samoëns : 30-350 ; Thollon-Les Mémises : 235-285.

SAVOIE

Les Aillons : 25-280 ; Les Arcs : 180-440 ; Arèches-Beaufort : 60-390 ; Aussois : 80-150 ; Bessans : n.c. ; Bonneval-sur-Arc : 145-380 ; Le Corbier : 130-240 ; Courchevel : 70-352 ; La Tania : 75-352 ; Crest-Voland-Cohennoz : 120-200 ; Flumet : 100-300 ; Les Karellis : 160-300 ; Les Menuires : 118-320 ; Saint-Martin-de-Belleville : 70-320 ; Méribel : 100-370 ; La Norma : 110-265 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 100-270 ; Peisey-Vallandry : 180-250 ; La Plagne : 230-430 ; Pralognan-la-Vanoise : 120-250 ; La Rosière 1850 : 210-400 ; Saint-François-Longchamp : 200-350 ; Les Saisies : 250-370 ; Tignes : 236-300 ; La Toussuire : 150-250 ; Val-Cenis : 50-180 ; Valfréjus : 90-210 ; Val-d'Isère : 185-400 ; Valloire : 100-330 ; Valmeinier : 100-330 ; Valmorel : 130-340 ; Val-Thorens : 190-350.

ALPES-DU-SUD

Auron : 30-70 ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : 30-175 ; Isola 2000 : 55-85 ; Montgenèvre : 120-190 ; Orcières-Merlette : 120-310 ; Les Orres : 100-180 ; Pra-Loup : 45-120 ; Puy-Saint-Vincent : 40-170 ; Le Sauze-Super-Sauze : 40-140 ; Serre-Chevalier : 30-175 ; Super-Dévoluy : 70-170 ; Valberg : 20-40 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 70-150 ; Val-d'Allos-La Foux : 120-240 ; Risoul : 80-120 ; Vars : 80-120.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 10-80 ; Cauterets-Lys : 130-250 ; Font-Romeu : 15-60 ; Gourette : 10-170 ; Luchon-Superbagnères : 30-120 ; Luz-Ardiden : 80-120 ; Peyragudes : 60-90 ; Piau-Engaly : 60-100 ; Saint-Lary-Soulan : 30-70.

AUVERGNE

Besse-Super-Besse : n.c. ; Super-Lioran : 20-120.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : 14-173 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 70-150 ; Les Rousses : 30-150.

VOSGES

Le Bonhomme : 60-100 ; La Bresse-Hohneck : 50-100 ; Gérardmer : 40-100 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 3-80 ; Ventron : 40-120.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour ces stations, on peut s'adresser à l'office de tourisme de chaque pays. Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **IRAN.** Les prix de l'essence et de la plupart des produits pétroliers ont doublé en Iran mardi 21 mars, jour du Nouvel An iranien. Le prix de l'essence est passé d'environ 6 centimes à 12 centimes, ce qui fait toujours de l'Iran, en dépit de cette augmentation, l'un des pays du monde où l'essence est la moins chère. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE.** Sakha Avia, compagnie aérienne privée de Yakutie, devait inaugurer vendredi 24 mars une liaison entre Vladivostok, dans l'est de la Russie, et Pékin, en Chine, à raison d'un vol par semaine. – *(AP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie américaine Midway Airlines a signé un contrat portant sur l'acquisition de quatre Airbus A-320, assorti d'une option sur quatre autres appareils. Midway Airlines, qui n'exploite actuellement que des Fokker 100, plus petits que les Airbus A-320, devient ainsi client d'Airbus Industrie. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE.** Un ATR 42-300 a été livré par le consortium franco-italien ATR à la compagnie aérienne espagnole Air Truck. Un deuxième appareil sera livré à la fin du mois. Ces deux avions seront exploités par Lineas Aereas Navarras, une nouvelle compagnie régionale créée par Air Truck avec le soutien du conseil régional de Navarre et basée à Pampelune. Ils effectueront des vols au départ de Pampelune à destination de Barcelone, Valence, Madrid et Saint-Jacques-de-Compostelle. – *(AFP.)*

■ **THAÏLANDE.** Capitale historique de la Thaïlande, Sukhothai espère une croissance de 50 % du nombre des visiteurs avec l'ouverture de son aéroport, prévue cette année. Le nouvel aéroport sera exploité par Bangkok Airways, qui proposera initialement trois vols hebdomadaires sur la ligne Bangkok-Sukhothai-Chiang Mai.

■ **BRÉSIL.** A partir du 4 avril, la compagnie aérienne angolaise TAAG assurera une liaison hebdomadaire Luanda-Rio de Janeiro, remplaçant le vol de la compagnie brésilienne Varig, qui pour des raisons économiques a cessé d'opérer en Angola. – *(AFP.)*

■ **JAPON.** Japan Air Lines prendra livraison en mai du premier des quatre Boeing 737-400 qu'elle a commandés au constructeur aéronautique américain. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL.** Le vice-ministre israélien des affaires étrangères a annoncé qu'un accord de principe avait été conclu avec Oman pour permettre à la compagnie aérienne El Al de survoler le sultanat. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Dimanche 26 mars

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : parcours littéraire dans l'exposition Carthage (25 F + prix d'entrée), 11 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **LES INVALIDES** (37 F + prix d'entrée), 14 heures, entrée de la cour d'honneur côté esplanade (Monuments historiques).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** : de Méliès à Mouloudji, cent ans de cinéma (60 F), 14 h 30, sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **FAUBOURG SAINT-JACQUES** : couvents et jardins (55 F), 14 h 30, sortie du RER Port-Royal (Europ explo).

■ **L'HÔTEL DE SOUBISE**, 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Découvrir Paris et Isabelle Hauller).

■ **MARAIS** : maisons d'autrefois caractéristiques (50 F), 14 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville devant la poste (Paris autrefois).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** : symbolique et alchimie (50 F), 14 h 30, devant le portail central (Art et Histoire).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, en haut des marches extérieures à gauche (Tourisme culturel).

■ **L'ANCIENNE COUR DES MIRACLES** et la rue Montorgueil (50 F), 15 heures, sortie du métro Sentier (Résurrection du passé).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (50 F + 12 F), 15 heures, 12, rue Daru (Christine Merle).

■ **DE BELLEVILLE A MÉNILMONTANT** (40 F), 15 heures, sortie du métro Télégraphe (Approche de l'art).

■ **LE PANTHÉON** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée côté rue Clotilde (Monuments historiques).

■ **LA RUE SAINT-HONORÉ**, de l'église Saint-Roch à la place Vendôme (37 F), 15 heures, devant le portail de Saint-Roch (Monuments historiques).

■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (55 F), 15 heures, sortie du métro Lamarck-Caulaincourt (Paris et son histoire).

■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (50 F), 15 h 30, en haut du funiculaire sortie côté gauche (Claude Marti).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : (1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

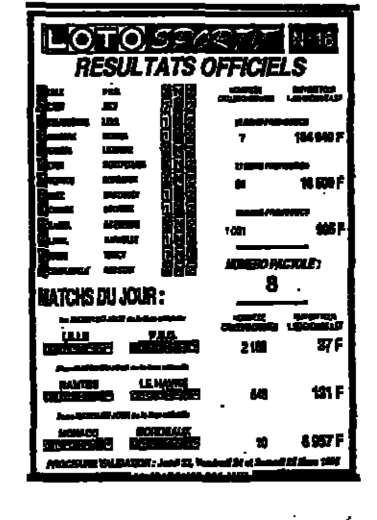
Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ – Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

JEUX



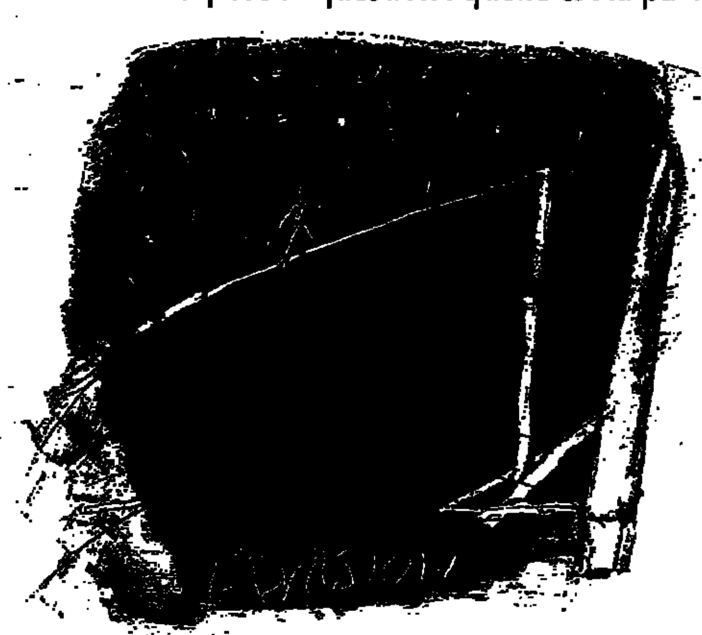
CULTURE

THÉÂTRE **Roberto Succo était un tueur en série qui assassina ses parents avant de se lancer dans une longue cavale meurtrière entre Toulon et la Savoie. Il se suicida dans sa cellule, en Italie, après avoir échoué dans une spectaculaire tentative d'évasion, en 1988. ● BERNARD-MARIE KOLTÈS s'inspira de cette sanglante histoire pour écrire une pièce qu'il appela « Roberto Zucco ». Elle fit scandale à sa création dans la mise en scène de Bruno Boeglin en 1991 à Villeurbanne, puis à Chambéry où elle fut interdite sous la pression des familles des victimes. ● JEAN-LOUIS MARTINELLI signe, avec « Zucco », sa première mise en scène au Théâtre national de Strasbourg, pour lequel il a de grandes ambitions. Il a ainsi demandé à la cinéaste Pascale Ferran de réaliser, avec les élèves de l'école du TNS, un film qui sera ensuite diffusé sur F3 Strasbourg.**

L'histoire meurtrière de « Roberto Zucco » s'arrête à Strasbourg

Jean-Louis Martinelli met en scène la pièce de Bernard-Marie Koltès inspirée de la vie mythique d'un tueur en série et parricide. Il pose la question : quelle est la part du démon que nous portons en nous ?

ROBERTO ZUCCO, de Bernard-Marie Koltès. Mise en scène : Jean-Louis Martinelli. Avec Armand Abplanalp, Alpha Atangana, Charles Berling, Françoise Bette, Jean-Claude Bolle-Reddat, Florence Bosson, Mathieu Delmonte, Laurent Dorey, Alain Fromager, Gilberto Gawronski, Marina Golovine, Tobias Kempf, Charlotte Maury-Sentier, Georges Mavros, Jacques Michel, Sylvie Milhaud, Nicole Mouton, Jean-François Perrier, Marie Pillet, Roland Sassi, Martine Schambacher...
THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG, 1, rue André-Malraux, 67 Strasbourg. Tél. : 88-35-44-52. Mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30. Mercredi à 19 h 30. 75 F* à 125 F. Jusqu'au 8 avril. Le spectacle sera repris à Nanterre-Amandiers la saison prochaine.



Le « saut de l'ange » de Roberto Zucco, vu par le décorateur René Caussanel

Une des premières choses que Jean-Louis Martinelli a faites, quand il a pris ses fonctions à Strasbourg, le 2 décembre 1993, fut de regarder ce qu'il y avait dans les tiroirs de son bureau. Il a trouvé des lettres de Bernard-Marie Koltès à Hubert Gignoux, et une fiche d'inscription de l'auteur de *Roberto Zucco* à l'école du TNS, où il fut élève – section régie – en 1970-71, avant de passer à l'écriture. Cette *« découverte »* était un joli signe : Jean-Louis Martinelli savait déjà qu'il mettrait en scène *Roberto Zucco*. Il avait travaillé la pièce au cours d'un stage qu'il avait dirigé en Équateur. La monter à Strasbourg, sur les terres d'origine de Bernard-Marie Koltès (né à Metz en 1948), s'imposait donc pour le nouveau directeur.

« J'aime aller vers ce que je ne comprends pas, dit Jean-Louis Martinelli. *Et je crois qu'avec* Zucco, *on ne comprendra jamais. »* *Roberto Zucco* : une pièce écrite en 1988, qui est déjà un classique du siècle. Elle n'aurait pas existé sans Roberto Succo : un « tueur en série » mort en 1988, qui est un mythe de notre temps. Roberto Succo est né près de Venise, en 1962. A dix-neuf ans, Roberto Succo tue son père et sa mère à coups de couteau. Jugé irresponsable (parce que schizophrène), il est interné dans un asile psychiatrique, d'où il s'enfuit en 1986.

Alors commence sa cavale. Elle dure presque trois ans, et mène Succo sur un axe Toulon-la Savoie, où, entre avril 1897 et janvier 1988, il tue cinq personnes, et en agresse plusieurs autres. Sans raison apparente. Après le meurtre d'un inspecteur, la police française lance un avis de recherche. Une photo dans les lieux publics. Sans nom. Roberto Succo n'a que des surnoms – comme l'assassin de la pleine lune – ou des prénoms qu'il s'est donnés : Kurt, Fred ou André. Une adolescente d'Aix-les-Bains le reconnaît sur l'affiche. Elle l'a connu, et aimé. Grâce à son témoignage, Succo est arrêté, le 28 février 1988, en Vénétie.

UN HOMME SANS OMBRE

Le lendemain, il tente de s'échapper des toits de la prison de Trévise, en grimpant sur le toit. Les caméras de la télévision le filment. Torse nu, jeune, beau, il apostrophe la foule, et finit par se jeter dans le vide. On le croit mort, il est blessé. Des médecins confirment sa schizophrénie grave. Mais Succo n'a pas le temps d'avouer ses crimes. Le 23 mai 1988, il se suicide dans sa cellule. Il s'est mis la tête dans un sac plastique.

Bernard-Marie Koltès ne connaissait pas toute l'histoire de Roberto Succo quand il a écrit sa pièce. Il avait vu l'avis de recherche dans le métro : *« Je suis resté devant, j'étais fasciné, je ne sais pas pourquoi. »* Puis il a vu *« cette scène absolument incroyable »* du toit de la prison. Il a alors recueilli les articles sur Succo, et s'est mis à écrire. Il disait : *« Pour moi, Roberto Succo est un mythe. Le meurtre, chez lui, est un non-sens. Il suffit d'une chose qui est un peu comme l'épilepsie chez Dostoïevski : un petit déclenchement, et hop, c'est fini. »*

« C'est fini. » Bernard-Marie Koltès était atteint du sida quand il a écrit *Roberto Zucco*. Il savait que c'était sa dernière pièce, il ne savait pas qu'il y mettait beaucoup de lui. Le saut de l'ange de Succo, c'était aussi le sien. *Roberto Zucco* n'est pas une pièce documentaire. Mais une œuvre de fiction. Dans la pièce, le seul protagoniste à avoir un nom propre est Roberto Zucco – comme la police française appela un moment, par erreur, Roberto Succo. Les autres sont la gamine, le frère, la mère, le père, l'inspecteur, la pute, la dame élégante... Située ni dans le temps, ni dans l'espace, *Roberto Zucco* se compose de quinze tableaux, dont le meurtre de la mère, l'assassinat d'un policer, une prise d'otage d'une mère et son fils, l'histoire d'amour avec la gamine, et la chute du toit. *« Je vais mourir. Je ne veux pas mourir »*, dit Roberto Zucco, dont le meurtre a fait un homme sans ombre, comme Peter Schlemihl, qui ne sait sur quelle terre marcher, rêve de rejoindre le soleil. La dernière scène – celle de l'évasion – est une des plus belles qui soient. Les gardiens regardent Zucco sur l'arrête du toit. Lui regarde le soleil. Il veut l'approcher. Il tombe.

Publiée aux Éditions de Minuit en 1990, *Roberto Zucco* ne fut pas créée par Patrice Chéreau, comme presque toutes les pièces précédentes de Bernard-Marie Koltès, mais par Peter Stein à Berlin (et en allemand), en avril 1990. En France, c'est Bruno Boeglin, qui, le premier, a mis en scène la pièce, au TNP de Villeurbanne, en novembre 1991. Cette création fit scandale à Chambéry – *Zucco* fut retirée de l'affiche du théâtre où la pièce devait être jouée début décembre, sous la pression de familles de victimes et de syndicats de policiers.

Aujourd'hui, Jean-Louis Martinelli espère qu'on ne parlera pas de ces aspects de *Roberto Zucco*. Le metteur en scène n'a d'ailleurs pas voulu lire l'excellent livre que Pascale Froment a consacré à l'histoire de Roberto Succo (Gallimard, 1991). *« Ce qui m'intéresse*, dit-il, *c'est la dimension mythique du personnage. Zucco pose des questions essentielles. Comment se déclenche le passage à l'acte ? Quelle est la part d'assassin que je porte en moi ? »*

Assassin, lame, couteau : le décor de René Caussanel est une arête qui zèbre le plateau, parfois comme une ombre, parfois comme un mur infranchissable. Ce rappel obsédant dit bien que Zucco ne sait pas où se mettre : toujours en déséquilibre, sur la pointe des pieds, corps transparent dans la foule de ceux qui l'entourent, mère, policiers, gardiens, anonymes, gamine. A l'adolescente qui l'aime, Zucco dit qu'il mourrait s'il lui disait son nom. Dans la mise en scène de Jean-Louis Martinelli, Roberto Zucco est déjà mort. Ce sont les autres autour qui existent, décomposés comme la famille de la gamine, doux comme le vieil homme rencontré dans le métro. Pour eux, Zucco a parfois les gestes de la tendresse d'un ange de Wim Wenders. Il pose un regard sur le monde, il est absent. Trop. Jean-Louis Martinelli, à ne pas vouloir faire un héros de Roberto Zucco, oublie que le monde autour n'existe pas sans lui. Il traverse la pièce de Bernard-Marie Koltès, il ne la met pas en scène. Elle résiste parce qu'elle est jouée par certains comédiens remarquables (dont Charles Berlin dans le rôle-titre, Maria Golovine – la gamine –, Martine Schambacher – la sœur), et parce qu'elle est assez forte pour traverser le temps. Le temps du : *« Je vais mourir. Je ne veux pas mourir. »*

Brigitte Salino

Bernard-Marie Koltès, une œuvre au répertoire du siècle

Le 15 avril 1989, Bernard-Marie Koltès est mort à Paris. Mort annoncée : il avait le sida. Scandaleuse : il avait quarante et un ans. Violente, solaire, ancrée dans la révolte comme celle de Jean Genet, son œuvre, bien qu'inachevée, est à inscrire au répertoire du siècle. Après *La Nuit juste avant les forêts*, qui fut créée par Yves Ferry au festival off d'Avignon en 1997, toutes les pièces de Bernard-Marie Koltès ont été mises en scène par Patrice Chéreau. Avec une obstination magnifique, Patrice Chéreau a inscrit Bernard-Marie Koltès au programme du Théâtre de Nanterre-Amandiers, entre 1983 et 1989 : *Combat de nègre et de chiens*, *Quai Ouest*, *Dans la solitude des champs de coton*, *Le Retour au désert*. Seule sa dernière pièce, *Roberto Zucco*, a été créée par Bruno Boeglin. Bernard-Marie Koltès aimait les comédiens. C'est pour Jacqueline Maillan qu'il avait écrit *Le Retour au désert*. Il voulait écrire aussi pour Maria Casarès, en s'inspirant de la Bible, pour Roland Bertin, pour Michel Piccoli, et un Isaac de Bankolé, splendide dans la création de *Dans la solitude des champs de coton*, et qui, pour Bernard-Marie Koltès, restait *« un fétiche »*... L'œuvre de Bernard-Marie Koltès est publiée aux Éditions de Minuit.

Les ambitions européennes de Jean-Louis Martinelli

AU COURS des premiers mois qui ont suivi son arrivée à Strasbourg, en décembre 1993, Jean-Louis Martinelli s'est attelé principalement aux projets de rénovation du TNS. Prévus depuis bientôt dix ans, plusieurs fois remis, ces travaux vont débuter en mai. Ils concernent au premier chef le plateau du théâtre (à l'italienne), qui va être agrandi. Le TNS a une grande qualité – une très bonne relation scène-salle – et un gros défaut – les dimensions réduites du plateau (9 mètres d'ouverture). Jean-Louis Martinelli a ainsi dû renoncer à accueillir le *Faust* mis en scène par l'Allemand Christoph Marthaller, parce qu'il ne *« rentrait »* pas. A l'inverse, le *Roberto Zucco* qu'il a monté sera joué à Nanterre-Amandiers – la saison prochaine – dans un décor qui reconstitue le cadre de scène du TNS. La nouvelle salle du TNS aura une jauge de 600 places (au lieu des 750 actuelles) et 11 mètres d'ouverture de plateau.

HOMMAGE A FASSBINDER

Par ailleurs, le théâtre sera doté d'une deuxième salle – de 200 à 220 places, flexible, adaptée aux scénographies qui s'accordent mal du cadre du théâtre à l'italienne – et les lieux d'accueil du public seront réaménagés. *« Si dans cette ville à vocation européenne on veut un théâtre à hauteur d'Europe, il faut que l'outil soit adapté »*, dit Jean-Louis Martinelli. Ce sera le cas fin 1996, ou début 1997, quand les travaux seront achevés.

D'ici là, l'équipe du TNS et l'école qui y est rattachée vont se replier dans une caserne désaffectée. Les spectacles seront donnés dans les halls d'exposition Wachen (qui accueillent déjà les grands concerts) et dans d'autres lieux de la ville, dont l'Opéra du Rhin.

L'été prochain, le TNS sortira de sa ville. Pendant toute la durée du Festival d'Avignon, Jean-Louis Martinelli, les comédiens et les élèves seront au lycée Saint-Joseph avec un vaste programme. D'abord, un hommage à Rainer Werner Fassbinder. Jean-Louis Martinelli va porter au théâtre le scénario de *L'Année des treize lunes*.

Il va également mettre en scène un spectacle « autour » de Fassbinder, qui pourrait s'appeller *Voyage à l'intérieur de la tristesse* – titre du roman que le cinéaste voulait écrire. Ce spectacle sera joué par les élèves de l'école, qui présenteront également des travaux dirigés par Joël Jouanneau (d'après *L'Idiot* de Dostoïevski) et Enzo Cormann (d'après son *Cabaret chaosmique*). Il y aura enfin, en avant-première, la projection de *L'Âge des possibles*, le film réalisé par Pascale Ferran (*lire ci-contre*).

A plus long terme, Jean-Louis Martinelli veut réaffirmer la vocation de l'école et créer une troupe permanente. Cette troupe existe déjà de manière embryonnaire avec cinq comédiens qui ont été engagés en même temps et pour la même durée que le directeur du TNS : Charles Berling, Sylvie Milhaud, Jean-François Perrier, Jean-Claude Bolle-Reddat et Alain Fromager. En ce qui concerne l'école, qui comprend trois sections (jeu, régie, scénographie), Jean-Louis Martinelli veut qu'elle raffermisse encore ses liens avec le plateau. Lundi 27 mars auront lieu les auditions pour l'école : 800 candidats se présentent, 30 seront élus.

Strasbourg veut dire « la forteresse la route ». Pour inscrire le TNS dans cette histoire, Jean-Louis Martinelli entend augmenter le nombre de productions, engager des auteurs, ouvrir sur l'Europe en développant des liens avec des metteurs en scène comme Frank Castorf ou Christoph Marthaller, et se donner les moyens de faire du cinéma, pour *« prendre la fiction par tous les bouts »*.

Quand on lui demande quelle place, à terme, devrait selon lui occuper le TNS dans la géographie théâtrale, Jean-Louis Martinelli répond : *« Je ne crois pas qu'on décide la place qu'on doit occuper. On en occupe une ou on n'en occupe pas. »*

B. S.

Des Arts et Métiers à la scène

● **Itinéraire.** Jean-Louis Martinelli est né en 1951, à Rodez. Il a fait l'École des arts et métiers *« par hasard »*, puis a exercé son métier d'ingénieur pendant deux ans, avant de passer au théâtre. En 1977, à Lyon, il fonde le Théâtre du Réfectoire, compagnie avec laquelle il travaille pendant dix ans, montant notamment Büchner, Musset, Cormann et Tchékhov. En juillet 1987, il est nommé directeur du Théâtre de Lyon, où il reste jusqu'à sa nommination au Théâtre national de Strasbourg, le 2 décembre 1993.

● **Créations.** Entre 1990 et 1993, Jean-Louis Martinelli a mis en scène plusieurs spectacles marquants, comme *La Maman et la Putain*, d'après le scénario de Jean Eustache, *Conversation chez les Stein chez Monsieur de Goethe absent*, de Peter Hacks, ou les *Variations Calderon*, d'après Pasolini –, et d'autres contestés – comme *L'Église*, de Céline, ou *Le Jugement dernier*, de Bernard-Henri Levy. Il a également fait ressortir de l'oubli *Les Marchands de gloire*, de Marcel Pagnol et Paul Nivoix.

Pascale Ferran tourne un film avec les élèves de l'École du TNS

IL SEMBLE que, quand elle tourne, rien ne peut déconcentrer Pascale Ferran. Attablée dans une brasserie près de la cathédrale, à Strasbourg, le lendemain du jour du printemps, la réalisatrice des *Petits arrangements avec les morts* est dans cet entre-deux où seule compte la prochaine scène à tourner. Ce sera dans un appartement de la ville, l'après-midi, et dans une rue, la nuit. Ce sera un film, il s'appelle pour l'instant *L'Âge des possibles* – un titre provisoire, *L'Usage de la parole* eût été idéal, mais il est pris par Nathalie Sarraute.

La parole est donnée à une classe d'âge : le groupe 28, constitué des dix-sept élèves de troisième année de l'École du Théâtre national de Strasbourg. C'est en effet avec eux que Pascale Ferran a choisi de faire son deuxième film. Après le Festival de Cannes 1994 et la Caméra d'or qui l'a récompensée, Pascale Ferran s'est demandé ce qu'elle allait faire. *« J'ai mis dix ans à faire mon premier film*, dit-elle, *et j'ai eu un des plus beaux prix du monde. Après Cannes, je me suis dit : soit j'attends que mes batteries se rechargent, et je vais mettre plusieurs années, soit je repars aussitôt avec un projet moins lourd que les* Petits arrangements. *»*

Et Charles Berling est arrivé. Pascale Ferran l'avait choisi, ainsi que d'autres comédiens de théâtre, comme Didier Sandre ou Catherine Ferran, sa sœur, sociétaire de la Comédie-Française, pour être un des personnages de ses *Petits arrangements*. Depuis décembre 1993, Charles Berling est comédien permanent au Théâtre national de Strasbourg, où il a suivi Jean-Louis Martinelli, qui a décidé d'inscrire le cinéma dans son programme strasbourgeois *lire ci-contre*. Ainsi est né le projet de *L'Âge des possibles*. Un projet très spécifique. Le film est une commande du TNS, et il sera diffusé sur France 3 Strasbourg.

Catherine Ferran a écrit le scénario entre novembre 1994 et février 1995. Le sujet ? *« L'intimité*, dit-elle. *Qu'est-ce qui se passe quand on fait quelque chose de très quotidien, comme prendre un bain, et qu'on est seul ? Qu'est-ce qui se passe quand on fait la même chose et qu'on est regardé ? »* Pascale Ferran veut que cette histoire s'écrive directement avec les élèves du TNS. *« Ils ont entre vingt-cinq et vingt-sept ans. J'en ai dix de plus. En les rencontrant, je me suis rendu compte que cet écart est énorme. Le film doit parler d'eux. Je voudrais qu'il soit vraiment daté, presque ethnographique. Pour que, dans plusieurs années, on puisse se dire en le voyant : "C'était en 1995, à Strasbourg". »*

L'avant-première aura lieu en 1995, au Festival d'Avignon.

B. S.

ROCK



MORPHINE
Yes

JOUER DU ROCK SANS GUITARE, ne plus compter que sur une voix, une basse à deux cordes, une batterie et un saxophone ressemblait à une bravade. *Good*, premier album de Morphine, paraissait tout surpris de la viabilité de la formule. En 1993, avec *Cure for Pain*, le trio bostonien se révélait auteur de chansons plus assurées et – à l'occasion d'un concert aux Transmusicales de Rennes – s'imposait comme une des sensations de l'an passé. Nouvel opus, *Yes*, ne modifie en rien les données de ce minimalisme atypique. Il en confirme simplement le charme envoûtant. Profitant de l'espace libre, les fréquences basses respirent avec ampleur. Le souffle profond de Dana Colley au sax baryton, le jeu fluide et mélodique du bassiste-chanteur Mark Sandman, leur *groove* crépusculaire, tissent une trame voluptueuse. Un timbre pareillement noctambule et grave répand ce qu'il faut de mystère et d'élégance. Si une ou deux fois (*The Jury, I Had my Chance*), la qualité de l'ambiance prime sur la consistance de la chanson, on admire la façon dont le groupe exploite les ressources de ce dépouillement volontaire. *S. D.*

★ 1 CD Ryko 10320. Distribué par Night & Day.

Les murmures de P. J. Harvey

Pour son troisième album, la chanteuse britannique a rangé son fouet et baissé son ampli

ON L'AVAIT QUITTÉE, il y a deux ans, frêle campagnarde au regard farouche, cinglant la face du rock de guitares cruelles et d'un chant cathartique. Un magnifique premier album, *Dry*, laissait frissonnant devant cette nudité fiévreuse. En 1993, le second, *Rid of Me*, plus extrême encore, amenait au bord du K.-O. sous les coups électriques d'un trio belliqueux. En privilégiant l'affrontement et les lignes de force, l'incandescente Polly ne risquait-elle pas de formaliser sa musique en un trop prévisible théâtre de la cruauté ?

On la retrouve aujourd'hui, changée. A vingt-cinq ans, la timidité paralysante de l'adolescente a cédé sa place à des allures de femme et à un presque sourire. Fruit de cette maturité, *To Bring You My Love*, est à l'image de cette métamorphose. La demoiselle a rangé son fouet et baissé son ampli pour travailler les ressources de la lenteur et du silence. La radicalité du changement passait par le renouvellement de son entourage. P. J. Harvey s'est séparée de Steven Vaughan (bassiste) et Robert Ellis (batteur) qui formaient avec elle un trio basique mais trop restrictif. Le producteur américain, Steve Albini, responsable en partie de l'âpreté de *Rid of Me*, a été remplacé par Flood, Britannique réputé pour la finesse et l'originalité de ses travaux avec Björk, Nick Cave ou U2. Est-il pour autant intervenu dans la genèse des dix nouveaux morceaux ? *« C'est en écrivant ces chansons que ma musique s'est transformée*, précise Polly. *Ce sont elles qui ont dicté cette nouvelle forme. Rien n'était prémédité, mais c'était agréable de voir que je pouvais dire des choses fortes et émouvantes en les murmurant, en utilisant mieux l'espace et le silence. J'ai choisi Flood en fonction de cela. J'avais particulièrement apprécié ses productions avec Nick Cave »*. On ne s'étonne pas outre mesure de ce rapprochement avec les œuvres du ténébreux Australien dont elle a par ailleurs emprunté le bassiste, Mick Harvey (aucun lien de parenté). *« Comme Nick, j'adore les formes les plus noires du blues. »*

UN ROMANTISME INHABITUEL

Passionnée de sculpture, P. J. Harvey taillait hier sa musique comme on dégrossit un bloc de pierre. Sa guitare était son burin. Aujourd'hui, la douceur de texture de ses chansons, la variété de sa palette harmonique tiennent plus de la peinture. Un orgue a été son pinceau. *« J'étais vraiment fatiguée des guitares. J'ai acheté un petit orgue bon marché et la douceur de l'instrument, son côté apaisant, ont joué un rôle important dans le résultat final. »* Si on a longtemps évoqué Patti Smith comme influence majeure (non revendiquée), la référence à Nico semble aujourd'hui plus appropriée.

Après la dureté noir et blanc de la pochette de *Rid of Me*, celle de *To Bring You My Love* nous montre la chanteuse vêtue d'une robe rouge vif. Etendue, les yeux clos, elle baigne telle Ophélie dans une eau pure et mortuaire. Ce romantisme paraît inhabituel chez une jeune fille dont les textes impudiques ont toujours ignoré le sentimentalisme comme les tabous de la pudibonde Albion. *« Je peux être passionnée au point de tout mettre à vif, même les choses les plus crues. »* Des photos provocantes sont souvent allées de pair avec ses textes. Si elle répugne à se livrer aux journalistes, Polly n'hésite pas à exposer un corps d'une maigreur presque dérangeante. *« Le pouvoir des images m'intéresse beaucoup. J'adore me déguiser et travailler avec des photographes comme Maria Mochnacz. La musique est une forme d'expression très charnelle, très sexuelle. Il est normal que j'utilise mon corps pour amplifier cela. »*

Cette subtilité nouvellement acquise, n'atténue pas l'impact physique de ces mélodies. L'agression, certes, n'est plus frontale mais colle à la peau comme un reptile. Sous ces rythmes feutrés, ces guitares effacées et une saturation étouffée couvent une tension extrême. P. J. Harvey se révèle plus intense que jamais. *« Les colères et les frustrations ne sont plus mes seuls carburants*, admet-elle, *mais je serais incapable d'écrire sans urgence, si je n'étais pas viscéralement obligée de le faire. Je ne sais pas m'exprimer autrement qu'en musique. »*

Stéphane Davet

★ *To Bring You My Love* : 1 CD Island 524 085-2. Distribué par Polygram.

JAZZ

TRILOK GURTU'S CRAZY SAINTS
Believe

PERCUSSIONNISTE et batteur indien, né à Bombay, Trilok Gurtu a su, alors qu'il est constamment sollicité, ne pas rester la caution exotique des moindres envies de « métissage » du jazz. Joueur de tabla, cet instrument des nuances, rythmicien de la syncope, dont le jeu en l'air est affirmé dans l'utilisation minimale d'une « batterie » – qu'il pratique assis en tailleur –, il s'aventure dans *Believe*, quatrième enregistrement sous son nom, de manière directe dans le jazz-rock-funk. Toujours en compagnie du pianiste Daniel Goyone, Trilok Gurtu laisse filer dans sa musique, qui n'oublie pas la diversité des timbres et des rythmes de sa culture d'origine, les échos du *Sex Machine*, de James Brown ou des danses venues du Brésil. Le besoin de danger est sous-jacent, l'anecdote absente et les ruptures dans l'interprétation doivent beaucoup à l'ancien guitariste de Steve Coleman, David Gilmore. Cette musique en liberté, chantante et voltigeuse, bénéficie de plus d'une prise de son qui en détaille la poésie et la clarté. *S. Si.*

★ 1 CD CMP Records CMPCD75. Distribué par Night & Day.

CHANSON



PIERRE SCHOTT
Le Retour à la vie sauvage

IL Y A DU MANSET dans Pierre Schott, une sorte de « blues des lagons », une envie de retourner à la vie simple (*« Ramasser d'abord les bouts de bois mort... Allumer un feu, s'asseoir devant, laisser le temps à sa course folle et tout faire à deux, là sur le sol... »*), de lointains cousinages avec *Lumières*, et ses guitares amplifiées en échos. Il y a du Daho, aussi, avec ses fausses naïvetés et ses vraies limites, le délétère et l'inconsistant. Le Strasbourgeois Pierre Schott, ancien partenaire de Christian Fougeron au sein du duo Raft, fait tout lui-même, l'écriture, les arrangements, la voix, les guitares *« et tous jobs »*.

Pas toujours riche en mélodies, doté d'une réserve naturelle qui empêche toute impudeur dans les textes, jusqu'à les rendre simplets (*« Que nos illusions fanées puissent porter bonheur aux nouvelles années »*), ce deuxième album joue sur un mouvement de balancier entre distance et proximité. Tempos rapides (influences reggae, cajun, country, blues) doublés de la nonchalance d'une voix veloutée, tempos lents (des slows comme au bal, pour se reposer du twist) criblés d'accords de guitare : les dix titres sont un début de dédale, que davantage de profondeur pourrait transformer en un passionnant labyrinthe. Pierre Schott a su mélanger les guitares élégamment, elles s'imbriquent, se répondent, se parlent. Mais il livre trop peu de lui, sinon ses envies de partir loin (l'Afrique, version reggae-country dans *Je m'sens libéré*, qui ouvre l'album), donnant ainsi la version française du *politiquement correct* américain : qui ne dérange pas. *V. Mo.*

★ 1 CD Dreyfus FDM 36245-2.

MICHEL FUGAIN
Plus ça va

POLITIQUEMENT CORRECT, au sens premier de l'expression, Michel Fugain l'est totalement. Son nouvel album nous instruit de l'injustice du sida (*Mec* : dit ainsi, tout seul, le mot est claquant, virilement osé, la chanson, avec son accompagnement au piano, est assez rive gauche), de la honte d'avoir des SDF et des vieillards laissés pour compte (*Le Petit vieux du square Saint-Lambert*, protest-song bien sentie, chanté avec guitare seule), ou encore de l'urgence qu'il y a à combattre le fascisme rampant (*La Bête immonde*, version musicale qui sonne comme un film de Claude Lelouch, roulement de tambour, riffs de guitare *hard* : *« Des salauds dans des salons lui trouvent des excuses, lui trouvent des raisons. »*) Au catalogue des plaies actuelles, Fugain a ajouté la corruption, (*Le Bal démasqué*). Revenant à lui, et à la chanson française, Fugain débute son exercice en onze titres par un rap « nougaresque » (*C'est de la musique*, texte de Claude Lemesle), retravaille la conception souchonesque de *On avance* (*Plus ça va*), et les effets de miroir d'Alain Chamfort (*Je et Moi*, simplement funk).

Enregistré au Studio Léon, dans les Landes (Fugain dit y avoir pris quelques kilos en trop), ce joli collage est chanté d'une voix feutrée – Fugain est un des seuls chanteurs à pouvoir ponctuer des phrases de *« ouh, ouh, ouh »* sans tomber dans le ridicule. Très bien produit, *Plus ça va* bénéficie de la complicité de musiciens très carrés. Il est agréable à écouter. *V. Mo.*

★ 1 CD EMI 483 251-2.

CLASSIQUE

CATHY BERBERIAN
Luciano Berio : Recital I for Cathy ; Folk Songs ; arrangements de chansons de Kurt Weill

London Sinfonietta et Juilliard Ensemble, Luciano Berio (direction).

CATHY BERBERIAN était la plus déconcertante, la plus versatile, l'une aussi des plus émouvantes chanteuses de son temps. Née en 1928, morte en 1983, elle fut l'épouse de Luciano Berio, de 1950 à 1966. Pendant et après cette période, le compositeur italien composa pour sa voix incroyablement étendue : des œuvres originales et des arrangements. Prêtant son concours à toutes sortes d'expériences, Berberian chanta avec un égal bonheur Monteverdi, Mozart, Puccini, le répertoire contemporain... et les chansons des Beatles. Sa renommée dépassa de loin le cercle des amateurs de musique classique pour atteindre le grand public. Elle fut même, pendant les années 70, l'une des hégéries de la communauté homosexuelle. De nombreux travestis l'imitaient dans des cabarets.

Le disque qui nous revient aujourd'hui est un enchantement. Sorte de pièce de théâtre musical, *Recital I for Cathy* est un incroyable numéro qui associe Monteverdi, Mahler, Delibes, Rossini, Purcell, Bizet, Verdi, Prokofiev, Bernstein, Schoenberg, Berio, Ravel, Milhaud, Poulenc, Bach, Schubert, Wolf, Wagner, les chansons que chante Marlene Dietrich dans *L'Ange bleu* aux remarques que se fait la chanteuse ou qu'elle adresse au public : son pianiste étant absent, elle tente de chanter avec un orchestre de chambre qui ne joue pas toujours bien. Cette œuvre champagnisée, drôle, éblouissante se confond avec celle pour qui elle a été taillée. Les chansons données en complément sortent du même tonneau. Son interprétation du *Grand Lustucru* de Kurt Weill est fabuleuse de naturel et pourtant si théâtrale qu'on la dirait conçue pour le Grand Guignol. *A. Lo.*

★ 1 CD RCA Victor « Gold Seal » 09026 62540-2.

LES 50 ANS DU QUATUOR BORODINE
Tchaïkovski : les trois Quatuors et le Sextuor « Souvenir de Florence ». Johannes Brahms : les trois Quatuors et le Quintette avec piano. Joseph Haydn : Sept dernières paroles du Christ en croix. Schubert : Quintette avec deux violoncelles.

Quatuor Borodine, Misha Milman (second violoncelle), Elizo Virzaladze (piano), Yuri Yurov (second alto).

EN UN DEMI-SIÈCLE D'EXISTENCE, les Borodine n'ont pas perdu leur violoncelliste, Valentin Berlinsky, ni leur altiste, Dmitri Shebalin. Ils ont entregistré Chostakovitch avec Sviatoslav Richter dans une intégrale des quatuor et du quintette que s'arrachaient encore naguère, en 33-tours, les mélomanes en visite à Moscou. Guilels, Kogan, Oïstrakh, Neuhaus... quels virtuoses soviétiques n'ont trouvé auprès de ce quatuor, et le travail, et le sérieux, et la vivacité du dialogue ? Honorés ici par la réunion d'enregistrements récents, les quatre Russes apparaissent comme des demi-dieux de la musique de chambre, planant au-dessus des contingences stylistiques, ignorant superbement la querelle des anciens et des modernes (leur Haydn, indatable), jupitériens dans un Schubert tonnant, insurpassables dans Tchaïkovski qu'ils jouent non seulement admirablement mais avec un amour palpable. Chacun sait que la musique de l'auteur du *Lac des cygnes* a besoin d'être non seulement comprise mais adorée pour passer la rampe... *A. Ry.*

★ Un coffret de 6 CD Teldec 4509-97462-2

ROBERT SCHUMANN
Scènes d'enfants. Kreisleriana. Humoresque.

Radu Lupu (piano).

APRÈS BEAUCOUP DE DISQUES DÉCEVANTS, l'imprévisible pianiste roumain signe un programme schumannien à sa mesure : *L'Humoresque* ambiguë, qu'on ne joue presque jamais ; les *Kreisleriana* réservées en priorité aux pianistes qui ont des doigts et qui connaissent la dose de morbide contenue dans le rêve allemand ; les *Scènes d'enfants* dans lesquelles aucun minime ne se reconnaîtrait.

Lupu se montre tiraillé entre l'envie de faire simple (*(Scènes d'enfants)* et (dans le premier mouvement des *Kreisleriana*, en particulier) une tendance irrésistible à l'excentricité stylistique, soulignée par des performances digitales olympiques et des contrastes dynamiques dignes du Karajan hollywoodien. La prise de son cotonneuse et lunatique contribue à l'étrangeté du résultat. *A. Ry.*

★ 1 CD Decca 440 496-2.

JOSEPH HAYDN
Concertos en do et en ré majeur. Symphonie nº 104, transcription pour flûte, deux violons, alto, violoncelle et pianoforte

Pieter Wispelwey (violoncelle), Ensemble Florilegium.

L'INSTRUMENTISTE HOLLANDAIS joue sur un Barak Norman de 1710. Repéré au fil de ces colonnes, notamment dans l'intégrale des *Suites pour violoncelle seul* de Bach, comme l'archet le plus agile et le plus inventif de l'après-Blisjma, on le retrouve, absolument déchaîné dans le *Concerto en do majeur* de Haydn, pris à un tempo d'enfer et agrémenté de cadences infernales de son crû, vrais numéros de haute-voltige accompagnés par un ensemble instrumental pétaradant. Trois mouvements à ne pas oublier dans l'île déserte, pour les matins de déprime. Le *Concerto en ré majeur* est moins alerte, moins frais, moins inventif. Wispelwey le laisse comme il est. La transcription de l'ultime symphonie du « père du classicisme », que lui commandée son impresario Salomon, est une curiosité musicologique, rien de plus. L'occasion tout de même de vérifier que les artistes viennois, bien avant Schoenberg et ses élèves, se souciaient d'une diffusion de leur musique qui échappe aux grandes institutions. *A. Ry.*

★ 1 CD Channel Classics CCS 7395. Distribué par Media 7.

LUDWIG VAN BEETHOVEN
Missa Solemnis

Julia Varady (soprano), Iris Vermillion (mezzo), Vinson Cole (ténor), René Pape (basse), Kolja Blacher (violon solo), Berliner Philharmoniker, Chœurs de la Radio de Berlin, Sir Georg Solti (direction).

ARRIVÉ EN SON GRAND ÂGE à la période où l'on révise ses classiques en humanisant leur vision, Sir Georg Solti a tenté de renouveler pour la messe de Beethoven le miracle de sa *Création* de Haydn. Naïveté quasi enfantine d'un regard « au premier degré » sur ces chefs-d'œuvre ressassés. Avec Beethoven, il tombe sur un os. Il faut (*cf.* Karajan) à ce profane cérémonial la trajectoire imparable d'une grande symphonie chorale, celle qu'on peut par exemple attendre de la *Neuvième symphonie* dirigée par le même Solti. Mais cette fois, le chef hongro-britannique baguenaude entre le monumental (chœurs initiaux, au demeurant pas très justes) et l'anodin (beaucoup de solos, sucrés et bâclés), entre l'abstraction du chœur du *Benedictus* et l'épanchement du violon solo ! Des moments sublimes ne font pas une *Missa solemnis*. Surtout lorsque les voix des chanteurs solistes sont à ce point disparates et les attaques aussi molles. *A. Ry.*

★ 1 CD Decca 444 337-2.

MUSIQUE DU MONDE



ADIB DAYIKH
Poèmes d'amour au bimâristân d'Alep (avec Julien Weiss, kanoun)

ADIB DAYIKH est syrien ; il vit à Alep, une des capitales de la musique arabe, ville traditionnellement ouverte – elle était située sur la Route de la soie, et, dès le XVIIe siècle, les musiciens y prirent l'habitude de jouer devant les étrangers dans les maisons des consuls européens. Julien Weiss est français, mais il est devenu l'un des maîtres incontestés du *kanoun*, la cithare sur table, à laquelle il a ajouté des cordes, notamment dans les graves, afin de s'adapter à la diversité musicale du monde arabe. Adib Dayikh est venu avec son orchestre chanter au début de cette année à l'Institut du monde arabe, à Paris, mais cet enregistrement, réalisé dans la vieille ville d'Alep, à l'hôpital (*bimâristân*, en persan) Al Arghuni Al Kâmili, en août 1994, a retenu une formule plus inhabituelle : chant-*kanoun*. La voix est laissée libre, la cithare vit sa vie, mais l'union entre la flamboyance du musicien et la ferveur du chanteur est parfaite. Adib Dayikh a su cultiver à merveille sa part féminine. Dans sa tessiture aiguë, presque juvénile, sa voix donne l'impression de la fragilité, du mélodrame, du soupir. Mais le chanteur, qui fut apothicaire, puis homme d'affaires avisé, plonge dans les graves avec une facilité déconcertante. Les poèmes sont en majorité extraits du *Livre des chansons* (*Kitâb Al Aghâni*) d'Abu Al Faraj Al Asfahani, qui date du Xe siècle. *V. Mo.*

★ 1 CD Al Sur ALCD 143. Distribué par Media 7.

CLASSIQUE
■ **Le Beaux Arts Trio** enregistre chez Philips depuis 1955. Pour fêter les quarante ans de sa collaboration avec le plus célèbre trio du XXe siècle, après celui de Cortot-Thibaud-Casals, Philips réédite leurs interprétations de Beethoven, Schumann, Mendelssohn, Haydn, Brahms, Schubert, Tchaïkovski et Ned Rorem et fait un cadeau aux mélomanes : un disque bonus qui regroupe leurs enregistrements monophoniques des trios de Ravel, Haydn et Fauré. Un coffret de 4 CD + 1 gratuit Philips 446 360-2.

CHANSON
■ **Charmante représentation** de la jeune chanson française, Kent vient de boucler une longue tournée durant laquelle sa voix s'est beaucoup affermie. Il a gagné en aisance, et se prête gentiment au jeu du public. Avec Enzo, il reprend *Juste quelqu'un de bien*, un air d'inspiration classique (la *Troisième Symphonie* de Brahms). Sur le livret, Kent livre l'histoire secrète de ses chansons, enregistrées à La Cigale en octobre 1994. 1 CD Barclay 527 386-2.

JAZZ
■ **Réussite éblouissante** de la fusion entre les musiques africaines, latino-américaines et le jazz bebop, le big band du trompettiste Dizzy Gillespie grave, entre 1946 et 1949, pour la compagnie discographique américaine RCA quelques-uns des thèmes fondateurs du genre, *Algo Bueno, Manteca*, ou le *Cubana Be Cubana Bop* du compositeur George Russell. Déjà rééditée – en partie – en CD dans la série « Jazz-Tribune » en 1992, la totalité de ces séances historiques est dorénavant regroupée sous le titre *Dizzy Gillespie, the Complete RCA Victor Recordings*. 2 CD Bluebird RCA 07863 66528-2. Distribué par BMG.

ROCK
■ **Les musiciens de Pizzicato Five** incarnent la fascination quasi fétichiste de certains groupes japonais pour la culture pop occidentale. Konishi, leader de ce trio excentrique, compose des hymnes aux icônes *sixties* et à leurs atours. Avec beaucoup d'ingéniosité, il mêle ces obsessions rétro à une maîtrise parfaite des nouvelles technologies. Grâce à une compilation, *Pizzicato Five Made in USA*, on découvre ici pour la première fois les mélodies synthétiques de cette nostalgie fantasmée. 1 CD Matador OLE 0992. Distribué par Média 7.

MUSIQUES DU MONDE
■ **Joao Gilberto**, chaque fois inespéré, personnage nocturne, interprète génialement créatif, prend de longues respirations avant d'insuffler aux mots et aux notes un rythme de lui seul connu. Roi du murmure, Gilberto n'a d'yeux que pour sa guitare. Totalement introverti, il interprète dix-huit standards de la bossa-nova et de la samba alanguie. La pochette nous indique que ce concert fut enregistré à l'occasion d'un très récent festival patronné par une marque de bière, mais ni où ni quand. 1 CD Épic 0147 467-2.

هكذا من الأصل

Schubert sanctifié

Carlo Maria Giulini retrouve l'Orchestre de Paris et ses chœurs dans l'ultime Messe de Schubert



QUATRE-VINGTS printemps et toujours la même force pour porter à bout de bras les œuvres monumentales, graves et sereines, les grandes masses chorales, les somptueux coussins orchestraux. Carlo Maria Giulini est moins heureux dans la *Quarantième symphonie* de Mozart inscrite au même programme. Mais il transforme la *Messe en mi bémol majeur*, l'une des ultimes œuvres de Schubert, en une vaste prière, un témoignage de foi très simple. Les quatre solistes (Donna Brown, Metra Malakova, Maurice Chauvel, Peter Mikulas) se fondent dans les chœurs d'Arthur Oldam, excellents dans ce style ample, cette énonciation syllabique du texte sacré. L'écriture presque brahmsienne, dense, admirablement équilibrée, est coupée d'effets dramatiques et de rares mais bouleversantes audaces harmoniques, coups de tonnerre dans un ciel serein. Au total, l'un des grands concerts de l'année.

★ Salle Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré, Paris 17e. Mo Ternes. 16 h 30, samedi 25. Tél. : 45-63-07-96. 90 F à 320 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Bob Dylan, Elvis Costello
La voix parfois n'est plus qu'un croassement, accompagnée par une guitare sciemment désaccordée, et la beauté intemporelle des chansons ne suffit pas à rendre supportable un personnage trop lunatique. A d'autres moments, Bob Dylan sait encore être à la hauteur de sa légende. En première partie, Elvis Costello jouera seul avec sa guitare.
Zénith, 211, av. Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte de Pantin. Le 24, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. 220 F et 280 F.

Teca Calazans
Brésilienne, grande connaisseuse du répertoire populaire, de Villa-Lobos à la samba carioca en passant par les chansons du Nordeste, dont elle est originaire, Teca Calazans aborde les méandres musicaux de son pays.
Opus café, 167, quai de Valmy, Paris 10e. Mo Louis-Blanc. 21 h 30, les 24 et 25. Tél. : 40-38-09-57. 50 F.

Steve Coleman
Jusqu'au 29 mars, au Hot Brass, le saxophoniste Steve Coleman raconte son parcours. Et d'abord sa nouvelle folie, la Mystic Rhythm Society, rythmes de l'Afrique et de l'Orient, voix et mélodies répétitives.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 24 et 25. Location Fnac. 130 F.

Douze heures pour la culture en Algérie
A l'heure où des créateurs sont assassinés, l'Institut du monde arabe organise douze heures de spectacles et d'expositions pour « *manifester la peine et la révolte* ». Des comédiens lisent des nouvelles et des contes. Trois films, dont un sur Khaled, et un spectacle comique de Fellag sont proposés dans l'après-midi. Musique à partir de 21 heures : Beihja (chanteuse classique), Cheb Mami (raï), Djamel Allam (chanson kabyle), le couple Sahraoui-Fadhéla (raï), etc.
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Cardinal-Lemoine, Jussieu. De midi à minuit, le 25. Tél. : 40-51-38-38. Entrée libre.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine.

NOUVEAUX FILMS

L'ANNÉE JULIETTE
Film français de Philippe Le Guay, avec Fabrice Luchini, Valérie Stroh, Philippine Leroy-Beaulieu, Marine Delterme, Didier Flamand (1 h 25).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30 -20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

CALENDAR
Film canadien d'Atom Egoyan, avec Arsinée Khanjian, Ashot Adamian, Atom Egoyan (1 h 12).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LE CHEVAL ASSASSINÉ
Film allemand d'Ulrich Rogalla, avec Mathias Fuchs, Rachel Thielbeer, Uwe Hacker (1 h 35).
Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

CHUNGKING EXPRESS
Film de Wong Kar-Wai, avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow (1 h 37).
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Max Linder Panorama, THX, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LES MISÉRABLES
Film français de Claude Lelouch, avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah, Alessandra Martines, Annie Girardot, Clémentine Célarié, Philippe Léotard (2 h 50).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-3020-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS
Film français d'Eric Rohmer, avec Clara Bellar, Antoine Basler, Mathias Megard, Aurore Rauscher, Serge Renko, Michael Kraft (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre, art et cinéma en région

MUSIQUE CLASSIQUE

DIJON
Hérodiade
De Massenet. Brigitte Antonelli (Hérodiade), Rima Makdici-Tawil (Salomé), Thierry Migliorini (Jean), Patrice Berger (Hérode), Eric Martin-Bonnet (Phanuel), Orchestre de l'Opéra de Dijon, Michel Lehmann (direction), Frédéric Lhuillier (mise en scène).
Opéra, 2, rue Longepierre, 21 Dijon. 15 heures, le 26 ; 20 h 30, le 28. Tél. : 80-67-23-23. De 50 F à 230 F.

LILLE
L'Elisir d'amore
De Donizetti. Harolyn Blackwell (Adina), Laurence Dale (Nemorino), Jean-Luc Chaignaud (Belcore), Michel Trempont (Dulcamara), Brigitte Lafon (Giannetta), Ensemble vocal Michel Piquemal, Orchestre de Picardie, Louis Langrée (direction), Fabio Sparvoli (mise en scène).
Opéra, place du Théâtre, 59 Lille. 20 h 30, les 25, 27, 29 et 31. Tél. : 20-55-48-61. De 50 F à 270 F.

METZ
Orchestre du Théâtre Liiure de Barcelone
Falla : *Le Tricorne, El Corregidor y la molinera, Concerto pour clavecin et cinq instruments, L'Amour sorcier, El Amor brujo*. Ginesa Ortega (soprano), Lluis Vidal (clavecin). Josep Pons (direction).
Arsenal, avenue Ney, 57 Metz. 20 h 30, le 28. Tél. : 87-39-92-00. De 50 F à 195 F.

MULHOUSE
Rigoletto
De Verdi. Ballet du Rhin, Chœurs de l'Opéra du Rhin, Orchestre symphonique de Mulhouse.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 heures, les 28 et 30. Tél. : 89-36-28-28. De 45 F à 160 F.

NIMES
Parsifal
De Wagner. Poul Elming (Parsifal), Ruthild Eggert (Kundry), Jukka Rasilainen (Amfortas), Henk Smit (Klingsor). Chœurs de l'Opéra de Montpellier. Orchestre philharmonique de Montpellier. Friedemann Layer (direction). Heinz Balthes (mise en scène).
Théâtre, 1, place Calade, 30 Nîmes. 15 heures, le 26. Tél. : 66-36-02-04. De 90 F à 130 F.

ROUBAIX
Macbeth
De Verdi. Solistes, Chœurs et orchestre du Grand Théâtre de Varsovie, Opéra national de Pologne.
Colisée, 33, rue de l'Epeule, 59 Roubaix. 20 h 30, les 25 et 26. Tél. : 20-70-81-76. De 125 F à 250 F.

Don Giovanni
De Mozart. Josef Frakstein, Robert Gierlach, Adam Kruszewski (Don Giovanni), Andrzej Klimeczak, Jerzy Mahler (Leporello), Aleksandra Hofman, Agnieszka Kurowska, Cabriela Silva (Anna), Ewa Frakstein, Urszula Palonka, Zofia Witkowska (Elvire), Danuta Hajduk, Marzanna Rudnicka, Zofia Witkowska (Zerline), Andrzej Jaworski, Jacek Laszczkowski, Leszek Swidzinski (Ottavio), Zbigniew Graca (direction), Andrzej Sadowski (mise en scène).
Colisée, 33, rue de l'Epeule, 59 Roubaix. 20 h 30, les 30 et 31 mars et le 1er avril. Tél. : 20-70-81-76. De 100 F à 200 F.

STRASBOURG
Orchestre du Kirov de Saint-Pétersbourg
Rachmaninov : *Concerto pour piano et orchestre op. 30*. Brahms : *Symphonie no 1*. Vardan Mamikonian (piano). Valery Gergiev (direction).
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 20 h 30, le 27. Tél. : 88-52-18-45. De 180 F à 360 F.

TOURCOING
Don Giovanni
De Mozart. Nicolas Rivenq (don Giovanni), Nathan Berg (Leporello), Danielle Borst (Anna), Véronique Gens (Elvire), Sophie Marin Degor (Zerline), Simon Edwards (Ottavio), Patrick Donnelly (le commandeur), Chœur régional Nord-Pas-de-Calais, La Grande Ecurie et la Chambre du roy, Jean-Claude Malgoire (direction), Pierre Constant (mise en scène).
Théâtre municipal, place Leverrier, 59 Tourcoing. 15 h 30, le 26 ; 20 h 30, les 28 et 31. Tél. : 20-70-66-66. De 100 F à 190 F.

JAZZ

ANGOULÊME
Jack DeJohnette Trio
La Nef, rue Louis-Pergaud, centre de Grelet, 16 Angoulême. 20 h 30, le 31. Tél. : 45-25-97-00. De 50 F à 80 F

BREST
Georges Arvanitas
Cabaret Vauban, 17, avenue Clemenceau, 29 Brest. 21 heures, le 31. Tél. : 98-46-06-88. 50 F (location) et 70 F le soir du concert.

LILLE
Trilok Gurtu Crazy Saints
Biplan, 19, rue Colbert, 59 Lille. 22 heures, le 25 et 17 heures, le 26. Tél. : 20-40-10-90. 120 F.

LYON
Michel Graillier
En solo, le poète sensible et raffiné du piano
Bar de la Tour Rose, 22, rue Bœuf, 69 Lyon. 22 heures, les 31 mars et 1er avril. Tél. : 78-37-25-90. 90 F.

NÎMES
Festival printemps du Jazz
Huit concerts de jazz au théâtre Odéon et une soirée finale rap et funk aux Arènes. Avec les big band de Vauvert et de Nîmes, Philippe Gareil et Paolo Fresu, Egberto Gismonti, Jean-Marc Padovani avec Jean-Marie Machado, Jean-François Jenny-Clark et paul Motian, Steve Coleman « Metrics », Gérard Pansanel, Lester Bowie, Abdullah Ibrahim, Linda Sharrock/Eric Watson, Stéphane Kochoyan, le Rebirth Brass Band et MC Solaar et Maceo Parker.
Du 28 mars au 8 avril, 30 Nîmes. Tél. : 66-36-02-04.

PONT-À-MOUSSON
Hiram Bullock Group
De Miles Davis à Gil Evans, de Carla Bley à Sting, un guitariste « hendrixien » *Jazz Club des Prémontrés, abbaye des Prémontrés, 54 Pont-à-Mousson. 20 heures, le 1er avril. Tél. : 83-81-10-32. De 50 F à 75 F*

METZ
Joshua Redman Quartet
Sonorité généreuse, phrasé passé par l'histoire du saxophone
L'Arsenal, avenue Ney, 57 Metz. 20 h 30, le 1er avril. Tél. : 87-39-92-00 ou 87-39-16-16. De 110 F à 150 F.

DANSE

ALBERTVILLE
Compagnie Blanca Li
Nana et Lila.
Le Dôme Théâtre, place de l'Europe, 73 Albertville. 20 h 30, le 28. Tél. : 79-37-70-88. De 80 F à 130 F.
Et le 25, à 21 heures, à Saint-Médard-en-Jalles, Théâtre de Gironde, place de la République. Tél. : 56-05-09-53. 120 F.

ANGOULÊME
Compagnie les Clandestins
Odile Azagury : *Résistance*.
Centre Saint-Martial, boulevard Berthelot, 16 Angoulême. 21 heures, le 28. Tél. : 45-38-61-62. 145 F.

CANNES
Compagnie Rioult, Compagnie Dancemakers
Pascal Rioult : *Wien, Te Deum*. Serge Bennathan : *Chorégraphie*.
Théâtre Palais-Croisette, hôtel Noga-Hilton, 06 Cannes. 18 h 30, le 25. Tél. : 92-98-62-77. De 60 F à 200 F.

CHALON-SUR-SAÔNE
Compagnie DCA
Philippe Decouflé : *Petites Pièces montées*.
Chalon-sur-Saône. Espace des arts, 5, avenue Niépce, 71 Chalon-sur-Saône. 20 h 30, le 25. Tél. : 85-42-52-00. 120 F.
Et les 29, 30, 31 mars et le 1er avril, à 20 h 30, au Carré Saint-Vincent à Orléans. Tél. : 38-62-75-30. 125 F.

GRENOBLE
Béjart Ballet Lausanne
Maurice Béjart : *Ballade de la rue Athina, Le Mandarin merveilleux*.
Le Cargo, 9, avenue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 20 h 30, le 29. Tél. : 76-25-05-45. 170 F.
Au Cargo, le 30 mars, à 20 h 30, « Ce que l'Amour me dit » (l'Art du pas de deux), Maurice Béjart (chorégraphe), et le 31 mars, à 20 h 30, œuvres de Stravinsky chorégraphiées par Maurice Béjart.

LYON
Lyon Opéra Ballet
Susan Marshall : *Central Figure*. Stephen Petronio : *Extravenous*. Bill T. Jones : *I Want to Cross Over*.
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 19 h 30, le 28 ; 20 h 30, les 29 et 31 ; 17 heures, le 2 avril. Tél. : 72-00-45-45. De 65 F à 160 F.

NARBONNE
Compagnie Bernard Glandier
Bernard Glandier : *Azur*.
Théâtre, 2, avenue Domitius, 11 Narbonne. 20 h 30, les 28 et 30 ; 19 heures, le 29. Tél. : 68-90-90-00. De 70 F à 80 F.

THÉÂTRE

ALBI
La Mort de Pompée, Cinna
de Pierre Corneille, mise en scène de Marc François, avec Paola Comis, Laurent Javaloyes, David Jeanne-Comello, Mélanie Leray, Frédérique Lollée, Pierre Maillet, Philippe Marteau, Valérie Schwarcz, Alain Subilia, Pascal Tokatlian et Elise Vigler.
Théâtre municipal, rue Saint-Antoine, 81 Albi. Le mardi 28, à 20 h 30. Tél. : 63-54-00-25. Durée : 2 h 30. 120 F.

ANGERS
La Pluie d'été
de Marguerite Duras, mise en scène d'Eric Vigner, avec hélène Babu, Marilu Bisciglia, Anne Cœsens, Thierry Collet, Philippe Métro et Jean-Baptiste Sastre.
Théâtre municipal, place du Ralliement, 49 Angers. Le samedi 25, à 20 h 30. Tél. : 41-87-80-80. Durée : 2 h 50. 75 F et 110 F.*

ANGOULÊME
La Fin des monstres
de Jean-Paul Wenzel, mise en scène de l'auteur, avec Olga Abrego, Véronique Alain, Bertrand Binet, Eric Jacquet, Gérard Morel, Yann Nedelec, Olivier Perrier et Julie Turin.
Les Plateaux-Scène nationale, boulevard Berthelot, 16 Angoulême. Le samedi 25, à 21 heures. Tél. : 45-38-61-62. Durée : 1 h 45. 145 F.

GRENOBLE
Talking Heads
d'Alan Bennett, mise en scène de Laurent Pelly, avec Christine Brücher, Charlotte Clamens et Nathalie Krebs.
Le Cargo-Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel, 38 Grenoble. Les mercredi 29, vendredi 31, à 20 h 30 ; les samedi 25, mardi 28, jeudi 30, à 19 h 30. Tél. : 76-25-05-45. Durée : 1 h 50. 100 F et 115 F. Dernières.

LILLE
La Révolte
d'Auguste de Villiers de L'Isle-Adam, mise en scène d'Agathe Alexis, avec Agathe Alexis, Anne Feuillet et Michel Oulmet.
La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, 59 Lille. Les samedi, dimanche, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, à 18 h 30. Tél. : 20-40-10-20. Durée : 1 heure. 50 F et 130 F. Jusqu'au 9 avril.*

Les Exclus
de Joël Jouanneau, d'après Elfriede Jelinek, mise en scène de Stéphane Loïk, avec Jenny Bellay, Heidi Brouzeng, France Darry, Phil Deguil, Valérie Delangre, Eduardo Galhos, Christian Gauthier, Romain Lagarde et Christian Antoine, Denis Jarosinski et Daniel Rousseau.
La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, 59 Lille. Les samedi 25, mardi 28, mercredi 29, jeudi 30, vendredi 31 mars, samedi 1er avril, à 20 h 30 ; les dimanche 26 et dimanche 2, à 16 heures. Tél. : 20-40-10-20. Durée : 1 h 45. 50 F et 130 F. Dernières.*

MARSEILLE
La Mort d'Auguste
de Romain Weingarten, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Dominique Pinon, Jacques Le Carpentier et Luce Mouchel.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. Les samedi, mardi, jeudi, vendredi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures ; le mercredi, a 19 heures. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 1 h 30. 100 F et 150 F. Jusqu'au 22 avril.*

MONTLUÇON
Gibiers du temps seconde époque : voix
de Didier-Georges Gabily, mise en scène de l'auteur, avec Vincent Dissez, Bernard Ferreira, Catherine Baugué, Frédérique Duchêne, Elisabeth Doll, Ulla Baugué, Nicolas Bouchaud, hélène Corsi, Christelle Leroux, Virginie Lacroix, Françoise Féraud, Nathalie Nambot, Denis Lebert, Xavier Tavera, Jean-Jacques Levessier et Nanténé Traoré.
Les Féderés-Théâtre des Ilets, rue des Faucheroux, 03 Montluçon. Le samedi 25, à 20 h 30. Tél. : 70-03-86-18. Durée : 3 heures. 70 F et 90 F.*

ORLÉANS
Choral
de François Tanguy, d'après Kafka, mise en scène de François Tanguy, avec Frode Bjornstad, Branlo, Laurence Chable, Jean-Louis Coulloc'h, Yves-Noël Genod, Pierre Meunier, Nigloo, Jean Rochereau et Nadia Vonderheyden.
Le Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand, 45 Orléans. Le samedi 25, à 20 h 30 ; le dimanche 26, à 16 heures. Tél. : 38-62-75-30. Duree : 1 h 30. 90 F et 125 F.*

RENNES
Orlando
de Virginia Woolf, mise en scène de Bob Wilson, avec Isabelle Huppert.
Le Grand Huit-Théâtre national de Bretagne, 1, rue Helier, 35 Rennes. Les mardi 28, jeudi 30, vendredi 31 mars, samedi 1er, mardi 4 avril, a 20 h 30 ; le mercredi 29, à 19 heures ; le dimanche 2, à 16 heures. Tél. : 99-31-12-31. Durée : 2 h 05. 110 F. Jusqu'au 7 avril.

STRASBOURG
Roberto Zucco
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Charles Berling, Jean-Claude Bolle-Reddat, Alain Fromager, Georges Mavros, Sylvie Milhaud, Jean-François Perrier, Armand Abplanalp, Alpha Atangana, Françoise Bette, Florence Bosson, Mathieu Delmonte, Laurent Dorey, Gilberto Gawronski, Marina Golovine, Tobias Kempf, Charlotte Maury-Sentier, Jacques Michel et Nicole Mouton.
Théâtre national, 1, rue André-Malraux, 67 Strasbourg. Les samedi, lundi, mardi, jeudi, vendredi, à 20 h 30 ; le mercredi, à 19 h 30. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 1 h 40. 50 F et 125 F. Jusqu'au 8 avril.*

VILLENEUVE-D'ASCQ
Le Retable des damnées
de Francisco Nieva, mise en scène d'Agathe Alexis, avec Gauthier Baillot, Guy-Pierre Couleau, Sylvie Debrun, Benjamin Knobil, Nathalie Ortega et Patricia Pottier.
La Rose des vents, boulevard Van-Gogh, 59 Villeneuve-d'Ascq. Les mardi 28, mercredi 29, jeudi 30, vendredi 31 mars, samedi 1er, mardi 4 avril, à 20 h 30. Tél. : 20-61-96-96. Durée : 2 h 40. 90 F et 110 F. Jusqu'au 8 avril.*

ART

ALES-EN-CÉVENNES
Charles Marq-Brigitte Simon
Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoit, 52, montée des Lauriers, Rochebelle. Tél. : 66-86-98-69. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 11 juin.

AMIENS
Personnages en sites : Dubuffet, Fisher, Kiekol, Morris, Pagès, Tapies
Musée de Picardie, 48, rue de la République. Tél. : 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril. 20 F.

ARLES
Marino Marini
Musée Réattu, 10, rue du Grand-Prieuré. Tél. : 90-49-37-58. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 juin.

BORDEAUX
Attitudes/sculptures, 1963-1970
Joseph Beuys et Robert Morris
Robert Morris
Pierrick Sorin
CAPC-Musée d'Art contemporain, 7, rue Ferrère, galerie Ouest, 2e étage. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 mai. 30 F.

GRENOBLE
Rebecca Horn
Musée de Grenoble, place de Lavalette. Tél. : 76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi et le 1er mai. Jusqu'au 28 mai.

LIMOGES
Jean-Paul Héraud
CAUE, 1, rue des Allois. Tél. : 55-32-32-40. De 14 heures à 19 heures, du lundi au samedi. Fermé le dimanche. Jusqu'au 17 avril. Entrée gratuite.
Et au Centre culturel municipal Jean-Gagnant, 7, avenue Jean-Gagnant. Tél. : 55-34-45-49. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures, du lundi au vendredi ; de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, le samedi. Fermé le dimanche. Jusqu'au 24 avril. Entrée gratuite.

MEYMAC
John M. Armleder
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André. Tél. : 55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 mai.

MONTBÉLIARD
Christian Bonnefoi
Centre d'art et de plaisanterie, hôtel de Sponeck, 54, rue Clemenceau. Tél. : 81-91-37-11. De 10 heures à 19 h 30 ; lundi de 12 heures a 19 h 30 ; dimanche et jours de fête de 15 heures a 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

MOUANS-SARTOUX
Face à face 2
Espace de l'art concret, château. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 11 heures à 18 heures. A part. du 1er juin Fermé mardi de 11 heures à 19 heures. Du 25 mars au 18 juin.

NANTES
Nantes et le surréalisme
Musée des Beaux-Arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 avril. 30 F.

NICE
Robert Malaval
Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, promenade des Arts. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 juin.

NIMES
David Tremlett
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril.

Le Front populaire et l'art moderne
Musée des Beaux-Arts, place Sainte-Croix. Tél. : 38-53-39-22. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le 30 avril et le 1er mai. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mai. 17 F.

RENNES
Geneviève Asse
Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola. Tél. : 99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 mai.

Jan Krizek
Théâtre national de Bretagne, 4e étage, 1, rue Saint-Hélier. Tél. : 99-31-55-33. De 14 heures à 20 heures ; samedi de 14 heures à 22 heures ; dimanche de 14 heures a 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 mai.

SAINT-ETIENNE
La Collection François et Ninon Robelin
Musée d'Art moderne, La Terrasse. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 avril. 26 F.

Poèmes de marbre-sculptures cycladiques du Musée Barbier-Mueller
Musée d'art moderne, La Terrasse. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 28 mai.

TOULOUSE
Le Corps de la mémoire
Musée Georges-Labit, 43, rue des Martyrs-de-la-Libération. Tél. : 61-22-21-84. De 9 heures à 17 heures. Fermé mardi. Du 27 mars au 3 juin.

TOURCOING
Christian Bonnefoi, Œuvres 2 (1978-1994)
Musée des Beaux-Arts, salle d'expositions temporaires, 2, rue Paul-Doumer. Tél. : 20-24-90-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 22 mai. 20 F.

Christian Bonnefoi, Œuvres graphiques (1974-1994)
Musée des Beaux-Arts, cabinet d'arts graphiques, 2, rue Paul-Doumer. Tél. : 20-24-90-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 24 avril. 20 F.

VANNES
Christian Boltanski, Ilya Kabakov, Jan Krizek
La Cohue, musée de Vannes, 9 et 15, place Saint-Pierre. Tél. : 97-47-35-86. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi et dimanche matin. Jusqu'au 29 mai. 25 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
François Rouan
Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 mai. 25 F.

CINÉMA

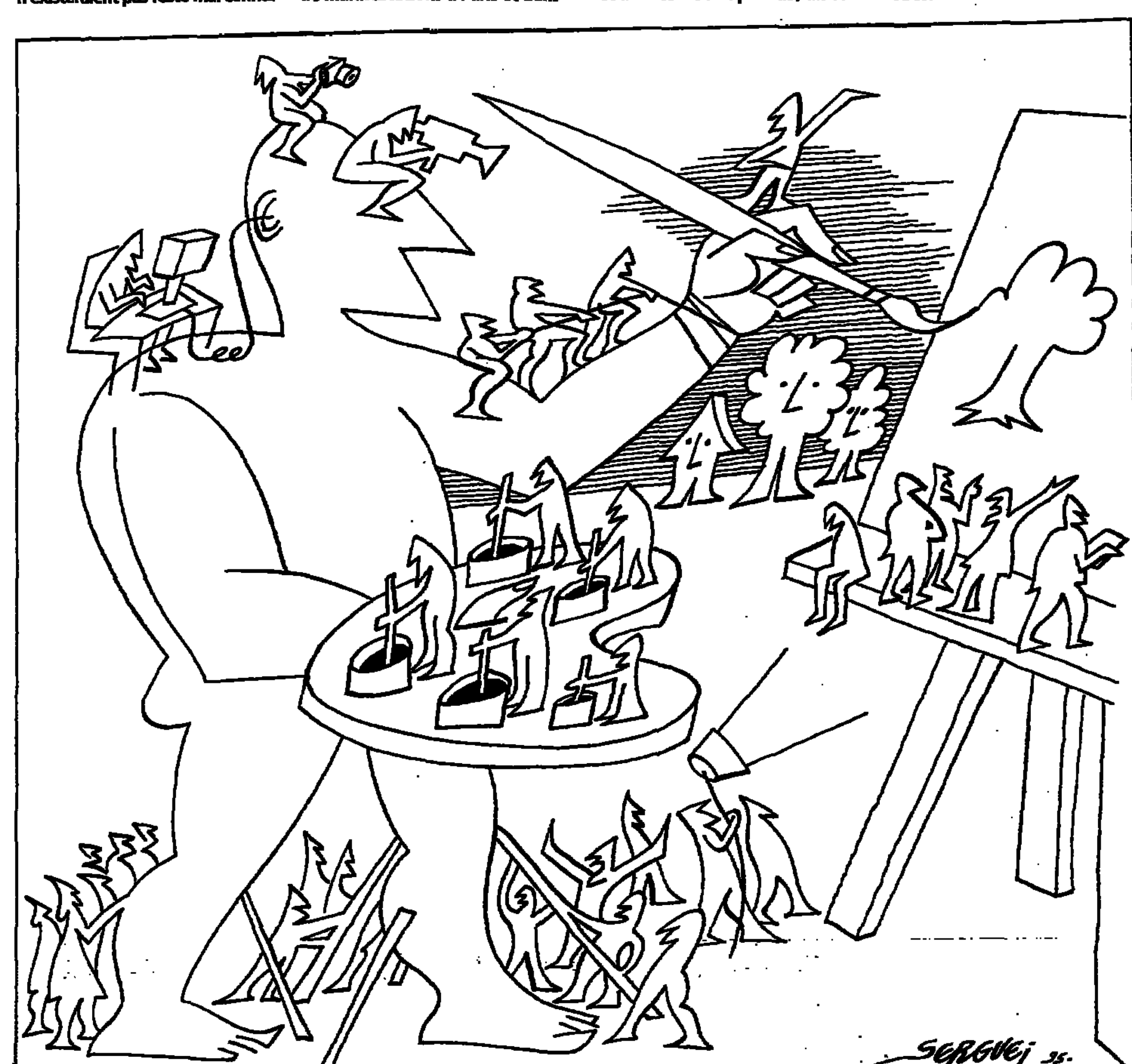
STRASBOURG
Festival International du Film de Strasbourg
« *Passages, les rencontres européennes du cinéma* » présentent des cinéastes et des œuvres qui s'étendent de la berge orientale du Rhin aux limites de l'Europe. En compétition, des films de fiction et des documentaires inédits, en présence de leurs réalisateurs. Au programme également ; un hommage à Otar Iosseliani, des débats en collaboration avec l'INA et une présentation de films sous l'égide de l'Institut International des Droits de l'Homme.
Du 24 mars au 2 avril. Tél. : 88-75-06-95.

VALENCIENNES
6e Festival International du Film d'Action et d'Aventure
Du *Voleur de Bagdad* de Raoul Walsh (1924) à *la Fille de d'Artagnan* de Bertrand Tavernier (1994), une rétrospective sur le thème « Un siècle d'aventure dans le cinéma » ; une sélection de films inédits proposée en présence de réalisateurs et de comédiens venus du monde entier ; un colloque consacré à la création cinématographique et aux images numériques, une nuit du court métrage (12 films en compétition). Un hommage sera également rendu au producteur Anatole Dauman ainsi qu'à Andrzej Zulawski, président du jury de ce festival.
Du 29 mars au 2 avril.
Tél. : 27-29-55-40.

Les métiers des arts et des spectacles sortent de l'ombre

On estime à 377 000 le nombre de personnes qui travaillent dans le secteur artistique. Le ministère de la culture et de la francophonie organise une série de manifestations destinées à mieux faire connaître leurs professions

Longtemps les questions culturelles ont été abordées sous l'angle des œuvres et de leurs auteurs. Leur économie et leur droit font l'objet d'une attention plus récente. Mais le travail effectué dans les coulisses par les ouvriers et les artisans sans lesquels un livre, une pièce de théâtre, un film ou un monument *n'existeraient pas reste mal connu*. Sous l'intitulé des « Coulisses de la culture » le ministère de la culture et de la francophonie organise, samedi 25 et dimanche 26 mars, une série de manifestations à Paris et dans l'ensemble des régions pour mieux faire connaître les sept cents métiers de la culture. Des débats et des rencontres avec ceux qui animent ces « coulisses » sont prévus, ainsi qu'une série de portes ouvertes de grands édifices. Les artisans d'art ont également été mobilisés et présenteront leurs ateliers au public. Entre ces métiers de haute tradition qui bénéficient d'une reconnaissance nouvelle et ceux qu'ont apportés les dernières technologies s'ouvrent aussi des perspectives pour l'emploi.



« OÙ COMMENCENT les métiers de la culture ? Où finissent-ils ? N'a-t-on pas inclus récemment dans ces métiers les activités liées à la qualité de vie – laquelle englobe une dimension esthétique –, au goût, au cirque, voire à la cuisine ? Tout ce qui touche et gravite autour de la culture est à ce point en extension que la frontière devient floue. »

Cette réflexion de Pierre-Michel Menger, directeur du Centre de sociologie des arts, témoigne de l'extraordinaire transformation qui s'est produite en moins de dix années. Les froides données quantitatives viennent corroborer cette analyse : de 1982 à 1990, selon l'Insee et le département des études et de la prospective du ministère de la culture, l'augmentation du nombre de professionnels – tous secteurs confondus – a été de 36 %. Un pourcentage dix fois supérieur à celui de l'ensemble des autres catégories sociales. Cela représente, à titre de comparaison, 1,7 % des emplois totaux, soit une part équivalente à celle du commerce automobile.

C'est ainsi que l'on estime aujourd'hui à 265 000 le nombre de personnes exerçant une profession artistique. Si l'on y rattache les professions techniques et administratives, l'*« emploi culturel »* est estimé à 377 000 personnes. Le spectacle vivant et les institutions culturelles sont les deux branches les plus importantes, avec 160 000 emplois chacune. Dernier *constat : il s'agit de professions* jeunes. Ainsi, dans les métiers du spectacle et de l'audiovisuel, les moins de trente-quatre ans représentent 48 % des effectifs.

CONTRADICTIONS

Comment expliquer un tel engouement pour une telle diversité de métiers – on en compte près de sept cents – alors qu'ils sont traversés par une triple contradiction ? Comme le dit Jean-Michel Djian, professeur à l'université Paris-VII et directeur du Centre d'études, de formation et de ressources sur l'art et la culture (Cefrac), *« ces métiers doivent s'adapter sans cesse aux évolutions technologiques tout en protégeant un savoir-faire qui relève plus spécifiquement de l'artisanat. Ils doivent faire face à l'engouement des jeunes qui veulent y faire carrière tout en sachant que les critères d'accès au milieu reposent autant sur les compétences que sur le talent. Comment, enfin, arriver à mieux protéger ces professions dont la caractéristique essentielle est d'avoir plusieurs employeurs sur des contrats dont la précarité n'a d'égal que l'élasticité de leur durée ? »*

En dépit de ces contradictions, l'emploi dans le secteur culturel n'a cessé de croître autour de quatre grands pôles : le pôle artistique qui regroupe les créateurs (compositeurs, metteurs en scène, auteurs, chorégraphes ou chefs d'orchestre) et à partir desquels les productions se mettent en œuvre ; le pôle pédagogique, dont la fonction première est de transmettre du savoir-faire, des techniques artistiques ou des compétences spécialisées.

C'est le cas des professeurs de conservatoire, des bibliothécaires, des animateurs musicaux, des conservateurs de patrimoine ou des archéologues. Le pôle public, lui, répond à la fonction d'administrateur. Garant de l'intérêt général, ce dernier pilote un certain nombre d'initiatives culturelles. S'y rattachent les attachés culturels, les directeurs d'affaires culturelles, les chargés de mission et les conseillers techniques.

Le pôle économique, enfin, réunit ce qu'il convient d'appeler les managers, voire les ingénieurs culturels dont le rôle s'est considérablement accru ces dernières années sous la pression d'un marché devenu fort concurrentiel. Une gestion rigoureuse, de plus en plus commerciale, des activités de production, de diffusion et de communication est devenu en effet un fait marquant. Il s'agit des directeurs ou administrateurs d'établissements culturels, des responsables de festival, des producteurs de spectacles, des éditeurs ou des directeurs de galeries d'art.

Pour Jean-Michel Djian, ces pôles obéissent tous à une constante, à savoir *« la diversité toujours plus grande des métiers »*. Elle répond, estime-t-il, *« à l'invraisemblable variété des « produits culturels » qui déterminent les métiers et non l'inverse »*. Des « produits » – le mot fait encore grincer bien des dents – qui requièrent toujours plus de professionnalisation. Surtout s'il s'agit de détecter des métiers émergents. Quels sont-ils ? En quoi les images de synthèse, le CD-ROM, l'industrie du multimédia contribuent-ils aux mutations professionnelles en cours ? Afin de clarifier une situation encore très floue, le ministère du travail vient de créer, avec les professionnels et la délégation à l'emploi, un contrat d'étude prévisionnelle (CEP).

Cette étude – la première du genre – devrait mieux définir les professions du spectacle, « toiletter » les intitulés des métiers, lesquels se répartissent, en gros, entre créateurs, interprètes, techniciens et organisateurs. Un monde atomisé et hétérogène, qui gravite autour de l'appareil d'État (ministère de la culture et affaires étrangères principalement), des collectivités locales et territoriales dont la montée en puissance est récente, de l'industrie privée culturelle, composée pour l'essentiel du secteur musical, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'édition. Se développe encore, autour des entreprises, les stratégies de mécénat et de communication.

INTERNATIONALISATION

A ce foisonnement s'ajoute une nouvelle donne : l'internationalisation accrue du marché du spectacle et donc du champ professionnel. Optimiste, Jean-Michel Djian y voit une chance pour la France qui bénéficie à l'étranger d'une image de marque positive. *« Il n'est pas rare,* affirme-t-il, *de voir les pouvoirs publics d'Europe centrale ou d'Asie du Sud-Est faire appel aux compétences françaises. Cela va de la conception et de la gestion de futures salles de spectacle à la mise en œuvre de projets réglementaires relatifs aux droits des artistes en passant par la création de filières de formation artistiques. »* Mais qui dit internationalisation dit aussi concurrence internationale. *« Pour mieux faire face,* dit à ce propos Bernard Faivre d'Arcier, directeur du Centre national du théâtre, *les professionnels du spectacle doivent être de mieux en mieux formés et les formations doivent être sans cesse rénovées. »*

Globalement donc, les professions du spectacle, les métiers culturels dans leur sens large, sont créateurs d'emploi. A ce titre, l'impulsion donnée par les pouvoirs publics au début des années 80 a joué un rôle décisif. Encore faut-il apporter un bémol de taille. Exception faite des 30 000 comédiens ou musiciens exerçant dans les théâtres publics ou orchestres nationaux, les artistes courront toujours davantage le cachet. Car de quelle nature sont ces emplois ? *« L'emploi permanent a été cassé. La privatisation d'une partie de l'audiovisuel y a contribué. Aujourd'hui, l'emploi intermittent constitue le gros des effectifs »*, constate Pierre-Michel Menger, qui a réalisé, en 1993, une étude sur les intermittents du spectacle.

Jean Menanteau

★ Lire *Les Métiers du spectacle*, de Jean-Michel Djian. Guides *Le Monde de l'Éducation* (Le Monde Éditions - Marabout, nº 8633, 126 p., 33 F.)

Une antenne pas comme les autres

L'ANPE SPECTACLE n'est pas une antenne comme les autres. Depuis sa création, en 1969, ils sont des milliers de professionnels du spectacle, personnalités célèbres ou parfaits inconnus, à avoir pris le chemin de la rue de Malte, à Paris, près de la République. Edgar Dana, le directeur de cette agence atypique – les intermittents du spectacle dérogent au régime interprofessionnel de solidarité géré par l'Unedic – est un peu le bon Samaritain et le père aubergiste de ces artistes.

Figure emblématique de ce lieu où cohabitent le cinéma, la télévision, la danse, la musique, le théâtre, le cirque et le music-hall, M. Dana est parti d'un constat simple : *« Une troupe qui ne joue pas est une troupe au chômage. Un danseur qui ne danse pas est un danseur foutu. »* Rien d'étonnant donc si sa tâche première fut de constituer, dans ce lieu de rencontre, un fichier impressionnant composé des 22 000 intermittents de Paris, des 15 000 en Ile-de-France et 30 000 en régions.

Depuis le 1er janvier 1993, c'est un réseau national regroupant la quasi-totalité des compétences artistiques qui a été constitué. Un vivier dans lequel viennent puiser les créateurs de tout acabit, qu'ils s'appellent Roger Planchon, Didier Bezace ou Francis Raffinot. Ou encore des institutions telles que l'Opéra de Lyon.

Edgar Dana a d'autres projets. Pour l'heure, il réfléchit avec l'équipe de l'agence – chaque agent relève d'une spécialité – à la création d'un service de *« spectacles disponibles »* afin de rapprocher l'offre de la demande. Un théâtre municipal, le maire d'une petite commune, une association, un comité des fêtes pourront, où qu'ils soient en France, connaître en temps réel l'état des spectacles en disponibilité. Une manière efficace de prolonger la vie de plus en plus brève des créations et, pour l'agence, de diminuer d'autant les périodes de chômage des artistes. Le spectacle, dit-on, est chose éphémère. Leur travail le devient de plus en plus.

J. M.

Le programme des manifestations

A PARIS, l'essentiel des manifestations est concentré au Carrousel du Louvre (99, rue de Rivoli, métro Tuileries et Louvre-Palais-Royal) où douze ateliers-débats seront accompagnés de douze espaces-découvertes, consacrés chacun à un secteur culturel, et permettant de rencontrer des professionnels de ces secteurs.

● ***Les ateliers-débats***

Samedi 25 mars

De 9 h 30 à 12 heures :

Les coulisses de la conservation, avec Jean Favier, président de la Bibliothèque nationale de France.

Les coulisses du livre, avec Régine Deforges, écrivain.

Les coulisses des métiers d'art, avec Jean Bergeron, président fondateur des Grands Ateliers de France.

De 14 heures à 16 heures :

Les coulisses du marché de l'art, avec Pierre Cornette de Saint-Cyr, commissaire priseur.

Les coulisses de la musique, avec Jean-Michel Jarre, compositeur.

De 16 h 30 à 18 h 30 :

Les coulisses de la danse, avec Angelin Preljocaj, chorégraphe.

Les coulisses du cinéma, avec Jean-Jacques Annaud, réalisateur.

Gestion des entreprises culturelles, avec Michel Reilhac, directeur de la Vidéothèque de Paris.

Dimanche 26 mars

De 9 h 30 à 12 heures :

Les coulisses de la création industrielle, avec Philippe Starck, designer.

Les coulisses de la mode, avec Jean-Charles de Castelbajac, couturier.

Les coulisses des arts plastiques et appliqués, avec François Barré, président du Centre Pompidou.

De 14 heures à 17 heures, la séance de clôture, animée par *Le Monde*, sera consacrée aux *métiers de demain*, en présence de Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, avec Laurent Bayle, directeur de l'Ircam, Michel Menu, du Laboratoire de recherches des Musées de France, Ever Endt, directeur de l'École nationale de création industrielle, Pierre-Michel Menguer, directeur de recherches au CNRS, et Gilles-Claude François, scénographe.

● ***Les portes ouvertes***

Samedi 25 mars, quatre lieux ouvriront leurs portes au public : l'Opéra national de la Bastille, 120, rue de Lyon (de 11 heures à 18 h 30), l'Odéon-Théâtre de l'Europe (place de l'Odéon - trois visites à 10 heures, 11 heures et 12 heures sur réservation au 44-41-36-33), le Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (Caran) (11, rue des Quatre-Fils - de 9 h 30 à 17 heures) et le chantier de restauration de Notre-Dame de Paris (entrée rue du Cloître-Notre-Dame - de 10 heures à 18 heures).

Dimanche 26 mars, la Manufacture des Gobelins sera ouverte de 10 heures à 17 heures ainsi qu'une centaine d'ateliers d'artisans d'art, organisés selon neuf « chemins » thématiques : chemins du livre, de la restauration d'art, du tissu et du textile, du bois, de la musique, des arts du feu, de la mode et de la pierre, et le chemin du Viaduc des arts.

● ***En région***, une trentaine d'ateliers-débats sont organisés le samedi 25 mars selon le même principe qu'à Paris : le théâtre à Strasbourg, Grenoble, Saint-Etienne, Rennes et au Creusot, les marionnettes à Charleville-Mezières, le livre à Nîmes, la tapisserie à Aubusson, le cinéma à Toulouse, Lyon et Marseille, les arts plastiques à Bourges et Nice, la musique à Lille, l'opéra à Lyon et Rouen, le musée à Nantes et Saint-Etienne, la bande dessinée à Angoulême, la mode à Marseille, la danse à Ollioules. De très nombreuses portes ouvertes sur les métiers d'art sont prévues le dimanche 26 mars.

Le programme complet peut être consulté sur Minitel : 3615 Culture.

PORTRAITS

Joël Poix, concepteur de CD-Rom

JOËL POIX, quarante ans, est entré à la RMN (Réunion des musées nationaux) en 1993 pour y occuper un poste « multimédias ». Mais comment définir précisément ses fonctions ? Il s'amuse de la question, dévie la réponse en se repliant derrière un lointain BTS d'agriculture, renvoie à son curriculum vitae, lâche que son *« parcours »* s'est chaque fois *« appuyé sur de nouveaux métiers »*, et que ce qui l'a emporté, *« est une question de culture générale »*. Puis il cède : *« Je fais ce que j'ai toujours fait : je marie l'édition, la télévision, l'informatique. Des secteurs qui ne se comprennent pas, n'ont pas le même langage, pas le même vocabulaire, et ne savent pas bien travailler ensemble. »*

A ses débuts, il mettait en scène des enfants et leurs jouets pour des catalogues et photographiait des bateaux. En 1983, ces dernières images le conduisent à intégrer le Défi français pour la Coupe de l'America. Il conçoit un montage diapos sur écrans multiples, *« une préfiguration du CD-Rom »*, qui parcourt la France et permet de collecter des fonds.

> Il faut réunir les compétences pour le texte, le son, les images fixes ou animées, les graphiques et les cartes

La vidéo a commencé à se développer, ses compétences audiovisuelles et son intérêt pour les systèmes éducatifs le conduisent à travailler pour des éditeurs américains à l'élaboration des premières méthodes multimédias (livre-cassette-vidéo), notamment dans l'enseignement des langues.

Son chemin croise alors celui des éditions Hatier, présents dans les logiciels éducatifs, et qui souhaitent redéployer leur fonds dans la perspective des nouvelles technologies. En 1991, il crée *Les Incollables*, des fiches sur les programmes scolaires (un million d'exemplaires vendus par an), où il voit une préfiguration d'une télévision interactive, et réalise ses premiers CD-I avec Philips à partir de livres pour enfants. Il préside pendant quatre ans le groupe audiovisuel et multimedia au Syndicat national de l'édition, qu'il tentera d'intéresser à la chaîne éducative en cours de formation.

Le voilà à la RMN. Déjà présente dans l'édition et dans la vidéo (elle a coproduit une cinquantaine de titres), la très jeune et très vénérable maison veut intervenir dans l'édition électronique *« de façon significative »*. Plutôt que de céder au plus offrant (Bill Gates est sur les rangs) le *« trésor sur lequel elle est assise »*, la RMN a choisi d'être présente sur ces marchés. Elle s'est engagée dans une démarche industrielle et commerciale visant à *« utiliser au maximum les compétences internes et les nouvelles technologies »*. L'idée de faire travailler ensemble *« une personne de vingt-cinq ans* passionnée *de jeux vidéo et un conservateur »* enchante et stimule Joël Poix.

Le CD-Rom est au programme. Il lui plaît d'en être le *« chef d'orchestre »*. Définir le parti prix éditorial : *« Quand on achète un livre sur Versailles, on n'attend pas qu'il soit à la fois un guide et un roman. »* Réunir les compétences pour le texte et le son, les images fixes et les images animées, les graphiques et les cartes et engager le développeur qui va gérer ces médias. Non sans avoir réfléchi à l'impact technologique, à la question essentielle du matériel, ne serait-ce que pour évaluer la (brève) durée de vie d'un programme, et *« être très fort en distribution. »*

Premier grand succès, *Le Louvre* s'est vendu à 30 000 exemplaires. Mais Joël Poix ne fera pas que des ouvrages encyclopédiques. *Delacroix*, déjà, est conçu comme un voyage. Le CD-Rom, insiste-t-il, *« doit raconter des histoires »* et proposer des jeux. Le *Versailles* qu'il prépare ne sera pas un exposé sur la construction du château mais un jeu. Il a associé un réalisateur de soap operas à l'un des conservateurs pour traduire une journée de 1685 où le « joueur-lecteur » devra découvrir au travers des images, des textes et des conversations, celui ou celle qui est suffisamment en cour ce jour-là pour aller porter sa requête au roi le soir.

Jean-Louis Perrier

René Morel, tailleur de pierre

DEPUIS ses premiers pas d'apprenti marbrier à l'âge de quinze ans, cela fait trente-huit années que René Morel se mesure à la pierre. Tailleur de pierre : il ne veut être rien d'autre. De son expérience, qu'il estime loin d'être achevée, il a tiré quelques préceptes : *« Pour travailler la pierre, il faut coucher avec elle »*, *« Si on ne l'aime pas, elle ne sait pas vous aimer »*, *« Il ne faut pas chercher à aller plus vite qu'elle ne l'autorise »*. Trente-huit années durant lesquelles il a dû apprendre à forger ses propres outils, sous l'autorité du premier d'entre eux : l'œil. *« Aspect, grain, couleur. Il ne trahit pas. »*

Après deux années passées dans une carrière, il rencontre des compagnons du devoir. Il les suit, et s'intègre à la communauté lyonnaise. Il acquiert auprès de *« ces pros qui ne cessent de se perfectionner »* des *« notions simples »* comme l'assemblage d'une coupole ou d'un escalier hélicoïdal.

Après la cérémonie d'adoption, et l'engagement moral de transmettre le métier, il entreprend son tour de France avec une pointe outre-Manche, à Londres et à Aberdeen. Il passe par Strasbourg, Bordeaux (où il est reçu compagnon en 1967), Toulouse, Paris. A chaque étape il sera resté au moins le temps de quatre saisons, à chaque région il aura découvert une pierre nouvelle et ses outils spécifiques.

Il sait désormais *« qu'il faut parfois forcer la main des autres, et dérober certaines choses »* pour acquérir le métier.

« La première pierre qu'on a taillée est celle qui reste », constate t-il. Pour lui, Lyonnais d'origine, ce sera un calcaire du Bugey, le villebois.

Mais il y en aura bien d'autres sur son chemin, dont il ne saura parler qu'amoureusement. Et d'abord le grès rose, *« matériau délicat »*, de la cathédrale de Strasbourg. Souvent, il est revenu voir les éléments qu'il a taillés il y a trente ans pour la tourelle nord-est, notamment ces meneaux hauts et étroits que son ennemie intime, la machine, aurait été incapable de réaliser avec grâce.

Il salue aussi la *« rigueur »* du granit, sa résistance à l'outil, qui exige souplesse et puissance de frappe. Il se souvient des « patates » de granit jaune foncé, ramassées dans les champs bretons, d'où il a tiré, alors qu'il travaillait à Nanterre la rose de la cathédrale de Saint-Malo.

> « Quand on restaure un édifice, on tombe dedans à pieds joints. Il faut s'identifier au site. La taille doit se faire sur place »

Une pratique à éviter, insiste-t-il : *« En atelier, on taille pour tailler. Quand on restaure un édifice, on tombe dedans à pieds joints. Il faut s'identifier au site. La taille doit se faire sur place. »* Son expérience la plus marquante reste la restauration du Saint-Sépulcre. Six années passées avec une trentaine d'ouvriers palestiniens, travaillant à l'occasion à deux ou trois sur le même bloc, alors qu'en France c'est chacun le sien, *« pire que sa femme, à moins que le caillou presse »*.

Son idéal d'une restauration entièrement manuelle, où l'on sort une colonne de dix tonnes à la main, est comblé. Le jeu complexe qui requiert de faire tailler et transporter chaque pierre au prorata d'une des communautés gardiennes de l'édifice le surprend et l'amuse. A Jérusalem, il a retrouvé les outils des Croisés. Inchangés. Il les utilise pour tenter de rapprocher le nouveau de l'ancien. Mais il sait combien le temps passé à la copie change tout. *« Je suis monté en haut du transept. La différence de coupe et de taille éclate. Les Croisés ont fait ça dans la précipitation, c'est une véritable envolée, une pulsion. »*

J.-L. P.

Kimon Dimitriadis, directeur technique de théâtre

KIMON DIMITRIADIS s'excuserait presque *« de n'être pas venu au théâtre par les classiques »* s'il n'avait trouvé mieux : suivre durant près d'un demi-siècle la naissance d'un nouveau répertoire, mettre au service de quelques-uns de nos grands metteurs en scène les connaissances acquises sur le tas qui ont fait de lui un directeur technique recherché sur la place. Il serait à la retraite s'il n'y avait ces amis comme Jean Jourdheuil, auquel le lie une fidélité de vingt ans, et qui lui a demandé de s'engager dans *La Bataille d'Arminius* à Nanterre. Là, cet artisan soucieux de l'économie des gestes a pu retrouver les délices du treuillage à la main pour animer le décor de futaie.

A la fin de la guerre, Kimon Dimitriadis a seize ans, pas de formation particulière et l'espoir de voir changer les choses. Il monte du Midi à Paris et tombe à pieds joints dans les caves de Saint-Germain-des-Prés. Il vit de petits boulots le jour, et de sa première passion la nuit : le jazz. *« J'ai appris dans la rue. Mes copains musiciens me disaient « lis tel bouquin », et bientôt : « lis tel auteur. »* La rive gauche est aussi celle du théâtre de l'absurde. Il hante les coulisses du Lutèce et du Babylone. Il revoit Beckett, *« un aigle silencieux dans un coin »*, et Ionesco, *« toujours prêt à boire un coup »*, se souvient de Dubillard et d'Adamov : *« C'était une époque de rebelles. Il n'y en a plus guère aujourd'hui. Ou alors on ne les connaît pas. »* Il vient donner des coups de main à Terzieff, Serreau ou Blin. Un choix déjà : *« Jamais on ne serait allés travailler sur les boulevards. »*

> « Nous sommes des artisans du théâtre. Les serviteurs d'un projet artistique »

Bourseiller, qui monte *Axel* de Villiers de l'Isle-Adam, l'engage pour coller des huîtres et du charbon pilé sur un décor de Pace. Il restera plus de deux années dans sa compagnie, découvrant la vie et l'esprit de troupe. L'époque laisse encore place à la polyvalence. Il assure la régie des lumières, aménage le plateau de toutes les ressources d'un bricolage bien compris. Il apprend à se charger des problèmes matériels et techniques pour soulager le metteur en scène ou le directeur du théâtre. Bourseiller lui a fait découvrir l'amour du métier. Du Théâtre de Poche à la maison de la culture de Bobigny, bien d'autres y ajouteront leur marque : Vincent, les Deschamps, Engel qu'il voit débuter, Jouanneau et Vitez, *« l'intelligence, la civilité »*, qu'il regrette de n'avoir pas mieux connus, et tant d'acteurs...

« A mes débuts, il n'y avait pas de directeurs techniques, sauf peut-être à la Comédie-Française ou à l'Opéra-Garnier. » Avec l'évolution des techniques, les équipes se sont spécialisées, le travail divisé, il a fallu un centralisateur qui évalue le coût technique d'une pièce, qui prépare avec le décorateur la construction du décor, évalue le nombre de personnes nécessaires pour le monter et suivre sa construction. Un travail d'équipe. Le plus difficile pour lui sera peut-être de laisser le plateau lorsque les répétitions commencent et de passer la main au régisseur général. Car le directeur technique appartient généralement à une maison, pas à un spectacle. Avec, en servitude, la responsabilité de la sécurité.

« Directeur technique, c'est un mot pompeux. Nous sommes des artisans du théâtre. Les serviteurs – et ça n'a rien de péjoratif – d'un projet artistique. Le plateau appartient aux comédiens. Il doivent s'y retrouver chaque soir dans les conditions les plus confortables et ne pas être embêtés par la technique. Pour cela, il faut être dans un volume qu'on connaît, mais pas trop, car on risque de perdre toute imagination. La lassitude s'installe. Il faut savoir quitter un lieu au bout d'un certain temps, comme je l'ai fait à Chaillot. Et changer de metteur en scène. Pour rencontrer des gens qui vous demandent des choses nouvelles. Sinon cela devient un métier, plus rien de drôle. »

J.-L. P.

René Caussé, acousticien

C'EST dans une famille musicienne que René Caussé est né il y a quarante-quatre ans. Son père a chanté avec l'orchestre de chambre de Toulouse, son frère aîné sera un altiste renommé, lui-même étudie le piano au conservatoire. Lauréat, il ne s'estime pas assez doué pour devenir soliste. Michel Plasson lui conseille les percussions et l'engage comme vacataire. Il découvre l'orchestre symphonique, se passionne pour l'analyse des compositions et s'éveille à la musique contemporaine, bien que ses professeurs lui aient enseigné que Bartok était *« barbare »* et qu'*« après avoir joué du Stravinsky, on pouvait jeter son instrument »*.

Des études universitaires et une thèse d'électronique appliquée à l'acoustique médicale le conduisent vers l'Ircam (Institut de recherche et de coordination acoustique/musique), à Paris, où il travaille depuis dix-sept ans. Il est aujourd'hui responsable de l'acoustique instrumentale dans la section recherche et développement. L'étude des structures physiques générant des sons est un domaine où il n'existe pas trente chercheurs au monde, dont la moitié en France, deux ou trois aux États-Unis et le double en Allemagne, financés par des fabriquants d'instruments.

> Dans l'étude des structures physiques générant des sons, il n'existe pas trente chercheurs au monde

Avec quelques étudiants, René Caussé s'attache essentiellement à modéliser les instruments de musique et à travailler sur leur synthèse sonore. En ce moment, il s'intéresse au problème des bruits – dans le piano en particulier –, qui font toute la différence avec les sons de synthèse. *« En fin de compte, cela peut être un choix musical. Le compositeur peut estimer que le bruit ne l'intéresse pas, ou souhaiter entendre le bruit réintroduit dans la synthèse. À nous de comparer son réel et son de synthèse, et de retourner à l'instrument pour analyser ses composants. »*

Nul instrument ne le passionne plus que le violon. *« Cela peut paraître étrange, mais si vous parvenez à modéliser la caisse d'un violon, vous retrouvez les équations de modélisation d'un sous-marin. Pour l'un, il s'agira d'éviter qu'il soit entendu, alors qu'on essaiera au contraire de faire rayonner l'autre. »* La modélisation de l'archet et celle de son interaction avec les cordes offre d'autres surprises. Les premières tentatives d'explication sur le frottement d'une corde datent de 1920, alors que la technique existe depuis l'Antiquité. *« On a cru que c'étaient les écailles du crin de cheval qui étaient la cause, alors que c'est la différence de vitesse entre l'archet et la corde, exactement comme le mouvement de l'écorce terrestre dans un tremblement de terre. »*

Les acousticiens de l'Ircam ont relevé d'autres modes de vibration que les instrumentistes n'utilisent pas. Une partie de leur apprentissage est précisément consacré à les éviter, sinon le violon aurait un autre son. *« À la différence du pianiste, le violoniste fait partie de l'instrument »*, conclut René Caussé. Les résultats de ses analyses soulèvent plus de questions qu'elles n'apportent de réponses. Mais ce n'est qu'ainsi qu'il estime parvenir un jour à « objectiver » la qualité d'un instrument. Dire si un Stradivarius vaut réellement mieux que la production de tel facteur contemporain.

Objectiver. René Caussé et son équipe ont commencé avec la trompette. *« Là, nos mesures sont complètes et les courbes indiscutables. Notre travail consiste à les relier à ce qu'en pensent les musiciens. Difficile, si l'on ne veut pas qu'ils identifient la marque : il faut leur bander les yeux, leur mettre des gants. »* Si les avancées sont lentes, les retombées le sont plus encore. Il en rend responsable l'immobilisme des facteurs d'instruments : *« Ils ne se rendent pas compte que s'ils n'évoluent pas ils vont disparaître. Une bonne tradition ne suffit plus. Quand on présente nos travaux, les représentants des sociétés japonaises sont toujours là. »*

J.-L. P.

L'hebdomadaire « Réforme » fête son cinquantenaire

Créé à la fin de la guerre par deux pasteurs résistants le journal protestant d'information générale poursuit le combat pour la justice et la vérité

Chaque semaine, au 53, avenue du Maine, dans le XIVe arrondissement, *Réforme* affiche modestement sa « une » dans une petite vitrine. Résister, témoigner, comme les prisonnières de la tour de Constance, même si la communauté protestante est modeste – 800 000 en France –, même si le journal compte un peu moins de 7 000 abonnés. Cinquante ans après sa naissance, le petit hebdomadaire protestant d'information générale continue à proposer, en belle indépendance, ses douze pages de format tabloïd. *« Un défi, ou un miracle, au choix. La preuve, en tout cas, que les parpaillots ont encore une petite différence »*, dit Marcel Reguilhem, rédacteur en chef pendant de longues années.

En 1942, dans le Paris ocupé, deux pasteurs résistants, Jean Bosc et Albert Finet se mettent à parler d'un hebdomadaire protestant. *Réforme* naît le 24 mars 1945, porté par un double courant : l'idéologie de la Résistance – comme *Témoignage chrétien*, où de nombreux fondateurs du journal huguenot ont écrit – et une théologie. *Réforme* s'inspire de la prédication d'un théologien de Bâle, Karl Barth, qui s'était engagé dès 1933 contre l'idéologie nazie.

Dès les premiers mois, *Réforme* s'impose par sa réputation. *« Rue d'Ulm, on se le disputait »*, se souvient Paul Viallaneix, catholique à l'époque, converti au protestantisme et directeur du journal de 1984 à 1991. « Réforme *faisait preuve d'une très grande liberté dans le choix des sujets, et de réflexions tout à fait inédites »*. Autour d'Albert Finet, un gaulliste de gauche qui perpétue la tradition des grands « éditos » de la presse d'opinion, René Courtin, le protestant libéral, et André Philip, le ministre socialiste, *Réforme*, suit – ou précède – les grandes secousses du demi-siècle qui l'a porté.

UNE VOIX CONTRE LA TORTURE

L'hebdomadaire impose d'emblée sa passion européenne : *« pas par anticommunisme, mais dans la crainte de l'émiettement des nationalismes »*, raconte André Dumas, professeur de philosophie et d'éthique et ancien président de *Réforme*. Pendant la guerre d'Algérie, *Réforme*, creuset de sensibilités politiques différentes, sait trouver une seule voix pour protester, bruyamment, *contre la torture*. Le journal se laisse porter par mai 68, qu'il vit *« au choix, comme une réédition moderne de la Pentecôte, ou plus simplement comme un mélange de liberté et de fête »*, s'amuse André Dumas.

En mai 1981, ce dernier salue l'alternance politique dans un éditorial, « Enfin ! ». *Réforme*, qui doit sans cesse ménager les minorités de ses lecteurs – *« au centre-droit, contre une rédaction au centre-gauche »*; luthériens, à côté des calvinistes ; évangéliques, contre sa tradition réformée –, perd, d'un coup, 600 abonnés.

Que peut encore dire *Réforme* aujourd'hui, si les valeurs protestantes, comme le soutient l'éditorialiste Alain Duhamel, se sont diffusées dans la société ? *« Quelque chose qui soit entre les extrêmes, mais qui ne soit pas tiède »*, réfléchit la journaliste Séverine Boudier. *« Dans la tradition de liberté responsable et engagée du protestantisme, nous devons combattre pour la justice et la vérité »*, répond l'actuel directeur, Michel Leplay.

Fort de l'enseignement de l'ethnologue Maurice Leenhardt, *Réforme* a ainsi soutenu la Kanakie protestante et la politique de conciliation menée par le premier ministre Michel Rocard en 1988 en Nouvelle-Calédonie. Quand le pape se manifeste en en sanctionnant, le courrier des lecteurs s'enhardit : *« Je tiens à redire notre reconnaissance à Jean Paul II de nous avoir montré, dans l'affaire Gaillot, le vrai visage de l'institution papale, et d'avoir ainsi « justifié » Luther et tant d'autres »*, écrit le pasteur Alphonse Maillot (*Réforme* du 4 mars 1995). Marcel Reguilhem sourit : « Non possumus, *nous ne pouvons pas faire autrement, disait un monsieur nommé Luther* ». Contre l'air du temps et les lois économiques, *Réforme* s'indigne, et vit.

Ariane Chemin

Préparer le XXIe siècle

Presque tout le gotha du protestantisme français était réuni, samedi 11 mars à Paris, pour le colloque du cinquantenaire de *Réforme*. Plus de trente intervenants sont venus décliner les *« défis du XXIe siècle »*, bousculant l'ordre du jour, le transformant en une mine de propositions et d'actions. Parmi celles-ci, on distinguera la vigilance pour une démocratie toujours à approfondir, comme dirent en chœur Jacques Robert, Alain Duhamel et Jean-Paul Willaime ; l'impératif de solidarité ; l'accueil de l'étranger, contre les multiples formes d'autodéfense. *« Ce n'est pas le danger d'invasion qui nous menace, mais celui de l'enfermement. De peur de devenir une passoire, la France devient une forteresse »*, assure Geneviève Jacques, secrétaire générale de la Cimade.

Rudolf von Thadden, Louis Schweitzer, Daniel Vernet, du *Monde*, Jacques Friedel, France Quéré et d'autres ont énuméré la litanie des économies en guerre, des conflits ethniques, des risques d'aliénation scientifique. Aux peurs millénaristes, les protestants opposent l'espérance chrétienne: *« Il n'y a pas de fatalité*, lança Jacques Maury en guise de conclusion, *pour l'injustice, pour la guerre, pour la haine ethnique. »*

« Le Journal du dimanche » change de formule

A LA DIFFÉRENCE des pays anglo-saxons, la France ne possède pas de *« quotidien du septième jour »* de dimension nationale. Certes, la plupart des grands quotidiens régionaux possèdent une édition dominicale mais celle-ci reste circonscrite à leur zone de diffusion. Seul *Le Journal du dimanche (JDD)*, véritable institution de la presse dominicale française, pourrait revendiquer ce statut de *« quotidien du septième jour »*.

Ce titre du groupe Hachette Filipacchi Presse jouit d'une situation de quasi-monopole. Celui-ci pourrait toutefois être entamé par le projet de magazine du *Parisien*, et celui d'un hebdomadaire dominical à 10 francs que projette de lancer, à l'automne, Jacques Rosselin, le directeur-fondateur de *Courrier international*.

Est-ce la raison secrète du lancement, dimanche 26 mars, d'une nouvelle formule du *JDD* ? Alain Genestar, directeur de la rédaction, s'en défend en précisant que cette rénovation a été décidée en juillet. Mais il sait aussi qu'*« il y aura forcément un concurrent un jour, ce qui est sain, et que cette nouvelle formule nous met en position de lui répondre »*.

Il sait aussi que le marché dominical est difficile : 18 000 à 20 000 points de vente de presse sont ouverts le dimanche (au lieu de 36 000 en semaine) et 25 % de ces lieux de vente – épiceries, cafés, petits commerces – ont été créés par le *JDD* et quelques autres journaux. Essentiellement distribué en kiosques – il compte tout au plus 200 abonnements –, le *JDD* vendait 315 000 exemplaires il y a dix ans et en diffuse plus de 340 000 exemplaires aujourd'hui, avec une progression de l'ordre de 3,5 % depuis janvier. Son prix – 6,50 francs – n'a pas bougé depuis cinq ans. Sa rédaction (40 journalistes permanents et une myriade de chroniqueurs et de pigistes) s'est transformée, son lectorat est désormais plutôt haut de gamme, notamment en Ile-de-France où le journal réalise 55 % de ses ventes. La nouvelle formule du *JDD* prend acte de ces changements.

Le format a perdu deux centimètres en largeur. Cette perte devrait bénéficier à la pagination, qui pourra augmenter selon l'actualité. La maquette, rénovée par Jean Schalit et Jacques Corcin, rédacteur en chef technique, généralise la couleur ; la « une » offre une vitrine de sujets, avec un espace propre aux sports. Les parties « actualité » et « magazine » sont plus marquées. La première section *comprend la politique*, l'étranger, les faits divers et se clôt sur les chroniques (Jorge Semprun, Bernard Pivot, Michèle Stouvenot, et un entretien). Après la deuxième section, consacrée aux sports, l'espace « Voir » comprend la culture, le cinéma, les expositions, une nouvelle page « styles », qui parle de mode et de consommation, et la rubrique télévision-médias. La dernière page accueille un reportage ou une enquête.

Y.-M. L.

VENDREDI 24 MARS

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Médecin à Honolulu.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.00).
19.50 Le Bébête Show (et 1.50).
20.00 Journal.
20.20 Face à la Une. Invitées : Arlette Laguiller, Dominique Voynet.
20.40 La Minute hippique, Météo.

20.45 ▶ Téléfilm : Le Collège Saint-Vincent. De John N. Smith, avec Johnny Morina (1/2).
22.30 Magazine : Combien ça coûte ? Invité : Alain-Dominique Perrin, PDG de Cartier.
23.55 Magazine : On n'est pas couché. Avec Mimie Mathy et Dominique Farrugia.
1.55 Journal et Météo.
2.05 Programmes de nuit. Millionnaire ; 2.35, TF 1 nuit (et 4.10, 4.50) ; 2.45, Le Chinois ; 4.20, L'Aventure des plantes ; 5.00, Musique ; 5.10, L'Équipe Cousteau en Amazonie.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.10).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.35 Série : Code Lisa.
18.05 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne. (et 3.25).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 1.30).
19.55 America Cup.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50 Téléfilm : L'Homme de mes rêves. De Georges Lautner, avec Michel Leeb, Fiona Gélin. *Un instituteur, auteur de pièces de boulevard, voit son heure de chance arrivée le jour où un célèbre acteur du Théâtre-Français tombe en panne dans son village.*
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. De la croûte au chef-d'œuvre.
23.45 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Spécial duo Native. Avec Liane Foly, de Palmas, Rachel des Bois, Silencers.
1.00 Journal, Météo, Journal des courses.
1.55 Programmes de nuit. Track ; 2.55, Trail Blazers : sous la mer en photosphère ; 3.55, 24 heures d'info ; 6.00, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Tintin : Coke en stock (4) ; Denver ; Lucky Lucke.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Taureau de feu*, de François Thibaux.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa. En direct du fort Saint-Jean à Marseille. Trou de mémoire. *La grotte Cosquer, la plus importante découverte préhistorique depuis Lascaux.*
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Alexandre Arcady. Pakistan : la cité de Lahore ; France : la Monnaie de Paris ; Russie : les fusées du cercle polaire.
22.55 Météo et Journal.
23.20 Magazine : Strip-tease. Le Club des enfants gâtés ; La Princesse Mina ; Mais que fait la police ? ; Une belle histoire d'amour.
0.10 Court métrage : Libre court. Marcelle, parole, de Patrick Cazals.
0.20 Musique Graffiti. Los Divinos (15 mn).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Portrait de campagne. Robert Hue.
20.05 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : Qui a tué Vicky Gilmore ? De Charles Correll, avec Charlotte Ross. *Une jeune fille est retrouvée morte après une dispute avec une amie, rivale en amour.*
22.30 Série : Aux frontières du réel.
23.30 Série : Les Contes de la crypte.
0.00 Magazine : Secrets de femmes. Un voyage peut en cacher un autre ; Excusez-moi.
0.30 Musique : Dance Machine Club
2.30 Rediffusions. Fréquenstar ; 3.25, Harley Davidson ; 4.20, Coup de griffes (Marithé et François Girbaud) ; 4.45, La Tête de l'emploi ; 5.10, Fidae 1992, Chili.

CANAL +

13.35 Cinéma : Made in America. ■ Film américain de Richard Benjamin (1992).
15.20 Documentaire : Les Tortues.
16.25 Cinéma : Tango argentino. ■ Film yougoslave de Goran Paskaljevic (1992).
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : La Femme dangereuse. De Gilles Béhat, avec Christine Boisson, Bernard Yerles. *Une femme, immorale et sensuelle, surprend un cambrioleur et s'en éprend. Il sera l'outil de sa liberté, la libérant d'un mari, avocat véreux, et d'un amant, mercenaire sans foi ni loi.*
22.15 Magazine : Courants d'airs. Estelle Hallyday à San Francisco.
23.00 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Le Temps d'un week-end. □ Film américain de Martin Brest (1992).
1.35 Concert : Peter Gabriel.
2.25 Cinéma : Guelwaar. ■ Film franco-sénégalais d'Ousmane Sembene (1991, v.o.).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi.
14.00 Découvertes. Les seigneurs mayas (rediff.).
15.45 Les Écrans du savoir. Au fil des jours : Inventer demain ; Allô la Terre ; Les Grandes Inventions ; Question de temps : Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Guerriers des temps anciens. Les Templiers. 1/13. *Les Chevaliers du Temple, ordre militaire et religieux composé essentiellement de moines guerriers, avaient pour mission de libérer la Terre Sainte des musulmans.*
18.30 Le Monde des animaux. La vie dans les extrêmes : les lacs de soude.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Le festival des cerfs-volants de Dieppe.
19.30 Documentaire : Paysages. 3. Bierre-lès-Semur, de Jean-Loïc Portron et Pierre Zucca.
19.55 Documentaire : Les Enfants de Shiva. De Robert Gardner et Akos Ostor.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Un professeur insolite. De Rolf Silber, avec Sébastien Koch.
22.15 Documentaire : Le Dossier B. Enquête de Claire Devilers. Réalisé par Wilburg Leguebe.
23.10 Cinéma : Voyage surprise. ■■ Film français de Pierre Prévert (1946, N.).
0.55 Magazine : Velvet Jungle. Présenté par Valli. Brit Awards 1995 ; *Top Live (rediff.)*.
2.10 Série : Johnny Staccato. 11. The Poet's Touch, de Robert Parrish, avec John Cassavetes (*v.o., rediff., 24 min*).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Montagne. 20.30 Evasion. 21.00 Strip-tease. Rediff. de la RTBF du 1er mars. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. Rediff. de France 2 du 17 mars. 0.00 Sortie libre. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.40 La Beauté du monde. De Guy Baskin (6/6). Tasmanie : vers le sud. 20.25 Visa pour les USA. De Jean-Marie Mvondo. *21.20 Une vie sans frontière. D'Ian* Herring. 21.45 Force brute. De Robert Kirk (4/52). Forces amphibies. 22.35 Compagnons et compagnes. De Karine Douplitzky. *23.20* ▶ Retour vers l'oubli. De Christophe Naigeon. 0.25 USA... la loi des armes. De Folke Ryden (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.40). 19.45 Archives. 20.00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. 22.00 Musiques en scènes. *22.30 Un bal masqué.* Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. Enregistré au Royal Opera House de Covent Garden en 1975 (130 min).

CANAL J *17.35 Les Triplés. 17.40 Bof.* 17.55 Soirée Domino. Emission en direct. C'est comme moi ; 18.00, Les P'tits Lardons ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Sébastien parmi les hommes ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invité : Roger Miller. 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.20 Série : Au nom de la loi. 21.50 Destination séries. Star Trek (1/2). 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. 22.30 Série : Seinfeld. La Sourde. 23.15 Country Box. 23.40 La Semaine sur Jimmy. 23.50 Série : New York Police Blues. 0.40 Série : Les Chevaliersdu ciel. (25 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Julien Fontanes,magistrat (et 0.10). 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 ▶ Série : Nick Mancuso,les dossiers secrets du FBI. Secret défense (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 L'Invité de marque. Invité : Robert Teriitehau. 21.30 Autour du Groove. 22.00 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. *23.30 News at* Night. 23.45 3 From 1. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.00 Course de camions. 19.30 Football. En direct. Championnat de France de D2, 33e journée : Marseille-Guingamp. 20.00, début du match. 22.00 Formule 1. Championnat du monde. Grand Prix du Brésil à Interlagos : essais. 23.00 Natation. Championnats de France d'hiver. 2e journée. 0.00 Motocyclisme. Championnat du monde de vitesse : présentation de la saison 95. 1.00 Tennis. En direct de Key Biscayne (Floride) : demi-finales messieurs.

CINÉ CINÉFIL 18.40 Le Bon Dieusans *confession.* ■■ *Film français de Claude* Autant-Lara (1953, N.). 20.30 Le Majordome. □ Film français de Jean Delannoy (1965, N.). 22.00 L'Homme d'Aran. ■■■ Film britannique de Robert J. Flaherty (1934, N., v.o.). 23.20 L'Homme du Sud. ■■ Film américain de Jean Renoir (1945, N., v.o.). 0.50 Education de prince. ■ Film français d'Alexandre Esway (1938, N., 85 min).

CINÉ CINÉMAS 21.00 Faux-semblants. ■■■ Film canadien de David Cronenberg (1988). 22.50 L'Hommeà la chaussure rouge. □ Film américain de Stan Dragoti (1985, v.o.). 0.25 Orca. □ Film américain de Michael Anderson (1976, 90 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE *19.00 Agora. Jean Bastaire* (Civisme, mode d'emploi). 19.30 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine. Nouvelle appréhension de la douleur (2). *20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La* Cité de la musique : suivez le guide. 5. Prospectives. 20.30 Radio archives. L'œuvre d'art est un crime parfait. 21.32 Musique : *Black and Blue. L'Orchestre national de jazz* et le blues. Avec Laurent Cugny. 22.40 Les Nuits magnétiques. Namstalgie, de l'Indochine au Viêt-nam. 4. Les mystères de la France jaune. 0.05 Du jour au lendemain. Michel Chaillou, écrivain. 0.50 Coda. Nuits de printemps (5).

FRANCE-MUSIQUE *19.05 Domaine* privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert franco-allemand (Transmis simultanément sur Mitteldeutscher Rundfunk et Saarländischer Rundfunk). Hommage à Maurice Le Roux. Donné le 23 mars au Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Victor Puhl : Vingt Regards sur l'Enfant Jésus (extrait), de Messiaen ; Concerto pour piano et orchestre nº 24, de Mozart, Michel Béroff, piano ; Le Cercle des métamorphoses, de Le Roux ; Chants et Danses de la mort, de Moussorgski, Boris Martinovic, basse ; Suite scythe pour orchestre op. 20, de Prokofiev. 22.30 Musique pluriel. Hommage à TS Eliot, de Goubaïdoulina ; Figure pour piano, de Reverdy, Jay Gottlieb, piano ; Sonate pour violoncelle op. 1, de Meyer, par Reimund Korupp, violoncelle. 23.07 Ainsi la nuit. Les Sept Jours de la Passion pour chœur a cappella (extrait), de Gretchaninov, par la Chapelle symphonique de l'Etat russe, dir. Valeri Polyanski. 0.00 Jazz club. Concert donné le 21 mars au salon Musicora, par le big band, dir. Serge Adam : Quoi de neuf docteur ?

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « La campagne présidentielle à un mois du premier tour » (« Le téléphone sonne »).

هكذا من الأصل

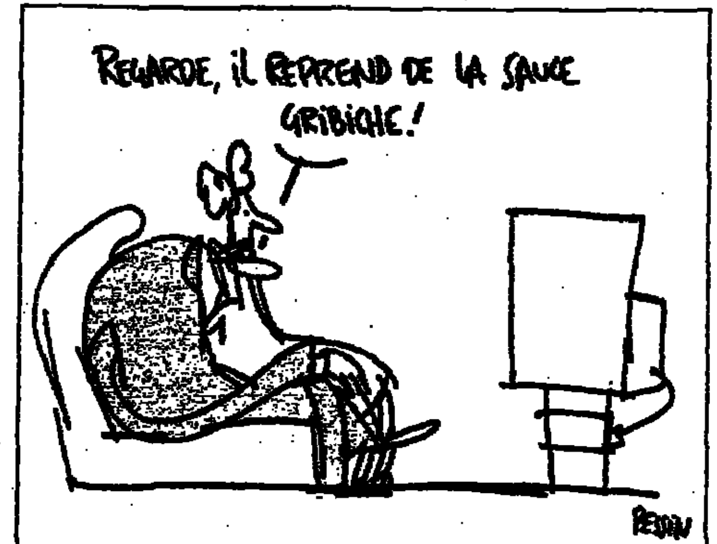
M 6 brosse le portrait de candidats à la présidentielle

Pour se distinguer de ses concurrentes, habituées aux débats politiques, la chaîne a choisi d'explorer la personnalité de trois postulants à l'Elysée

ON CROYAIT complète l'affiche du grand spectacle télévisuel de la présidentielle. Et voilà qu'elle n'en finit plus de s'allonger. Canal Plus, qui annonce le retour à l'antenne des Guignols lundi 27 mars, consacre à l'échéance électorale une édition de son magazine hebdomadaire « 24 heures » (diffusée en clair, samedi 25 mars à 12 h 35). Quant à M 6, elle diffuse dimanche 26 juin la seconde édition de « Zone interdite », un magazine consacré à l'événement, en recevant Édouard Balladur, après Jacques Chirac et avant Lionel Jospin.

« Il nous a semblé important de mettre l'accent sur la personnalité des candidats » : dimanche 19 mars, Patrick de Carolis, directeur de l'information de M 6, annonçait à l'antenne la « couverture » réservée à la campagne présidentielle. L'innovation permet à celle qui se présentait il y a peu comme *« la petite chaîne qui monte »* de se démarquer de ses concurrentes, plus expérimentées. *« On n'a pas leur puissance »*, reconnaît Patrick de Carolis.

Le choix de sujets sur la personnalité des candidats survient à point nommé. Comme le soulignait le directeur de l'information, *« tous les candidats ont, à ce jour, publié leur projet, défini leurs objectifs, souligné leurs priorités. La presse écrite et audiovisuelle s'en fait l'écho quotidiennement »*. Une façon de mettre en relief la nouveauté, en prenant les devants par rapport à d'éventuelles critiques sur la futilité de l'émission...



« Toute campagne électorale est aussi une compétition entre des hommes », soulignait dans un éditorial *Le Monde* du jeudi 23 mars. La remarque, qui semblait venir à l'appui de la démarche suivie par M 6, concernait toutefois les révélations portant sur les revenus des deux candidats de la majorité, des sujets que n'approche pas « Zone interdite ». S'il s'attache aux « hommes » plus qu'à leurs programmes, le principe de l'émission est en effet consensuel.

Confiée au journaliste et réalisateur indépendant Michel Parbot, la partie reportage n'a pas l'ambition d'être contradictoire. *« Un portrait polémique aurait demandé beaucoup plus de temps*, explique-t-il. *Il aurait fallu être exhaustif et effectuer un dosage extrêmement compliqué. »* Pour vingt-six minutes d'antenne, chacun des trois portraits aura nécessité une dizaine d'heures d'entretiens. Une première liste de témoins potentiels a été établie à partir d'articles publiés dans la presse, puis complétée par des *« investigations »* menées dans les lieux fréquentés par les candidats : la Corrèze pour Jacques Chirac, Deauville et Chamonix pour Édouard Balladur, la Haute-Garonne pour Lionel Jospin. Outre quelques journalistes, les intervenants sont des proches ou des membres de la famille des trois candidats. Premier invité, Jacques Chirac pouvait noter, après la diffusion de son « portrait » en images : *« J'ai été jugé, il faut bien le dire, avec une certaine indulgence, par des gens qui m'aiment bien. »* Si l'âpreté de la campagne a habitué à davantage de polémiques, il reste que l'équipe de « Zone interdite » promet une égalité de traitement entre les trois candidats.

FONDUE SAVOYARDE

Le 19 mars, il n'aura pas été question de plus-value immobilière, mais d'une jeune fille vietnamienne adoptée en 1979 par le maire de Paris. Pas d'Europe non plus au menu, mais de la tête de veau et quelques chopes de bière. Futile ? Sans doute, mais souvent savoureux, et parfois instructif, grâce au débat organisé en plateau et en direct.

Dimanche viendra le tour d'Édouard Balladur et de la fondue savoyarde. On devrait quitter ce « terroir » mis en exergue la semaine précédente, pour gagner, selon le journaliste Michel Dumont, auteur d'une partie des interviews, *« le monde de l'entreprise, de la haute finance et de la grande bourgeoisie »*. Quant au portrait de Lionel Jospin, diffusé samedi 2 avril, il devrait concerner *« son cercle familial »*. *« Ce sont trois êtres humains très différents »*, conclut Michel Dumont.

Jean-Baptiste de Montvalon

★ **M 6 : « Zone interdite », dimanche 26 mars à 20 h 45.**

Pasquagate

par Agathe Logeart

CE QU'IL Y A de réjouissant avec Charles Pasqua, c'est que si on veut lui chercher des poux dans la tête, on débusque toujours des éléphants. Roses peut-être, fruits des délires paranoïaques de journalistes à l'imagination fiévreuse ou manipulés par des forces occultes, c'est possible. Mais en tout cas, on n'est jamais déçu. Avec M. Pasqua, on a déjà eu droit à de savoureux feuilletons : le vrai-faux passeport d'Yves Chalier, la guerre des ambassades autour de l'énigmatique Wahid Gordji, la saga Schuller-Maréchal (qui, soit dit en passant, vaut bien dans son genre rocambolesque l'affaire OM-VA), les espions américains. Voici maintenant venu le temps des missiles chyprioto-iraniens. Et franchement, plus c'est gros, mieux cela va au teint du ministre de l'intérieur.

L'histoire, révélée par *L'Express*, a été racontée par toutes les chaînes de télévision. On a vu de gros Exocet, des plans de la Méditerranée assortis de flèches dans tous les sens Paris-Algérie-Chypre-Téhéran, des images d'archives du procès des assassins de Chapour Bakhtiar, le visage du mystérieux Jean-Charles Marchiani, un tout proche de Charles Pasqua, les unes jaunies de vieux journaux, des pistes d'aéroport... On n'a sûrement pas tout compris, mais cela sentait l'histoire hénaurme. Pasquinade ou affaire d'Etat, rossignol ou scoop béton : rien de ce qui nous a été montré tout au long de la soirée n'a pu nous influencer dans un sens ou dans un autre. On sentait quand même que c'était une histoire que les commentateurs préféraient prendre avec des pincettes, comme s'il s'agissait de détourner par avance les foudres de M. Pasqua. Pas question de risquer à son tour de passer en cour martiale, pour crime de désinformation...

Prudence, prudence, donc : plutôt que d'interroger les confrères de *L'Express* sur leur sulfureuse découverte, on préféra s'étendre sur les démentis. Pour M. Séguin, toute cette histoire n'était qu'une *« bulle »*, destinée à vite s'évaporer. François Léotard, lui, avait retrouvé les missiles à Chypre, où ils devaient être exhibés dès samedi, irréfutable preuve que nos engins ne se sont pas fourvoyés du côté de Téhéran. M. Balladur, qui décidément choisit toujours bien ses jours pour intervenir à la télévision, prit son air le plus présidentiel pour nous dire que tout ce qu'on racontait était *« absolument faux »*. *« Je veux espérer que la bonne foi du journaliste a été surprise »*, laissait-il tomber avec dédain. Sinon, on sentait bien que les confrères seraient bientôt accusés de rouler pour une puissance étrangère.

Mais tout cela vous avait un goût de trop peu. Au bout du compte, le seul que l'on aurait aimé entendre et voir en chair et en os, c'était Charles Pasqua. Mais il nous fit faux bond. Rien, pas un mot en direct ; pas même un entretien dans son bureau, ou vite fait sur le pouce au détour d'une réunion électorale. Que se passait-il ? Que nous couvait-il ? Sans mot d'excuse, on ne pouvait que craindre une Pasquagate, maladie à rechutes multiples...

SAMEDI 25 MARS

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Toxicos... vivre sans héroïne, de Jane Lagier et Jean-Michel Chappes. *La méthadone comme produit de substitution à l'héroïne.*
13.50 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.50 Série : Cannon.
15.45 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones.
16.35 Série : Valérie.
16.55 Spécial sport : Football. Coupe de la Ligue : SC Bastia-SC Montpellier, en direct du stade de Furiani ; 17.00, coup d'envoi ; 17.45, mi-temps (et à 18.00).
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Formule 1, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Divertissement : Super mecs. Avec Paul Belmondo, Michel Boujenah, Pierre Palmade, Catherine Lachens, Annie Gregorio, Muriel Robin, Catherine Lara.
22.45 Sport : Patinage artistique. Les Etoiles de la glace à Lyon, au palais des sports de Gerland. Gala du Contrex Classic.
0.20 Magazine : Formule F1. Grand Prix de F1 du Brésil à Sao Paulo.
0.55 Journal et Météo.
1.05 Programmes de nuit. Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 1.25, TF 1 nuit (et 4.25, 4.55) ; 1.35, Le Chinois ; 4.35, L'Aventure des plantes ; 5.15, Musique ; 5.25, Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.40 Magazine : Savoir plus santé. Présenté par François de Closets. La médecine à l'heure de l'été.
14.35 Documentaire : Histoires sauvages. Le grand rift africain (2/3). Le feu de la vie, d'Adrian Warren.
15.35 Magazine : Samedi sport. 15.40, Tiercé, en direct de Longchamp ; 15.55, Athlétisme : Championnat du monde de cross à Durham ; 16.40, Cyclisme : Critérium international de la route à Albi.
18.05 Série : Hartley cœurs à vif.
18.55 Magazine : J'ai un problème.
19.45 America's Cup.
19.50 Tirage du Loto (et 20.40).
19.59 Journal et Météo.

20.45 Divertissement : Eclats de rire. Présenté par Yves Lecoq et Chantal Ladesou.
22.50 Magazine : Les Enfants de la télé. Présenté par Arthur. Invités : Renaud, Claire Nadeau, Martin Lamotte.
0.00 Les Films Lumière.
0.05 Journal, Météo, Journal des courses.
0.20 La Nuit du Caméthon. Présentée par Michel Drucker, Claude Sérillon, Gérard Holtz, Rachid Arhab. Les manifestations du Téléthon filmées à travers toute la France par des amateurs.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et 15.05, 16.45).
14.05 Série : Les Brigades du Tigre.
17.45 Magazine : Montagne. Vies de famille.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Ce qui *dépend de nous*, d'Epictète.
18.55 Le 19-20 de l'information. Invité : Robert Hue. A 19.31, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Téléfilm : Légendes du Grand Nord. De René Manzor, avec Georges Corraface, Randy Quaid. *D'après un roman de Jack London, l'histoire d'un aventurier, et de son compagnon cupide, à la recherche d'une mine d'or légendaire du Yukon.*
22.30 Magazine : Ah ! Quels titres. Existe-t-il encore une droite et une gauche ? Invités : Jean Bothorel (*Un si jeune président*) ; Eric Zemmour (*Balladur, immobile à grand pas*) ; André Glucksman (*De Gaulle, où es-tu ?*) ; Thierry Desjardins (*L'homme qui n'aime pas les dîners en ville*) ; Claude Imbert et Jacques Julliard (*La Droite et la Gauche*) ; Robert Schneider (*Les Dernières Années*) ; Philippe Sollers.
23.35 Météo et Journal.
0.00 Magazine : Musique et compagnie. L'Œil écoute... la Suisse (2e partie). Œuvres de Honnegger, Martin.
1.00 Musique : Musique Graffiti. « Visions fugitives », de Prokofiev, par Abdel Raham El-Bacha, piano.

M 6

13.00 Série : Les Rues de San Francisco.
14.10 Série : Supercopter.
15.10 Série : Les Champions.
16.20 Série : Airport unité spéciale.
17.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.20 Série : Agence Acapulco.
19.10 Magazine : Turbo. Le coup de cœur : l'Aryathis ; L'enquête : les voitures de luxe ont-elles un avenir ? L'express info ; L'essai comparatif : trois 4 x 4 ; Le dossier technologique ; La rubrique téléspectateurs ; Génération auto.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Portrait de campagne. Jean-Marie Le Pen.
20.05 Série : Filles à papas.
20.35 Magazine : Stars et couronnes. La deuxième vie de Tony Curtis.

20.45 Téléfilm : Seulement par amour : Jo. De Philippe Monnier, avec Corinne Touzet. *Une top-model fragile et vulnérable épouse un avocat réputé. Le couple est bientôt menacé par l'oncle du mari, riche homme d'affaires de la haute société romaine, avec qui elle avait eu une liaison.*
0.50 Musique : Boulevard des clips (et à 6.05).
3.00 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; 3.25, Portrait des passions françaises (L'amitié) ; 3.50, Culture pub ; 4.15, Qu'est-ce qui fait courir les fans ? ; 5.10, Frequenstar.

CANAL +

14.00 Sport : Hand-ball. En direct. Montpellier-Vitrolles. Match de championnat de France.
15.30 Sport : Football. Demi-finale de la Coupe de la Ligue : Le Havre-PSG.

EN CLAIR JUSQU'À 20.30

17.30 Décode pas Bunny.
18.30 ▶ Dessin animé : Profession critique.
18.55 Flash d'informations.
19.00 L'Hebdo de Michel Field.
20.00 C'est pas le 20 heures.

20.30 Téléfilm : La Mort en vente libre. De John David Coles, avec Christine Lahti, Terry O'Quinn. *Après son divorce, une ancienne avocate décide de reprendre les plaidoiries. Elle se trouve confrontée au puissant lobby du tabac – et à son armada d'avocats – qui va multiplier les manœuvres pour l'intimider.*
22.00 Documentaire : National Geographic. Pilotes d'Afrique.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Critters 3. □ Film américain de Kristine Peterson (1991).
0.25 Cinéma : Lorenzo. □ Film américain de George Miller (1992, v.o.).
2.30 Cinéma : Le Grand Silence. ■■ Film italien de Sergio Corbucci (1968).
4.10 Documentaire : Miami-La Havane, l'impossible retour (44 min).

LA CINQUIÈME

13.30 L'Aventure polaire. Aventures dans l'Arctique, de Paul-Emile Victor
14.30 Documentaire : Découvertes. Le cerveau. *Images de synthèse à couper le souffle...*
15.30 Documentaire : Arts musique. Vingt-cinq siècles d'art européen : l'art roman (rediff.).
16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Carcassonne (rediff.).
17.00 ▶ Les Grands Séducteurs. Clark Gable (rediff.).
18.00 Magazine : Arrêt sur images. Présenté par Pascale Clark et Daniel Schneidermann.

ARTE

19.00 Série : Black Adder. 12. Chaînes, de Martin Shardlow et Maudie Fletcher, avec Rowan Atkinson. *Dernier épisode, sur fond d'hémoglobine.*
19.30 Le Dessous des cartes. Nucléaire (2). Etats des lieux (rediff.)
19.40 Histoire parallèle. Actualités françaises et allemandes de la semaine du 25 mars 1945, commentées par Marc Ferro et Pierre Messmer.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : L'Hôpital et ses fantômes. De Lars von Trier, avec Ernst-Hugo Järegard, Kirsten Rolffes (3/5). Ecoute et tu entendras. *L'angoisse se distille au goutte à goutte...*
21.35 Documentaire : Somalie, le prix du sang versé. De Gonzalo Anjon et Marcel Djama. *Voyage à travers la Somalie, en suivant le périple d'un petit marchand de bétail. Une réflexion de l'intérieur sur un pays abandonné après le retrait des « casques bleus ».*
22.50 Court métrage : *Le Voyageur noir.* De Pepe Danquart.
23.05 Magazine : Velvet Jungle. Présenté par Valli. Mégamix spécial funk ; Top Live . les Negresses vertes.
0.20 Série : Johnny Staccato. 12. Le Casse du Père Noël, de Robert Sinclair, avec John Cassavetes (v.o.). *Un honnête homme est sollicité par son frère pour commettre un cambriolage le soir de Noël. Série-culte.*
0.55 Téléfilm : Anna. De Pierre Koralnik, avec Anna Karina, Jean-Claude Brialy (rediff.).
2.10 Rencontre. Avec Jane Birkin et Shen Tong (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : Vacances au purgatoire. De Marc Simenon (1991), avec Marie-Anne Chazel. 21.30 Les Francofoliesde Montréal. 21.55 Météo internationale 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Spécial questionspour un champion. Rediff. de France 3 du 17 janvier. 0.00 Bon week-end. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min)
PLANÈTE 19.35 Le Pays du bout du temps. De Bernard Gillain. 20.30 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn (20/38). Le B 25 Mitchell. 21.25 La Beauté du monde. De Guy Baskin (6/6). Tasmanie : vers le sud. 22.10 Visa pour les USA. De Jean-Marie Mvondo. 23.05 BD : Silence. De Christophe Heili. 23.30 Force brute. De Robert Kirk (4/52). Forces amphibies. 0.20 Compagnons et compagnes. De Karine Douplitzky (50 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Funboard. Au Palais omnisports de Paris-Bercy. 23.45 Embouteillage. 0.50 Luis Mariano. De Jacques Rouhaud (60 min).
CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 Série : Un bon petit diable. 18.30 Série : La Baie des fugitifs. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Série : Souris noire. 19.30 Zazoo U. 20.00 Dessins animés.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventuresdu jeune Indiana Jones. Istanbul, septembre 1918. 21.50 Série : Les monstres-nouveaux sont arrivés. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 Nonante. 23.15 Série : Sinatra. 23.50 Road Test. 0.15 Série : Seinfeld. La Sourde. 0.40 La Semaine sur Jimmy. 0.50 Série : Dream On (25 min).
SÉRIE CLUB 19.00 Le Club. 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice (et 0.00). 20.45 Série : Au plaisir de Dieu. 22.15 Série : Cosmos 1999. 23.10 Série : O'Hara. 0.50 Série : Julien Fontanes,magistrat (85 min).
MCM 19.00 Autour du Groove. 19.30 L'invité de marque. 20.00 Rolling Stones. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 MCM Backstage. 22.00 Best of Player One. 22.30 MCM Dance Club (210 min).
MTV 19.00 European Top 20. 21.00 MTV Unplugged : The Rock and Roll Hall of Fame Edition. 22.00 The Soul of MTV. 23.00 First Look. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).
EUROSPORT 14.00 Athlétisme. En direct de Durham (Angleterre) : championnats du monde de cross-country. 19.00 Tennis. En direct de Key Biscayne (Floride) : finale dames. 21.00 Catch. 22.00 Formule 1. Championnat du monde : Grand Prix du Brésil à Interlagos, essais. 23.00 Natation. Championnats de France d'hiver : 3e journée. 0.00 Funboard. Au Palais omnisports de Paris-Bercy. 4.00 Motocyclisme. En direct d'Eastern Creek. Championnat du monde de vitesse : Grand Prix d'Australie.
CINÉ CINÉFIL 18.10 Actualités Pathé nos 1, 2 et 3. 20.45 Le Club. 22.05 Classic Hollywood. 23.00 Ça commence à Vera Cruz. ■ Film américain de Don Siegel (1949, N., v.o.). 0.10 En avant la musique. □ Film franco-italien de Giorgio Bianchi (1963 N., 90 min).
CINÉ CINÉMAS 18.20 Téléfilm : Le Survivant des glaces. De Waris Hussein, avec John Savage, Willie Nelson. 20.00 Hollywood 26. 20.30 Téléfilm : Les Années magiques. De Daryl Duke (1990), avec Jane Alexander. 22.10 Dans les coulisses de... Les tournages de Harcèlement et Star Trek Generation. 23.00 Monsignore. ■ Film américain de Frank Perry (1982). 0.55 Taboo 9. Film classé X (95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Temps de la danse. Festival de danse d'avril à la ferme du Buisson. 20.30 Photo-portrait. René Borré, maquettiste aux éditions Maeght. 20.45 Fiction. En direct du studio Charles Trenet de la maison de Radio-France. Nouveau répertoire dramatique : Triangles, de Claude Prin. 22.35 Musique : L'Air du temps. Yvette Guilbert, le retour. 0.05 Clair de nuit. La 7e nuit culturelle de Nancy.

FRANCE-MUSIQUE 20.05 Soirée Lyrique. Donnée en 1953, au Théâtre de la Scala de Milan. La Tosca, de Puccini, par le chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Victor de Sabata, sol. Maria Callas, Angelo Marcunali, Tito Gobbi, Dario Caselli, Alvaro Cordoua. 23.00 Musique pluriel. Les compositeurs de la Villa Médicis. Concerts donnés les 24 janvier au Centre Pompidou et le 14 février à la Bibliothèque nationale : Lilolela, de Gervasoni (création), par l'Ensemble intercontemporain, dir. Markus Stenz ; Eolia pour flûte seule, Opcit pour clarinette seule, de Hurel, An quasi una seronata con la compliota di Schubert (création française), de Gervasoni, Pour Luigi (création mondiale), de Hurel, par l'Ensemble Court-Circuit, dir. Pierre-André Valade. 0.00 Autoportrait. Marc-André Dalbavie, compositeur en résidence à la Villa Médicis.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Les interventions à la radio

Radio-Classique 101.1 FM, 12 heures : Gilles Menage, président d'EDF-GDF (« Questions orales »).

Sud-Radio, 12 h 10 : Michel Barnier (« La Tribune-Sud Radio/*Le Point* »).



Le Monde
SAMEDI 25 MARS 1995

Pour l'exemple

par Pierre Georges

LA PRÉSIDENTE du tribunal de Croydon est un magistrat amateur. Comme il est des footballeurs professionnels. Mme Jean Pearch, à la ville, est professeur de musique, donc pédagogue. A la cour, elle s'est voulue pédagogue aussi, de cette pédagogie de la punition, de la mise au pain sec et à l'eau.

Le tribunal de Croydon a condamné Eric Cantona à deux semaines de prison. Moins pour ce qu'il a fait, répondre par la violence à l'insulte d'un voyou, que pour ce qu'il est. Dans une inversion de la fable – selon que vous serez puissant ou misérable... – la présidente a estimé que c'était surtout parce que Cantona était Cantona qu'il se devait de se tenir plus qu'un autre. Elle l'a dit d'ailleurs : *« Les faits qui vous sont reprochés sont graves. Nous avons compris que vous regrettez profondément ce que vous avez fait. Nous en tenons compte.* (...) *Vous êtes une personnalité importante, vous possédez un talent indéniable, vous êtes un personnage public. Vous êtes regardé par la jeunesse comme un exemple. Pour toutes ces raisons nous vous condamnons à... »*

On ne saurait mieux qualifier la circonstance aggravante de talent et de célébrité. Un jour de prison pour les tentatives de coups, quatorze jours pour la gloire. La punition est sévère, excessive au regard des lourdes sanctions sportives et financières déjà subies par l'idole ténébreuse de Manchester. Elle est surtout stupide, dans la mesure où elle n'aboutit qu'à une mesure coercitive, privative de liberté. Si Eric Cantona est bien ce que dit et semble souhaiter Jean Pearch, que ne l'a-t-elle condamné à une peine d'intérêt général, d'intérêt footballistique, une action en faveur des jeunes ?

C'eût été incontestablement plus « exemplaire » et autrement utile. Mais une chose est de penser que la peine est inadaptée, une autre de s'indigner en affirmant que ce que fit, dans un instant d'égarement, Eric Cantona était chose bénigne, voire réflexe salutaire sous l'outrage.

Eric Cantona n'est pas simplement (mal) condamné parce qu'il est Cantona. Il n'est pas ce simple exemple fait, pour l'édification des masses anglaises, sur le dos d'un Français. Il a violé un tabou. Il a franchi cette ligne invisible et pourtant bien réelle qui, sur les stades britanniques, sépare désormais le public des joueurs.

C'est ici le plus étrange des paradoxes. Le football anglais, longtemps et encore malade de ses hooligans, de drames répétés, dans l'île comme sur le continent, a choisi de ne plus mettre ses spectateurs en cage, de ne plus les emprisonner préventivement. Il l'a fait, sous Margaret Thatcher, dans un souci sécuritaire après de graves accidents. Mais il l'a fait, aussi, dans un pari éducatif pour que le jeu redevienne une fête sur le terrain et une fête familiale dans les tribunes.

Le football anglais a arraché ses grilles, comblé ses fossés, enlevé ses barbelés. Il a choisi de mettre les joueurs au contact direct des supporteurs, les spectateurs à 3 mètres des joueurs. Sans herse, ni pont-levis. Sans barrière autre que l'éducation et le respect mutuel. En répondant aux provocations, la faute majeure d'Eric Cantona fut une faute d'éducation, ce passage en rase-mottes de la fragile ligne de démarcation. Cela valait suspension et remontrances. Mais certainement pas prison.

Un virus serait à l'origine du sarcome de Kaposi

Des chercheurs sont sur le point de découvrir la cause de ce cancer souvent diagnostiqué chez les sidéens

GRÂCE AUX NOUVELLES TECHNIQUES de la biologie moléculaire, une série de découvertes laissent raisonnablement penser, depuis quelques semaines, que le sarcome de Kaposi, une affection cancéreuse touchant fréquemment (mais pas seulement) les malades du sida, est d'origine virale. De nouveaux travaux conduits de manière indépendante par deux équipes, l'une américaine, l'autre française, fournissent aujourd'hui des résultats – publiés dans *The Lancet* daté du 25 mars – qui viennent soutenir cette hypothèse.

Transmission par voie sanguine et sexuelle

Selon le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris), les publications du *Lancet* viennent avec force confirmer une hypothèse avancée dès 1970 par l'italien Giraldo. *« Des informations nouvelles et complémentaires seront prochainement publiées concernant la présence de ce nouveau virus dans l'organisme de personnes atteintes de Kaposi mais également de personnes indemnes de cette affection »*, a déclaré au *Monde* le professeur Montagnier. On saura ainsi prochainement si ce virus est, comme on peut le craindre, transmissible par les voies sanguine et sexuelle ce qui imposerait, après son isolement, la mise en place de dépistages systématiques similaires au virus du sida ou des hépatites B et C.

Décrite en 1872 par le dermatologue Moritz Kaposi, cette maladie cancéreuse se manifeste cliniquement par des lésions cutanées d'un rouge sombre, des nodules violacés et un oedème diffus et douloureux. Elle se caractérise aussi par des anomalies tissulaires spécifiques qui permettent de confirmer le diagnostic. Jusqu'alors rare et d'évolution progressive, ce cancer avait d'abord été identifié en Europe de l'Est, puis dans le pourtour du Bassin méditerranéen et enfin en Afrique, où l'on parlait de *« Kaposi endémique »*.

L'épidémie de sida a brutalement relancé les interrogations concernant cette maladie. Au début des années 80, on retrouva le sarcome de Kaposi avec une fréquence très élevée chez les homosexuels masculins atteints du sida. On crut alors pouvoir en conclure que cette lésion cancéreuse était l'une des conséquences cliniques de l'infection de l'organisme par le VIH. Cette hypothèse devait se révéler sans fondement.

Une nouvelle piste s'est ouverte fin 1994 avec la publication, dans l'hebdomadaire américain *Science*, d'un travail conduit par un groupe de la Columbia University. Ces chercheurs, dirigés par Patrick S. Moore et par Yvan Chang, mettent en évidence un lien entre le sarcome de Kaposi et la présence de fragments d'ADN, a priori inconnus, détectés grâce à de nouvelles technologies biomoléculaires. Ces « morceaux » de matériels génétiques avaient été mis en évidence dans vingt-cinq des vingt-sept biopsies cutanées de sarcomes de Kaposi provenant de malades morts du sida. A l'inverse, ces structures ne furent pas retrouvées chez des personnes indemnes de sida et de Kaposi.

PERSPECTIVES THÉRAPEUTIQUES

Suscitant un très grand intérêt dans la communauté scientifique, ces résultats étaient, de l'avis même de leurs auteurs, préliminaires. Ils soulevaient une série de questions fondamentales auxquelles répondent, pour une bonne part, les publications françaises et américaines du *Lancet*. La première étude publiée dans l'hebdomadaire britannique a été menée par un groupe de chercheurs de différents instituts new-yorkais et ougandais dirigé par le docteur Alvin Friedman-Kien. Cette équipe explique avoir retrouvé les séquences virales suspectes chez des sarcomes de Kaposi et malades du sida, mais aussi dans les lésions de Kaposi « endémiques » (Afrique) ou encore de Kaposi plus « classiques » (Bassin méditerranéen). Ces mêmes séquences virales ont été retrouvées dans la peau, a priori normale, de sidéens atteints de Kaposi, ce qui laisse penser que ce nouveau virus pourrait être largement disséminé dans les organismes qu'il infecte.

L'équipe française, composée de chercheurs du laboratoire de virologie du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière et du département de dermatologie de l'hôpital Tarnier (Paris), et animée par le docteur Nicolas Dupin, révèle pour sa part avoir identifié les mêmes structures virales suspectes dans des sarcomes de Kaposi « méditerranéens », la présence de ces structures étant, selon ces chercheurs, beaucoup plus élevée chez les malades dont la peau est indemne de lésion.

Il semble acquis que ce virus, encore inconnu, fait partie de la grande famille des « herpès virus ». Les derniers résultats obtenus ne permettent toutefois pas de répondre à l'ensemble des questions soulevées. Ils laissent cependant entrevoir des perspectives diagnostiques et thérapeutiques dans un nouveau modèle associant une infection virale au développement d'un processus cancéreux. Après plus d'une décennie de suppositions et d'hypothèses, ils permettent aussi de penser que la recherche sur le sida pourra entrer plus avant dans des zones frontières de la recherche médicale, aux confins de la virologie et de la cancérologie.

Jean-Yves Nau

Un excédent commercial de 9,5 milliards en janvier

POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR, l'année 1995 commence comme l'année 1994 avait terminé : sur une excellente tendance. Après un excédent de 86,6 milliards de francs (chiffre révisé) l'an passé, la balance commerciale a de nouveau dégagé un solde positif de 9,5 milliards de francs en janvier, après 10 milliards en décembre (en données corrigées des variations saisonnières). Ce bon résultat s'explique par un très fort courant d'exportations (115,3 milliards de francs en janvier) et un courant beaucoup moins dynamique d'importations (105,8 milliards). La faiblesse de la consommation au cours de janvier a pesé dans la balance, comme vraisemblablement des phénomènes saisonniers. Le climat très doux a ainsi visiblement limité fortement les importations de produits énergétiques. Pour ce secteur, la balance mensuelle est ainsi négative de seulement 3,9 milliards de francs, ce qui constitue le meilleur résultat depuis dix ans. Les autres grands postes sont en ligne avec les évolutions antérieures. La balance agro-alimentaire est positive, de 4,8 milliards de francs et la balance industrielle de 4,7 milliards de francs.

■ **ALLEMAGNE : une mosquée turque a été entièrement détruite** par un incendie criminel à Essen (ouest) dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 mars. Un suspect a été arrêté, a indiqué la police locale. D'autre part, des inconnus ont lancé un cocktail molotov par une fenêtre d'un immeuble abritant les locaux d'une autre mosquée turque à Rothenbourg sur Tauber (sud). Selon le ministre allemand de l'intérieur, Manfred Kanther, ces actes sont pour la plupart imputables aux séparatistes kurdes du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) interdit en Allemagne. – *(AFP)*

■ **ÉTATS-UNIS : Danielle Mitterrand** s'est vu interdire, jeudi 23 mars, l'entrée du Sénat américain après avoir refusé de passer sous un portique détecteur de métal en raison du port d'un stimulateur cardiaque, rapporte vendredi 24 mars le *Washington Post*. Selon un membre de son entourage, aucun autre choix n'a été offert à Mme Mitterrand qui a été *« grossièrement repoussée »*. – *(AFP)*

■ **OPÉRA DE PARIS : Pierre Bergé a été condamné à 5 000 francs de** *dommage et intérêt pour entrave au* fonctionnement du comité d'entreprise. L'ancien président de l'Opéra de Paris était poursuivi par Jean-Paul Costa, secrétaire du comité d'entreprise, qui lui reprochait de ne pas avoir soumis chaque année au comité, comme l'impose le code du travail, un bilan social permettant aux représentants des salariés de donner leur avis.

Des élections au Cachemire pourraient avoir lieu en juillet

LE CHEF de la puissante commission électorale indienne, M. Seshan, a annoncé jeudi 23 mars que des élections pourraient être organisées avant le 18 juillet au Cachemire indien. Cet Etat est en proie, depuis plus de cinq ans, à une insurrection séparatiste qui a fait au moins 10 000 morts selon Delhi, et plus de 30 000 selon les rebelles. Seul état indien à majorité musulmane, le Cachemire est administré par les autorités fédérales depuis le début de 1990. Déjà, le premier ministre Narasimha Rao avait évoqué, début mars, la possibilité de tenir des élections cet été dans ce territoire himalayen, où il n'y a pas eu de scrutin régional depuis 1987.

Pourtant, les mouvements séparatistes cachemiris sont opposés à une consultation et ont annoncé leur intention de la boycotter. *« Les élections n'ont produit aucun résultat depuis 1947 »*, date de la partition de l'Inde, a expliqué vendredi 24 mars Shabir Shah, un des leaders séparatistes les plus populaires. M. Shah, qui a été emprisonné durant vingt ans, a cependant ajouté qu'il accepterait des élections sous supervision de l'ONU afin que des Cachemiris puissent *« participer à un dialogue entre l'Inde et le Pakistan »*.

Delhi a indiqué, jeudi 23 mars, que près de 3 000 personnes avaient trouvé la mort en 1994 dans des incidents liés à l'insurrection : 1596 militants musulmans, 1069 civils et 196 membres des forces de l'ordre.

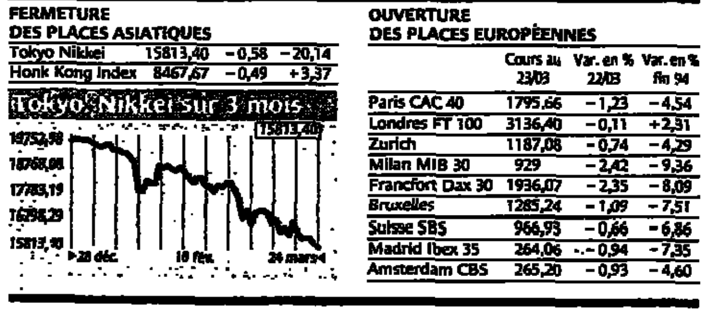
Le Cachemire, divisé entre Inde et Pakistan, a été à l'origine de deux des guerres que se sont livrées les deux pays depuis 1948. Delhi accuse Islamabad de soutenir et d'armer la rébellion ce qu'Islamabad dément. – *(AFP)*.

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le vendredi 24 mars, à 10 h 15 (Paris)



FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15813,40	−0,58	−20,14
Honk Kong Index	8467,67	−0,49	+3,37

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 23/03	Var. en % 22/03	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1795,66	−1,23	−4,54
Londres FT 100	3136,40	−0,11	+2,31
Zurich	1187,08	−0,74	−4,29
Milan MIB 30	929	−2,42	−9,36
Francfort Dax 30	1936,07	−2,35	−8,09
Bruxelles	1285,24	−1,09	−7,51
Suisse SBS	966,93	−0,66	−6,86
Madrid Ibex 35	264,06	−0,94	−7,35
Amsterdam CBS	265,20	−0,93	−4,60

DEMAIN dans « Le Monde »

LES ÉTATS-UNIS ANNEXENT LE TEXAS : il y a cent cinquante ans, le Mexique était dépossédé de ce territoire, première étape d'un dépeçage qui aboutit à l'amputation de la moitié de sa superficie. Un traumatisme dont il ne s'est toujours pas remis.

Tirage du *Monde* daté vendredi 24 mars : 507 845 exemplaires

DANS LA PRESSE

Le congrès de la CFDT

LA TRIBUNE-DESFOSSÉS

Gommée du vocabulaire politique et syndical, la lutte des classes survit dans les esprits. (...) Le message des militants est clair : la CFDT n'est pas dans son rôle en cherchant à s'imposer comme interlocuteur privilégié du pouvoir patronal et politique. Les instances dirigeantes ont mal mesuré l'écart qui les sépare d'une base évoluant quotidiennement dans les entreprises dans un environnement classique. Même si elle y voit la survivance d'« une vision désespérée » du monde, Nicole Notat ne peut plus ignorer que cette vision-là est celle d'une fraction majoritaire de ses troupes.

Pascal Aubert

LE FIGARO

La position de la CFDT ressortira forcément momentanément affaiblie de ce congrès. Le poids de l'aile gauche y reste toujours beaucoup plus fort que ne le laissait envisager l'approche pragmatique des problèmes de la nouvelle direction. Ce n'est pas à Montpellier que la pierre philosophale de l'équilibre entre le *« syndicalisme d'accompagnement »* et la *« volonté de transformation sociale »* aura été trouvée.

Jean-Louis Validire

INFOMATIN

On reproche généralement [à Nicole Notat] sa trop grande compréhension vis-à-vis du patronat et du gouvernement, ainsi qu'une timidité devant l'action. La salle, d'ailleurs, ne le lui a pas envoyé dire avec des fleurs, certains s'amusant à la brocarder du célèbre « Osons ! » des « Guignols de l'info ». De même, sa définition du projet de société de la CFDT (...) n'a pas convaincu : pas un mot sur les salaires ni sur les luttes sociales qui bourgeonnent dans les entreprises depuis quelques semaines, à l'approche de l'élection présidentielle.

Aline Richard

LA CHAÎNE INFO (LCI)

De ses racines chrétiennes, la confédération a conservé une culture de l'utopie, fût-elle pleinement sécularisée (...). Le réalisme froid et technocratique de Nicole Notat a contredit cette culture assumée jadis par Eugène Descamps puis par Edmond Maire. Défaillance d'analyse ensuite. (...)[Nicole Notat] s'est attachée à négocier raisonnablement et au mieux la pénurie d'emploi quand la reprise remettait au premier plan les revendications salariales de ses mandants.

Pierre-Luc Séguillon

L'HUMANITÉ

La forte condamnation de la politique « droitière » de Nicole Notat va-t-elle se traduire par l'élection d'une nouvelle direction au sein de la CFDT ? Le vote de l'amendement 100 aura en tout cas des conséquences importantes dans la vie du syndicat.

France Berlioz